This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600011789W

29.

885.

RECHERCHES

HISTORIQUES.

Cet ouvrage se trouve :

A PARIS,

Chez LANCE, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50.

EN PROVINCE,

CHEZ

Alençon, { Poulet-Malassis. / Cochin.
Argentan, Lecrène.
Bayeux, Mancel.
Bayeux, Guerroult.
Domfront, Delaunay.
Évreux, Despierre.
Falaise, P. Brée.
Honfleur, Dubois-Gervais.
L'Aigle, Lainé-Glaçon.
Le Hâvre, Chapelle.
Le Mans, Belon.
Lisieux, Renault.
Mortagne, Glaçon.
Rouen, Frère.

A Caen, de l'imprimerie de T. Chalopin, imprimeur de la société des Antiquaires de Normandie.

RECHERCHES
HISTORIQUES

SUR

LA VILLE, LES ÉVÊQUES ET LE DIOCÈSE

DE SÉEZ,

PAR M. DE MAUREY D'ORVILLE,

CHEVALIER DE ST.-LOUIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, etc.

DÉDIÉES A MADAME LA DAUPHINE,

Et publiées au bénéfice de l'École ecclésiastique de Séez.

Materiam ubique condunt.
JUST. LIPS.

SÉEZ,

CHEZ P. BRÉE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE MGR. L'ÉVÊQUE.

1829.

885.

A son Altesse Royale

Madame la Dauphine.

MADAME,

L'AUGUSTE suffrage dont votre ALTESSE ROYALE vient d'honorer récemment cet ouvrage, publié au bénéfice de l'école ecclésiastique de la ville de Séez, est une nouvelle preuve de sa constante sollicitude lorsqu'il s'agit de raffermir les bases de notre sainte religion.

Ce faible travail, dont le seul mérite consiste dans l'intention qui l'a fait entreprendre à l'auteur, devra à l'auguste protection de votre ALTESSE ROYALE le succès qu'il pourra obtenir.

RECHERCHES

HISTORIQUES.

Falaise et son arrondissement ont été dignement célébrés, d'abord par *M. l'Abbé Langevin*. Plus tard, *MM. F. Galeron, Alph. de Brébisson, Jul. Desnoyers*, encouragés par l'exemple de leur savant devancier, enrichirent les sciences d'un nouvel ouvrage, en publiant une statistique intéressante de ces lieux.

D'autres endroits, dont il est inutile de rappeler ici les noms, ont eu aussi leurs *Strabons* modernes.

> Ainsi donc de l'oubli déchirant le réseau,
> De notre gloire ils ont rallumé le flambeau!....

Depuis long-temps nous souhaitions donc ardemment aussi que notre ville de Séez fût enfin relevée de cette espèce d'excommunication historique qui semblait avoir été fulminée contre elle, quoiqu'elle fût loin de l'avoir pourtant méritée. En attendant cet heureux événement, nous commençâmes par avance à ébaucher quelques recherches historiques, pour en aider ensuite, à la première occasion et avec le plus grand empressement, celui qui voudrait réveiller les antiques souvenirs qui l'ont honorée et l'honoreront à jamais.

Des fouilles que nécessitèrent les constructions et réédifications à faire à sa superbe basili-

que, fournirent bientôt de nouveaux alimens à notre intérêt, et nous firent déplorer sincèrement qu'une plume exercée ne consacrât pas quelques instans à réhabiliter une ville dans la gloire que sa haute antiquité lui méritait si justement. Déjà le burin de l'histoire s'était exercé sur des sujets moins importans.

En effet, des médailles dignes des plus belles collections numismatiques, et d'autres objets non moins précieux pour la science légendaire, trouvés dans les fouilles dont il a été parlé plus haut, attestèrent dès-lors d'une manière irrécusable que l'origine de la cité de Séez se rattachait aux temps les plus reculés de notre époque, et que les événemens dont elle avait dû être nécessairement le théâtre, méritaient d'être le sujet spécial de recherches historiques approfondies.

Tous ces puissans motifs, auxquels se joignait en outre le désir bien sincère que nous avions de payer aux généreux habitans de l'antique *Saxia* (aujourd'hui Séez), la dette sacrée de la reconnaissance, excitèrent de plus en plus notre zèle : d'ailleurs nous espérions toujours que tôt ou tard viendrait le moment où les faibles ébauches que nous allions commencer,

pourraient un jour servir de matériaux à une histoire complète de la ville de Séez. Cependant diverses circonstances, dont nous devons un compte aux lecteurs, livrèrent à la publicité un travail qui, dans l'origine, ne devait jouer que le rôle de simple auxiliaire.

Tout à coup, les souvenirs patriotiques de l'antiquité échauffent les esprits de leur feu sacré, et, aidés de la protection du gouvernement, stimulés même par des encouragemens flatteurs, des savans se mettent aussitôt à l'ouvrage, et se disposent à produire au grand jour, et à mettre sous nos yeux, par la tradition, des événemens importans que des siècles avaient presque plongés dans un oubli total.

Bientôt des circulaires ministérielles adressées à plusieurs d'entre eux, semblent leur imposer pour obligation des travaux dignes d'eux à tous égards. Enfin, ne pouvant dissimuler que nous-même nous nous étions occupé de rassembler quelques minces matériaux historiques sur Séez et quelques lieux dépendans de son Diocèse, de plus poussé par de savans amis, nous ne pûmes donc nous défendre d'adresser notre manuscrit à l'Académie des Inscriptions, qui daigna, après

nous avoir engagé à le publier, en faire un rapport flatteur le 11 mai 1821. Précédemment (le 8 avril 1819), S. Exc. le Ministre de l'Intérieur avait bien voulu nous tracer lui-même le plan qu'il croyait que nous devions adopter dans une telle occurrence.

En voilà, nous croyons, certes à suffire pour légitimer l'impression d'un travail qui ne devait cependant pas encore être mis au jour, si la Société des Antiquaires de Normandie, qui avait bien voulu déjà nous faire l'honneur de nous agréger à sa compagnie, ne nous eût fortement engagé à hâter la publication d'un travail qui, disait-elle, devait être fort utile.

Nous rendant, quoiqu'à regret, à ses désirs, nous avons cru dès-lors indispensable, avant de dire un mot des accessoires, d'appeler d'abord spécialement l'attention du lecteur, et surtout celle de nos compatriotes, sur le principal, c'est-à-dire sur notre ville adoptive (Séez), qui a toujours été l'objet le plus puissant que nous avons eu en vue en écrivant.

Les Évêques qui en ont occupé le siége épiscopal, et qui en ont rehaussé l'éclat en y apportant le riche et précieux héritage des vertus

apostoliques, que rendaient encore plus recommandables de vastes connaissances, étaient un appendice indispensable à l'histoire de cette ville; donc nous avons cru qu'il était rigoureusement nécessaire de leur y assigner une place distinguée dans cet ouvrage.

Son organisation actuelle, religieuse et civile était digne à tous les égards d'une mention honorable; aussi nous sommes-nous plu à la lui accorder.

Le titre de l'ouvrage indique assez que nous étions dans la stricte obligation de le justifier autant que possible; c'est ce que nous avons cru faire en nous étendant un peu sur quelques villes, bourgs, châteaux, abbayes, etc., du Diocèse.

Les littérateurs, les savans qu'il revendique avec orgueil comme sa propriété et l'un de ses plus beaux ornemens, ne pouvaient également, sans injustice, être passés sous silence. Tout indigne que nous en étions, nous nous sommes néanmoins efforcé de leur rendre à notre manière la justice qu'ils méritaient, et de semer quelques fleurs sur leurs tombes!....

Par la même raison nous nous sommes éga-

lement appesanti sur ces bienheureux mortels qui ont doté l'humanité de ces vertueux exemples, plus précieux pour elle que toutes les conquêtes réunies des Alexandre, des César!

Enfin nous avons pensé que, par une digression qui, à proprement parler, n'en est pas une, nous devions encore, pour laisser nos recherches le moins imparfaites que possible, terminer par une notice sur les anciennes baronies du Diocèse, et par un supplément héraldique et explicatif de quelques armoiries appartenant aux lieux et aux familles dont il est fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Maintenant notre tâche est remplie; mais hélas! comment l'a-t-elle été?....

Lecteurs, nous réclamons docc toute votre indulgence : nous croyons que nous en sommes digne; car veuillez vous rappeler sans cesse que les deux seuls mobiles de ce travail ont été la reconnaissance, et ensuite le désir de faire la modeste offrande du produit de ces Essais historiques à un pieux établissement, d'où doivent constamment sortir des sujets qui perpétueront au milieu de vous par leurs exemples le souvenir

des vertus évangéliques. Dès-lors vous vous ferez même honneur de concourir de toutes vos forces à l'accomplissement du but que nous nous sommes proposé; vous ne verrez donc que lui, et non la plume qui a écrit.

Si notre travail, constamment entouré de la rassurante indulgence de nos lecteurs, obtient quelque succès, nous le devrons d'abord, nous nous plaisons à le dire hautement, à l'auguste suffrage d'une VERTUEUSE ET ROYALE PRINCESSE, et ensuite à cette savante et obligeante commission nommée par la Société des Antiquaires normands pour faire l'examen du manuscrit et en surveiller après l'impression.

Que le digne et respectable *M. Lange*, l'un de ses membres, reçoive ici en particulier, pour tous ses soins, un témoignage sincère et public de notre gratitude, moins périssable que notre ouvrage !!!....

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR LA

VILLE DE SÉEZ.

La ville épiscopale de Séez, dans l'ancienne Basse-Normandie, est agréablement située sur l'Orne, à une lieue de la source de cette rivière, et presque au centre du département qui lui doit son nom, dans un air très-pur et au milieu d'une grande et fertile plaine, interrompue par de riches prairies. Elle est à cinq lieues d'Alençon et un peu plus d'Argentan, à huit lieues de Mortagne et à dix de l'Aigle; éloignée de vingt-six lieues de Rouen, sa métropole, et de quarante-deux de Paris : la célèbre abbaye de la Trappe en est à six lieues.

La ville de Séez, qui, en y comprenant la banlieue, ne renferme aujourd'hui que 5,500 habi-

tants, doit avoir été autrefois plus considérable. Dans la *Notice des Gaules*, que l'on croit avoir été composée vers la fin du IVe siècle, du temps d'Honorius, elle occupe le quatrième rang parmi les six anciennes cités qui dépendaient de la métropole de Rouen.

Séez a même été jadis une place forte, et l'existence de ses fortifications est attestée par un cartulaire très-ancien de l'abbaye de Saint-Martin de cette ville. On y lisait qu'en l'an 800 il y avait à Séez, et vraisemblablement depuis plusieurs siècles, deux forteresses; l'une du côté d'Exmes (*fortitia grandinaria*) (1), et l'autre du côté d'Alençon. On voyait encore, il y a peu d'années, au-dessus de l'hôtel du *Cheval-Blanc*, dans la rue Mansaise, quelques restes, avec des murailles crénelées, qui pourraient bien avoir appartenu à l'un de ces forts. Le nom de *Bretesche* qu'on leur donnait vient à l'appui de cette supposition; car ce vieux mot, dérivé de l'italien, signifiait, suivant Ménage, une *forteresse* ou une *porte à créneaux*. Il se pourrait néanmoins que cette *Bretesche* ou porte ne fût qu'un reste du château que Guillaume de Ponthieu,

(1) Il paraît qu'elle était située dans l'endroit où est maintenant l'ancienne grange du chapitre.

fils de Robert de Bellême, seigneur de Séez, y fit bâtir vers le midi, de l'autre côté de la rivière; puisqu'elle est désignée dans un autre cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin, ainsi que dans les anciens titres de ce château-fort, devenu l'église de Saint-Pierre, nommé alors *Saint-Pierre du Château*, sous la dénomination de porte du château, *porta sagii castelli*. Elle se trouvait en effet dans l'enceinte de cette forteresse, qui formait en cet endroit comme une seconde ville appelée d'abord le *Bourg-Neuf* (1), et ensuite le *Bourg-le-Comte*, comme dépendant du comte d'Alençon, et par opposition à l'ancienne ville, du côté droit de la rivière, laquelle, relevant de l'évêque, se nommait le *Bourg-l'Évêque* (2).

Le terre adjacent à l'ancien cimetière de Saint-Pierre, sur lequel est construit maintenant un moulin à vent, formait un *cavalier* avantageux pour protéger la ville et soutenir ce fort. Près de la porte d'Alençon, il y en avait un autre, que l'on nomme encore la *Porte des Halles*. Quelques années avant la révolution, on voyait, au-dessus de cette porte, une tour, dans laquelle se trouvait un escalier communiquant à l'angle de

(1) Par une charte de Guill. de Ponthieu, en 1155, la Martinière, page 412.

(2) *Ibid.*

l'église paroissiale de Saint-Germain : de tous ces ouvrages il ne reste aujourd'hui, au coin des halles, à droite, qu'une petite porte appellée le *guichet*.

Quoique l'on manque de preuves positives pour établir que ces deux forteresses existaient dès l'an 400, comme on le conjecture, il n'en est pas moins certain qu'il fallait que Séez fût anciennement une ville importante, puisque son diocèse était fort étendu, avant qu'il eût été resserré successivement par celui de Lisieux, depuis le XIe siècle. Les trois forts qui y furent construits dans la suite, savoir : le fort Saint-Pierre, le fort Saint-Martin et le fort Saint-Gervais, prouvent qu'elle avait conservé son étendue, et qu'elle n'allait point jusqu'à l'ancienne chapelle de *la Madelaine*, ce qui est encore appuyé sur la tradition. On ne peut guère même supposer qu'un des faubourgs s'étendît jusqu'à cette chapelle, puisqu'il y existait une *maladrerie* ou *léproserie*, et que de tels établissements se plaçaient d'ordinaire à une certaine distance des villes ; à moins qu'on ne veuille soutenir que Séez existait long-temps avant la chapelle de la Madelaine, qui n'en aurait été qu'un démembrement, conservé à l'époque de sa destruction.

On a prétendu aussi que Séez s'étendait bien

au-delà de la porte des halles, parce que l'on voyait autrefois de vieux murs près de la croix dite *des buissons* (1), qui n'existe plus, et qu'on y a découvert depuis d'anciens fondemens qui paraissent néanmoins avoir appartenu à quelques bâtimens isolés.

Les autres portes de Séez devaient être également plus ou moins fortifiées. Celle d'Argentan était encore flanquée de deux tours, avant qu'on en démolît une pour faciliter la construction de la nouvelle chapelle du séminaire, sous l'épiscopat de M. de Boischollet. Il y avait aussi, à l'entrée du cours, deux tours, dont l'une faisait le coin de la communauté des dames connues alors sous le nom de *Zélatrices* (2).

La porte de Rouen était la quatrième, puisque celle du cours ne pouvait être considérée que comme un simple passage.

La porte de Paris, qui était la cinquième, se trouvait dans la rue des Moraux, appelée aujourd'hui rue Royale, au-dessus de la cour du Cygne, où il y avait autrefois une auberge. A l'é-

(1) Cette croix était placée près de la petite habitation appelée depuis le *Champ-Berri*.

(2) Elles s'appellent aujourd'hui les Dames de la congrégation du Sacré-Cœur de Jésus et Marie et de l'Adoration perpétuelle.

gard de la dénomination de *Fausse Porte*, sous laquelle on désigne le prolongement de la rue Royale au carrefour, non loin de l'ancienne église de Saint-Ouen, elle donne lieu à diverses conjectures que nous n'entreprendrons pas de débrouiller. On pourrait cependant présumer que, pour arriver plutôt d'Alençon à la route de Paris, avant qu'il y eût une grande route d'Alençon à Séez, on tournait autour de cette dernière ville, afin d'abréger le chemin, et que c'est de là qu'est venu le nom de *Fausse Porte* (1).

Il existait encore, en 1601, une autre porte au bourg de la Place, paroisse ainsi nommée d'une grande place où est située l'église sous l'invocation de la Ste.-Vierge, *Beata Maria de plateâ.*

M. De Morenne, 64e évêque, lors de sa réception, sortit de l'abbaye de Saint-Martin où il était descendu, par la porte des Garennes, pour se rendre à celle de la Place, à l'entrée de laquelle il fut complimenté, comme nous le verrons en parlant de ce prélat.

Ainsi donc si d'habiles géographes (2) ont pu

(1) Peut-être y avait-il autrefois là une *poterne* ou petite porte, ou bien une porte peu apparente destinée à faire des sorties, ou encore une porte qui n'introduisait pas dans la ville, mais seulement dans le faubourg.

(2) La Martin. Dictionn. géog., t. 2, p. 410, etc.

supposer, sur des conjectures quelquefois plus ou moins invraisemblables, que Séez était la ville des peuples *Essui*, *Sessui*, *Sessuvii*, *Hessui* ou *Hassi*, qu'ils croyaient être les mêmes et dont parlent César, Pline et autres; ou bien celle des peuples *Aruvii* appelée *Vagoritum* par Ptolomée, que Sanson et Baudrand ont également nommée Séez, mais que le célèbre M. Danville a cru retrouver dans le bourg d'*Arves*, comme capitale des *Aruvii* ou *Aruviens* dans le Maine, il n'en est pas moins certain qu'on ne peut révoquer en doute la haute antiquité de la ville de Séez. Elle a porté à différentes époques beaucoup de noms qui dénotent suffisamment qu'elle remonte aux temps les plus reculés. Suivant le père Monnet, jésuite, elle s'appelait *Noviodunum Sesuviorum*, *civitas Sesuviorum*, *Sessuiorum* ou *Saiorum*; selon Dumoulin, *civitas Salarum* ou simplement *Salarum* ou même *Salarium*; d'après un auteur plus moderne, Burgon la nomme *urbs Saluntorum*; selon d'autres *civitas Sagorium* ou *Sagoritum*.

La porte de Séez, du côté d'Alençon, s'appelait la porte de *Sagori* (1).

Le dictionnaire géographique de 1695 appelle

(1) Cette porte était défendue par quatre tours, deux à l'intérieur et deux à l'extérieur : elle fut démolie en 1724.

Séez *Seluniorum urbs* ; Cœnalis la nomme *civitas Sagientium* et les Sainte-Marthe *civitas Saxonum*. Elle est désignée par la Martinière sous la dénomination de *Sagiorum civitas*, et avec plus de raison sous celle de *Saxia* (1), comme nous le verrons bientôt. D'anciens auteurs ont appelé Séez *Sesuvium*, *Essui*, *Sessuvia*, *Saii*, *Saiæ* ; *Saiorum* ; suivant Adrien de Valois et Danville, il s'appelait aussi *civitas Saxorum*, *civitas Sagii*, et enfin *Saxia*, d'où par corruption sont venus les noms de *Saïa*, *Saius*, *Saium*, et définitivement *Sagium* le plus usité et le seul qui soit reçu aujourd'hui.

Quant à l'orthographe du nom français de cette ville, on le trouve écrit *Sais*, *Sez*, *Sées*, *Séez*. Le premier de ces noms se lit dans des chartes anciennes de la municipalité, et a été adopté par quelques auteurs. M. Esnault, ancien curé de Saint-Germain-de-la-Coudre, dans l'arrondissement de Mortagne, prétend que c'est la véritable manière d'écrire ce nom (3). Cette opinion

(1) Tom. 7, p. 410, édit. de 1737.

(2) Ibid.

(3) Voy. Dissertation deuxième, p. 246, édit. de 1746. La prononciation de *Sais*, dit cet auteur, est aussi ouverte que celle de *mais*, de *jamais*, etc. ; cependant on écrit *Sées* ou *Séez*, ce qui doit former le même son que la finale de *pensées* ou *penséez*, comme on écrivait autrefois.

se trouve confirmée par l'étymologie, s'il est vrai, comme nous n'en doutons point, que ce furent les Saxons qui bâtirent la ville de Séez, qu'ils appelèrent *Sagiam* du nom de *Saxia*, la Saxe, leur patrie. Les administrations départementales écrivent *Sées* : en écrivant *Séez* nous suivons l'orthographe adoptée à l'évêché, qui est aussi celle que l'usage a consacrée.

Quoique peu importantes en elles-mêmes, ces diverses dénominations prouvent au moins que la ville de Séez était connue depuis bien des siècles. Elle é taitcomprise dans l'ancienne Neustrie : César la place dans la Gaule Celtique, et nous range parmi les Armoriques ou Armoricains, c'est-à-dire, parmi les peuples maritimes ou riverains de la mer.

Ce conquérant nous apprend dans ses commentaires (1) que Publius Crassus soumit avec une seule légion, l'an 696 de Rome, 58 ans avant Jésus-Christ, les Aulerces, les Essuins, et d'autres peuples de la Gaule armoricaine. Il dit ailleurs (2) que les Aulerces (*Aulerci*) formaient une des nations les plus puissantes de la Gaule : ils étaient divisés en trois peuplades,

(1) Lib. II, cap. 34.
(2) Lib. VII, cap. 75.

dont l'une occupait ce qui compose aujourd'hui le diocèse de Séez, suivant la *notice des Gaules* et le P. Labbe, qui lui donne le nom de *Saii* ou *Sagii*.

Les Aulerces s'étant révoltés, César détruisit leur chef-lieu. Quelques-uns veulent que ce soit Alençon, mais la vérité est que l'on ignore où il était situé. Les Essuins, dont la ville capitale était à Essey (1), profitèrent pour s'agrandir de l'affaiblissement des Aulerces; mais après avoir joui, pendant quelque temps, de la protection de Rome, ils finirent par éprouver le sort de leurs voisins.

Les Saxons pénétrèrent de bonne heure dans l'intérieur du pays et s'y établirent; dès l'an 286

(1) Essey, qui avait encore une certaine importance en 1220, ne contient plus aujourd'hui que 738 habitans. Il a toujours conservé le titre de ville, et on peut le regarder comme une des plus anciennes du diocèse. Il est bien déchu de ce qu'il était lorsque les ducs d'Alençon y résidaient une partie de l'année. Il y avait un château fortifié, dont il ne reste plus que quelques vestiges, avec la chapelle qui sert aujourd'hui de grange. Éssey possédait un bailliage, et eut ensuite une vicomté composée de 70 paroisses, et comprenant une partie de la ville de Séez. Le bailliage fut réuni à celui d'Alençon en 1745 et la vicomté le fut à Séez. Les Anglais s'emparèrent d'Essey en 1418, et en furent chassés en 1449 par le duc d'Alençon.

La situation d'Essey est très-pittoresque, entre une forêt et un étang presque desséché.

ils avaient fait plusieurs incursions sur les côtes de l'Armorique. Constance donna ordre à un de ses lieutenants de réprimer leurs courses; mais malgré les efforts de Carausius, chargé de cette expédition, ils parvinrent à y former des établissements fixes. D'après MM. de Brieux, l'abbé De La Rue et autres antiquaires distingués, les Saxons jettèrent les fondements de la ville de Caen. Ils pénétrèrent bientôt après jusques dans le pays des Essuins (1) et y bâtirent une ville qui prit le nom de *Saxia*. Cette origine est confirmée par les noms de nos premiers Évêques qui paraissent être Saxons (2), tels que *Sigilbold* ou *Sigisbolde*, *Leudebold* ou *Leudebaud*, *Hildebrand*, *Engelnonn* ou *Ingelnon*, *Saxobod*, *Sigiefroy* et *Radebod*. D'un autre côté, plusieurs de nos évêques signèrent tantôt *Episcopus Saxiæ*, tantôt *Episcopus Saxorum*, quelquefois *Præsul Saxensis*; témoin Azon qui, en 1006, assista au synode de Fécamp, et y souscrivit : *Azo civitatis Saxorum præsul* (3). On trouve aussi *Radbodux* ou *Radbodus Saxiæ*. Notre 32e prélat, successeur de Ra-

(1) L'abbé Béziers, recherches de la France, t. 2.

(2) Ces noms sont inscrits au bas des portraits des évêques qui se voient dans la galerie de l'évêché.

(3) Nouvelle diplomat., t. V, p. 506.

debod, signait : *Ivo episcopus Saxensis* (1) ; et bien auparavant, dans les actes de la translation des reliques de St-Quentin, faites en 825, Patratus souscrivit : *Patratus Saxoniæ ecclesiæ præsul* (2).

Lorsque le Christianisme pénétra dans le pays, la ville de Séez avait le titre de *civitas*, et elle était déjà plus considérable qu'Essey qui ne portait que celui de *Pagus* ; c'est pourquoi les premiers évêques y établirent leur siége. Elle était alors la cinquième ville de la seconde Lyonnaise (3).

(1) Hist. Sanct. Mart. de Camp., p. 14.

(2) L'abbé des Thuilleries, dissert. sur l'orig. des rois de France, de la troisième race, p. 290.

(3) Danville, notice de la Gaule. Si l'on en croit les conjectures d'anciens légendaires et de quelques historiens ecclésiastiques, il y aurait déjà eu un évêque à Séez avant cette époque, et même dès l'an 257, ce qui paraît inadmissible. On pourrait mieux s'en rapporter à M. Le Nain de Tillemont, qui fixe ce temps après le IIIe siècle, en parlant du siége épiscopal de Rouen, dont celui de Séez a toujours été suffragant, ce qui est la plus grande antiquité qu'on puisse donner à ces deux siéges ; mais le père Papebroch ne place la fondation de ces églises qu'à la fin du IVe, ou même du Ve siècle. Il est vrai qu'aucun acte authentique ne nous fait connaître nos évêques avant l'an 511 ; il paraît cependant bien certain qu'il en existait un avant la fin du IVe siècle, ou au moins au commencement du Ve, comme on le voit par la lettre d'Innocent I à St-Victrice, évêque de Rouen. Le pape rappelle dans cette lettre le devoir des suffragants à l'égard du métropolitain ; il dit que, sans la permission de celui-ci, le suffragant ne doit

Cependant plusieurs savants ont prétendu que le siége épiscopal avait d'abord été établi à Exmes, avant d'être transféré à Séez; ils s'appuient principalement sur ce que Litaredus qui se trouva au concile d'Orléans en 511, y souscrivit : *episcopus Oximensis*. On voit aussi dans les capitulaires de Charles-le-Chauve, qu'il ne restait plus à la ville de Séez, pour le civil, qu'un petit pays appelé *Sagisum;* d'où l'on a conclu que le siége épiscopal devait être à Exmes, dont Séez dépendait pour le civil, et qui était le chef-lieu d'un comté.

Nous ne partageons pas cette opinion; d'abord parce que le titre de *civitas*, dont Séez était en possession, marque assez sa supériorité sur Exmes qui n'avait que le titre de *Pagus :* en second lieu, parce que St.-Passif, successeur de Litarède, prit le titre d'*episcopus Sagiensis* dès l'an 533.

Le savant Huet et Adrien de Valois ont supposé, pour concilier les deux opinions, que les

point être ordonné. Il lui donne en même-temps des règles pour les moines et les religieuses. Il lui mande aussi que s'il s'élevait quelque difficulté entre le clergé du premier et du second ordre, il devait assembler les évêques de la Province pour terminer ces disputes. Cette décrétale, qui contient treize articles, est datée du 15 des calendes de mars de l'an 404, sous le quatrième consulat d'Honorius, et le premier d'Aristetenus.

évêques de Séez faisaient quelquefois leur résidence à Exmes. Cette conjecture est trop peu fondée pour être admise; il ne paraît pas d'ailleurs extraordinaire que l'évêque, quoique résident à Séez, ait pris le titre d'évêque de l'Hiémois, puisque ce pays était soumis à sa juridiction. Du reste je parlerai avec quelque détail de l'importance d'Exmes, dans les premiers temps du Christianisme, lorsque je traiterai de l'histoire de cette petite ville, qui aujourd'hui a bien déchu de son ancienne splendeur ; et l'on sera plus à même de se faire une opinion sur la question que nous venons de discuter.

Ils paraîtrait que pendant long-temps, peut-être dès l'époque où furent écrits les capitulaires de Charles-le-Chauve, la ville de Séez n'avait que cent communes dans sa juridiction. C'est au moins ce qu'on pourrait induire d'une expression extraite de la vie de St-Hugues, archevêque de Rouen, où il est dit qu'un seigneur lui donna la terre de Vandes *in centenâ sagiense* ; mais la ville de Séez s'agrandit par la suite.

Osmond qui suivit Guillaume-le-Bâtard à la conquête de l'Angleterre, et qui devint évêque de Salisbury, aumôna quelques terres à la ca-

thédrale, et fit don à l'évêque de la seigneurie même de la ville, pour en jouir après sa mort. Cependant, malgré cette donation, les descendants de ce seigneur, comtes d'Alençon, gardèrent presque tous les environs de Séez avec les principaux faubourgs.

Robert II, duc de Normandie, donna cette ville à Robert-de-Bellême, qui eut beaucoup de contestations avec l'évêque Serlon.

Guillaume-de-Ponthieu, fils de Robert-de-Bellême, conserva la seigneurie de Séez, et fit construire dans la ville le fort de Saint-Pierre, comme nous l'avons dit plus haut.

Louis le jeune, roi de France, et le comte de Dreux, son frère, sur quelques mécontentements que leur avait donné Guillaume-de-Ponthieu, vinrent assiéger ce fort, et brûlèrent la ville, quoiqu'une partie en appartint à l'évêque; mais elle fut si promptement et si bien rétablie que, lorsque Henri le jeune, roi d'Angleterre qui s'était révolté contre Henri II, son père, vint pour se saisir de la ville (1), accompagné de trois comtes et de troupes nombreuses, il ne put s'en emparer, quoique les habitans qui le repoussèrent n'eussent ni prince

(1) En 1174, selon Bruzon-de-la-Martinière.

ni capitaine à leur tête, ainsi que le rapporte Raoul de Diceto, doyen de Saint-Paul de Londres; mais malgré la valeur des habitants, cette ville n'eut pas toujours le même bonheur : elle fut encore pillée et brûlée depuis, et à diverses époques.

Ce fut en 1353, lorsque les Anglais en eurent rasé les fortifications, qu'on bâtit le fort Saint-Gervais; les bourgeois avaient voulu par là se ménager une retraite. Les évêques y entretenaient un commandant; Charles V, par lettres données en 1367, confirma l'évêque dans la charge de capitaine de ce fort. Les vassaux du prélat étaient tenus auparavant à la garde du château d'Exmes; mais selon Orderic-Vital, celui-ci fut détruit en 1136, par Gilbert de Claire ou Cléray. Il est difficile de concilier les dates; mais il paraît qu'Exmes s'était néanmoins un peu relevé à cette époque, puisque la partie de Séez, *le Bourg-l'Évêque*, était du ressort d'Exmes, ce qui dura jusqu'au temps où Philippe-Auguste s'étant emparé de la Normandie, et l'ayant réunie à la couronne, mit un vicomte à Séez où le bailliage tenait ses assises, ce qui dura jusqu'à l'érection d'Alençon en apanage de prince. St.-Louis le donna, en 1266, à Pierre, son quatrième fils, qui ne tarda pas à vouloir exercer la juridiction

sur le temporel de l'église de Séez. L'évêque Thomas d'Aunou s'y opposa et fut maintenu dans ses droits par un arrêt qui fut suivi jusqu'en 1370 : le Roi ayant alors cédé à Robert, comte d'Alençon, la châtellenie d'Exmes, en démembra l'église de Séez avec ses dépendances, et les assujettit à la châtellenie de Falaise. Les habitants de Séez relevaient donc encore, 30 ans avant la révolution, de Falaise et d'Alençon pour le bailliage, et, pour la vicomté, d'Essey et de Meheudin, qui n'est qu'un village ; mais enfin, en 1771, après bien des tentatives, l'édit du mois de février, portant réunion de la vicomté de Meheudin à celle d'Essey, transféra le tout à Séez.

Les évêques de Séez avaient eu, par concession des rois, le gouvernement du fort Saint-Gervais ; mais ce fort ayant été détruit à la fin du XV siècle, M. Camus de Pontcarré, notre 67e prélat, ne s'en crut pas moins gouverneur né de la ville ; de manière qu'en 1647 il en fit capitaine M. le Paulmier-des-Fontaines, qui possédait l'ancienne maison, près de la promenade du cours actuel. M. de Forcoal, trente ans après, alla même jusqu'à prétendre que ce droit était aussi ancien que son église, dont il mettait la fondation sous le pontificat du pape St.-Clément,

mort à la fin du Ier siècle. On verra, lorsqu'il sera question de cet évêque, comment l'affaire se termina, Louis XIV ayant déclaré que le gouvernement de la ville n'était point attaché au siége épiscopal. Comme les malheurs des dernières guerres avaient rendu vénaux beaucoup de gouvernements, M. Gouhier-Duchesnay acheta celui de Séez; mais il fut presque aussitôt supprimé. Depuis ce temps la ville de Séez fut toujours gouvernée par un maire et des échevins que les bourgeois choisissaient d'abord tous les trois ans; il y eut ensuite quelques changements. Par l'édit de mai 1765, et la déclaration de juin 1766, le corps municipal était composé d'un maire, de quatre échevins, de six conseillers de ville, de quatorze notables, d'un syndic receveur et d'un secrétaire greffier. Maintenant il consiste en un maire, deux adjoints et trente conseillers municipaux. Aux grandes cérémonies, la marche est ainsi réglée : L'évêque, son clergé, le maire, les adjoints, le conseil municipal, le juge de paix, le commissaire de police; viennent ensuite les fonctionnaires et autres personnes marquantes, comme les deux notaires, le receveur municipal, le receveur de l'enregistrement, celui des contributions directes, celui des indirectes, les officiers en retraite, le garde traversier, ou principal garde

des forêts. Ce cortége est placé dans le chœur : le maire seul, après le clergé, occupe un fauteuil. La ville de Séez n'a jamais été fort commerçante, elle a eu cependant des tanneries estimées ; il n'en reste que quelques-unes. Vers le milieu du siècle dernier (avant 1789), on faisait encore dans cette ville un certain nombre de pièces, tant de serges que d'étamines, sortes d'étoffes qui n'ont pas prospéré. On y faisait aussi quelques dentelles noires, mais de peu d'importance. Il en est de même des bas de grosse laine qui se tricotent fort vîte et rapportent peu aux malheureuses ouvrières. La belle filature de cotons est donc, avec les fabriques qui emploient cette matière, le seul établissement remarquable à Séez ; il est placé dans l'ancienne abbaye de Saint-Martin, à laquelle ont été ajoutés d'autres bâtiments et des usines. La filature comptait en activité, en 1810, 20,568 broches Mull-jenny, et 372 ouvriers, produisant par jour 158 kilogrammes des plus beaux fils de coton. Le tissage de ce même établissement employait 135 ouvriers sur 96 métiers, produisant par jour 14 mètres de piqués, 138 mètres de bazins, 72 mètres de calicots et 20 mètres de brochés. A la paix, ces fabriques sont tombées pour quelque temps ; mais elles sont bien remontées par l'intelligence et l'activité des manufacturiers actuels.

D'après la carte publiée par Jaillot, sur les plans de F. L. de la Salle, et gravée en 1718 par Jenvilliers, le diocèse de Séez était borné à l'est par celui de Chartres; au sud par celui du Mans, à l'ouest par celui de Bayeux, au nord par celui de Lisieux et une petite portion de celui d'Évreux. Il était divisé en cinq archidiaconés, dont les noms rappellent d'anciennes dénominations topographiques. Pour la Normandie, c'étaient ceux de Séez, de l'Hiesmois ou d'Exmes (*Oximensis pagus*), et du Houlme (*Holmetius pagus*): pour le Perche, ceux du Bellêmois et du Corbonnois. Ces cinq archidiaconés étaient subdivisés en 15 doyennés, comprenant 497 paroisses. Le diocèse avait environ 24 lieues de longueur; sa largeur était fort inégale, la plus grande était de 13 lieues et la plus petite de 3. L'évêché actuel de Séez comprend tout le département de l'Orne; il a 35 cures de canton et 432 succursales payées par le gouvernement.

Ce que le diocèse a perdu vers le nord, il l'a regagné à l'est sur ceux d'Évreux et de Chartres; à l'ouest sur celui de Lisieux, dont une des paroisses (Marmouillé) n'était qu'à une lieue de la ville de Séez; son étendue est d'environ 35 lieues en longueur et de 17 lieues, à peu près, en largeur.

Nous pensons que c'est ici le lieu de placer la liste chronologique des évêques, d'après leurs portraits dans la salle du Palais épiscopal.

1. St.-Latuin commença à siéger l'an . 400
2. St.-Sigibold 440
3. St.-Landry 460
4. Hille 480
5. Hubert 500
6. Litarède 511
7. St.-Passif 512
8. Leudebaud 550
9. St.-Mileard 567
10. Hildebrand Ier 573
11. Rodobert 580
12. Geoffroy 600
13. Robert Ier 615
14. St.-Raveren 670
15. Robert II (l'année est cachée par le cadre).
16. St.-Alnobert 683
17. St.-Loyer 720
18. St.-Godegrand, martyr 750
19. Hugues Ier 760
20. Benoist 765
21. St.-Gérard 780
22. Renault 819
23. Patratus 825
24. Ingelnon 833

25. Saxabode 840
26. Hildebrand II 853
27. St.-Adelin 910
(Le siége vaque environ 80 ans.)
28. Azon 986
29. Richard Ier 1006
30. Sigiefroy 1017
31. Radebod (1) 1040
32. Yves de Bellême 1047
33. Robert de Rie 1070
34. Girard Ier 1082
35. Serlon 1091
36. Jean Ier de Neuville 1123
37. Girard II 1143
38. Froger 1157
39. Lisiard 1190
40. Sylvestre 1202
41. Gervais Ier 1220
42. Hugues II 1228
43. Geoffroy II Le Moyer 1243
44. Thomas d'Aunou 1258
45. Jean II de Bernière 1290
46. Philippe Le Boulanger 1295
47. Richard II de Sentilly 1315

(1) Il y a transposition dans la salle des évêques ; Yves de Bellême devrait être avant Radebod.

48. Guillaume Ier Mauger 1319
49. Gervais II de Belleau 1356
50. Guillaume II de Rance 1363
51. Grégoire Langlois 1370
52. Pierre Ier de Beaublé 1404
53. Jean III 1408
54. Robert III de Rouvré 1422
55. Jean IV Chevalier 1434
56. Jean V de Peronse. 1450
57. Robert IV de Cornegrue 1454
58. Gilles de Laval 1483
59. Claude Ier Husson. 1502
60. Jacques Ier de Silly 1512
61. Nicolas de Dangu 1539
62. Pierre II Duval 1545
63. Louis Ier du Moulinet 1564
64. Claude II de Morenne. 1601
65. Jean VI Bertaud 1606
66. Jacques II Suarès de Sainte-Marie . 1611
67. Jacques III Camus de Pont-carré . . 1614
68. François Rouxel de Médavy 1651
69. Jean VII de Forcoal 1671
70. Mathurin Savary 1683
71. Louis II d'Aquin 1700
72. Dominique-Barnabé Turgot 1711
73. Jacques IV Charles-Alexandre Lallemant 1728

74. Louis III François Néel de Christot . . 1740
75. Jean-Baptiste Du Plessis d'Argentré . 1775
76. Hilarion-François de Chevigné de Boischollet 1802
77. Alexis Saussol, nommé en 1817, sacré à Paris, le 3 octobre 1819

Reprenons les détails sur Séez. Après avoir tracé l'enceinte de ses cinq portes, où venaient se réunir les routes de Bretagne, d'Anjou, du Maine, de Flandre et du Perche, nous parlerons de ses cinq paroisses, telles qu'elles existaient avant la révolution, laissant pour un moment les détails relatifs à la cathédrale.

Les églises paroissiales étaient Saint-Gervais, Saint-Pierre-du-château, Saint-Germain, Notre-Dame-de-la-Place et Saint-Ouen. Elles n'avaient point de rang fixe entre elles ; la principale cependant était Saint-Gervais, dont les fonts baptismaux sont encore dans la cathédrale même. Le curé ou vicaire perpétuel était à la nomination du Chapitre, qui exerçait sur cette cure tous les droits dont jouissaient les curés primitifs. Il percevait la totalité des dixmes, et, aux grandes fêtes de l'année, c'était le chanoine de semaine qui officiait à l'autel de cette paroisse, placé dans la nef à l'entrée du chœur contre un des jubés. Les dimanches et fêtes le curé y chan-

tait la messe paroissiale ; les vêpres se disaient dans une grande chapelle ou succursale fort ancienne, appelée Notre-Dame-du-Vivier, à cause de sa situation : elle était à peu de distance de la cathédrale et on l'a détruite. L'autel de Saint-Gervais fut changé de place, du temps de M. d'Argentré : la chapelle de forme ronde dans laquelle on l'a mis, a été construite de manière à soutenir deux contreforts du mur de la nef au nord, dont le surplomb était considérable. Sa chute eût entraîné la ruine d'une grande partie de la nef.

Il paraît par d'anciens titres que cet autel était jadis sous un crucifix qui n'existe plus ; qu'on le mit ensuite dans les bas-côtés de la nef, d'où il fut ôté parce qu'il empêchait les chanoines de faire la procession autour de l'église.

L'évêque Girard II, en 1154, donna aux chanoines réguliers la cure et les dixmes de la paroisse de Saint-Gervais, dont Hemery et ses deux fils, Robert et Jean, tous trois chanoines réguliers, jouissaient alors. Ils en devinrent ainsi les curés primitifs, et la firent desservir par des vicaires amovibles, ce qui dura jusqu'en 1686 qu'un édit força les chanoines d'y mettre un vicaire perpétuel.

Saint-Gervais est aujourd'hui une cure de can-

ton de première classe ; elle s'étend hors de la ville sur plusieurs villages, dont l'un des plus proches, situé à un demi-quart de lieue, s'appelle *Giberville*, *Giberti*, *Gilleberti*, *Guisbertivilla* ; un autre se nomme *Eschassey*, *Eschaceium*, *Scaceium*. La paroisse de Saint-Gervais a un grand cimetière hors la ville, avec une chapelle sous l'invocation de la Vierge. Ce cimetière joint l'ancien prieuré de Sainte-Croix dont nous parlerons. On y enterre tous les habitants de Séez, même ceux qui meurent à l'hôpital, depuis que le cimetière de cet établissement, sur la route d'Alençon, a été converti en jardin.

La paroisse de Saint-Pierre est la plus importante après celle de Saint-Gervais ; l'église est appelée dans les anciens titres : *Sanctus Petrus de castello*. Il est probable qu'elle fut détruite par les Anglais, en 1353, avec la forteresse dans l'enceinte de laquelle elle était, puisque l'église d'aujourd'hui fut consacrée de nouveau par l'évêque Gervais de Belleau en 1361, ce qui prouve qu'elle avait été rebâtie. Il existe encore dans cette église une confrérie de charité, semblable à celle qui était autrefois attachée à Notre-Dame-du-Vivier ; avec cette différence que les confrères de cette dernière portaient des robes violettes, et ceux de Saint-Pierre, comme à présent, des

robes noires : ces confréries avaient un chapelain. La cure de Saint-Pierre était à la présentation des moines de Saint-Martin, à qui elle fut donnée, en 1089, par Gauthier de Clinchamps, du consentement d'Eudes, son frère, qui en eut cent sols, pour lui aider à payer sa rançon, parce qu'il était alors prisonnier ; et Gauthier, qui en avait eu auparavant sept livres, promit de faire ratifier cette donation par ses fils, ce dont le même Eudes se rendit garant avec Eudes de Cerisey et Seifroy d'Escures. Néanmoins cent ans après, en 1189, Robert de Moire, chevalier, réclama ce patronage avec ceux de Saint-Germain et de la Place ; mais, moyennant dix livres *manseaux* que les moines lui donnèrent, il y renonça et leur aumôna encore les deux tiers de la dixme de Saint-Sulpice de Cuissey, ce qui fut confirmé par l'évêque Lisiard. Les moines de Saint-Martin avaient aussi une grosse partie de la dixme de Saint-Pierre, et le chapitre de la cathédrale en avait une autre sur un territoire que possédait l'évêque dans la même paroisse. Le presbytère de Saint-Pierre a été vendu, mais l'église a été conservée avec quelque changement. En la réparant on a rafraîchi l'autel et on y a remis quelques tableaux. On a placé dans le cimetière la croix de pierre qui était autrefois sur la place

dite *du Parquet*, et qu'on avait transportée au faubourg Noblet, près de la porte d'Argentan. Saint-Pierre est aujourd'hui une succursale de la cure de Séez.

La paroisse de Saint-Germain qui a été supprimée, et dont l'église a été transformée en habitations particulières, était aussi dans l'enceinte des murailles de la ville; mais sans doute cette paroisse ne fut qu'un démembrement de celle de Saint-Pierre, puisque son église y était enclavée, que tout son territoire était éloigné de la ville, et que ses maisons les plus proches en étaient à un grand quart de lieue. C'est ce qui faisait que dans un des villages où était le presbytère elle avait une autre église dédiée à St.-Laurent pour le service divin qui ne se faisait dans celle de Saint-Germain qu'aux fêtes de Pâques et du patron. Il semble même que cette église de Saint-Laurent, succursale actuelle de Saint-Gervais (maintenant la cure de Séez), en a été une de Saint-Pierre; qu'elle est plus ancienne que l'église de Saint-Germain, et que, lorsqu'on l'érigea, on donna aux habitants la permission de bâtir cette dernière dans la ville, pour leur conserver le droit de bourgeoisie, fort estimé alors dans une ville importante comme était Séez à cette époque: sans cela ils auraient

pu le perdre, à cause de leur éloignement. Quoiqu'il en soit, celle-ci était appelée dans plusieurs titres *Saint-Germain-du-marché*, *Sanctus Germanus de foro* ou *de marcheio*, parce qu'elle était près des halles où se tiennent encore deux marchés par semaine, le mercredi et le samedi; mais dans d'autres chartes cette paroisse était appelée *Escures*, *parochia de Scuris*, nom qui s'est encore conservé dans la terre et dans le moulin d'Escures, à peu de distance de Séez. On disait aussi Saint-Laurent-*d'Escures*. Outre l'église de Saint-Laurent qui a un desservant, il y avait près du village de la Poterie, une chapelle dédiée à St.-Rémi, aujourd'hui convertie en une grange. On y allait en pélerinage pour se guérir de la fièvre, dévotion dont on ne voit pas d'autre fondement particulier, dit la Martinière, que le rapport que le peuple croit trouver entre le nom du saint et la rémission qui est si salutaire dans cette sorte de maladie.

La quatrième paroisse de Séez, dans le rang que nous lui avons donné, Notre-Dame-de-la-Place, aujourd'hui succursale, est sous l'invocation de la Ste.-Vierge, *Beata Maria de plateâ*. Elle est située dans le faubourg Saint-Martin, qui s'appelait autrefois le *Bourg-l'abbé*,

parce qu'il relevait de l'abbaye de Saint-Martin ou plutôt de l'abbé, de même que deux autres parties de la ville avaient pris les noms de *Bourg-l'évêque* et *Bourg-le-Comte*, d'après le titre des seigneurs dont elles dépendaient. Les moines de l'abbaye, à laquelle l'église paroissiale de la Place était contiguë, avaient toujours eu grande envie d'en mettre la cure sur le même pied que les chanoines de la cathédrale avaient mis celle de Saint-Gervais, lorsqu'elle fut érigée sous l'invocation d'un des patrons de leur église. Sous prétexte de pauvreté, ils obtinrent de l'évêque Lisiard, sur la fin du XIIe siècle, que leur sacristain disposerait entièrement des revenus de la paroisse de la Place pour les appliquer à leur sacristie, et à condition seulement qu'ils présenteraient au prélat et à ses successeurs, pour la desservir, un prêtre auquel ils donneraient quarante sols angevins à la fête de Noël, autant à celle de St.-Jean-Baptiste, vingt sols à celle de St.-Rémi, et que de plus il serait admis dix fois par an à la table des moines dans les fêtes solennelles, pour le dédommager des chétifs repas qu'il ferait le reste de l'année avec une si modique rétribution; car il fallait alors *dix-huit livres* de rente pour la subsistance honnête d'un ecclésiastique. Ce prêtre de son

côté promettait, en plein chapitre, de tenir compte au sacristain de tout le casuel de l'église; et il était défendu, sous peine d'excommunication, d'anéantir une pareille disposition.

Malgré cette menace, le vicaire de cette paroisse trouva pourtant bientôt le moyen de rendre sa position moins dure, dit la Martinière; car, vers l'an 1350, on voit que les moines étaient obligés de se contenter des deux tiers des dixmes, et que leur sacristain avait seulement la moitié des oblations, excepté celles qui se faisaient pour le repos des défunts, et les deniers de la distribution du Pain bénit au dimanche; que néanmoins il percevait aussi la moitié des oblations de la fête des Morts, et les deux tiers des laines, du chanvre, du lin, des fruits, des oignons, des aulx, du pain, qui s'offraient aux fêtes de Noël, de Pâques et de l'Ascension, et la dixme des deniers du prédicateur, dont les neuf autres parts étaient apparemment pour les prédicateurs mêmes; enfin la moitié des deniers des confessions de Carême, des relevailles des femmes, et des meubles des morts qui venaient au profit de l'église: ce qui fait bien connaître les usages de ce temps-là. L'état du vicaire devint encore plus avantageux dans la suite, ce qui dura jusques dans les pre-

mières années du XVIIe siècle, quand l'évêque Jean Bertaud, favorable au premier dessein des moines, supprima le titre de la cure dont il les fit absolument les maîtres. Il ne conserva que le droit de déport qui fut estimé à 21 l. par an, dont 14 étaient pour lui et 7 l. pour l'archidiacre, qui en outre devait être régalé dans l'abbaye le jour de sa visite. L'édit de 1686 rétablit les vicaires perpétuels, et celui de la paroisse de la Place, en 1737, jouissait d'environ 800 l. par an, comme les précédents dont nous venons de parler.

Il y avait plusieurs fiefs dans la paroisse de la Place; entre autres celui de Grantlé, Granlay, *Grandiletum*, appartenant à MM. de Belhomme, dont on voyait encore les armoiries sur la porte de l'ancien logis : Elles étaient *d'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même*. Cette terre a été possédée par Mm^e Le Paulmier de la Livarderie, issue et héritière de cette famille (1). Un autre fief était celui de la Léproserie de la Magdeleine, où il y avait un hameau. La paroisse de la Place, dont le presbytère a été conservé, s'étend en-

(1) Madame de la Livarderie est décédée le 11 janvier 1819, emportant avec elle tous les regrets des Sagiens. Madame de Montchevrel, sa fille, l'a suivie peu de temps après.

core dans 6 à 7 villages. On y voit une ancienne habitation de la même famille Le Paulmier, le Bois-Hue, *Boscum Hugonis* : elle possédait aussi la Pavinière, où se trouvaient ses armes avant sa démolition ; nous les avons ainsi blasonnées : *d'azur, au lion léopardé d'or au chef de même, chargé de trois tourteaux de gueules.*

On observera que les commissaires nommés par le Roi pour l'exécution de l'édit de Nantes en Normandie (1600), assignèrent la paroisse de la Place pour premier lieu de bailliage, relativement à l'exercice de la religion prétendue réformée. Aussi est-il à remarquer que les Calvinistes de la ville de Séez tinrent leurs premières assemblées à la Place, mais que dans la suite ils bâtirent leur temple à Giberville dans la paroisse de Saint-Gervais : ce temple fut détruit en 1685, à la révocation de l'édit de Nantes, ou l'année d'après, lors de l'érection de la statue du Roi sur la place des Victoires à Paris.

La paroisse de Saint-Ouen, qu'on a supprimée et dont l'église fut démolie en 1821, était regardée comme la cinquième paroisse de la ville ; elle était dans un des faubourgs. La cure, qui valait mieux que les autres, était à la présentation des moines de Saint-Martin qui en

étaient seigneurs, et qui en partageaient les grosses dîxmes. En 1170, Odoin, *Odoenus*, curé de Saint-Ouen, prenant l'habit de religion parmi eux, leur donna, du consentement de Guillaume, surnommé *le Maçon*, son frère, tout le droit héréditaire qu'il avait sur cette église, c'est-à-dire, sur le patronage; pourquoi ils gratifièrent ce dernier d'une somme de cent sols manseaux; et en 1210, le prêtre Hugues, surnommé *Vieille-oreille*, en fit autant pour 7 l. 4 sols manseaux.

Cette paroisse n'avait autrefois que 250 communiants; le village de Sevilly, *Sevilleium*, et celui de Bœville, *Bodevilla*, *Bodivilla*, *Buadivilla*, en dépendaient; ils sont à présent enclavés dans la paroisse de Saint-Gervais, ou pour mieux dire, d'après la nouvelle organisation, dans la commune du canton de Séez. La seigneurie de Bœville, Boeville ou Boiville appartenait au chapitre. Quand les chanoines étaient réguliers, ils en faisaient valoir le territoire qui était considérable, et ils y bâtirent pour l'usage de ceux d'entr'eux qui l'habitaient, une grande chapelle dont la propriété leur fut confirmée avec leurs autres biens, en 1199, dans une bulle d'Innocent III. Les fidèles éloignés de l'église paroissiale y venaient sans doute alors entendre la messe, et le

chapitre en corps y célébrait la fête du patron, qui était St.-Gilles.

Cette chapelle est aujourd'hui une grange de la ferme. Celle-ci qui, dans les anciens titres, portait le nom de Bœville ou *Buodville*, avait pris depuis 2 ou 300 ans celui de *Buot* ou de Biot, visiblement l'abrégé de l'autre nom qui était resté au domaine fieffé. Le jour Saint-Gilles il se rendait beaucoup de monde au Buot, où se tenait une espèce d'assemblée, ou fête de village.

On lit qu'un religieux profès de Saint-Martin, Julien Chevalier, prit possession de Saint-Ouen, en 1590.

Cathédrale.

Cette église, sans être grande, est magnifique et d'un beau style gothique (1). Elle fi-

(1) Suivant les principes établis par M. de Caumont dans son Essai sur l'Architecture religieuse du moyen âge (premier volume de la société des Antiquaires de Normandie), la cathédrale de Séez est dans le style gothique primordial, comme celle de Lisieux, qui a été bâtie vers la même époque. On y voit des fenêtres élégantes en *lancettes* souvent réunies deux à deux, et dont on pourra se faire une juste idée en jetant les yeux sur la planche deuxième qui représente une travée intérieure de la nef, tirée de l'ouvrage de Cotman sur les antiquités religieuses de la Normandie. Nous devons cette planche, ainsi que la première, au crayon de M. Maufras, premier dessinateur de la société des Antiquaires de Normandie.

Il y a aussi dans notre cathédrale des parties qui appar-

gure une croix latine, construction qui, dans les idées du temps où s'établit le christianisme, représentait le signe sacré du nouveau culte. Elle a douze piliers de chaque côté dans sa longueur, y compris les quatre qui entourent le sanctuaire, et qui sont maladroitement noyés dans les marbres dont on les a revêtus sous l'épiscopat de M. d'Argentré. Le chœur est d'une grande délicatesse; on y admire deux superbes vitraux en rose au fond des deux croisillons. Des bas-côtés règnent autour du chœur et de la nef; une belle galerie ouvragée couronne partout les grands arcs ou cintres de l'édifice.

Le grand portail est au milieu de deux latéraux plus petits qui sont en avant des tours. Ceux-ci, d'un style aussi beau que le premier, ont été long-temps déshonorés par de misérables et informes habitations construites sous leurs voûtes; mais, grâces au bon goût de l'administration, elles ont disparu en 1823, et le frontispice se montre aujourd'hui dans toute sa richesse et sa magnificence.

Avant la révolution, le grand portail était orné de quantité de figures en relief, représentant la Cour céleste et l'Assomption de la Ste.-

tiennent au gothique tertiaire de M. de Caumont; l'abside, par exemple, paraît être du XVe siècle.

Vierge. Il est accompagné de deux belles tours portant deux flèches en pierre, dont la plus haute, percée à jour, se voit de sept à huit lieues. Nous donnons un dessin de ce portail tiré du grand ouvrage de M. Cotman.

En attendant qu'une main plus exercée dans les sciences et les arts donne sur notre cathédrale tous les développements dont elle est susceptible, nous extrairons quelques détails de ceux que nous a transmis l'abbé Le Bailly, ancien chanoine semi-prébendé de Séez, dans sa brochure in-4° imprimée sous M. Néel. « Ce fut, dit-il, St.-Latuin ou St.-Lain, premier évêque de Séez, qui, vers l'an 440, jetta les fondements de l'ancienne église cathédrale, sous l'invocation de la Ste.-Vierge. » Il ajoute qu'elle subsista dans son état primitif, l'espace de 500 ans, c'est-à-dire jusqu'au temps d'Azon en 940; mais ce fut jusque vers 986, d'après le *Gallia christiana*, et cela s'accorde beaucoup mieux avec l'année qui correspond à Azon, dans la salle de l'évêché où ils sont tous représentés d'après des renseignements certains. L'église et la ville furent brûlées ou détruites par les Normands, ou Anglo-Normands, sous Hildebrand II, qui siégeait encore avant 910.

Suivant Guillaume de Jumiège (liv. 7. ch. 13),

ce fut Azon qui fit reconstruire l'église avec les débris de l'ancienne et les matériaux des fortifications de la ville.

Le même auteur nous apprend qu'Yves de Bellême ayant été contraint de mettre le feu aux maisons qui l'entouraient afin d'en débusquer les brigands qui s'y étaient fortifiés, l'église en fut atteinte et entièrement consumée. Sa reconstruction devait être longue et dispendieuse, et quoique ce prélat possédât les comtés du Perche et d'Alençon, ses moyens ne lui permettaient pas une entreprise de cette importance. Il prit donc le parti d'aller dans la Pouille et dans la Palestine chercher, auprès des riches parents qu'il y avait, les secours en argent dont il avait besoin. On mit la main à l'œuvre vers 1053, et il ne fallut pas moins de 60 à 70 ans pour la rétablir telle que nous la voyons aujourd'hui. Elle ne fut consacrée qu'en 1126.

L'abbé Le Bailly nous apprend que les revenus de cette église, en 1405, sous l'épiscopat de Pierre de Beaublé, ne montaient qu'à 9 l. 17 s. 6 d. tournois, et ses rentes en nature s'élevaient à 9 livres de cire, chacune estimée 2 s. 11 d., ce qui composait un total de 11 l. 3 s. 9 d., revenant à-peu-près à 80 fr. d'aujourd'hui.

Ce modique revenu joint à quelque casuel,

était bien loin de suffire à l'entretien de la cathédrale, ce qui porta Jean de Péroüse, 56e évêque (1), à ériger une confrérie en l'honneur de St.-Gervais et de St.-Protais, sous l'invocation desquels elle avait été consacrée par Geoffroy I, archevêque de Rouen. L'édifice était dans un tel état de dépérissement qu'on ne pouvait y entrer sans courir le risque d'y être écrasé. Pour être associé à cette confrérie, l'évêque taxa les riches à donner 2 s. 6 d., les autres 20 d., 10 d., et enfin les plus pauvres 5 d.

Les confrères, pourvu qu'ils fussent contrits, avaient la rémission de tous leurs péchés, et une part dans toutes les messes, prières et suffrages, jeûnes, abstinences et autres bonnes œuvres qui seraient faites chaque jour dans l'église. Il paraît que cette confrérie subsista plusieurs années, malgré les guerres fréquentes et tous leurs fléaux qui affligèrent le pays. Selon Le Bailly, elle existait encore en 1519, époque à laquelle, d'après un compte rendu par M. Congnary, prêtre, installeur de Séez, elle avait produit 470 l., somme considérable pour le temps. Les curés recueillaient les aumônes des fidèles qui s'y faisaient enrôler; et lorsqu'ils venaient

(1) Son mandement est du 18 septembre 1452.

aux calendes, ils remettaient leurs fonds au receveur. Aux calendes de 1520, les doyens rapportèrent 33 l., et à celles de l'année suivante, 74 l. 8 s. Celles de 1522 rapportèrent 170 l. 8 s. 11 d. Sous l'épiscopat de M. de Silly, la confrérie procura de grandes ressources; aussi les statuts qu'il publia, l'an 1527, la proclamèrent-ils comme bien utile et nécessaire à l'entretien de l'église. Il ne se contenta pas d'accorder 40 jours d'indulgences et autres grâces à ceux qui s'y associeraient; il donna de plus aux curés des confrères le pouvoir de les absoudre des cas réservés dans lesquels ils seraient tombés.

Les chanoines furent réformés en 1131: ils étaient de l'ordre de St.-Augustin, habillés de blanc, et logeaient en commun; mais, depuis la bulle de Paul III qui les sécularisa, en 1547, sous l'épiscopat de Pierre Duval, 62e évêque, ils habitèrent séparément des maisons que le chapitre leur vendait, et portèrent le même habillement que les autres ecclésiastiques. Le Roi accorda pour cet objet des lettres patentes datées du 29 janvier 1548. L'entretien de l'église subit alors des changements, et le zèle pour le recouvrement des deniers de la confrérie fut loin d'être aussi ardent qu'il l'avait été sous Nicolas de Dangu, prédécesseur de Pierre Duval.

Il s'était commis beaucoup de dégradations sur la cathédrale, dont les gens de M. de Coligny avaient enlevé tout le plomb et détruit les couvertures.

L'évêque, M. du Moulinet, présenta, le 13 septembre 1568, une requête à M. de Matignon relativement à ces déprédations; mais l'information ne fut faite que le 13 de septembre 1571. Sous les successeurs de M. du Moulinet, on s'occupa de quelques réparations. M. de Pont-Carré qui, à l'exemple de M. de Silly, fit un mandement pour ranimer le zèle de la confrérie, recouvra quelques deniers dont il se servit, avec ce qu'il fournit de ses propres fonds, pour des ouvrages considérables à l'église; il fit refaire la charpente des chapelles, reconstruire la voûte de celle de la Vierge, réparer le grand clocher et fermer le chœur par un ouvrage de menuiserie, ainsi que toutes les chapelles qui l'entouraient; il fit faire le grand autel, celui de la Vierge, et plusieurs autres ouvrages encore.

Cependant M. de Médavy, son successeur, eut des difficultés avec les héritiers, et par sentence rendue à Falaise, le 27 novembre 1652, il lui fut alloué une somme de 20,000 l. à laquelle furent estimées les réparations qui restaient à

faire, tant à la cathédrale qu'aux palais de Séez et de Fleuré (1).

Il fit alors abattre la pyramide qui était sur le chœur, lui substitua un dôme carré qui n'existe plus, et que M. d'Argentré remplaça par ce petit obélisque que nous voyons.

M. de Médavy ayant été transféré à Langres en 1670, et l'année suivante à Rouen, les réparations en restèrent là. A sa mort, M. de Médavy, lieutenant-général des armées du Roi, et M. de Grancey, ses héritiers, plaidèrent avec M. de Forcoal et M. Savary, ses successeurs, ce qui suspendit long-temps les travaux. Ces deux évêques prétendaient que la cathédrale était dans un si mauvais état, qu'il pleuvait sur le célébrant et sur les chanoines, en sorte qu'on les avait vus souvent quitter le service divin. Il y eut beaucoup de contestations qui furent enfin terminées par un arrêt du grand conseil du 7 septembre 1704.

De nouvelles difficultés s'étant élevées sous M. d'Aquin, 71e évêque, M. Turgot, son successeur, se rendit adjudicataire des réparations, moyennant la somme de 30,000 l. A sa mort,

(2) Fleuré, maison de plaisance des évêques de Séez, rebâtie magnifiquement par M. d'Argentré, et démolie à la révolution. Il n'en reste aucuns vestiges.

un procès entre ses héritiers et M. Lallemant de Levignen, son successeur, suspendit de nouveau les travaux, et la cathédrale tomba dans un tel état que M. Lallemant, par son ordonnance du 11 février 1740, fut obligé de l'interdire. Il mourut la même année à Paris, lors du grand hiver, et M. Néel de Christot qui lui succéda, fut obligé de poursuivre ses héritiers : il y eut encore des procès-verbaux de dressés, et après beaucoup d'altercations entre l'évêque et M. le comte de Levignen, intendant d'Alençon, héritier bénéficier de son frère, le parlement de Rouen, par arrêt du 6 juillet 1742, termina tous ces débats qui duraient depuis si longtemps. M. Néel prit le parti de se charger de son église cathédrale, ainsi que des bâtiments qui dépendaient de l'évêché. Il y fit travailler en 1745. L'église surtout en avait un extrême besoin, puisque dans son ordonnance d'interdiction, M. Lallemant s'exprimait ainsi :

« On a vu dans la nef un prêtre disputer aux « vents l'hostie consacrée, et un autre obligé, « avant la consécration, de quitter l'autel pour « se réfugier dans un endroit plus à l'abri, afin « d'y achever le St.-Sacrifice. L'eau inonde le « grand autel, le sanctuaire, etc., etc. »

L'office des chanoines se fit alors dans la cha-

pelle de l'évêché, et les messes de paroisse qui étaient célébrées dans l'église cathédrale, le furent dans l'église succursale du Vivier où se disaient les vêpres de la paroisse, et qu'on a démolie lors de la révolution. Cette église était de la plus haute antiquité, si on en juge par la petite porte qu'on y voyait alors; convertie d'abord en écurie, elle sert aujourd'hui aux bouchers.

M. Néel mourut le 10 septembre 1775, et le lendemain 11, M. Duplessis d'Argentré fut nommé à sa place. Il remit sa cathédrale, ainsi que tout le diocèse, sous la protection de la Ste.-Vierge, par son mandement du 26 septembre 1786. Cette auguste cérémonie fut faite avec la plus grande solennité par M. Louis-Charles d'Argentré, son frère, évêque de Limoges, le dimanche 1er octobre 1786; M. l'abbé Chéradame, haut-vicaire de la cathédrale, prononça le discours.

C'est à M. d'Argentré, notre 75e. évêque, décédé à Munster en 1805, que nous devons les réparations et l'embellissement de la cathédrale, telle qu'elle était à l'époque de la révolution: elle renferme encore d'assez beaux marbres, une sculpture intéressante, un buste de N. S. J. C., un tableau de Suvée représentant le baptême de Jésus-Christ.

Nous nous sommes étendus avec d'autant plus de complaisance sur ce qui a rapport à la cathédrale, que cet édifice figure majestueusement, non-seulement dans notre ville, mais encore dans le diocèse. Les flèches, tout en pierre, sont d'un travail très-délicat ; la hauteur de la plus élevée est de 225 pieds. Elle se découvre distinctement de Maison-rouge, entre Argentan et Falaise ; du château de Tertu près de Trun, et de celui de de la Grossinière près de Mortagne.

Cet édifice a été souvent visité par des connaisseurs, ils en ont admiré le rond-point et le tour des chapelles ; mais plusieurs lui ont reproché d'être trop délicat, ce qui lui a fait subir divers accidents, entre autres la chute de la voûte du chœur : elle était en pierre, il fallut lui en substituer une en bois, semblable à celle qu'elle remplaçait. La voûte de la nef aurait éprouvé le même sort, si, par des chaînes de fer, on n'eût pas, dans le temps, arrêté les murailles qui se sont fort écartées.

On avait auparavant ajouté aux deux clochers du frontispice cinq contreforts de forme et de style différents : cet ouvrage, tout en consolidant l'union de ces clochers, et en empêchant leurs bases de s'écarter, a néanmoins

défiguré la façade principale de l'église, en obstruant le portique qui était hors d'œuvre et d'une grande beauté.

Outre les différentes figures qui ornaient le milieu de ce portique, on y voyait aussi la représentation d'un roi et d'une reine que l'on a cru être le duc Guillaume devenu roi d'Angleterre, et Mathilde de Flandre, sa femme, qui fondèrent deux prébendes dans cette église, et sans doute contribuèrent aussi à cet édifice qu'on bâtissait de leur temps. C'étaient peut-être les figures de Henri Ier, leur fils, roi d'Angleterre, et d'Alix de Louvain, sa seconde femme : ce prince assista à sa dédicace, et lui donna dix livres de rente en terres situées en Angleterre, qui furent perdues il y a déjà bien long-temps.

La réparation de la Cathédrale a été confiée à un architecte du gouvernement, avantageusement connu par le bon goût de tous ses travaux, et qui vient d'être nommé membre de la nouvelle commission pour l'administration des maisons de détention. Malgré sa modestie, nous ne pouvons nous dispenser de nommer ici l'habile restaurateur d'un monument qui nous est si précieux; M. Alavoine (1)

(1) Il est chargé de différents établissements, et a fait le plan de la fontaine de l'Éléphant qui doit être érigée sur la

s'est acquis des droits éternels à la reconnaissance des Sagiens. Après un grand nombre de réparations et de reconstructions faites à cet édifice, qui existe depuis environ huit siècles, il était menacé de nouveau d'une ruine prochaine. Dans les préparatifs qui déjà ont été faits, des matières calcinées, trouvées dans les fondations, portaient à croire qu'elle fut construite, comme l'ont rapporté tous les historiens, sur une partie de la première église, dont les décombres ne furent point assez complètement enlevés. On s'en est entièrement convaincu, lorsqu'en creusant du côté de la petite porte allant de l'église au chapitre, on a vu ce qui avait déjà été observé en fouillant dans l'ancien cimetière des chanoines, du même côté. Cette première partie vient de montrer d'autres fondations au-dessous des premières et séparées d'elles par une forte couche de terre végétale, ce qui donne à penser que cette proximité avait pu échapper aux ouvriers de ce temps-là. D'après la manière dont ces fondations sont faites, elles doivent être fort antiques : on y a trouvé d'anciens murs du temps des Romains; des briques larges et oblongues, des débris de

place de l'ancienne Bastille à Paris. Il est chargé en outre de la reconstruction, en fer, de la flèche de la cathédrale de Rouen qui était en bois, et fut brûlée par le feu du ciel en 1822.

tuiles ne laissent aucun doute à cet égard, et des lampes romaines en terre cuite le confirment entièrement. Presque dans le même alignement, on a aussi trouvé un puits et différentes médailles de Trajan, d'Adrien, de Marc-Aurèle, d'Antonin-le-Pieux, de Faustine et de Titus. D'autres pièces antiques recueillies dans ces fouilles, viennent encore à l'appui de nos conjectures. C'est aux numismatographes à déchiffrer quelques autres pièces qui ne portent que de légères traces, et que l'on trouve en grand nombre dans le diocèse, avec quelques Vespasiens. En mars 1811, on découvrit près du château de Lonray, aux portes d'Alençon, 44 médailles d'or des IVe et Ve siècles; il y avait des médailles de Valentinien, de Sévère, de Zénon et une d'*Honorius*, toutes frappées à Constantinople; elles étaient parfaites et presque neuves. On lisait sur l'exergue : *Victoria Augusta*; il y avait aussi parmi ces médailles une *Placidia* et un *Anthemius*. M. Plumet, employé dans le cadastre à Séez, possède 25 ou 26 de ces pièces, ainsi qu'un Constance-Chlore, très-petit bronze, qui a été trouvé près du puits ci-dessus. il possède également parmi un certain nombre de monnaies diverses, 40 ou 41 pièces romaines trouvées dans le département de l'Orne,

dont plusieurs Jules-César, un Pertinax, un Commode, un Maximien, etc.; il possède aussi 3 pièces d'or trouvées dans le clocher, dont on a reconstruit la flèche (1). Il appartient aux autres amateurs des sciences et des arts de fixer leur attention sur notre Cathédrale, dont les belles proportions se rapprochent beaucoup de celles de l'église de Saint-Denis.

Chapitre.

Avant la révolution, le Chapitre se composait d'un prévôt, d'un chantre, de cinq archidiacres, d'un pénitencier et de seize chanoines prébendés, dont un était théologal, un autre précepteur ou principal du collége. Il y avait en outre quatre haute-vicaires ou chanoines semi-prébendés, dix chapelains, un maître de musique, un organiste, huit chantres musiciens, huit enfants de chœur, deux appariteurs ou bedeaux et un Suisse.

L'évêque avait six vicaires généraux, un secrétaire de l'évêché chanoine; il y avait en outre une officialité composée de trois chanoines, d'un greffier et d'un appariteur. La chambre ecclé-

(1) Ces pièces démonétisées par ordonnance royale du 15 octobre 1555.

siastique était formée de l'évêque qui en était le président, de trois chanoines ou curés, du syndic du clergé, d'un secrétaire, d'un receveur des décimes, du greffier des insinuations et d'un huissier. Il ne reste actuellement de tout cela que deux grands vicaires, huit chanoines en titre, quelques autres honoraires, un principal du collége, un supérieur du séminaire, un de l'école ecclésiastique, des chapelains de l'hôpital de la providence et de différentes communautés dont nous parlerons.

Abbaye de Saint-Martin.

Nous avons déjà fait mention des paroisses supprimées de la ville de Séez; nous parlerons encore de son Abbaye de Saint-Martin, avant de nous entretenir de l'Hôtel-Dieu ou hôpital. Elle était la plus importante du diocèse, et même beaucoup plus riche que l'église mère; située dans un faubourg auquel elle a donné son nom, elle existait long-temps avant l'invasion des Normands. On croit qu'elle fut d'abord un des 14 ou 15 monastères que St.-Évroul (1) avait bâtis;

(1) St.-Évroul avait fondé celui de Séez sous l'invocation de la Ste.-Vierge, et R. de Montgommery le mit sous celle de St.-Martin.

elle eut le même sort que les autres de la province ; c'est-à-dire qu'elle fut détruite par les Normands, et resta ensevelie sous les ruines jusqu'en 1050, ou peut-être quelques années plus tard, que Roger-Montgommery entreprit de la rebâtir dans le même lieu. Quelques historiens disent que ce fut de concert avec Mabile de Bellême, son épouse, qu'il en jeta les premiers fondements ; d'autres prétendent qu'elle ne fut d'abord destinée qu'à être un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Évroul ; mais que le bienheureux Thierry, son premier abbé, ayant formé le dessein de se retirer dans ce nouveau monastère, engagea le comte à l'ériger en abbaye : elle était, au moment de la révolution, une des plus considérables des deux cents abbayes que possédait la congrégation de St.-Maur, à cause du privilège qu'elle avait conservé d'avoir un abbé régulier. Elle avait aussi été de la congrégation de Chezal-Benoît (1), avant le concordat de 1515, entre Léon X et François Ier, ce qui, avec cinq autres de cette congrégation,

(1) Pierre Dumas, abbé de Chezal-Benoît, au diocèse de Bourges, conçut le projet d'établir une réforme dans l'ordre de St.-Benoît, à l'imitation de la première faite en Italie sous le nom de Ste-Justine de Padoue, ou du Mont-Cassin en 1448. Il dressa les statuts de celle qu'il se proposait d'ériger.

la fit excepter du nombre des abbayes de nomination royale, parce qu'alors elles n'étaient gouvernées que par des abbés triennaux. Cette Abbaye avait la nomination de plus de cinquante cures, et de quatre ou cinq prieurés; mais elle en avait perdu trois considérables en Angleterre. Malgré cela, elle était encore fort riche du reste des dotations de Roger de Mongommery et de beaucoup de seigneurs qui avaient suivi son exemple, entre autres Hugues de Chedavy ou Medavy, Robert de Cleray, Guillaume de Moulins, etc. L'église de Saint-Martin était vaste, mais d'une structure très-grossière; la nef en ayant été détruite par les Anglais en 1353, il ne restait plus que le chœur et la croisée. On voyait autrefois à côté, un ancien bâtiment où logeaient les ducs d'Alençon (1), lorsqu'ils venaient à l'abbaye s'édifier avec les religieux. Sous ce bâtiment était une chapelle particulière, dans laquelle ces seigneurs descendaient pour assister au service de la nuit: on y voyait l'épitaphe du duc Jean Ier, tué à la bataille d'Azincourt.

L'Abbaye de Saint-Martin fut encore dans la suite ravagée à différentes époques, même par

(1) Les ducs d'Alençon avaient accordé aux bénédictins de Saint-Martin une maison de refuge à Alençon.

les troupes d'un Gabriel de Montgommery ; mais l'église ne fut pas brûlée, grâces aux soins d'un de ses lieutenants. Néanmoins quelques historiens assurent le contraire, et disent même que ce Montgommery, pour appuyer sa prétention d'être de la même famille que le fondateur ou restaurateur de ce monastère, fit pendre l'incendiaire. Cette Abbaye fut rebâtie en différents temps et à très-grands frais, surtout depuis son union à la congrégation de St.-Maur, qui se fit le 13 juillet 1636 (1). Plus de cent ans auparavant, c'est-à-dire en 1511, le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, et abbé de Saint-Martin, avait fait unir cette Abbaye à

(1) A l'époque de la révolution, les bâtiments et les murs de Saint-Martin avaient été remis à neuf ; le principal édifice était magnifique ; il datait à peine de 80 ans ; il y avait autrefois un cloître autour de l'église. Cet emplacement fort vaste, entouré de murs très-élevés, et dans lequel est renfermé un parc et de très-beaux jardins, est traversé par un beau canal conduit avec beaucoup d'art au-dessus du lit de la rivière d'Orne ; il sert avec les deux pompes à feu, à faire marcher une belle filature.

L'entrée par le faubourg Saint-Martin offre un beau portail dont la grande porte, que font ressortir les deux petites d'à côté, conduit au principal édifice orné d'un fronton ; c'était autrefois l'abbatiale ; à la suite se trouve un bâtiment régulier surmonté d'un joli dôme ; il a 75 croisées à chaque face. En ôtant toutes les cloisons qui séparaient les cellules des religieux, on y a placé les métiers pour la filature.

la congrégation de Chezal-Benoît, et pour mieux affermir ce changement, il demanda la suppression du titre d'abbé perpétuel; l'ayant obtenue du souverain Pontife avec l'agrément du Roi, il se démit de tous ses droits en faveur de l'abbé triennal qui lui succéda (1). Les choses restèrent ainsi jusqu'en 1763 que le Roi y nomma en commende Louis Étienne, abbé de Foy. Il y eut beaucoup de difficultés entre le nouvel abbé et les religieux, à la tête desquels était D. Bourdon, prieur. Parmi les abbés qui s'étaient le plus distingués, on comptait Raoul d'Escures, qui devint évêque de Rochester et mourut archevêque de Cantorbery (2); D. Arnoul de Loo, D. Claude Duprés et D. Hurvé-Menard, morts tous trois supérieurs généraux de la congrégation de St.-Maur. Du temps de la cour souveraine de l'*Échiquier* (3) d'Alençon, les abbés

(1) Le successeur du cardinal de Luxembourg fut dom Jean Des Bans, religieux de Chezal-Benoît.

(2) Raoul d'Escures avait eu beaucoup de contestations avec un descendant de Montgommery, comte d'Alençon, qui le força de quitter son abbaye et de se retirer en Angleterre.

(3) L'Echiquier, tribunal souverain à l'instar de celui d'Angleterre, fut érigé à Alencon vers 1320; il était composé de 12 pairs laïques; les ecclésiastiques étaient les abbés de Jumiège, de Saint-Évroul, Saint-Martin de Séez, Saint-André-en-Gouffern, de Persigné et de Lonlay. Parmi les pairs laïques étaient le

de Saint-Martin y prenaient séance comme conseillers nés; c'était à eux de célébrer tous les ans la messe, le jour de la rentrée; ils étaient encore obligés de se trouver aux synodes, lorsque l'évêque jugeait à propos de les convoquer, et, dans toutes les assemblées ecclésiastiques, ils avaient le premier rang après lui. On conservait à la bibliothèque de cette Abbaye une très-belle bible manuscrite qui fut portée au Concile de Trente. Les armes de cette maison étaient celles de l'apanage d'Alençon dont elle relevait, c'est-à-dire de *France*, *à la bordure de Gueules, chargée de huit besants d'argent.*

Couvent des Cordeliers.

Les religieux de Saint-Martin ayant contribué avec l'évêque Gervais Ier à donner un fond pour commencer l'établissement du couvent des Frères-Mineurs ou Cordeliers, nous parlerons de suite de cette communauté dont il n'existe plus que

comte de Montgommery, les barons de l'Aigle, de Courtomer, de Saint-Cenery, d'Echauffour et de Montreuil.

Le mot l'Echiquier, suivant quelques auteurs, provient de ce que les *dissidences* ou causes qui y étaient portées étaient bien défendues; que l'on comparait cette lutte à celle des joueurs d'*échecs*, jeu qui était alors fort en vogue et qui remonte aux Romains et aux Grecs.

l'enclos, dans lequel se trouvent quelques bâtiments. Ce couvent, de l'étroite observance, qui était un des plus beaux de la province, passait pour être le premier que les Cordeliers aient eu en France; mais si l'on en croit La Martinière, il n'était pas aussi ancien que l'indiquait l'inscription qu'on lisait autrefois sur la porte du cloître, où l'on voyait qu'il fut fondé par les rois Philippe-Auguste, Louis VIII et St.-Louis. D'autres auteurs ont dit que Louis VIII seul en fut le fondateur, ainsi qu'on le verra dans notre Notice sur le 41e évêque de Séez. Il paraît cependant que sa fondation est due à St.-Louis et à la reine Blanche de Castille, sa mère. Les cordeliers reconnaissaient en 1413, qu'il y avait 160 ans et plus qu'ils y demeuraient. En 1450, ils disaient avoir reçu de ce roi la moitié de la rivière d'Orne, pour leur enclos, et qu'en 1259 il leur avait fait présent d'une sainte épine, en considération de ce que leur église, qui était sous l'invocation de St.-Léonard-des-Bois, était aussi sous celle de la sainte Couronne de Notre-Seigneur. Robert de Hesseln dit que ce fut l'évêque Geoffroy Le Moyer qui fit cette dédicace le 20 mai de cette même année (1). Les

(1) Mais il paraît qu'elle avait été déjà consacrée en 1226, par Gervais, 41e évêque de Séez; d'ailleurs, si on s'en rapporte à la

cordeliers n'avaient eu auparavant qu'une chapelle qu'on avait fait bâtir aux frères Gilles et Grégoire, tous deux compagnons de St.-François. Cette petite chapelle, placée à côté de l'infirmerie du couvent, était sous l'invocation de St.-Jean-Baptiste; F. Gilles, le premier gardien, mort en odeur de sainteté, y fut enterré (1). Quatre religieux de ce couvent furent immolés à la fureur des calvinistes qui, en 1562, 1568 et 1569, ravagèrent la ville. Il a fourni à son Ordre deux vicaires-généraux des Observantins et un gardien patriarchal du monastère établi à Jérusalem, pour la garde du Saint-Sépulcre; il s'appelait Jean de Saint-Martin; le pape et le roi l'envoyèrent deux fois à Rome et à Constantinople pour des affaires importantes. Gonzague dit que la maison de Séez avait 50 religieux avant les guerres de religion, et que de son temps, elle n'en avait plus que 20, nombre qui se trouvait réduit à 6 ou 7 au moment de la

liste des évêques qu'on a vue ci-dessus, Geofroy Le Moyer qui était remplacé dès l'an 1258 par Thomas d'Aunou, n'a pu faire cette dédicace en 1259.

(1) On croit que frère Gilles, amené de Rome par le baron de Courtomer, habita d'abord un hermitage voisin du château de ce seigneur.

révolution (1). Les cordeliers de Séez avaient toujours conservé la lettre originale de St.-Louis, lorsqu'il leur envoya la sainte épine qui fut toujours en grande vénération dans le pays ; elle avait été détachée de la couronne d'épines que Baudouin II (2) de Courtenay, empereur de Constantinople, avait envoyée à ce Saint Roi, pour reconnaître les pieuses largesses qu'il avait répandues sur les chrétiens de l'Orient. St.-Louis en ôta quelques-unes encore dont il fit présent à l'abbaye de Saint-Denis, à celle de Saint-Éloy, près d'Arras, à l'église de Tolède et à celle du Puy, dans le chapitre de laquelle on garde soigneusement aussi la lettre de St.-Louis.

Hôpital.

L'origine de l'Hôpital est bien connue ; on la trouve dans une bulle de confirmation du pape Innocent III, du 20 janvier 1208, où

(1) On lisait encore en 1824, sur le haut d'une porte qui restait encore du couvent, et refaite long-temps après sa fondation, ces mots : *amor meus crucifixus est.* 1632.

(2) Lorsque Baudouin offrit la couronne d'épines à St.-Louis en 1239, le pieux monarque remboursa aux Vénitiens la somme qu'ils avaient fournie à cet empereur qui, lors de la détresse où il se trouva pendant le siége de Constantinople, se vit réduit à mettre pour ainsi dire en gage cette auguste relique.

il est dit qu'il avait été construit par Guillaume Bérard et Macée sa femme, qui vivaient encore alors. Robert, dernier comte d'Alençon de la maison de Montgommery, et Éla, sa sœur, y firent des donations. L'Hôpital, selon le censier de l'église romaine, payait à cette église une obole d'or de rente, pour être sous la protection des souverains pontifes. Long-temps borné à un revenu de 1500 l., il était parvenu à le porter à 7000, lorsqu'il en perdit près de la moitié par des remboursements en billets de banque. A cause de cette réduction, les habitants cédèrent, du consentement de Louis XIV, quinze cents livres de rente sur l'octroi qui faisait leur revenu commun. Le monarque y réunit, comme nous le verrons ci-après, la léproserie de la Magdeleine, et des personnes de considération de la ville, édifiées de l'usage qu'on faisait de ces biens, achevèrent par leurs libéralités de remettre cet établissement en bon état. Les bâtiments furent renouvelés, même augmentés, et l'église fut embellie. Outre les malades, on y nourrit des gens âgés qui ne peuvent travailler; ils doivent être de la ville ou des paroisses succursales. Il y avait aussi avant la révolution une école de charité. Cette maison était administrée par des sœurs hospita-

lières, habillées de brun foncé; elles portaient le voile et ne faisaient que des vœux annuels, malgré le désir qu'elles témoignèrent toujours d'en faire de perpétuels et d'obtenir des lettres patentes, pour assurer leur état; mais la ville s'y opposa dans ces temps-là particulièrement, par différentes considérations. Il est vrai cependant que leur réputation était si bien établie, et leurs soins pour les malades si bien connus, qu'elles furent demandées de tous côtés, entre autres par les habitants de Mortagne, de l'Aigle et de Vimoutiers, qui, les premiers, en obtinrent pour mettre à la tête de leurs hôpitaux. Elles furent appelées à celui de Vimoutiers, en 1676, par Pierre Crestey, curé de Barenton, né à Trun.

Les religieuses, de l'ordre de St.-Augustin, qui dirigent maintenant l'administration intérieure de l'hôtel-Dieu, où elles rentrèrent le 9 novembre 1802, et qui furent définitivement reconnues par le gouvernement en 1811, surpassent peut-être encore en mérite celles qui conduisaient autrefois cet établissement. Il y en avait douze ou treize à l'époque de la révolution; et quoique leur nombre soit diminué, les soins et l'intelligence de la supérieure actuelle, Mme. Caillet, sœur Ste.-Thérèse, si bien secondée par trois

de ses nièces qui ont suivi l'exemple de leur vénérable tante (1), ne laissent rien à désirer.

Quoique cette maison ait éprouvé des pertes par le bouleversement général, il lui reste encore bien des ressources par la sage administration des hommes distingués qui sont en fonctions. Depuis l'institution des maires, ceux-ci en sont les présidents, et l'on se souviendra toujours de l'intérêt actif qu'ils n'ont cessé de prendre à cet établissement, surtout dans les circonstances les plus difficiles de la révolution. Il y avait autrefois quatre chapelles dans l'hôtel-dieu ; on les a détruites à cause de la modicité de leur revenu ; les titres en ont été réunis à celui de la chapelle qui reste, et qui est sous l'invocation de St.-Michel : les autres étaient sous celle de St.-Jean, de St.-Cosme et St.-Damien, et sous celle de St.-Eloy. Les bourgeois nommaient anciennement à toutes ; mais dans les derniers temps, l'évêque avait la disposition de celle qui reste. L'intérieur en a été embelli depuis peu, grâces aux soins de la supérieure qui en a fait faire les peintures et les dorures. L'autel, décoré d'un

(1) Cette famille recommandable est toute consacrée à la religion : un frère est curé de Longny, un autre qui étudiait à Saint-Sulpice a malheureusement succombé à trop d'application.

assez bon tableau représentant le Ciel et l'Enfer, est d'un bon goût.

Il y a quatre salles dans l'hôpital ; M. de Medavy, 68e évêque, devenu ensuite archevêque de Rouen, et conseiller d'état ordinaire, fonda l'infirmerie, ainsi qu'il est constaté par une inscription que les religieuses firent placer sur un tableau, le 25 mars 1682, afin d'en perpétuer la mémoire.

Chapelle de la Magdeleine.

Cette chapelle, qui fut réunie à l'hôpital par arrêt du conseil du 14 janvier 1695, était, comme nous l'avons déjà dit, une léproserie. Elle date de la fin du XIe siècle, s'il est vrai que ce Raoul, abbé de Séez, qui lui aumêna quatre-vingts acres de terre en considération de ce qu'on y recevait sa sœur (selon une charte de l'évêque Girard II mort en 1157), soit, comme cela pourrait être, le célèbre abbé Raoul de Saint-Martin, qui, l'an 1114, devint archevêque de Cantorbéry après Anselme ; mais selon une vieille chronique, cette chapelle paraît beaucoup plus ancienne. Ce même Girard, légat du saint siége, Hugues, archevêque de Rouen, et Guillaume, comte de Ponthieu, en confirmèrent tous les biens, l'exemp-

tèrent de tout supérieur ecclésiastique qui ne serait pas du choix des lépreux. Le même comte de Ponthieu leur donna le droit de faire tenir, le jour de leur patronne, une foire qui a subsisté jusqu'à la révolution et se tient actuellement dans la ville. Cette léproserie ou maladrerie était un fief noble.

Ancien hospice de Sainte-Croix.

Quelques auteurs ont prétendu que Sainte-Croix, où se trouve aujourd'hui le cimetière des trois paroisses, à la porte d'Argentan, était anciennement une dépendance de la chapelle de la Magdeleine, une espèce de succursale pour les malades qui étaient en trop grand nombre à la léproserie.

D'autres ont dit que c'était une maison d'hospitaliers de l'ordre de St.-Augustin, ce qui a pu faire croire aux premiers qu'elle avait été uniquement destinée aux lépreux; mais d'après un acte de Guillaume Mauger, notre 48e évêque, il paraît que cet établissement avait été un prieuré et qu'en 1347, pendant l'épiscopat de ce prélat, il y avait encore un prieur, un procureur prêtre et des frères pour le desservir; ses biens qui n'avaient jamais été fort considérables s'étant dissipés, les exercices y cessèrent

entièrement. Ces religieux avaient entr'autres possédé les dîmes de la cure de Belfonds et le patronage de celle de Vieux-pont ; ces dîmes servirent à doter les cinq chapelles d'autour du chœur de la cathédrale ; il y avait alors déjà bien du temps que le patronage de la cure avait passé à l'évêque. Le prélat avait aussi la nomination du prieuré, auquel était attaché le champ sur les Fontaines, que M. d'Argentré céda dans la suite à la ville pour y faire ce joli cours que l'on y voit aujourd'hui.

Le Collége.

Ce collége n'est que de l'avant-dernier siècle, et il doit son établissement à l'obligation d'enseigner les humanités dont le chanoine prébendé de Mesnil-Jean fut d'abord chargé, conformément à l'usage des autres églises cathédrales, ce qui lui fit donner le nom de *précepteur*. On le mit dans une maison qui appartenait à Jean de Vieux-Pont, grand chantre de Séez et depuis évêque de Meaux, mort en 1623. Autrefois on voyait ses armes au-dessus de la porte de cette maison. Elles étaient : *d'argent à dix annelets de gueules*. On avait dès-lors le projet d'y faire une chapelle, ce qui n'a jamais été exécuté. Le

précepteur, étant seul, ne pouvait pas faire beaucoup de bien dans son emploi ; mais M. Jacques Hardouin-Belier-des-Essards, ancien chanoine de Séez, fonda en 1718 deux autres maîtres pour aider au premier. M. Le Fort se distingua à la tête de ce collége, qui acquit encore plus de renommée par son pensionnat en 1789, sous M. Le François, syndic du clergé, chanoine-précepteur et principal. La réputation dont jouissait ce collége était si bien établie que nous pourrions citer un grand nombre de sujets distingués qu'il a produits, et dont plusieurs encore existants occupent des places importantes, si nous ne craignions de blesser leur modestie ; mais si les différents changements survenus pendant et depuis la révolution ont fait perdre à cet établissement quelque chose de sa réputation, il la recouvrera bientôt sans doute par les soins assidus du principal actuel et des maîtres qui lui sont adjoints : ils enseignent depuis la sixième jusqu'à la Rhétorique inclusivement. Il existait autrefois deux colléges dans lesquels des bourses étaient affectées à ce diocèse et dont l'évêque avait la nomination. L'un était dans la ville d'Angers, l'autre à Paris dans la rue de la Harpe, et fondé par Grégoire Langlois, notre 51e évêque, qui mourut en 1404.

Séminaire.

Cette maison est encore plus nouvelle que le collége ; elle ne doit son commencement et ses progrès qu'à de simples prêtres, secondés par M. Camus de Pont-carré, 67e évêque. Elle fut, vers la fin de son épiscopat, fondée par Pierre Passy, ancien curé de Macé, près de Séez (1). Après en avoir été le supérieur pendant assez long-temps, il s'en démit, par humilité, en faveur d'Enguerrand-le-Chevalier, jeune-homme d'un grand mérite, connu par ses prédications et ses missions dans les diocèses voisins. Ce fut lui qui eut la gloire d'achever le séminaire et même de lui laisser un revenu convenable au moyen de sa propre fortune et avec les secours qu'il obtenait de quelques personnes vertueuses, des pensions des ordinants et surtout des libéralités de M. Augustin d'Erard-de-Ré, prévôt de la cathédrale, qui fut après lui supérieur de cette maison, et lui laissa presque tous ses effets mobiliers, à sa

(1) Cest ce digne ecclésiastique qui, se plaignant à M. de Pont-carré de l'ignorance de quelques prêtres du diocèse, en reçut, dit-on, cette réponse : « Je sais bien qu'ils sont igno-« rants, mais j'aime encore mieux faire labourer ma terre par « des ânes que de la laisser en friche.

mort arrivée en 1723. Ce séminaire coûta fort cher ; il fut bâti sans plan fixe, à mesure que M. Le Chevalier recevait des fonds de ses bienfaiteurs ; aussi ne fut-il pas très-régulier, ni très-solide. Ce supérieur s'occupa davantage de la chapelle ou église, qu'il croyait ne pas pouvoir assez décorer ; l'autel seul coûta plus de 6000 l. Il fit dédier l'église à la Ste.-Trinité, et à la Ste.-famille, c'est-à-dire, à Jésus-Christ, à la Ste.-Vierge, à St.-Joseph, à St.-Joachim et à Ste.-Anne. Il fournit la sacristie d'ornements, meubla la maison, et nonobstant toutes ces dépenses avec les nombreuses aumônes qu'il faisait, il laissa, lors de son décès en 1697, plus de 2,000 l. de rente au séminaire qui vit ses revenus s'augmenter. Il fut en outre enrichi d'une bibliothèque, dont les meilleurs livres sont venus de M. Réné du Moulinet (1), mort en 1708, après avoir été pendant quarante années le directeur des ordinants. En 1711, lors de la prise de possession de M. Turgot, cet évêque donna la conduite du séminaire aux Jésuites, qui joignirent dès ce moment un professeur de philosophie à celui de théologie ; mais dans les pre-

(1) M. de Franche, homme de qualité, vint demeurer, en même temps que M. du Moulinet, avec M. Le Chevalier, au séminaire de Séez, et ils y rendirent de grands services.

mières années de l'épiscopat de M. Néel de Christot, en 1744, les Jésuites demandèrent d'eux-mêmes à se retirer. Ce fut alors que ce prélat appela, pour les remplacer, des prêtres de la congrégation de Jésus et de Marie, connus sous le nom d'Eudistes, qu'ils avaient pris de celui de leur fondateur Jean Eudes, né dans le diocèse à Ry près d'Argentan et frère de l'historien Mézeray. Eudes avait fondé cette congrégation à Caen, lorsqu'il fut sorti de celle de l'Oratoire en 1643. Elle avait la direction d'un grand nombre de séminaires, principalement en Normandie. Celui de Séez, sous leur conduite, eut pour premier supérieur M. Roger Daon, auquel succédèrent M. Rolland en 1766, et M. de la Fontaine en 1771. A l'époque de la révolution, M. Le Bassac administrait cet établissement avec distinction, lorsqu'arriva le moment désastreux où il fut vendu, ainsi que le nouvel édifice déjà élevé d'un tiers, que faisait construire M. d'Argentré sur le grand friche, pour y mettre plus à l'aise les jeunes étudiants qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Ce bâtiment, commencé en granit de Hertré, devant causer trop de dépense en le rachetant pour le faire continuer, le gouvernement, par un décret de l'an 1806, céda la maison de M. d'Argentré pour y établir le nouveau séminaire,

et accorda un revenu de 8,000 fr. auquel Louis XVIII ajouta encore 4,000 fr., lors de son heureux retour parmi nous.

Ce nouvel établissement ne suffisant pas pour contenir près de 140 étudiants, une partie fut placée dans une des ailes du palais épiscopal, et d'autres dans une maison vis-à-vis de l'hôtel du Cheval-blanc; M. Bazin, vicaire général, avait succédé à M. Astier, comme supérieur de ce séminaire qui, par les soins paternels de Mgr. Saussol, évêque actuel, a été transféré en entier dans l'aile gauche de son palais, où ils ont leur dortoir et leur réfectoire, à la tête duquel est placé le prélat avec le supérieur et les professeurs qui sont aussi logés dans le palais. Ce séminaire se soutient, ainsi que l'école ecclésiastique au nombre de près de 250 jeunes-gens, par les quêtes annuelles jointes à d'autres ressources : feu le marquis d'Avernes(1), lieutenant-général, après avoir contribué de son vivant à la construction de la chapelle de l'école, à la porte d'Argentan, a légué 1,000 f. de rente perpétuelle; Mme de Commeaux a aussi fait don de 800 f. pendant 12 ans. Cette école ecclésiastique occupe, outre l'ancienne maison de M.

(1) La famille des Bernard d'Avernes porte dans ses armes : d'argent au chevron de sable accompagné de trois flèches de sinople.

d'Argentré, l'ancien séminaire qui a été racheté ainsi que le terrain qui en dépend et sur lequel M. Saussol a fait commencer un superbe édifice destiné à ses élèves. Il y a de plus une école ou collége à Domfront, un autre à Tinchebray, un troisième à la Ferté-Macé, chacun d'environ 100 jeunes-gens.

Avant la révolution, il existait à Falaise un petit séminaire dirigé par des prêtres séculiers, à la nomination de M. l'évêque de Séez. M. Néel et M. d'Argentré l'affectionnèrent particulièrement. Les jeunes-gens qui allaient y faire leur philosophie y restaient deux ans; ils gardaient l'habit laïque la première année, à la fin de laquelle on leur donnait la tonsure, après avoir éprouvé leur vocation. Ce temps expiré, ils venaient à Séez faire leur théologie, ou se rendaient dans quelque université s'ils voulaient prendre des degrés. En 1771 M. Le Breton en était supérieur, et ensuite M. Bonhomme dont on a gardé un souvenir précieux. A l'époque de la révolution, M. Delauney, que M. d'Argentré avait chargé de messages importants pendant son séjour en Angleterre, était le chef de ce séminaire.

Sœurs de Providence.

Un établissement se forma plus nouvellement encore à Séez ; ce fut celui des *sœurs de Providence et de Charité.* On en est redevable au zèle de M. Lefèvre, curé de Goulet, arrondissement d'Argentan, qui en fut le directeur. L'établissement de ces sœurs, qui occupe encore aujourd'hui un bel emplacement à l'extrémité de la ville, sur la route de Rouen, diffère peu de celui des sœurs du même nom, établies par le P. Barré, minime, et dont le chef-lieu est à Rouen. Celles de Séez suivent encore leur première institution ; elles se répandent dans les paroisses rurales pour y instruire les jeunes personnes du sexe, et à l'imitation des anciennes sœurs-grises de paroisse à Paris, elles prennent soin des malades, c'est-à-dire, les pansent, leur procurent des médicaments et autres secours nécessaires, ce qui les rend fort utiles, non seulement aux pauvres, mais encore même aux riches, qui n'ont pas toujours, au besoin, des médecins à leur disposition.

Cette communauté s'était tellement accrue et perfectionnée que, depuis l'an 1683 qui est l'époque de son rétablisssement, il y a toujours eu

un grand nombre de ces sœurs dans les paroisses du diocèse et des diocèses voisins. Tous les ans, au 15 d'août, elles reviennent au chef-lieu pour y faire une retraite toutes ensemble, et renouveler leurs vœux qui sont simples et annuels; comme elles mènent une vie très-frugale, leur établissement s'entretient à peu de frais.

La communauté avait une école de Charité, fondée par M. Hardrey, curé de la Place à Séez; ce vertueux ecclésiastique était membre du séminaire. Il y avait une autre école dont les sœurs de l'hôpital étaient chargées; elle avait été fondée par Barbe du Moulinet-de-la-Roche, qui en avait établi quatre autres dans le diocèse. Les sœurs de la providence de Séez furent formées d'après celles instituées en 1643 par Mme. de Lumagne, veuve de M. de Pollalion, gentilhomme du Roi. Cette pieuse dame, dirigée par St.-Vincent de Paul, voulut procurer un asile aux jeunes personnes de son sexe, que l'indigne abandon de leurs parents exposait à divers dangers. St.-Vincent, par l'ordre de François de Gondi, archevêque de Paris, en choisit sept parmi celles qui se présentèrent, et qui lui parurent les plus propres à cet établissement naissant, et il leur donna des avis dignes de sa haute sagesse et de son expérience consommée. Elles faisaient, après

deux ans de noviciat, des vœux simples de chasteté, d'obéissance, de stabilité, et s'engageaient à servir le prochain selon leurs constitutions. Après la mort de Mme de Pollalion, en 1657, St.-Vincent se déclara le protecteur de ces pieuses filles.

Leurs supérieures, comme celle de Séez, étaient triennales. Elles existent encore au nombre de plus de 800, et rendent de grands services. Les sœurs de providence de Séez s'établirent donc en 1683, et ajoutèrent encore aux statuts de celles de St.-Vincent; elles s'étaient fixées dans la Grande-rue, dans un emplacement où sont maintenant deux cafés; elles y demeurèrent jusqu'à ce que M. Pichon de Prémêlé, alors maire de Séez, eût fait bâtir la maison qu'elles occupent aujourd'hui, et qu'il leur vendit 30,000 f. Leur nombre était d'environ 100; mais elles n'étaient guères que 6 à 7 au chef-lieu; les autres, comme nous l'avons dit, étant dispersées dans différentes paroisses, suivant leur capacité et l'instruction que leur reconnaissait la supérieure qui était toujours une femme de mérite. Ces sœurs, dont le noviciat durait quelquefois trois ans, continuaient par leur zèle et leur application de se perfectionner dans l'exercice de leurs charitables fonctions; c'était l'évê-

que diocésain qui, sur le rapport de la supérieure, accordait ces sœurs aux paroisses qu'il jugeait en avoir le plus de besoin. Malgré les services qu'elles rendaient, non-seulement aux malades, mais encore aux enfants, à l'éducation desquels elles se consacraient, et dont le nombre se montait à plus de 200, elles enseignaient, à l'époque de la révolution, à plus de 130 pauvres filles à faire de la dentelle. Toutes ces considérations ne les ayant point mises à l'abri de la suppression générale des communautés, elles furent obligées de se séparer, au grand regret des personnes qui avaient su apprécier tant de vertus que relevait encore le mérite de Mme. Lahaye, leur digne supérieure. Mais après nombre d'années de malheurs, l'horizon parut enfin prendre une teinte moins lugubre. Voici ce qu'on lit à la suite d'un rapport fait dans le commencement de février 1808 au gouvernement d'alors, sur le chapitre général des sœurs de la Charité. « Les « sœurs de la Providence établies en 1683, « dont le chef-lieu et le noviciat sont à Séez, « qui possèdent 15 établissements et comptent « 40 religieuses, et qui ont pour but de leur « institution le soin des malades à domicile, « ainsi que l'instruction gratuite, ont demandé « la rentrée en possession de leur maison non-« vendue et de rentes non-aliénées. »

Cette demande ne pouvait être octroyée, c'était une méprise du rapport ; non-seulement la maison fut vendue à la révolution, ainsi que leur ancienne demeure qu'elles louaient à différents particuliers ; mais encore une partie de leurs rentes avaient été aliénées. On se contenta donc de les reconnaître en 1811 ; il fallait alors que ces sœurs avisassent aux moyens de se réunir et de racheter la maison qu'elles occupent aujourd'hui sous la direction de Mme. Pitel de Ranes : cette supérieure distinguée avait été retirée de l'administration de l'hospice de Saint-Lazare, à Senlis, dont ces intéressantes religieuses étaient chargées depuis plusieurs années, et Mme. Pitel qui avait été à la tête de cette maison pendant trois ans, ne la quitta que par le désir de se rendre plus utile et de pouvoir rétablir le chef-lieu de l'ordre. C'était une chose assez difficile : les talents de cette supérieure ont suppléé à toutes les pertes éprouvées par cette communauté ; ces dames tiennent aujourd'hui 15 ou 16 écoles ; elles ont à Caen et dans le Calvados une douzaine de leurs sœurs, deux à Mortagne et dans les endroits les plus remarquables du diocèse ; elles sont aussi à la tête de l'administration de l'hospice de Mortain, et partout elles rendent les plus éminens services.

Plusieurs personnes de distinction ont voulu en attirer dans leurs contrées; mais elles donnent toujours la préférence aux départements qui les avoisinent; elles n'ont pu cependant refuser l'une d'elles à M. Séguier, préfet actuel de l'Orne, pour la fixer dans le département du Loiret, dans la baronnie de Saint-Brisson, ancienne terre de ses ancêtres.

Dames du Sacré-Cœur et de l'Adoration-perpétuelle.

Outre les religieuses de l'hôpital et celles de la providence, il s'en est établi d'autres sous le nom de Dames du Sacré-Cœur et de l'Adoration-perpétuelle; elles ont à leur tête Mme. Marie-Thérèse de Charray-de-la-Fargette, plus connue sous son nom de religion, Mme. Justine. Cette supérieure éclairée dirige et administre avec une grande sagesse son établissement devenu considérable par les différentes acquisitions qu'elle y a réunies. Sa maison se compose d'une quarantaine de dames de chœur; elles y portent un manteau blanc par-dessus leur vêtement ordinaire, blanc aussi, et celles qui sont d'heure en heure en adoration sont revêtues, pendant ce temps, d'un manteau d'écarlate : une vingtaine

de sœurs converses sont employées aux ouvrages les moins délicats ; leur genre de vie est austère et le serait encore davantage si la prudence de leurs supérieures n'y mettait pas un frein. Un grand nombre de demoiselles reçoivent dans cette communauté l'éducation la plus soignée. Cette association, dont le chef-lieu est à Paris, est sous la direction immédiate de Mme. la comtesse Henriette Aymer de La Chevallerie, chanoinesse de Malte, nièce de feu M. de Chabot, ancien évêque de Saint-Claude. Il y a plus de 15 établissements de cet ordre, dont un second dans le diocèse de Séez, à Mortagne (1); ils ont tous été fondés par les évêques diocésains. Ces religieuses connues d'abord sous différentes dénominations, et particulièrement sous celle de *Zélatrices*, ont enfin pris celle du *Sacré-Cœur de Jésus et de Marie* et *de l'Adoration-perpétuelle;* elles sont établies dans la rue

(1) Mme. Morel d'Aché, née Avesgô de Coulonges, a beaucoup contribué à former cet établissement ; elle mena une vie édifiante au milieu de ces dignes religieuses.

Les Morel et Avesgô du département de l'Orne furent maintenus en 1666. Les premiers ont pour armoiries, d'argent au cheval gai et cabré de sable, et les seconds portent des armes compliquées, d'azur à la fusée écotée d'or, accompagnée de trois gerbes de blé d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit besants d'argent.

des ci-devant Cordeliers qui a encore conservé ce nom; elles ont fait construire dans l'intérieur de leur maison une chapelle qui fut bénie en 1820 par Mgr. l'Évêque de Séez.

Sœurs de la Sainte-Famille.

Cet établissement est avantageusement placé sur la rue qui fait face à la promenade du Cours. Elles sont cloîtrées et mènent une vie contemplative; elles sont vêtues de noir et portent le voile de même; leur nombre est de trente-trois sous la direction d'une fille de mérite.

Sœurs de la Miséricorde.

Enfin la ville de Séez renferme aussi une autre communauté désignée sous le nom de sœurs de la Charité ou de la *Miséricorde*. Cette maison nouvellement fondée par M. Bazin, vicaire-général, connu par son zèle aussi ardent qu'éclairé, est déjà composée de plus de trente personnes; elles soignent les malades à domicile et les assistent jusqu'à la mort; leur établissement est vis-à-vis de l'évêché.

RECHERCHES

SUR LES

ÉVÊQUES DE SÉEZ.

Avant d'entrer dans les détails qui concernent nos évêques, nous parlerons d'une ancienne cérémonie qui se pratiquait lorsqu'ils venaient prendre possession de l'évêché. En faisant leur entrée à Séez, ils allaient descendre dans une maison située rue d'Argentan. L'évêque, ceint de son épée, monté sur une mule, mettait pied à terre devant une porte ronde que l'on voit encore aujourd'hui. D'autres ont cru sans fondement que cette cérémonie avait lieu dans une maison dont la façade a été remise à neuf, et qui par ses deux porches annonçait avoir été une espèce de communauté : elle donne sur le parquet presque vis-à-vis du portail de l'église cathédrale. Le propriétaire de cette maison était obligé de tendre la façade en blanc, d'aider l'évêque à descendre de cheval, de le débotter et lui laver les pieds ; il fallait

aussi qu'il étendît des toiles à terre, depuis sa porte jusqu'à l'autel de l'église. Le prélat s'étant revêtu de ses habits pontificaux, le chapitre venait processionnellement et en chapes à ladite maison, d'où, après avoir fait sa révérence à l'évêque, lui avoir donné le baiser de paix et reçu sa bénédiction paternelle, on partait pour se rendre à la cathédrale, l'évêque marchant pieds nus sur les toiles entre deux haies de bourgeois sous les armes. Après la cérémonie, le propriétaire avait le droit de dîner à l'évêché, et de prendre les habits de l'évêque, son épée, sa bourse et sa monture. Cet usage continua jusqu'à M. Bertaud qui fut assigné à Falaise par Louis-le-Sergent, propriétaire de ladite maison, pour n'y être pas venu descendre comme avaient coutume de faire ses prédécesseurs. Ce prélat fut obligé de céder un pré à ce propriétaire, pour lui servir de dédommagement.

Quoique les différents auteurs qui ont écrit sur la Normandie, ne soient pas d'accord sur le premier qui a occupé le siége épiscopal de Séez, et qu'il n'y ait aucun acte authentique avant Litarède, en l'an 511, nous trouvons cependant qu'avant lui il y a eu cinq évêques dont, par diverses recherches et conjectures, et même par tradition, St.-Latuin ou St.-Lain

doit être considéré comme le premier. C'est aussi le rang qu'il occupe dans la salle des évêques. Nous le suivrons scrupuleusement, en nous permettant seulement quelques observations, principalement en ce qui concerne l'évêque Radebod qui, selon tous nos renseignements, doit être précédé par Yves de Bellême, et qu'on ne voit qu'après lui. Cette transposition peut venir d'un défaut d'attention de la part de ceux qui ont placé ces portraits ; néanmoins nous n'intervertirons pas l'ordre établi, et malgré les différents noms donnés aux évêques, nous conserverons également, quoique en citant ceux de différents catalogues, le nom qui est inscrit au bas de chacun des portraits, ainsi que l'année qui y correspond, qu'on doit regarder comme celle à laquelle chaque évêque a commencé de siéger, et qui est quelquefois aussi l'année de la mort de son prédécesseur. Les cinq évêques qui ont précédé Litarède sont : Latuin ou Lain, *Latuinus*, *Lituinus*, *Lateinus* ou *Lainus*, suivant divers catalogues ; d'après ceux de Démocharès, de Chesu, de Claude Robert et de Severt, le premier de nos évêques est Sigibold, ou Sigisbolde ; mais dans ceux de Bry de la Clergerie, de MM. de Sainte-Marthe, des pères Bessin et Pommeraye, bénédictins, du *Gallia*

christiana et du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, c'est St.-Lain ou St.-Latuin (qui sont un même personnage sous deux noms différents) qui doit avoir la préférence. Masseville, dans son histoire de Normandie, le met aussi le premier.

400. D'après tout cela, il nous paraît devoir être mis en tête, et son culte est ancien dans le diocèse. Les uns disent qu'il était anglais et les autres qu'il était romain. Suivant ces derniers et selon Saussey (dans son martyrologe), le pape St.-Clément l'envoya dans les Gaules pour y prêcher l'évangile, l'an 400 ou 410. Il y répandit la foi dans le pays et la cité de Séez; il y fit même des miracles; il était éloquent et affable. Les Romains, dominateurs du pays, ne troublaient pas ses prédications; mais le P. Longueval hésite à le mettre au nombre des saints, ainsi que Lanfry, Milcard, Raveren et Alnobert, dont il aime mieux ne rien dire, continue-t-il, que d'en dire des choses peu certaines. Il ne s'ensuit cependant pas de là que Latuin ne soit pas au rang des saints, après toutes les persécutions qu'il eut nécessairement à souffrir dans un début aussi dangereux et aussi difficile. On ne sait ce qu'en disent les anciens bréviaires que l'on n'a pas pu se procurer : mais dans le Missel de 1517 et dans

le Propre des Saints de 1616 il y a office double au 20 juin (le nouveau martyrologe d'Evreux fait aussi mémoire de lui le même jour). Dès l'an 1515, dit l'abbé Esnault, on trouve aussi sa fête marquée au même jour dans l'addition d'Usuard par Grevenus; Vermeulen, Canisius et les autres légendaires qui en ont parlé disent la même chose. Les pères Henschenius et Papebrok veulent nous persuader qu'on n'avait mis sa fête au 20 juin que parce que c'est le lendemain de St.-Gervais et St.-Protais, alors patrons de l'église cathédrale de Séez; singularité qu'ils disaient tenir de Claude, chapelain de Notre-Dame de Paris, qui la tenait lui-même de l'auteur du Propre des saints du diocèse. Il semblait par là qu'on voulait réunir les intercessions des premiers patrons et du premier pasteur de notre église, en les honorant en même temps. Depuis M. Lallemant, on en chomme la fête au 19 de janvier, sans qu'on nous dise dans le nouveau bréviaire pourquoi on l'a transférée à ce jour-là. Nous appelons toujours notre premier évêque, St.-Latuin; il est reconnaissable dans la salle du palais épiscopal à l'auréole qui entoure son chef, ainsi que celui des dix autres prélats qui sont qualifiés de saints et dont on trouve les noms dans différents mois du calendrier des Heures à l'usage de notre diocèse.

Quoique notre premier évêque soit désigné à la salle de l'évêché sous le nom de St.-Latuin, nous ne serions cependant pas éloignés de croire qu'il s'appelait plutôt St.-Lain, comme quelques-uns l'ont nommé. Ce qui nous le fait conjecturer c'est que le patron de l'église de Cleray, aujourd'hui réunie à Belfonds, près de Séez, s'appelait tantôt St.-Latuin, tantôt St.-Lain, et que suivant Savary, ce saint évêque mourut dans cette paroisse, sous le nom de St.-Lain, et selon d'autres écrivains, qu'il fut enterré dans l'endroit. Ensuite, à un quart de lieue au-dessous de Cleray, sur la route de Séez au bourg de Mortrée, on trouve encore un pont qui s'appelle le pont Saint-Lain, sur la petite rivière de Sénevière. Quelques anciens disent qu'on allait autrefois en pélerinage se baigner à cet endroit-là, parce qu'on croyait que St.-Lain y avait baptisé. La fontaine Saint-Lain, dans le parc de Cleray, où l'on allait de nos jours prendre des bains pour des maladies cutanées, vient encore à l'appui.

440. Sigibold succéda à St.-Latuin. Les uns le nomment Sigisbold, Sigebold, et d'autres tels que Mezerai l'appellent tout simplement Sigebolde. Suivant quelques écrivains, il ne fut honoré du titre de Saint que vers 1611, époque de la mort de M. Bertaud. M. Bazire, à qui l'on

doit le Propre des Saints de 1616, le croyait, ainsi que Bry de la Clergerie et MM. de Ste.-Marthe. Dans les Heures à l'usage de notre diocèse, il y a un office double le 8 juillet, sous le nom francisé de St.-Sigisbaud, avec des leçons tirées du Propre des Saints de l'an 1680; on y prétend qu'il succéda à St.-Lain après une longue vacance, ce qui confirme qu'il n'a point été le premier évêque, comme on l'avait cru. Quelques-uns font de St.-Sigibold un anglais, ce qui n'est pas vraisemblable; d'autres prétendent que ce fut lui qui fixa la résidence des évêques à Séez; mais ce ne sont que des traditions auxquelles on ne peut ajouter foi. On prétend qu'il assista au premier concile de Tours en 461, ce qui ne pourrait s'accorder avec les dates placées sous les portraits de l'évêché, puisque St.-Landry, 3e évêque, occupait le siége en 460: nous ne dévierons pas de notre marche, quoique la mort de St.-Sigibold ait été rapportée par quelques historiens à l'année 469 ou 470. Au reste on ne dit pas où il mourut; on sait qu'il eut beaucoup à souffrir des Alains et des Huns.

460. Ce fut St.-Landry ou Landri, ou Landeric, ou Landrice, tel qu'on trouve son nom dans le paroissien du diocèse de Séez, qui succéda à St.-Sigibold l'an 460. On lit dans les le-

cons du Propre des Saints qu'il est sans contredit, *nemine repugnante*, le troisième de nos évêques depuis St.-Lain. Il a un office double au 16 de juillet : on y voit qu'il mourut fort âgé et fut enterré dans sa cathédrale. Il avait fait faire de grands progrès au christianisme dans le diocèse; il vécut dans une grande sainteté et décéda dans les bras de St.-Contest, évêque de Bayeux, qui se trouvait alors à Séez, le 4 mars de l'an 480, dit le bréviaire de Séez. M. Bazire dont nous avons parlé à l'article précédent concernant St.-Sigibold, qu'il qualifie de saint, dans l'oraison funèbre de M. Bertaud, assure également qu'outre St.-Lain et St.-Sigibold, on reconnaissait à Séez sept autres saints, et que St.-Landry devait être du nombre. Les Bollandistes et le cardinal Baronius n'en ont rien dit, parce qu'on négligea d'envoyer à ce dernier les noms des saints de notre diocèse, dans le temps qu'il travaillait à ses annales et à la correction du martyrologe romain. Dans les nouvelles collections des vies des saints, on n'en dit presque rien, et quoique les auteurs de l'histoire de l'église gallicane en parlent peu, on doit néanmoins, ce nous semble, s'en rapporter aux légendes de ces évêques, dans les bréviaires. On a dit que ce pieux évêque fut mis dans un ton-

neau garni de dents de seran et roulé du haut en bas d'une montagne : cela avait été aussi rapporté sans fondement de St.-Godegnat.

480. Hille ou Hile, ou encore suivant quelques historiens, Hilaire ou Hélier, et selon d'autres, Nile, Nilas, ou Nillus, et même Hilarius, fut le quatrième évêque ; il paraît encore moins connu que les précédents. Demouchy fait de Hille un solitaire : on dit qu'il était originaire de la Grèce, qu'il était instruit et menait la vie d'un saint. Il assista à la cérémonie du sacre de Clovis, ce qui, dans l'incertitude des dates, nous ferait remonter au moins jusqu'au commencement de la monarchie, puisque notre 4e et notre 5e évêque correspondent avec notre 5e roi.

Du temps de Hille, vivait dans le diocèse Ste.-Ceronne, à laquelle une paroisse située à une lieue et demie environ de Mortagne est dédiée ; l'église orientée au couchant est appelée la Mal-tournée. Il y a plusieurs traditions populaires à ce sujet, ainsi que sur la fontaine de Sainte-Ceronne, qui guérit de la fièvre. Hille mourut dans son diocèse, en odeur de sainteté, l'an 500.

500. Hubert, qui lui succéda, était aussi, suivant de vieux chroniqueurs (le père François Pommeraye), un ermite avant son élévation à l'épiscopat. On dit qu'il habitait le Hainaut.

Il contribua beaucoup à propager la foi dans son diocèse, où il mourut l'an de J. C. 511. Quelques-uns l'ont nommé Hebert.

511. C'est à LITARÈDE, qui occupa le siége épiscopal après Hubert, que commencent les actes publics qui constatent la succession suivie de nos prélats, à quelques interruptions près. Nous avons déjà parlé de lui, et quoiqu'on varie sur l'époque de sa mort, nous suivrons la salle de l'évêché qui place son successeur en l'an 512. On a prétendu que Litarède fut évêque des Oximiens en Basse-Bretagne, aujourd'hui Saint-Pol-de-Léon, mais ce sont ceux qui ont cru que les Oximiens n'habitaient point la Normandie.

512. Après Litarède on trouve dans les différents catalogues de nos évêques St.-PASSIF, qui fut sacré par Girard, archevêque de Rouen.

Selon quelques écrivains, il était moine à Chinon, lorsqu'il fut appelé à l'évêché de Séez : il établit des chanoines réguliers de St.-Augustin. Tout ce couvent comprenait ce qu'on appelle encore aujourd'hui le chapitre. Il vivait en commun avec eux et observait les mêmes austérités. C'est le septième dans la salle du palais épiscopal. On y fixe sa mort à l'an 550. Il assista au synode tenu à Orléans le 23 juin 533, et à ceux qui y furent convoqués en 536, 540 et 549. Dans les Heures de Séez on fait mémoire de lui le 13 février.

550. LEUDEBAUD fut le successeur de St.-Passif. Il vivait encore en 575, suivant quelques écrivains. On n'a presque point de détails à son sujet ; on sait seulement qu'il parut au 2e concile de Tours, tenu le 17 novembre 566. Il en signa les actes : *Leudebaudus peccator, episcopus ecclesiæ Sagiensis consensi et subscripsi.* On n'est pas d'accord sur l'année de sa mort, puisque dans la salle de l'évêché, son successeur occupait le siége en 567. Ce serait le cas de citer la page 675, t. XI, du *Gallia christiana* : « *Certè omnes ferè Neustriæ episcoporum catalogi, ad decimum usque seculum ità manci sunt ac mutili, ut vix quidquam de prioribus asserere liceat.* » Et en effet ils fourmillent de tant de fautes que ceux qui sont placés les premiers devraient quelquefois suivre ceux qui sont après.

567. Ce fut donc par ST.-MILEARD, Milehardus, ou Amlacard, ou enfin comme on l'a francisé dans le paroissien de Séez, St.-Maillard, où il est honoré le 11 mai, que fut remplacé Leudebaud. Il assista, dit-on, au concile de Châlons en 644 ; mais ce ne peut être lui, puisqu'il était déjà mort en 573. Quelques savants bénédictins placent même avant lui, Rodobert ou Robert et même encore Geoffroy.

573. Hilderrand Ier, dont plusieurs écrivains ont fait un saint, fut nommé évêque de Séez en 573, et ne siégea que deux ans, suivant MM. de Sainte-Marthe; mais, selon d'autres, il prolongea son existence jusqu'en 580.

580. Rodobert ou Robert vint ensuite; ce fut lui qui fit l'inhumation de St.-Evroul (1) mort en 587, suivant le *Neustria pia*.

Rodobert, sur lequel nous n'avons pu nous procurer d'autres renseignements, mourut, selon toute apparence, l'an 600.

600. Après Rodobert, on voit dans la salle des évêques, Geoffroy, quoiqu'il occupe un autre rang dans divers catalogues, ainsi que dans l'Histoire de Normandie, par Masseville, dans laquelle il n'est pas non plus question de Amacaire ni de Milehaire que citent d'autres auteurs, et qui pourraient bien n'être que notre St.-Miléard.

615. Robert Ier, le 13e. évêque qui succéda à Geoffroy, occupait le siége de Séez en 615, année de la mort de ce dernier, suivant le rang

(1) L'abbaye de Saint-Évroul était située, avant la révolution, dans le diocèse de Lisieux; mais, suivant Calimas, ancien curé de Courtomer, dont les recherches nous ont fourni quelques renseignements, lors de sa fondation, le monastère de Saint-Évroul était du diocèse de Séez qui s'étendait encore au-delà.

de l'évêché. Quelques écrivains croient que Robert est le même que Rodobert; ce qui fait que dans plusieurs catalogues on ne trouve que l'un de ces deux noms. On croit que Robert mourut en 670.

670. St.-Raveren ou Raverein, que quelques-uns nomment Rainerus, était moine de l'abbaye de Fontenelle, au diocèse de Rouen; son mérite le fit choisir pour évêque de Séez : il succéda à Robert Ier, et après avoir siégé pendant 12 ans, il se retira dans son monastère pour y terminer sa vie édifiante, le 17 novembre 682. On en fait mémoire le 3 février, sous le nom de St.-Raverein.

682. Le 15e. évêque, Robert II, se trouve à la suite, dans le palais épiscopal, sans date correspondante; elle doit être cachée par la bordure du cadre; mais il n'occupa le siége épiscopal que pendant un an, puisqu'il succéda en 682 à St.-Raveren, et que St.-Alnobert, son successeur, selon la même collection, siégeait déjà en 683. Dans quelques écrivains, il n'est pas question de ce Robert; mais le rang de nos évêques sera ici tel qu'on le voit dans la salle de leurs portraits, à l'exception de Radebod que nous sommes obligés de déranger, malgré la loi que nous nous sommes imposée. Robert assista en 682 au concile tenu à Rouen.

683. St.-Alnobert, Anobert ou Aunobert, comme il est nommé dans les heures du diocèse de Séez, au 16 mai, jour où l'on fait mémoire de lui, fut le 16e évêque; il était né dans le Bessin, et fut nommé par ordre du roi Thierry, selon l'abbé Godescard. Si l'on en croit cet auteur, ainsi que M. Nagot qui a écrit après lui, il fallait en effet que du temps de St.-Alnobert, l'église de Saint-Gervais et de Saint-Protais existât déjà, puisque ce prélat y consacra St.-Évremond, abbé de Fontenay. D'autres écrivains disent seulement que ce fut Alnobert qui consacra l'église cathédrale, sous l'invocation des Sts. Gervais et Protais, et mit son diocèse sous leur protection; et suivant des documents moins anciens, cette dédicace fut faite en 990 par notre 28e évêque Azon ou Alzon. Le Cartulaire de Fécamp appelle encore *civitatis Saxorum præsul*, celui qui avait reconstruit cette église. Le Bailly fait remonter cette consécration bien plus loin, puisqu'il la met sous le pontificat de Jean Ier, qui occupa le siége de St.-Pierre, depuis 523 jusqu'au 25 mai 526. St.-Alnobert avait un ardent amour pour les pauvres, qui éclata surtout dans un temps de disette; il avait une grande vénération pour les vrais serviteurs de Dieu qui vinrent en foule dans son diocèse : ce pieux

évêque assista au concile, ou plutôt au synode tenu à Rouen, selon quelques savants en 688 ou 689, ou même, suivant d'autres, en 692. Il paraît, d'après d'anciennes chroniques, qu'il mourut en 720. Baronius, au rapport du moine Ansgradus, appelle cet évêque Annubert.

En parlant de la consécration de St.-Évremond par St. Alnobert, il est dit ailleurs que sous ce prélat, Évremond que l'on a cru anglais ou écossais d'origine, tandis que d'après la nouvelle vie des saints de Godescal, il était de Bayeux, mais de famille étrangère (1), vint se fixer dans la forêt d'Écouves, près de Séez; que l'évêque alla le visiter et le bénit comme abbé du monastère de Mont-Merrey qui avait été fondé par ce pieux solitaire, ainsi que les églises de Fontenay-le-Louvet et de Saint-Didier.

720. Il existe beaucoup d'opinions différentes sur le nom du successeur de St.-Alnobert : les uns l'appellent Radulphe, Radulphus; d'autres Raoul; quelques-uns placent sur le siége Hugo qui ne se trouve à l'évêché qu'après St.-Godegrand, sous le nom de Hugues; enfin on y voit St.-Loyer, tel qu'il est dans la salle du palais

(1) Nous persistons à le croire Anglais.

épiscopal. C'est donc à ce nom que nous nous fixerons, d'après notre plan. Nous observerons ce qui est en grande partie extrait de plusieurs chartes et inscriptions du monastère de Tholey, au diocèse de Trèves, de l'hôpital de Leuze, des couvents de Saint-Hilaire et de Saint-Martin de Trèves.

St.-Loyer, que quelques écrivains nomment Lot ou Lothaire, Lotharius, d'autres St.-Lohier, St.-Loger et enfin St.-Lothaire, succéda à St.-Alnobert en 720; il était fils de Lambert, duc de Mosellane, ou Mosellanique, ou de la Lorraine-Inférieure, et marquis du Saint-Empire, prince de Germanie, qui abandonna le monde et ses états pour se retirer dans un couvent. Ce fut alors qu'il se défit de ses biens considérables en faveur de son fils; celui-ci se maria peu de temps après à la fille d'Astolphe ou Aistulphe, roi des Lombards, nommée Tarente, de laquelle il eut plusieurs enfants, savoir: Cuvo, chanoine de Trèves, Hugues et Étienne, chanoines de Cologne, Falco, duc de Mosellane et Albon qui fut comte de Hainaut. Les uns disent que la femme de Loyer, devenu depuis notre évêque, se rendit dans un monastère, avant que son époux imitât son père en se retirant du monde; d'autres prétendent que cette duchesse mourut, et que des désagréments

qu'éprouva Loyer à la cour de France, le déterminèrent aussi à abandonner ses biens à ses enfants, pour se retirer dans un ermitage; il le bâtit dans un lieu désert et couvert de bois, qu'il avait choisi loin de son pays; ce fut près de la ville d'Argentan : cette solitude se nommait d'abord Saint-Martin-des-Brousses (1); mais par les miracles que St.-Loyer y opéra, ce lieu sauvage devint très-fréquenté : les bois furent essartés; divers établissements s'y étant formés, il prit enfin le nom du saint personnage qui l'habitait, et on l'appelle encore aujourd'hui Saint-Loyer-des-Champs.

MM. de Sainte-Marthe font de ce prélat un prince; d'autres disent qu'il était fils de Clotaire, duc de la Lorraine-Mozellane et comte de Boulogne, lequel était fils de Lambert et petit-fils du duc Martin, neveu de St.-Arnoult, évêque de Metz : il voulut cacher à sa famille le lieu de sa retraite; mais il ne put demeurer inconnu aux habitants du diocèse de Séez, qui l'arrachèrent de son ermitage pour en faire leur évêque. Dans ce temps, Ste.-Opportune, fille d'un comte d'Exmes, se fit religieuse et reçut le voile des mains de St.-Loyer qui donna aussi les Ordres sacrés au frère de cette Sainte, le jeune

(1) Du mot *Brouissailles*.

Godegrand, qui dans la suite le remplaça sur le siége épiscopal de Séez. Selon le nouveau bréviaire de ce diocèse, il inhuma St.-Évremond, qui mourut fort âgé dans son couvent de Fontenay-le-Louvet, d'autres disent à Montperrey.

St.-Loyer, si l'on en croit encore quelques historiens, quitta ses fonctions épiscopales pour reprendre la vie érémitique, et mourut le 15 de juin 756. Dans la salle de l'évêché, il paraît, par l'année qui correspond à St.-Godegrand, son successeur, que celui-ci occupait déjà le siége en 750. C'est le 15 de juin qu'on fait mémoire de St.-Loyer. Ce prélat termina ses jours à son ermitage et fut inhumé dans sa chapelle, que remplace aujourd'hui une église paroissiale, à cinq quarts de lieue d'Argentan.

Lorsque les Normands ravagèrent le diocèse de Séez, les parents de St.-Loyer firent transporter son corps dans le monastère de Tholey, en Allemagne; néanmoins, la chapelle qui est dans l'église de Saint-Loyer, est toujours en vénération dans le diocèse.

750. Nous fixerons à l'année 750 l'époque à laquelle St.-Godegrand (1), 18e évêque de Séez, occupa le siége épiscopal.

(1) Quelques auteurs l'ont nommé mal à propos Chrodegand, Crodegand ou Chrodegand; ce dernier était évêque de Metz;

Les historiens ne sont point d'accord sur ce qui concerne la naissance de Godegrand ; les uns le font descendre des rois, parce que, selon Orderic Vital, la ville d'Exmes était, avant les Normands, la demeure des souverains du pays ; mais quoique cette ville fût alors considérable, ses souverains paraissent n'avoir jamais été que des comtes, dignité très-importante dans ce temps-là (1).

On n'est pas non plus certain de l'époque de son élection, ni de ce qui concerne Ste.-Opportune, dont quelques-uns font une abbesse de Montreuil, tandis que d'autres veulent qu'elle ait été abbesse d'Almenèches, à deux lieues de Séez, abbaye qu'elle avait fondée vers l'an 700.

Godegrand ayant eu l'intention d'aller à Rome pour y visiter les tombeaux des Saints Apôtres,

ce fut ce grand prélat qui établit des chanoines, dont la régularité fut adoptée depuis par tous les chanoines réguliers. Ce nom de chanoines, *canonici*, leur fut donné, parce qu'ils vivaient d'une manière plus conforme aux Canons. Ce même Chrodegand de Metz, fonda le monastère de Loresheim, proche Worms, en 764.

(1) St.-Adelin, le 27e évêque de Séez, qui a écrit la vie de Ste.-Opportune, sœur de St.-Godegrand, parle ainsi des parents de ces saints personnages : « Parentes ejus nobilitatis genere « pollentes, et Regalis prosapiæ apice florentes, incliti Oximen- « sis Pagi super omnes qui inibi morabantur homines, maxima « duo luminaria mundo genuerunt. »

confia le soin de son diocèse à Chrodobert, un de ses parents, qui, suivant quelques-uns, était commandant d'Exmes; c'était, dit le P. Longueval, un loup ravissant qu'il mettait dans la bergerie. Ce Chrodobert pilla les églises et ne pensa qu'à s'enrichir de la dépouille du troupeau. Godegrand passa sept années à Rome, et à son retour, Chrodobert, pour éviter le châtiment dû à tant de crimes, ne craignit pas d'en commettre un plus horrible que tous les autres. Il suborna un scélérat pour assassiner le saint évêque; le filleul même du prélat l'attendit sur le chemin de Séez à Almenèches, où il savait qu'il devait aller voir sa sœur, et après l'avoir embrassé avec des démonstrations de respect et d'amitié, il lui décharga sur la tête deux coups d'épée dont il mourut sur le champ, le 3 septembre, jour auquel on célèbre sa fête dans notre église comme martyr.

Ce fut du temps de St.-Godegrand, en 757, que le premier orgue (1) parut en France; il fut envoyé par Constantin Copronyme à Pépin, qui était alors à Compiègne et qui en fit don à l'église de Saint-Corneille de cette ville. La cathédrale

(1) Les premiers orgues étaient hydrauliques; et le premier orgue à soufflet ou pneumatique, est celui que Louis-le-Débonnaire paraît avoir placé à Aix-la-Chapelle.

de Séez fut privée fort long-temps de cet instrument, et ce ne fut que le 12 janvier 1743, sous M. Néel, un de nos derniers évêques, que le chapitre obtint une ordonnance de ce prélat pour faire construire celui qu'on voit aujourd'hui.

On est peu d'accord sur le lieu de la sépulture de St.-Godegrand : les uns prétendent que Ste.-Opportune, sa sœur, le fit inhumer dans son monastère avec la plus grande pompe ; d'autres disent que ses reliques furent distribuées en différents endroits ; une partie de son crâne fut déposée à l'Isle-Adam, sur la rivière d'Aisne, au diocèse de Beauvais ; une autre à Saint-Martin-des-Champs à Paris ; quelques particules de ses os en l'église collégiale de Vendôme, et d'autres dans l'église du Val-de-Grâce à Paris ; mais il est plus probable que plusieurs de ces ossements furent transférés à Beaumont en Auvergne, d'où M. Lallemant, notre 73e évêque, les fit revenir en 1733. Il fit accommoder à cet effet la chapelle de St.-Godegrand qui a été détruite, mais que M. de Chevigné-de-Boischollet, notre 76e évêque, fit rétablir provisoirement.

Hugues Ier, que l'on ne trouve pas dans différents catalogues, et qui, dans d'autres, précède de plusieurs rangs St.-Godegrand, est immédiatement après lui dans la salle de l'évêché ;

il lui succéda en 760 : ce fut le 19e de nos évêques ; on ne connaît sur lui aucuns détails. Le *Gallia Christiana* fait à peine mention de son nom ; il mourut en 765.

765. Nous sommes aussi peu instruits sur le compte de notre 20e évêque, Benedictus, Benoist ou Benoît, que sur celui de son prédécesseur. Dans les catalogues de différents historiens, il occupe le 17e ou le 19e rang. Tout ce qu'on en croit savoir, c'est qu'il assista au concile de Gentilly, près de Paris, en 766, et qu'il mourut en 780 ; mais on ignore où il fut enterré.

780. St.-Gérard qui succéda à Benoist, d'après la liste de nos évêques en fut le 21e ; quelques écrivains l'appellent maladroitement Regemfrid, ou Ragemfrid, que d'autres ont voulu franciser par Ragemfroi. St.-Gérard ou Gerhard, suivant d'autres auteurs, vient après St.-Godegrand ; il était archidiacre de Séez, lorsqu'il fut nommé évêque. On dit aussi qu'il était issu des comtes d'Exmes : il occupa le siége pendant 39 ans. Ce fut de son temps que le chant grégorien fut introduit dans les églises de France. Charlemagne, après son troisième voyage d'Italie, avait amené des chantres romains, et par un de ses capitulaires il fit établir dans les cathédrales et les monastères, des écoles où l'on

apprenait les psaumes, les notes et le chant grégorien. St.-Gérard mourut en 819 : ses chanoines firent faire une châsse d'argent pour le renfermer ; mais, comme nous le dirons, sous l'épiscopat de Pierre Duval, 62e évêque, cette châsse tomba au pouvoir des cavaliers de l'amiral de Coligny qui en brûlèrent les reliques. On fait mémoire du saint le 9 septembre.

819. Le *Gallia Christiana* place déjà en 811, sur le siége de Séez, Renault ou Rainauld, notre 22e évêque, qui cependant, selon d'autres renseignements, ne succéda à St.-Gérard qu'en 819 : il mourut en 825, année remarquable par une grêle prodigieuse qui fut suivie d'une peste générale en France et en Allemagne, et qui fit les plus grands ravages. Il est fait mention de *Reginaldus*, que l'on croit être ce Renault, dans la charte de fondation de l'abbaye de Lonlay, par Guillaume Ier, comte de Bellême et d'Alençon.

825. Patratus ou Patrat, dont on ne trouve pas le nom dans plusieurs catalogues, succéda à Renault en 825. Malgré nos recherches, nous n'avons pu nous procurer de renseignements sur ce prélat ; on présume qu'il dut être, en 829, au concile de Paris composé de vingt-cinq évêques suffragants de Reims, de Sens, de

Tours et de Rouen. Il mourut vers l'année 833.

833. Ce fut INGELNON, tel qu'on lit son nom dans la salle de l'évêché, qui alors occupa le siége de Séez, assista dès la première année de son élection aux états tenus à Worms, et deux ans après, en 835, au concile de Thionville, qui avait pour objet de rétablir sur le trône Louis-le-Débonnaire que ses trois filles en avaient chassé en 833. Dans cette même année, le pape Grégoire IV institua la fête de tous les Saints, qui fut célébrée à Séez pour la première fois le 1er novembre 836. Ingelnon mourut l'an 840 : son nom est omis dans le catalogue de Bry de la Clergerie.

840. A Ingelnon succéda SAXABODE ou Saxobolde qui s'était trouvé aux États de Germiny en 843. Il assista au concile de Beauvais tenu en 845, et à celui qui se tint à Paris en 846, auquel souscrivirent vingt évêques pour confirmer les priviléges de Corbie. Il assista aussi à un autre concile tenu à Paris dans l'automne de l'an 849, où se trouvèrent 22 évêques.

En 841 les Normands, profitant de la division des fils de Louis-le-Débonnaire, firent une descente sur nos côtes et s'avançèrent jusqu'à Rouen, où ils brûlèrent le monastère de Saint-Ouen,

puis allèrent brûler celui de Jumièges et piller plusieurs églises. On ne put les renvoyer de France qu'à force d'argent.

853. HILDEBRAND II remplaça Saxabode sur le siége épiscopal, et dès la première année les Normands recommencèrent leurs courses et leurs ravages. Le pieux évêque résista aussi longtemps qu'il lui fut possible aux orages ; mais enfin, en 878, le pape Jean VIII étant venu en France pour fuir les violences de Lambert, duc de Spolète, l'évêque reçut une lettre du St.-Père qui l'invitait à se rendre au concile qu'il venait de convoquer à Troyes, où il couronna Louis-le-Bégue, le 16 septembre. La ville de Séez et sa cathédrale ayant été brûlées dans cette même année, le prélat fut forcé de chercher un refuge auprès du roi Louis, emportant avec lui les reliques de Ste.-Opportune.

Quelques-uns croient cependant que le culte de cette Sainte était établi à Paris avant cette translation, et qu'il y avait déjà dans cette ville une église collégiale dédiée en son honneur ; mais il nous paraît plus probable que l'évêque s'étant retiré à Paris avec une partie de son clergé, on lui céda, pour déposer les reliques, l'église qui a pris le nom de Ste.-Opportune. Quoiqu'il en soit, Hildebrand eut le gouverne-

ment de cette église, et y plaça, pour y faire l'office, les clercs qui l'avaient suivi. Mais comme les villes étaient les plus exposées aux insultes des Normands, le roi Louis III lui donna dans la suite la terre de Monchi ou Mouchi-le-Neuf, entre Paris et Senlis, pour y placer les reliques. Mais, suivant M. Nagot, ce ne fut qu'en 1009 qu'elles furent transférées au prieuré de Moussy, diocèse de Paris, et quelque temps après, à Senlis. Hildebrand assista, selon Flodoard, au concile de Soissons, en 853, ainsi qu'à plusieurs autres.

Ce fut sous son épiscopat, en 865, que, suivant le bréviaire de Séez, le corps de St.-Maur fut découvert dans le diocèse, et déposé dans l'église de Saint-Julien. Hildebrand mourut en 910, dans un âge fort avancé, et fut inhumé dans sa cathédrale. Quelques écrivains ont prétendu qu'il ne devint évêque qu'en 892, d'autres en 896; mais l'année inscrite dans la salle coïncide avec ce que nous avons rapporté.

910. Le 27e évêque fut St.-Adelin, que quelques auteurs anciens nomment Adalhême, Adhelm, Adelme, et que des modernes ont même appelé Alaume. M. Du Saussay, dans son *Martyrologium Gallicanum*, le nomme St.-Adhelme : c'est notre St.-Adelin. On dit qu'il était né dans le Maine, et

qu'il était religieux du monastère de St.-Vigor de Cerisy, de l'ordre de St.-Benoît, diocèse de Bayeux, lorsqu'il fut élu évêque de Séez; d'autres en ont fait un moine de Saint-Calais. Il avait un grand nombre de compétiteurs dont quelques-uns n'eurent pas même honte d'offrir de riches présents pour le supplanter. Il fut pris par les Normands qui le retinrent long-temps prisonnier en Angleterre (1). Il avait fait le vœu que s'il obtenait l'évêché de Séez, il écrirait la vie de Ste.-Opportune, à laquelle il avait administré les sacrements au lit de la mort; mais il oublia sa promesse et il fallait que de nouveaux dangers lui en rappelassent le souvenir. Revenu de sa captivité, ayant pensé se noyer dans la Somme, il invoqua Ste.-Opportune et St.-Calais, et pour cette fois il accomplit son vœu. Il n'était pas rare alors que les évêques, quoique élus canoniquement, essuyassent bien des contradictions; mais le métropolitain et les évêques de la province prenaient des précautions pour s'assurer de la canonicité de l'élection, aussi bien que de la doctrine et de la piété de celui qui avait été élu, afin d'écarter les indignes prétendants.

St.-Adelin consacra l'église dédiée à Ste.-Cé-

(1) Bry de la Clergerie, p. 4.

tion de défendre leur pays : aussi avaient-ils l'épée au côté lors de leur prise de possession d'un évêché. Sigiefroy ou Rabold, dit un vieux manuscrit, accorda le privilège de l'église de Fontenay, en 1027.

1040. Malgré la loi que nous nous sommes imposée de conserver les noms de nos évêques tels qu'ils sont dans la salle de l'évêché, ainsi que le rang qu'ils y occupent, nous nous trouvons forcés de faire une exception à l'égard d'Yves de Bellême qu'on y avait placé avant Radebod; ce qui, d'après tous les catalogues et nos propres recherches, ne peut exister, puisque partout Radebold se trouve avant Yves, et qu'on ne peut concilier les dates. Cette erreur peut venir aussi de la faute de ceux qui au bas de chaque portrait ont tracé les inscriptions.

C'est donc Radebod qui pourrait bien certainement avoir été le 31e évêque de Séez. D'autres le placent même avant Richard. On ne sait trop en quelle année il succéda à Sigiefroy; il ne put guères prendre à l'évêché la date de 1040 placée sous le portrait d'Yves, puisque Radebod souscrivit déjà en qualité d'évêque de Séez la confirmation de la fondation de l'abbaye de Bernay, par Judith, duchesse de Normandie, en 1025, la même année où, comme nous l'avons déjà dit,

il était appelé dans un cartulaire *Saxiæ præsul.* D'un autre côté, suivant la charte de Cerisy-Belle-Etoile, il occupait encore le siége en 1042, époque peut-être de sa mort, si ce que nous avons rapporté d'Yves de Bellême est exact, en disant que celui-ci souscrivit dans le même temps à une charte de Saint-Martin-des-champs. Au reste Radebod ne put succéder à Yves de Bellême en 1047, ainsi qu'il est marqué à l'évêché, puisque, suivant Ordéric Vital, Yves monta sur le siége de Séez vers 1035, et que suivant d'autres écrivains, ce prélat l'occupait déjà auparavant. Radebod que quelques-uns nomment Rabod, Radebod de Flers, avait été marié : il fut père de Guillaume, moine, surnommé Bonne-ame, qui, après avoir été abbé de Saint-Etienne de Caen, devint archevêque de Rouen. On a prétendu, sans donner de preuves, que Radebod était de la famille de Flers, dans notre diocèse ; il était plutôt de celle de Flettel, dont un Guillaume, son cousin germain, était évêque d'Evreux : on a confondu ces deux noms. Raboldus ou Rabold signa comme premier témoin l'acte de donation de Dammarie fait par Albert à Jumièges, en présence du Roi et de ses comtes. Plusieurs prêtres romains, dit encore cet ecclésiastique, étaient mariés comme les prêtres grecs : il l'était même

encore étant évêque, suivant ce qu'en dit un auteur moderne, qui rapporte que la femme de Sigefroy, évêque du Mans, prenait le titre d'*episcopissa*.

1047. Yves de Bellême, successeur de Radebod, était fils de Guillaume, comte de Bellême et d'Exmes. Il avait beaucoup de fermeté et de courage, ce dont il donna des preuves. Vers l'an 1048, quelques seigneurs du pays que G. de Jumiège appelle tout simplement une troupe de brigands commandés par Richard, Robert et Avesgot, fils de Guillaume Sorenc, après avoir ravagé tout le pays s'étaient emparés de la ville de Séez qui était sans murailles depuis sa destruction par les Normands. Comme ils s'étaient fortifiés dans des maisons voisines de l'église, l'évêque, pour les en expulser, y fit mettre le feu que le vent porta sur l'église, qui était presque toute construite en bois et fut réduite en cendres.

Il ajoute que les trois frères ne tardèrent pas à porter la peine de leur crime. L'aîné, que poursuivait un chevalier puissant dont il avait dévasté les terres, fut massacré par un paysan qu'il avait lui-même fort tourmenté en prison. Robert fut aussi poursuivi aux environs de Séez par les gens de la campagne qu'il avait pillés et qui le

blessèrent à mort. Enfin Avesgot, s'étant livré à toutes sortes de fureurs dans la maison d'un particulier, fut atteint à la tête d'un coup dont il mourut bientôt après.

D'autres rapportent que c'était dans la cathédrale même qu'ils s'étaient retranchés, avec des provisions, des armes et des munitions, et qu'ils avaient fait de ce lieu saint un repaire de voleurs, une écurie pour les chevaux et un lieu de prostitution. Le courageux prélat qui était alors à la cour de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, se rendit en toute hâte à Séez, accompagné des comtes de Bellême et d'Exmes, ses frères, de Hugues des Grantemenil, et de quelques autres barons qu'il avait emmenés avec lui en passant par Exmes. Il voulut bloquer l'ennemi et le réduire par la faim. Les historiens ne sont pas tout-à-fait d'accord à ce sujet : les uns disent que les assiégés se défendirent vigoureusement, et qu'ils auraient pu tenir encore long-temps, mais que le prélat impatienté fit mettre le feu à la cathédrale, ce qui ne tarda pas à les mettre en fuite. D'autres rapportent qu'il ne voulait que les enfumer comme des renards, en bouchant les ouvertures de l'église avec de la paille humide et du fumier, pour les suffoquer en interceptant l'air, mais que malheureusement le feu

prit à la cathédrale : tous s'accordent à dire qu'elle était en partie construite en bois. Elle fut totalement brûlée et les assiégés périrent.

Yves alla trouver le pape Léon IX qui était à Reims, où il avait convoqué un concile le 3 octobre 1049. On ne dit pas s'il y fut appelé par le Saint-Père, mais on sait que cet incendie lui fut vivement reproché. Le pape l'accusa de perfidie et de sacrilége, et lui dit : *Qu'as-tu fait, malheureux ? quelle doit être la peine que tu as encourue, toi qui as osé brûler ta propre mère?* Yves répondit : *J'ai fait ce mal à l'église pour préserver de plus grands maux les enfants de l'église.* Il n'en fut pas moins condamné à faire pénitence. Yves alla trouver en Italie ses parents Boëmond, prince de Tarente, et Tancrède de Hauteville, fils de deux de ces quarante Normands qui, revenant de la Terre Sainte, abordèrent en Italie et y fondèrent un royaume.

Yves, après avoir obtenu de ces princes ainsi que de beaucoup de fidèles une somme assez forte, alla à Constantinople où l'empereur lui en donna une autre qui le mit dans le cas de reconstruire sa cathédrale pour laquelle il reçut aussi une portion de la vraie croix.

Yves avait quatre frères, Guérin, Fouques, Robert et Guillaume. Ces deux derniers furent

comtes de Bellême et d'Alençon. Arnulphe, fils de Guillaume, étant décédé sans enfants, Yves, son oncle, hérita des deux comtés; mais ne gardant que celui de Bellême avec quelques terres dans le Perche, il laissa pour dot à Mabile, sa nièce, sœur d'Arnulphe, la seigneurie d'Alençon qu'elle porta dans l'antique maison de Montgommery par son mariage avec Roger.

Au commencement de la révolution, on voyait encore dans l'abbaye les portraits de ces deux illustres bienfaiteurs regardés comme fondateurs par Ordéric-Vital, mais les titres sont toujours plus certains (1).

(1) Tous deux furent regardés comme fondateurs de l'abbaye de Saint-Martin de Séez par les grands biens qu'ils lui donnèrent et le rétablissement qu'ils y firent de la règle et sévérité monastiques. Le titre cité par Bry de la Clergerie, p. 67, porte : « Rogerius vicecomes, et Mabilia, uxor ejus, cupientes boni « compensatione sua mala acta delere, locum sancti Martini, « qui est juxtà burgum Sagii super ripam Olnæ fluvii, qui « temporibus priscis sub monasticæ regulâ religionis viguit, ad « priorem statum apud semetipsos partim remanere disposue- « runt, anno ab incarnati Domini 1060, epact. 23., indict. « 13, concurrente duobus regnante Henrico, rege Francorum, « Guillelmo, principe Normanorum, qui posteà Dei gratiâ ef- « fectus rex Anglorum et tale beneficium concessit, atque « Yvone episcopo Sagiensi favente dederunt supradictæ ec- « clesiæ pro redemptione animarum suarum et prædecessoris « sui Guillelmi atque aliorum parentum, terram quam Guil- « lelmus eorum prædecessor tenuit in ipso dominio circà villam, « et in villâ sancti Martini, etc. »

Yves de Bellême, aussitôt son retour de Constantinople, fit travailler au rétablissement de la cathédrale : on mit la main à l'œuvre vers l'an 1053 ; et s'il fallut 60 ou 70 ans pour terminer ce superbe édifice, c'est que comme on avait voulu conserver les anciens fondements qui étaient calcinés par le feu, au moins à l'extérieur, tout l'ouvrage s'écroula, et qu'il fallut le recommencer; ce qui paraît d'autant plus probable que dans les fouilles qui se faisaient, en 1817, dans les fondations, du côté de l'ancien chapitre, pour les consolider, on trouvait encore des lits de cendres.

Yves, en 1055, assista au concile de Lisieux assemblé par ordre du duc Guillaume qui fit déposer Mauger, son oncle, archevêque de Rouen, pour sa vie scandaleuse, et mettre Maurille à sa place.

En 1059, il confirma Robert abbé de Saint-Evroul.

Le *Gallia Christiana* fixe la mort de notre 32e évêque à l'année 1070, ce qui s'accorde parfaitement avec la liste de l'évêché.

Yves fut inhumé dans son église cathédrale, comme le reconnut fort bien maître Jean Gautier, grand-chantre, lors de l'inhumation de Louis du Moulinet, 63e évêque de Séez, mort en 1601.

Il rapporte que celui-ci ayant désiré d'être enterré devant le grand autel, on découvrit, en préparant son tombeau, un grand cercueil de pierre avec des agrafes de fer, que l'on ouvrit. On y trouva un corps d'une grande taille, la mitre en tête, une crosse de bois à côté de lui, au haut de laquelle était l'écusson des armoiries de l'ancienne maison de Bellême (fond de sable, au château crenelé d'or), ce qui confirma que c'était en effet Yves. Il était vêtu d'une aube fine et d'une chasuble de velours cramoisi; il avait le visage frais et la barbe fort longue, comme s'il venait de mourir : ses mains étaient gantées et ses pieds couverts. L'évêque du Moulinet fut inhumé dans le même caveau qui était fermé depuis 530 ans.

1070. A Yves de Bellême succéda ROBERT DE RIE qui le suit dans l'état chronologique des évêques de Normandie, à la fin de l'histoire de Masseville. Il assista au concile de Rouen, en 1072, sous l'archevêque Jean. On y défendit de manger en carême avant que l'heure de None fût passée, et que celle de vêpres fût commencée. Il assista aussi à un autre concile dans cette ville, en 1074, où présida le même archevêque, en présence du duc Guillaume, roi d'Angleterre. On y condamna la rébellion des moines de Saint-Ouen

contre l'archevêque, et on y fit quatorze canons. Robert était à la dédicace de l'abbaye du Bec, en 1077; et en 1082, l'année de sa mort, il souscrivit des chartes pour l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, que le duc Guillaume avait fondée en 1064.

1082. A Robert de Rie succéda, en 1082, GIRARD Ier, que quelques-uns nomment Gérard et même Géraud, fils d'un comte Roger. Lorsqu'on le désigna pour occuper le siége de Séez, il était doyen des chanoines d'Evreux, et ce fut Gislebert, évêque de cette ville, qui le sacra. Il assista, en 1087, aux funérailles de Guillaume-le-Conquérant, à Caen. En 1091, il se rendit, quoique malade, devant le château de Courcy qui appartenait à Gilbert de l'Aigle, et dont Robert de Bellême faisait le siége. Il avait le dessein de réconcilier les deux seigneurs, mais Bellême le reçut fort mal et fit même arrêter son page, Richard de Gasprée, sous prétexte que le jeune clerc espionnait dans son camp en s'y promenant à cheval : l'évêque le réclama sans pouvoir l'obtenir, ce qui, dit-on, accéléra sa mort. Il était d'une grande piété : sur son tombeau dans la cathédrale on lisait à la suite de quelques mots effacés ceux-ci : *Apud Deum et homines laudabilis.*

1091. SERLON, Serlo, ou Herlon, suivant

quelques écrivains, fut le 35e évêque de Séez; il succéda à Girard Ier et fut sacré le 22 juin ou 22 octobre 1091. On le croit de la maison d'Orgères-Dubouillonney. D'abord simple religieux à St.-Évroul, il en était abbé lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. Dans quelques catalogues il est le 33e, ou même le 31e évêque; mais nous lui conserverons scrupuleusement son rang. Le bréviaire de Séez le qualifie toujours de *pius et eloquens*; Masseville dit aussi qu'il était fort savant et fort éloquent: il eut beaucoup de peine à quitter son couvent pour accepter l'évêché auquel il avait été nommé par Guillaume-Bonne-âme, archevêque de Rouen, et par les autres prélats assemblés dans cette ville, au synode tenu après la Pentecôte; il fut sacré le lendemain 22 juin. Serlon, en 1089, avait reçu de Robert Courteheuse, duc de Normandie, l'investiture du titre d'abbé de Saint-Évroul (1); mais il refusa à l'évêque de Lisieux, dans le diocèse duquel se trouvait l'abbaye, l'obéissance que l'on nommait alors *profession canonique*. Il fut un des premiers abbés de Normandie qui ne voulurent pas se soumettre à cet acte de déférence qui paraît avoir été généra-

(1) Dix ans après, en 1099, le 13 décembre, il assista à la dédicace de l'église de cette abbaye qui avait été reconstruite.

lement pratiqué alors. Le duc approuva son élection au concile de Rouen. Le 11 décembre 1095, quatre ans après sa nomination, Serlon consacra l'église de Briouze.

Tous les auteurs ne sont pas d'accord relativement à cet évêque, et malgré le désir que quelques-uns lui attribuent, d'avoir voulu rester dans son monastère, d'autres ne le dépeignent pas comme doué d'un grand fonds d'humilité. Outre l'obéissance qu'il refusa à l'évêque de Lisieux, disent-ils, il excommunia par la suite Robert, comte d'Alençon et de Bellême, plus connu sous le nom de Robert-de-Bellême, et Rotrou II, comte de Mortagne. Le crime de ces deux seigneurs avait été, disent les historiens, de faire valoir leurs droits sur des terres qui leur appartenaient en vertu de donations des ducs de Normandie.

Il paraît que Robert-de-Bellême agit avec fermeté à l'égard des ecclésiastiques qui prirent trop vivement le parti de Serlon. On ne sait trop comment finirent tous ces débats, il paraît cependant qu'il y eut une réconciliation en 1197.

Quelques historiens ont dit que ce fut Serlon qui acheva la construction de la cathédrale; mais d'autres prétendent qu'il ne put le faire à cause des troubles dont fut agité son épiscopat.

Le *Gallia Christiana* met son décès à la fin de 1118 ; mais c'est une erreur, puisque Jean, évêque de Lisieux, que le roi envoya du siége de Pontaudemer pour faire l'inhumation de Serlon quelques jours après son décès, s'y rendit en novembre ou décembre 1122. Dans la salle des évêques, il paraît même qu'il ne mourut qu'en 1123, quoiqu'il soit même dit ailleurs que sa mort arriva la veille de Saint-Simon et Saint-Jude, l'an 1134.

Quelques jours avant son décès, dit le père Longueval, cet évêque sentant sa fin approcher, célébra la messe dans sa cathédrale le 26 octobre, après laquelle ayant appelé les chanoines et les officiers de son église, il leur dit : « Je me « sens fort affaibli par l'âge et la maladie, et « je vois bien que mon heure n'est pas éloignée. « Je vous recommande à Dieu qui m'a choisi « pour votre pasteur et je vous conjure de le « prier pour moi : qu'on prépare dès-à-présent « le lieu de ma sépulture, car il me reste peu « de temps à demeurer avec vous. » Après ce discours, il alla avec son clergé devant l'autel de la Vierge, à ce que rapporte Orderic-Vital. Il y désigna avec sa crosse le lieu où il voulait être enterré, récita des prières et y jeta de l'eau bénite. Aussitôt les fossoyeurs firent la fosse,

et des tailleurs de pierre se mirent à creuser le cercueil et préparer tout le reste pour sa sépulture d'après son ordre ; il y descendit même, et s'y étendit comme s'il avait été mort. Le lendemain, qui était un vendredi, il alla encore à l'église et y voulut dire la messe. Il avait déjà son amict sur la tête ; mais il se trouva si faible qu'il craignit de ne pouvoir achever le sacrifice, et se fit dire la messe par son chapelain ; après quoi, ayant appelé ses chanoines, il leur dit : « Rendez-vous tous chez moi après dîner, car « je veux distribuer selon les règles les trésors « que j'ai amassés des revenus de l'église, afin « que personne ne puisse m'accuser devant « Dieu. *Sicut nudus in hunc mundum intravi*, « dit-il, *sic me decet nudum egredi.* » Le prélat se mit à table sur les trois heures après midi, mais il ne put rien manger ; il parla de Dieu pendant tout le repas avec beaucoup d'onction et de grâce. Comme on était prêt à se lever de table, il mourut. Il fut inhumé dans la chapelle de la Vierge, derrière le chœur, lieu qu'il avait choisi lui-même en présence de son clergé.

1123. JEAN Ier, désigné dans la salle des évêques sous le nom de *Jean de Neuville* (1),

(1) On voit encore un portrait de ce prélat dans le château de Neuville près de Séez.

succéda à Serlon en 1126 et fut sacré l'année suivante. C'est le 36e évêque d'après notre catalogue, et selon d'autres, le 32, 34 ou 35e; Jean était fils d'Arduin ou Ardouin, seigneur de Neuville, neveu de Jean, évêque de Lisieux, et frère aîné d'Arnoux ou Arnoul (1), archidiacre de Séez, qui, en 1134, succéda à Jean de Lisieux, son oncle, et composa un traité sur le schisme qui divisait alors l'église. Ce fut Jean Ier qui entreprit de rendre réguliers les chanoines de Séez, et de leur faire recevoir la règle de St.-Augustin; cet ordre venait d'être institué par St.-Norbert. Les chanoines étaient vêtus de blanc et vivaient en commun dans ce qu'on nomme aujourd'hui le chapitre. Il réussit à effectuer ce que n'avaient pu obtenir plusieurs évêques voisins, entre autres Jean de Lisieux, son oncle, et Geoffroy, évêque de Chartres, et au lieu de treize chanoines séculiers qui jouissaient de la moitié des revenus de la confrérie de Saint-Gervais, il y en établit trente-six de réguliers. Il ne paraît pas qu'en multipliant leur nombre, il ait augmenté leurs revenus. Jean dédia l'église de Saint-Aubin dans la paroisse de

(1) Cet Arnoul, évêque de Lisieux, avait aussi composé un livre d'épîtres.

Cisei ou Cisey (Ciseium), le 5 mai 1124. La cathédrale de Séez le fut par Geoffroy (1), archevêque de Rouen, le 26 mars 1126 (en ce temps-là, l'année ne finissait qu'à Pâques): le légat du pape, ainsi que les évêques d'Angoulême, d'Angers, de Chartres et de Lisieux assistaient à cette cérémonie. Louis-le-Gros voulut, disent quelques écrivains, y assister aussi; mais c'est une erreur, ce fut Henri Ier qui l'honora de sa présence, accompagné de plusieurs grands seigneurs; Jean avait été fort avant dans les bonnes grâces de Henri, et il se servit de l'ascendant qu'il avait sur son esprit pour l'engager à plusieurs donations aux chanoines de Séez. En 1128, il assista au concile qui se tint à Rouen en présence du roi d'Angleterre; il alla aussi en 1134 au concile de Pise où St.-Bernard assista. Deux ans après, il frappa du double glaive de la censure et de l'anathême, Guillaume Talvas, comte d'Alençon et du Perche; il lança un interdit sur les terres qu'il possédait dans

(1) Geoffroy était fort lié d'amitié avec Jean de Neuville; il se fit accompagner par lui au commencement d'avril de la même année, pour consacrer à Falaise l'église de la Trinité en présence de Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Jean y consacra dans le même mois, l'ancienne chapelle ducale de Guillaume-le-Conquérant, devenue une église paroissiale, et dédiée à St.-Gervais et St.-Protais.

le diocèse, en sorte qu'on n'y faisait plus le service divin ; les laïques ne pouvaient plus entrer dans les églises, le son des cloches ne se faisait plus entendre ; on n'y faisait plus de mariages, et l'air était infecté par les cadavres qui restaient sans sépulture. Tel est au moins le rapport que nous fait Orderic Vital. Guillaume, réconcilié avec l'évêque, donna des biens à son église, après avoir fondé plusieurs monastères.

Ce fut sous l'épiscopat de Jean de Neuville, le 10 septembre 1140, que fut fondée l'abbaye de la Trappe, sous le titre de la *Maison-Dieu-N. D. de la Trappe*, par Rotrou II, comte du Perche (1).

En 1143, le 19 septembre, Jean dédia l'église de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern, fondée par Guillaume de Montgommery, à trois quarts de lieue de son château-fort de Vignats : il mourut la même année, et fut inhumé dans sa cathédrale. On prétend, ce qui n'est pas bien certain, que ce fut Jean qui acheva cette basilique, à laquelle les quatre derniers évêques avaient fait travailler.

1143. Girard II, ou Girald, que d'autres

(1) Nous nous occupons de recherches sur ce célèbre monastère, et nous nous proposons de les publier.

écrivains nomment Gérard, succéda à Jean de Neuville ; il avait été chanoine de Séez et avait été élu après beaucoup de débats entre les membres du clergé ; il devint évêque, malgré les lettres d'Arnoul, évêque de Lisieux, qui voulut prouver que son élection était nulle, et il fut sacré en 1144. Il désapprouva Jean, son prédécesseur, d'avoir régularisé ses chanoines, et s'efforça de les rétablir comme auparavant, malgré l'opposition d'Arnoul, frère de Jean, et de St.-Bernard, qui voulut l'empêcher de revenir de Rome pour prendre possession de l'évêché de Séez ; il écrivait au pape Eugène III : « Ne vous laissez pas « toucher par la figure piteuse de cet homme, « par la misère de ses vêtements, par son air « suppliant, par l'abaissement de ses sourcils, « par l'humilité de ses discours, ni même par « ses petites larmes, qui, à son commandement, « sont, dit-on, si habiles à mentir. » St.-Bernard, dans sa 247e épître, se raille de Girard et l'appelle *homo fallax et Sagiensis vulpeculus* ; mais la chronique de Normandie dit en parlant de lui : *vir jucundus et admodùm litteratus*.

Ce fut Girard II qui, le 9 octobre 1145, consacra avec Guillaume, évêque du Mans, l'église de l'abbaye de Perseigne que Guillaume Talvas venait de fonder avant son départ pour

la Croisade (1). L'année suivante le pape Eugène le réconcilia avec le duc de Normandie. Ce fut pendant son épiscopat, en 1150, que la ville de Séez fut saccagée et brûlée par Louis VII, dit le Jeune, qui était en guerre avec Geoffroy, comte d'Anjou, duc de Normandie. Le comte de Dreux accompagnait le roi de France; la ville appartenait alors, au moins en partie, au comte d'Alençon et de Séez, c'est-à-dire, la partie du côté gauche de la rivière, qu'on appelait tantôt le Bourg-Neuf, et tantôt le Bourg-le-Comte (comme nous l'avons déjà dit); tandis que l'ancienne ville qui se trouvait à la droite de la rivière se nommait le Bourg-l'Évêque, comme dépendant entièrement de l'évêché. La rue nommée aujourd'hui la rue Mansaise, c'est-à-dire, rue du Mans, s'appelait encore de nos jours la rue du Bourg-le-Comte.

Il contribua, dans cette même année, à rapprocher les moines de Fontenay et ceux de Caen qui, depuis un certain temps, n'étaient pas d'accord entre eux. En 1155, il confirma aux religieux de Pont-le-Voy, près d'Amboise, tout ce qu'ils possédaient dans l'archidiaconé du Corbonnais, et accorda au monastère de Saint-

(1) Bry de la Clergerie, p. 114 et suiv.

Benoît de Fleury, l'église de Saint-Pierre-d'Éperrais (*de Sperreia*), près de Bellême. Il mourut en odeur de sainteté, suivant quelques-uns, en 1157, et fut inhumé dans sa cathédrale.

1157. Froger, Forger ou Roger, était aumônier de Henry II, qu'Étienne, roi d'Angleterre, mort en 1154, avait adopté, lorsqu'il fut nommé par ce prince à l'évêché de Séez, en 1157 ou 1158; il fut sacré à Rouen en février 1160: il eut beaucoup de débats avec Arnoul, évêque de Lisieux, relativement à la règle de St.-Augustin; cependant il fut dans la suite député avec lui vers Thomas Bécket, archevêque de Cantorbery, pour lui signifier un appel du roi d'Angleterre au Pape, lors de ses démêlés avec ce prince en 1166. Il est fait mention de Froger en 1168 dans une charte de Henry II, en faveur de l'abbaye de Saint-Jean-en-Gouffern; il confirma aussi la fondation des Bénédictins de Sainte-Marguerite-de-Vignats (1); il se trouva en 1169 avec quelques prélats à l'assemblée de Bayeux, où le pape Alexandre III chargea des envoyés de tenter la réconciliation entre le monarque et l'archevêque.

Ce fut Froger que le roi d'Angleterre députa

(1) Une Maurey fut abesse de ce monastère.

au roi de France pour se plaindre de ce qu'il recevait si favorablement l'archevêque de Cantorbéry, qui était venu trouver Alexandre III, alors en France.

Il assista, le 21 juin 1170, au couronnement de Henri, fils du roi d'Angleterre, que l'archevêque d'Yorck avait entrepris de sacrer malgré la défense du pape, et quoiqu'il attentât aux droits de l'archevêque de Cantorbéry; l'évêque de Séez s'y trouva avec ceux de Bayeux, de Londres et de Salisbury. Il approuva la fondation de la Chartreuse du Val-Dieu, faite cette année le 29 juin, dans la forêt de Réno, par Rotrou, comte du Perche.

Froger fut un des évêques de Normandie qui se rendit à Caen pour excommunier ceux qui fomentaient la guerre entre le jeune Henry et son père. Il intervint, en 1174, dans la réconciliation qui eut lieu entre Henri II et ses fils, et en 1177, le 28 octobre, dans le traité de paix qui eut lieu entre Louis-le-Jeune et Henri II : il fit en 1181 la dédicace du Val-Dieu. Il mourut en 1184, suivant quelques-uns, et fut inhumé dans le chœur de l'église de l'abbaye de Mortemer; mais dans la salle des évêques Lisiard ne lui succéda que dans l'année 1190. Il laissa, dit Robert-du-Mont, beaucoup de richesses en or et

en argent. Il dota l'hospice de Sainte-Croix de Séez dont nous avons parlé (1).

1190. Lisiard fut, suivant quelquels auteurs, notre 39e évêque. Comme son prédécesseur, il n'appartenait pas au clergé sagien. Quoique Roger de Hoveden fixe l'élection de Lisiard à l'année 1188, il paraît cependant qu'il n'occupa le siége épiscopal qu'en 1190, et que la même année, le 11 février, il assista au concile provincial de Rouen. Il se trouva aussi à l'assemblée tenue au Mans par ordre du roi d'Angleterre, relativement aux affaires de la Palestine. Cette assemblée eut lieu la même année que mourut ce Roi à qui succéda Richard dit Cœur-de-Lion.

Il était à l'arrangement de ce monarque, quatorzième duc de Normandie, avec Gautier, archevêque de Rouen (2). On trouve la signature de Lisiard dans la charte de Richard Ier, en faveur de l'abbaye de Silly-en-Gouffern. Il confir-

(1) Ce fut sous l'épiscopat de Froger, le 1er janvier 1159, qu'un tremblement de terre ébranla tout le Cotentin et principalement la ville de Saint-Lo; il fut suivi de l'incendie de la cathédrale de Bayeux.

(2) Ce fut encore cet archevêque qui appela près de lui les évêques de Bayeux, d'Evreux, d'Avranches et de Séez; ils écrivirent, en 1193, au pape Célestin III, pour s'employer à la délivrance de Richard-cœur-de-Lion, que l'empereur Henri VI, retenait en prison pendant les croisades, mais ils n'eurent pas tout le succès qu'ils en attendaient.

ma à son chapitre, entre autres biens, la moitié des revenus de la confrérie de l'église de Saint-Gervais de Séez, la moitié des legs pieux et de toutes les oblations. Il confirma aussi, vers 1198, aux religieux de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou toutes les églises qu'ils possédaient dans les doyennés de Corbon et de Mortagne. Il mourut en 1201 (1), selon la chronique de St.-Évroul, et suivant une autre en 1202. On ne sait si ce fut dans son diocèse, ni où il fut inhumé.

1202. SYLVESTRE, 40e évêque, neveu de Froger, était déjà archidiacre de Séez en 1186. Son élection à l'épiscopat se fit contre la volonté de Jean-sans-terre, roi d'Angleterre, qui défendit à Guillaume, archevêque de Rouen, de le sacrer : néanmoins le pape Innocent III confirma son élection le 25 juin 1202, au préjudice d'Erbert que le roi avait fait nommer par quelques chanoines dissidents, et même excommuniés. Le monarque accusait Sylvestre d'être *entaché de l'infamie d'un adultère public*. Malgré cela il occupa le siége épiscopal jusqu'en 1220 ; mais

(1) Dans cette même année l'ordre de la rédemption des captifs fut fondé par le B. Jean de Matha ; il y en avait un couvent à Mortagne au Perche, sous le nom de Trinitaires. Saint-Eloi, leur maison, était situé un peu avant d'arriver dans la ville, sur la route d'Alençon, à droite. C'est aujourd'hui une filature de coton.

ce ne fut, suivant quelques écrivains, qu'au défaut de Raoul du Merle qui, ayant été nommé, partit pour Rome, où il allait pour obtenir sa confirmation et mourut en route. Ce Raoul ou Raoult du Merle était vraisemblablement de cette ancienne famille de Normandie, encore existante, qui a donné son nom au Merlerault, bourg à trois lieues de Séez ; qu'on écrivait autrefois Merleraoult.

Silvestre signa la requête présentée à Philippe Auguste, relative à la nomination des bénéfices, après que ce roi se fut emparé sur Jean-sans-terre de la Normandie qui, pendant environ 300 ans, avait été détachée de la couronne à laquelle il la réunit. Sylvestre fut aussi du nombre des évêques envoyés contre les Albigeois qui avaient assassiné le légat du pape. Il souscrivit les chartes de plusieurs monastères, celle de Silly-en-Gouffern en 1203, de Lonlay en 1209, de Jumièges en 1215 : il avait augmenté l'abbaye de Lyre en 1208. Il se trouva en 1214, le 27 avril, avec l'archevêque de Rouen à la dédicace de l'église de la Trappe. Il ordonna à toutes les processions du Bellêmois et du Corbonnais de se rendre à Saint-Léonard de Bellême le mercredi des Rogations. Il mourut très-regretté dans son diocèse le 26 juin 1220. On ignore où il fut inhumé.

1220. Le 41e de nos évêques fut Gervais Ier. Il était anglais, né de parents illustres, au diocèse de Lincoln. Il avait été abbé de Saint-Just de Beauvais, puis de Thenailles, le 14e abbé de Prémontré, et était devenu général de cet ordre en 1209. Son éloquence, ses vertus et sa piété le firent nommer par le roi d'Angleterre pour succéder à Sylvestre en 1220 : le pape Honorius III le sacra le 18 juillet de la même année. Ce pontife le chargea en 1222 d'examiner la validité de l'élection de Théobold, archevêque de Rouen. En 1223, il se rendit à Rome, et la même année, le roi Louis VIII, Cœur-de-Lion, ayant fondé le couvent des Cordeliers de Séez, Gervais y introduisit les bienheureux Gilles et Grégoire dont nous avons parlé. L'église en fut consacrée en 1226. Il mourut deux ans après, le 10 février, et fut enterré dans l'église du couvent de Sillery, dit le chanoine Savary, mais ce fut plutôt dans celle de l'abbaye de Silly ; d'autres disent dans sa cathédrale.

Gervais est auteur de commentaires sur les psaumes et les petits prophètes, d'homélies, de sermons et de lettres (1). Ces deux derniers recueils se trouvent au commencement d'une col-

(1) Neustria pia, p. 834.

lection publiée en 1725 par l'abbé du monastère d'Estival, intitulée : *Sacra antiquitatis Monumenta*, en 2 volumes, petit in-folio. Mais, suivant quelques historiens, il paraît qu'on n'a pu retrouver tous les ouvrages de Gervais, malgré les soigneuses recherches du père Hugo, abbé d'Estival. Avant ce religieux, un prieur de Prémontré, Norbert Cailleu, avait été envoyé dans les abbayes de Flandre par l'abbé Le Scellier, général de cet ordre, pour y recueillir ce qu'il pourrait trouver d'anciens monuments : c'était en 1663. Il découvrit dans la bibliothèque de l'abbaye de Vicognes, près de Valenciennes, 70 lettres de Gervais, restées inconnues jusqu'à cette époque : il les fit imprimer dans cette ville. Ces lettres sont intéressantes pour l'histoire du temps de Gervais. La plupart sont adressées à des papes, à des rois, à des princes, à des évêques, etc. Quelques-unes lui sont écrites par les mêmes personnages. La latinité en est bonne pour le temps, dont elles servent admirablement à faire connaître l'esprit. Depuis l'abbé d'Estival, Hugo, ayant appris qu'il y en avait un exemplaire manuscrit à l'abbaye de Steinfeld, diocèse de Cologne, se le fit adresser, et au lieu de 70 lettres, y en trouva 135, qu'il publia dans l'ouvrage que nous avons cité. Gervais avait mérité la confiance des papes de son temps. Célestin III,

lorsque Gervais était encore à Saint-Just, le chargea de l'administration du diocèse de Beauvais, pendant la captivité de l'évêque, Philippe de Dreux, cousin du Roi, fait prisonnier en défendant le Beauvaisis contre Richard-Cœur-de-Lion. Au concile de Latran, en 1215, où se trouvait l'abbé Gervais, Innocent III lui donna des marques d'une estime particulière : il le fit son grand pénitencier, et lui accorda en Italie plusieurs établissements pour son ordre qui jusque-là n'y en avait point eu. Le pape Honorius III, continuant à Gervais la même bienveillance, engagea Henri III à le nommer à l'évêché de Séez, et voulut, comme nous l'avons dit, le sacrer lui-même. Sous ces deux derniers pontifes, Gervais fut chargé de négociations et de commissions importantes, les unes au sujet de la croisade qui se préparait alors, les autres pour le maintien de la discipline ecclésiastique et la conversion des Albigeois qui s'étaient séparés de l'église.

Gervais avait lui-même composé cette épitaphe qu'on lisait sur son tombeau :

Anglia me genuit, nutrivit Gallia; sanctus
Justus, Thenolium, Præmonstratumque dedêre
Abbatis nomen, sed mitram Sagia; tumbam
Hic locus, oretur ut detur spiritus astris.

1208. A Gervais succéda Hugues II, alors prieur des chanoines de Séez que Jean Ier avait rendus réguliers. On a peu de détails sur ce prélat: ce qu'on sait, c'est qu'il était d'une très-ancienne famille. Il assista, en 1231, à l'échiquier de Rouen, à l'époque de Pâques. En 1235, il bénit l'abbé de Saint-Martin de Séez et l'abbesse d'Almenesches. Il mourut en 1240 ou 1243, et fut inhumé dans sa cathédrale.

1243. A Hugues II, 42e évêque, succéda Geoffroy de Moyer, que quelques-uns nomment de Moyer, de Maïette, de Mayet, Mauger, et même de Macé. Il était issu d'une famille noble de Basse-Normandie. Il était chanoine et official de Rouen lorsqu'il fut nommé à l'épiscopat. De son temps vivait encore Enguerrand de Courtomer, chevalier, qui lui présenta pour l'église de Brullemail, Guillaume ci-devant *rector* de Notre-Dame-de-Planches-sur-Rille. Ce fut en 1243, dans la même année, qu'il réunit deux paroisses d'Alençon en une seule, sous l'invocation de la Ste.-Vierge; c'est celle que l'on désigne maintenant sous le nom de paroisse de Notre-Dame. Il fit aussi une semblable réunion à Essey, en 1246, à la demande des moines de Lonlay(1). Ce fut pendant

(1) Il bénit leur église en 1252, suivant le *Gallia Christiana*.

son épiscopat que le chapeau rouge fut donné aux cardinaux, au concile de Lyon. Ce fut aus dans l'année de sa mort, en janvier 1258, que les chanoines de Séez demandèrent au roi la faculté d'élire eux-mêmes leur évêque. Dans ce même temps commença l'établissement des Carmes en France.

On dit que Geoffroy mourut dans son palais et qu'il fut inhumé dans sa cathédrale; d'autres prétendent qu'il le fut à Saint-André-en-Gouffern et fixent sa mort en 1259 (1).

1258. THOMAS D'AUNOU, le 44e de nos évêques, occupa le siége épiscopal après Geoffroy, le 2 juillet 1258, époque à laquelle son élection fut confirmée par l'archevêque de Rouen, qui l'ordonna prêtre le 19 décembre, et le sacra évêque le lendemain. Il eut plusieurs querelles à soutenir avec Laurent, abbé de Cerisy-Belle-Etoile; et ensuite avec ses archidiacres. On dit que ce fut lui qui donna la terre et baronnie d'Aunou (2) au cha-

(1) Dans les registres de l'abbaye de Savigny, en 1257, on lisait :

« Obiit magister Gaufridus de Maieto, episcopus Sagiensis, « et sepultus est in ecclesiâ S. Andreæ de Goferno. »

Voilà donc deux époques différentes pour sa mort et deux endroits différents pour sa sépulture. L'époque de sa mort en janvier 1258, parait la plus plausible, puisqu'elle coincide avec l'élévation de son successeur au siége de Séez.

(2) La maison d'Aunou venait des ducs de Normandie par

pitre de sa cathédrale. Le prévôt dudit chapitre en était seigneur et portait le titre de baron; cette terre était le principal revenu de son bénéfice. En 1267 il assista au sacre de Gui du Merle, évêque de Lisieux, et à la St.-Denis 1268, il se trouva à l'échiquier de Caen. La Sorbonne fut fondée sous son épiscopat par Robert de Sorbonne, confesseur de St.-Louis (1). Thomas défendit au parlement de Paris, en 1272, les droits et les privilèges de l'église de Séez contre le comte d'Alençon. Ce fut peut-être ce qui engagea ce seigneur, qui fut envoyé en Sicile après les vêpres siciliennes, et qui mourut à Salerne, à faire un legs pieux en faveur de l'abbaye de Séez. En 1275, Thomas transigea avec Fouques, ou Foulques du Merle, seigneur du Merlerault, frère de l'évêque de Lisieux, pour le patronage alternatif de Gâprée. Il mourut le 17 juin 1278, suivant la chronique de Saint-André-en-Gouffern,

Geoffroy, comte de Briosne, fils naturel de Richard-sans-Peur. Thomas, évêque de Séez, était fils d'un des descendants, de Foulques d'Aunou et d'Agathe de Médavy. Foulques, quatrième du nom, avait le titre de baron. Marin Trouvère, liv II, chap 15.

(1) En 1261, Thomas se trouva à la convocation que fit St.-Louis, relativement aux mesures à prendre concernant les malheureux chrétiens qui habitaient la Palestine.

et fut inhumé dans cette abbaye (1); mais d'autres prétendent qu'il le fut dans la cathédrale de Séez en 1290, ce qui est plus probable quant à la date, puisqu'il assista, en 1279, au concile provincial tenu à Pont-Audemer. Il y soutint ses droits contre les comtes d'Alençon : il disait que son évêché relevant immédiatement du Roi, à qui seul appartenait le droit de régalei, il ne pouvait connaître d'autre juridiction que la sienne ; ce qui, selon Duchesne, dans son histoire des Montmorency, fut confirmé par arrêt dudit parlement, rendu à la Toussaint 1272.

1290. Jean de Bernière, notre 45e évêque, était d'une ancienne famille de Normandie ; suivant la chronique de l'abbaye de Saint-Évroul, il était official de Lisieux, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Séez. Dans quelques anciens titres on trouve à sa place un autre prélat : ceux de l'église de Tours y mettent un Allain, ou Alain ; mais le *Gallia Christiana* regarde cela comme une erreur. On n'est pas non plus d'accord sur le temps de l'élection de Jean de Bernière à l'épiscopat. Il paraîtrait qu'elle eut lieu avant l'an-

(1) On lit dans le registre mortuaire de Saint-André-en-Gouffern : « Anno 1278, 17 kal. Julii, obiit bonæ memoriæ D. « Thomas de Alnou quondam episcopus Sagiensis, qui habet « sepulturam in majori ecclesiâ hujus cœnobii, videlicet antè « majus altare, ad introitum chori. »

née 1290, date que porte le catalogue des évêques; car, en 1283, il reconnut la bulle de Martin IV pour l'abbaye de St.-Martin de Séez, et vers la St.-Marc de l'année suivante il assista à l'hommage que rendit à Pierre, abbé de Saint-André-en-Gouffern, Radulphe ou Raoul d'Aunou, seigneur de Chaumont et d'Occaignes. Il eut à soutenir contre Charles de Valois, premier du nom, comte d'Alençon, la même question qui avait été jugée sous son prédécesseur au parlement de Paris, au sujet de la mouvance des dépendances de l'évêché de Séez, qui fut confirmée au Roi. Bry de la Clergerie (p. 380) fixe la mort de ce prélat au mois de mai 1293, et dit qu'il fut inhumé dans le chœur de l'église cathédrale de Séez sous une tombe d'airain; mais Guillaume Bessin fixe son décès au Jeudi saint, 15 avril 1294. Sa tombe, au lieu d'être en airain, était en marbre noir: on la voyait encore sous M. Néel, en 1740. Ses armoiries étaient *d'azur à deux bars ou saumons adossés d'argent surmontés d'une fleur de lis d'or.*

1295. Philippe le Boulanger, 46e évêque, succéda à Jean de Bernière. Il avait été religieux de Saint-Évroul, ensuite prieur des chanoines réguliers de Séez, puis était devenu abbé du couvent, mais il en était sorti lorsqu'il parvint à l'épiscopat. Dans les chartes de Saint-

Wandrille il est fait mention de lui aux années 1297, 1302 et 1309, et dans celles de Troarn en 1303, 1313 et 1314. En 1301 il confirma l'élection de l'abbé de Saint-Martin de Séez, et lui donna la bénédiction. L'année suivante, il nomma le prieur de Sainte-Magdeleine de Chartrage à Mortagne; et dans le *Neustria Pia* on trouve (p. 247) qu'il assista à un concile national assemblé à Deuville près de Rouen, en 1304: il se trouva aussi à un autre concile tenu en 1305. Il bénit, en 1308, une abbesse du couvent de Saint-Sauveur d'Évreux, à la prière de Mathieu qui était alors évêque de cette ville. On fixe sa mort au 1er avril 1315. Ce fut lui qui consacra le maître-autel de la cathédrale de Séez. On ne sait trop où il fut inhumé. Il est aussi question de lui dans Bry de la Clergerie et dans Guillaume Bessin. Charles Ier de France, comte d'Alençon, présenta à cet évêque Claude Bray qu'il avait nommé curé de Brullemail. Enfin ce prélat assista au concile général tenu à Vienne en Dauphiné le 16 octobre 1311 et 1312 (1), où

(1) Les biens immeubles que cet ordre possédait dans l'évêché de Séez, entr'autres l'hôpital de Frenaux, proche de la ville épiscopale, et celui de Ville-Dieu-le-Montchevrel, furent réunis à la commanderie de Ville-Dieu-les-poêles et à d'autres maisons de Saint-Jean de Jérusalem. Il y a encore, à une lieue de Séez, près des bois de Mesnil-gaud, un ancien chemin

l'ordre des Templiers fut supprimé, et auquel le roi Philippe-le-Bel assista accompagné de son frère Charles de Valois et de ses trois fils.

1315. Le 47e évêque de Séez fut RICHARD DE SENTILLY et non pas de Lentilly, comme on le trouve dans le *Gallia Christiana*. Il avait été comme son prédécesseur prieur des chanoines réguliers de Séez. Son mérite le fit nommer à ce siége en 1315, mais il ne l'occupa guères long-temps puisqu'il mourut en 1319, le 22 novembre, jour de Ste-Cécile. On voyait encore, en 1750, son tombeau sur lequel était la représentation d'un religieux de son temps. Les évêques de Séez avaient le second rang dans les séances tenues à l'échiquier de Normandie. Ce fut dans l'année de l'élection de Richard que l'on passa onze mois sans pluie, ce qui causa une si grande stérilité que la mesure de blé qui se vendait 20 s. à Séez monta jusqu'à 9 l. 10 s.

1319 (1). On trouve pour 48e évêque GUILLAUME MAUGER, qui succéda à Richard de Sentilly, en 1319. Le premier acte qu'on ait de lui est la

appelé le chemin des Templiers ; on croit qu'ils y avaient un établissement. On voit encore des vestiges antiques.

(1) Dans cette année 1319, l'anoblissement fait par lettres de nos rois eut lieu pour la province de Normandie en général ; il avait déjà existé, en 1285, pour l'Alençonnais pris à part.

présentation à la cure de Versainville en 1321 ; les chartes du chapitre en font mention. Il est aussi question de lui dans les anciens titres de l'abbaye de Troarn en 1322 et 1334 et dans ceux d'Ardennes en 1330. Il dota la chapelle de St.-Jacques-le-Majeur dans la cathédrale. Ce fut pendant son épiscopat que Charles, comte d'Alençon, tint, en 1320, son premier échiquier dans cette ville. Ce prince chercha aussi à renouveller les prétentions de son prédécesseur sur le temporel de l'évêché ; mais l'arrêt obtenu par Thomas d'Aunou fut confirmé en 1323, et la mort de ce comte, arrivée en 1325, laissa Mauger tranquille. Guillaume assista aux deux conciles provinciaux de Rouen, en septembre 1335 et décembre 1342 ; celui de 1335 fut assemblé par Pierre Roger, archevêque de Rouen, dans le monastère du Pré, autrement dit de Bonnes-nouvelles, près de cette ville. Au mois de février 1344, Mauger confirma la fondation de l'hôpital de Saint-Mathurin d'Écouché, faite par les habitants, à la Toussaint 1336. L'année suivante, également le jour de la Toussaint, suivant un manuscrit de Calimas, mais plus certainement en 1347 (1), il approuva la fondation de la chapelle

(1) Ce fut dans cette année qu'il y eut une peste générale qui emporta une prodigieuse quantité d'hommes.

de Notre-Dame de Bonvouloir, dans l'église de St.-Thomas d'Argentan. En 1336, la couverture et la charpente de la cathédrale furent brûlées par le feu du ciel, et Charles II, comte d'Alençon, avec lequel Guillaume avait eu des difficultés, lui aida par ses libéralités à réparer ces dommages. Les habitants de ce diocèse, depuis que la Normandie était revenue sous la domination de Philippe-Auguste, avaient joui d'une assez longue paix; mais Édouard III, roi d'Angleterre, qui entretenait des intelligences secrètes en France, descendit en Normandie : ses troupes ravagèrent plusieurs cantons, et pillèrent différentes villes. En 1353, ils brûlèrent celle de Séez, et en rasèrent les murailles; cependant pour se procurer une retraite on construisit le fort Saint-Gervais, où l'évêque mit un capitaine (1). La Clergerie dit que Guillaume Mauger gouverna son diocèse pendant 37 ans, et qu'il renouvela le décret pour les processions qui se faisaient par toutes les paroisses du Bellêmois et du Corbonnais à l'église de Saint-Léonard de Bellême : ce décret ou ordonnance avait été donné par Sylvestre. La dévotion de Guillaume pour cette église la lui fit

(1) Ce fort renfermait l'église cathédrale, le palais épiscopal, ainsi que le cloître des chanoines.

choisir pour le lieu de sa sépulture. Il mourut le 22 janvier 1356, et fut inhumé dans le chœur. Quelques-uns disent que son tombeau était élevé de terre de trois pieds, et orné de sa figure en bosse; d'autres disent qu'il n'y avait qu'une table de cuivre sur laquelle était gravée la représentation d'un évêque. Il fut détruit par les Calvinistes pendant les guerres civiles. On ne sait pas précisément de quelle famille était ce prélat; peut-être descendait-il de Mauger, surnommé Malherbe, châtelain d'Exmes. Quelques années avant sa mort, il fut désigné par le pape Clément VI pour examiner si la supplique du seigneur de Cressenville, qui voulait ériger l'église de cette paroisse en collégiale, était juste. On lit dans un manuscrit qu'il fit bâtir une maison à la Perrière (1), dans un lieu qui s'appelait alors les Places de l'évêque Mauger.

1356. Gervais de Belleau, né à Nogent-le-Rotrou, succéda à Guillaume en 1356 ou 1357: il obtint dès l'an 1358 des lettres pour ajourner au prochain échiquier le vicomte de Falaise, et le procureur du duc d'Alençon qui avait fait saisir son temporel. Il créa dans son église la dignité

(1) La Perrière au Perche (*Petraria*) était jadis une ville selon l'histoire de l'église de Séez, 6 vol. man. à la biblioth. d'Alençon.

de pénitencier et ne la dota que de 25 l. de rente. Il bénit, en 1361, l'église paroissiale de Saint-Pierre de Séez : il fonda aussi la chapelle de St.-Augustin dans la cathédrale. Il mourut en 1364, selon le P. Bessin, mais en 1363 selon les portraits de l'évêché. D'après un manuscrit que nous avons souvent consulté (1), il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Silly, à laquelle il avait fait des donations, ainsi qu'à celle de Mondaye, dans le diocèse de Bayeux.

1363. Le siége de Séez fut occupé en 1363 ou 1364 par Guillaume de Range, de l'ordre de St.-Dominique, profès du monastère de Saint-Paul-de-Troyes en Champagne. Il était confesseur du roi Jean, et il accompagna ce monarque dans sa captivité, après la malheureuse bataille de Poitiers donnée le 19 septembre 1356. Ce prince avait tant d'estime pour lui qu'il le nomma son exécuteur testamentaire, conjointement avec l'évêque de Beauvais et le comte de Tancarville, par un acte du 6 avril 1364. Ce prélat était d'une grande vertu et d'une profonde érudition. Il fit, en 1369 plusieurs statuts pour la réformation de la discipline ecclésiastique de son diocèse. Le 21 octobre 1369, il fit don aux religieux de Saint-

(1) Ce manuscrit que nous avons déjà eu occasion de citer et que nous citerons encore, est l'ouvrage de M. Calimas, curé de Courtomer : nous y avons puisé des détails intéressants.

Martin de Séez, qui étaient alors peu fortunés, des prieurés de Coulonges-sur-Sarthe, du Gast, et de l'Hermitage, et de Chaumont dans la forêt d'Écouves. Quelques personnes ont voulu dire qu'il vivait encore en 1378, ou même en 1379, ce qui ne s'accorde point avec la liste qui fixe à l'année 1370 l'avènement de son successeur. Guillaume de Rance ou de Rancé, suivant Savary, était né au château de ce nom, dans le diocèse de Troyes. Echard, dans le tome Ier de sa *Bibliotheca Fratrum prædicatorum*, assure qu'il avait écrit plusieurs ouvrages ascétiques.

1370. Le diocèse du Mans, à qui celui de Séez avait donné un évêque, en 1296, dans la personne de Denis Benayton, natif de Falaise, en donna un à son tour à l'église de Séez : ce fut Grégoire Langlois, né à Lucé, ou selon quelques écrivains à la Baroche, dans le diocèse du Mans. D'abord chantre de son église épiscopale, ensuite official de Rouen, il succéda à Guillaume de Rance : il fit sa soumission à la chambre apostolique, le 25 août 1379, suivant les registres du Vatican (1). Il assista, en 1381, à l'échiquier

(1) Il y aurait alors une erreur commise à l'évêché, relativement à la mort de son prédécesseur, à moins que l'on ne suppose qu'il y eut alors une vacance de quelques années.

tenu à Argentan. Il paraît qu'il avait eu pour compétiteur Jean Jolis, qui est appelé évêque de Séez, en 1384, dans les registres du parlement de Paris. Il est question de Grégoire dans les chartes de l'abbaye de Silly-en-Gouffern : il fit de grandes aumônes à ce couvent, et contribua par ses largesses, en 1388, à la réparation de cette maison qui avait été dévastée par les Anglais (1). On voit sa signature au bord des lettres de confirmation des biens de cette abbaye, données à Argentan, le 6 avril 8399, par Henri IV, roi d'Angleterre. Dans la même année, la veille de la St.-Michel, Grégoire consacra l'église de Sainte-Hippolyte de Coupigny. Etant allé à l'abbaye de Saint-Évroul, dont l'abbé Robert lui fit fermer les portes, le prélat obtint des *Lettres royaux*, en date du 26 juin de l'an 1400, qui enjoignaient à tout sergent de le faire jouir de son droit de procuration, commettant néanmoins, dit Pilâtre (2) (ou plutôt les chartes de l'évê-

(1) Ces derniers ayant aussi ravagé les propriétés des religieux de la Trappe, ils étaient devenus si pauvres qu'ils ne pouvaient payer leur cotisation au pape Boniface IX ; ce pontife les excommunia, mais sur l'attestation de l'évêque de Séez, en 1390, concernant leur misère, ils furent relevés de leur excommunication : ce certificat est du 21 juin (ils étaient alors 167 compris l'abbé).

(2) Pilâtre était secrétaire de l'évêché sous l'épiscopat de M. de Pont-carré.

ché), les gens des requêtes du palais pour connaître de cette affaire, parce que l'abbé était écolier de l'université. L'évêque assista au concile tenu à Paris en 1398, pour terminer le schisme de Bénoît XIII, qui ne voulait point renoncer à la dignité de souverain pontife.

On lui doit la fondation de deux colléges pour l'instruction de ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Le premier à Paris, qui ne fut institué que le 24 février 1427 et auquel il légua sa bibliothèque ; le second à Angers, pour les jeunes-gens pauvres de ce diocèse. Il avait nommé à cet effet pour exécuteurs testamentaires Jean Langlois son neveu, curé de Saint-Sevère, diocèse du Mans, Jean Charpentier, curé de Marigny, et Jean Regnard, curé de Boitron, diocèse de Séez : 23 ans après sa mort, ils fondèrent 8 bourses dans le collége de Paris, dont 4 pour le doyenné du Passais, et les autres pour le diocèse de Séez à la nomination de l'évêque(1). Pour y être reçus, les écoliers ne devaient point avoir 20 l. parisis de revenu en patrimoine ou en bénéfice. Le principal de ce collége devait avoir

(1) Ces bourses, au milieu du dernier siècle, valaient 250 l. chacune : ce collége était soumis à la visite de l'université. La chapelle était sous l'invocation de l'Annonciation. Tous les ans, le 13 mai, on y célébrait l'anniversaire de son fondateur.

par semaine sept sols parisis, le chapelain six et les écoliers cinq ; le marc d'argent valait huit ou dix livres. Grégoire avait laissé pour cette fondation la terre de Boudainville, située dans la châtellenie de Château-Landon, au diocèse de Sens; il y avait aussi ajouté trois maisons situées à Paris. Pour la fondation du collége d'Angers, il laissa une maison située rue de la *Serunteresse*, et des portions de dixmes dans les paroisses de Fromentières et de Marigny (1). Ce pieux évêque voulut que si, ces fondations faites, il restait quelque chose de ses biens, on l'employât à marier de pauvres filles. Il mourut à Séez le 13 mai 1404, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, sous une tombe de marbre noir, sur laquelle on lisait cette épitaphe :

« Perpetuæ memoriæ R. in Christo patris « Gregorii Angli, Sagiorum episcopi, collegii « Sagiensis in schola Pariensi, et Buellensis in « Andegavensi fundatoris bene meriti, cujus « obitus in diem III idus maii incidit, anno « salutis hominum M. CCCC IV. » Cette épitaphe ayant disparu avec le tombeau qui fut détruit par les protestants, M. Camus de Pont-

(1) Il fonda aussi, à la Baroche, la chapelle de St.-Julien avec un vicaire perpétuel.

carré, 67e évêque de Séez, fit graver l'inscription suivante : « Novum hunc tumulum R. in « Christo pater JACOBUS CAMUS, ejusdem ecclesiæ « antistes, priore sepulchro, in quo venerabilis « præsulis corpus depositum fuerat, sacrilegis « hæreticorum manibus perfracto, religiosi of- « ficii memor, unâ cum magistro et alumnis « collegii Sagiensis grati animi monimentum P. « C. 1644. R. J. P. »

1404. Pierre de BEAUBLÉ, 52e évêque de Séez, succéda à G. Langlois, et ne vécut que quatre ans. Il avait été professeur de droit civil et canonique, et conseiller du roi ; il fut envoyé en 1395 par Charles VI, avec quelques autres délégués, pour prendre possession de la ville de Gênes. Il devint évêque de Séez en 1404, ayant eu pour compétiteur celui de Couserans. Dans les archives de l'évêché, on a trouvé son testament olographe sous la date du 16 mai 1408 ; par cet acte il laisse tous ses meubles au chapitre, en le priant de s'en contenter. Il mourut peu de jours après ; on ne le trouve pas dans le catalogue de Bry de la Clergerie (1).

(1) Peu de jours avant le décès de P. de Beaublé, Pierre II, comte d'Alençon et du Perche, mourut à Argentan, et fut transporté au Val-Dieu où on l'inhuma.

1406. Après la mort de Pierre de Beaublé, JEAN III, dont on ignore le nom de famille, ne tarda pas à monter sur le siége épiscopal de Séez, et prêta son serment entre les mains de l'archevêque de Rouen, le 3 octobre 1408. L'année suivante (selon Bessin, p. 427) il assista au concile de Pise où se trouvèrent 80 évêques et les procureurs de 200 autres, et en 1414 il était aussi au concile général de Constance : il fit don aux moines de Saint-Martin de Séez des dîmes et des revenus tant des paroisses de Mieuxcé, de Semallé, de Condé-sur-Sarthe, que du prieuré de Courtomer. On trouve dans un vieux registre des droits et privilèges de l'église de Séez, la transaction que Jean, 53e évêque, passa avec les exécuteurs testamentaires de P. de Beaublé, son prédécesseur, le 5 décembre 1408, laquelle transaction fut homologuée au parlement.

Henri V, roi d'Angleterre, devenu maître d'Alençon et de Séez, après la bataille d'Azincourt en 1415, ne souffrait pas que l'évêque sortît de son diocèse, sans un sauf-conduit; il lui en fallut même un pour aller à sa cour. Ce prince lui permit de s'y présenter le 20 octobre 1417, et l'année suivante il lui rendit son temporel ainsi que le pouvoir d'exercer la juridiction

spirituelle dans son diocèse (1). Jean n'en jouit pas long-temps; on ne sait pas l'époque précise de son décès, marqué à l'évêché en l'an 1422. Ce fut encore pendant l'épiscopat de Jean, que le comté d'Alençon fut érigé en duché-pairie.

1422. Le 54e évêque de Séez fut ROBERT DE ROUVRE; il succéda à Jean, en 1422. Après un avantage que les Français venaient de remporter sur les Anglais, près de Mortagne, entre Saint-Hilaire-Pigeon et Sainte-Céronne, l'évêque accompagna le jeune duc d'Alençon qui se rendit à Reims pour le sacre de Charles VII. Suivant un écrivain moderne, Robert ne se trouva pas à la cérémonie du sacre; mais il y fut représenté comme un des pairs ecclésiastiques par le duc d'Alençon. On n'a pas su exactement l'époque de sa mort. Certains catalogues offrent un Théodebald pour successeur de Robert de Rouvre; mais il n'existe pas dans la salle des évêques.

1434. Cette galerie donne pour 55e prélat JEAN CHEVALIER, successeur de Robert, nommé à l'évêché de Séez en 1433 ou 1434: son épiscopat dura bien peu, puisque le 10 août 1436,

(1) A cette époque la cour ecclésiastique ou officialité de Séez fut transportée à Falaise, et Jean Durozel fut official en 1421. Après lui, Jean le Provost, curé de Soignolès, occupa cette place pendant 33 ans.

les grands vicaires donnèrent la collation de l'église de Saint-Germain ou Saint-Aubin-d'Appey, *sede vacante* (1).

1450. Après une vacance de quelques années, le siége épiscopal de Séez fut occupé par JEAN DE PÉROUSE, l'an 1450. On a prétendu qu'il était de la maison d'Escars, dont le nom propre est de la Péruse : un De Péruze, évêque de Lisieux, et ensuite de Metz, devint cardinal en 1596 ; un autre Charles de Péruse fut évêque et duc de Langres en 1574 ; cette maison porte : *de gueules au pal de vair*. Quelques écrivains disent que Jean de Pérouse fut élevé à la prélature de Séez en 1439, par Henri VI, roi d'Angleterre et qu'il assista à l'entrée de Radulphe Roussel, archevêque de Rouen ; d'autres qu'il présida, en l'absence de son métropolitain, un concile provincial tenu dans cette capitale en 1444 ; ces dates ne s'accordent point avec la chronologie de la salle épiscopale. En 1461, il rendit aveu à Jean II, duc d'Alençon, de toutes les terres de son évêché, ce dont Thomas d'Aunou, Jean de Bernières, Philippe le Boulanger, Guillaume Mauger et autres, ses prédécesseurs,

(1) Suivant D. Bessin et D. Pommeraye, il aurait été ce Théodebald ci-dessus, ce qui n'est pas probable.

s'étaient toujours défendus. Quelques personnes regardèrent cette action comme une tache dans sa conduite qui était d'ailleurs fort régulière. Il rebâtit le palais épiscopal qui joignait la cathédrale, fit ensuite plusieurs statuts et ordonnances pour la réformation de la discipline ecclésiastique de son diocèse, établit, comme nous l'avons dit, la confrérie de Saint-Gervais et de Saint-Protais, dont il affecta les deniers aux réparations de la cathédrale. Nous avons cité le mandement que publia ce prélat, le 18 septembre 1450, année dans laquelle les Anglais furent chassés des châteaux-forts d'Alençon, Essey, Argentan, Falaise et Saint-Cenery, qu'ils possédaient dans l'évêché de Séez; ils le furent même de toute la Normandie après la bataille de Formigny, près de Bayeux, qu'ils perdirent le 15 avril de cette même année. Ce prélat mourut le 4 juin 1454, et fut inhumé dans sa cathédrale.

1454. Après avoir été privé pendant le séjour des Anglais de son droit d'élire un prélat, le chapitre de Séez eut enfin la satisfaction de donner un successeur à Jean de Pérouse; ce fut Robert de Cornegrue, pénitentier de Séez. Quelques auteurs rapportent qu'il était du Chesnay, près de Séez; d'autres de Quesney près

de Falaise ; son élection fut confirmée par l'archevêque de Rouen, le 23 août 1454, et le 15 septembre suivant, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi ; le 22 juin de l'année 1455, il rendit aveu au prince pour la baronnie de Fleuré ; il avait béni Maurice de Magny, abbé de Silly, peu de temps après son élection. En 1455, le 26 août, dans une visite qu'il fit du couvent d'Almenèches, il ordonna que toutes les religieuses demeureraient dans leur communauté ; qu'elles ne coucheraient point ailleurs ; qu'elles mangeraient toutes ensemble, au moins les fêtes et dimanches ; qu'on ne nourrirait plus de poules, d'oies, de porcs, ni autres animaux dans le réfectoire ; qu'une jeune religieuse demeurerait avec une ancienne, et que personne ne sortirait du couvent sans la permission de l'abbesse. Nous citons cette ordonnance pour faire voir le relâchement où était tombée cette communauté depuis son institution. Il nomma en 1456 à la cure de Saint-Agnan-sur-Erre, et en 1459 à celle de Neuville. Depuis que Robert eut réconcilié l'église d'Alençon profanée par un meurtre, on ne trouve aucun acte de lui jusqu'en 1470, qu'il bénit dans l'église de Saint-Martin de Séez Philippe ou Philipert de l'Espinasse, abbé de Saint-Jean de

Falaise. Il paraît que pendant cet intervalle, pour réparer la faute qu'on attribuait à Jean de Pérouse, son prédécesseur, qui avait soumis tout le temporel de son évêché à la juridiction du duc d'Alençon, il fit différents voyages à la cour et défendit les droits de son église avec tant de succès, que les ducs n'inquiétèrent plus ses successeurs (1). On n'est pas d'accord sur l'époque de sa mort; les uns la fixent au 10 janvier 1479; Dom Bessin et Bar la mettent au 9 décembre 1480. Dans la salle des évêques, son successeur Gilles de Laval ne commença d'occuper le siége épiscopal qu'en 1483; cependant on voit dans le *Neustria Pia*, p. 756, que déjà au mois de mai 1479, le grand-vicaire de Gilles de Laval bénit Jean Jouquin, abbé de Saint-Jean de Falaise; il paraît d'un autre côté que le siége de Séez était déjà vacant depuis 1478, par la démission de Robert de Rouvré entre les mains du Pape qui l'avait acceptée, ainsi qu'il est rapporté dans le registre du secrétariat du 15 juin de ladite année, époque à laquelle les vicaires-généraux commencèrent à délivrer des actes.

(1) Le duc d'Alençon, Jean III, était un esprit brouillon qui, pour conspirations, fut condamné deux fois à mort, et termina cependant ses jours dans la grosse tour du Louvre. Un de ses fils naturels devint abbé de Saint-Martin de Séez.

Robert de Cornegrue, maître ès-arts, était doué d'une profonde érudition et d'un grand zèle; il supplia le pape Sixte IV de confirmer les statuts de la confrérie de Saint-Gervais qui avait été approuvée par son prédécesseur, ce qui lui fut accordé par la bulle du St.-Père, le 14 des calendes de décembre 1475.

Cet évêque fut inhumé dans l'église cathédrale de Séez, près du grand autel, du côté de l'épître. L'épitaphe qu'on y lisait doit être le renseignement le plus authentique de l'époque de sa mort; elle était ainsi conçue : « Hic jacet « Dominus Robertus Cornegrüe, oriundus de « Quesneyo in hoc diocesi, ex poenitentiario hu- « jus ecclesiæ electus episcopus, vir religionis « et justitiæ zelator, ad pauperes pius, qui epis- « copatum feliciter rexit 27 annis. Obiit an. « Domini 1480 die 9 decembris. Requiescat « in pace. Amen. »

1483. Le siége de Séez, vacant par la mort de Robert, fut rempli par GILLES DE LAVAL, que l'on croit être de la maison de Montmorency, puisqu'un manuscrit lui donne pour armoiries : *d'or à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent, cartonnée de seize alérions d'azur*, 4 à 4. Il était fils de Guy de Laval et de Charlotte de Sainte-Maure : Savary

nomme son père Claude Robert. Gilles de Laval était doyen du Mans, lorsqu'il succéda à Robert en 1479; mais dans l'histoire du diocèse de Bayeux, page 357, on lit que Charles de Neuf-Châtel, évêque de ce lieu, assisté de l'évêque de Porphire et de Jean Vasse, évêque de Lisieux, fit à Séez, le 29 avril 1480, la consécration de Gilles de Laval. Il paraît que son grand-vicaire, dont nous avons parlé au sujet de la mort de Robert, confirma aussi, au nom de Gilles, le 8 mars 480, les statuts de la confrérie de Notre-Dame-du-Vivier, dans la cathédrale de Séez. La cour influa beaucoup sur l'élection de cet évêque, et le chapitre, pour soutenir son droit, choisit Étienne Goupillon, que l'on trouve dans quelques catalogues. Le prieur et le chapitre lui présentèrent le 6 mai 1483, un prêtre pour être vicaire de Surdon, et l'année suivante son grand-vicaire autorisa la fondation de la chapelle de l'Annonciation dans l'église de Courtomer, faite par Jacques Froger, curé de cette paroisse; mais, au rapport de Pilâtre, Étienne étant mort à Rome, où il était allé pour soutenir sa nomination, Gilles de Laval qui avait été sacré le 29 avril 1480, à Saint-Martin de Séez, demeura tranquille possesseur du siége épiscopal.

Robert de Cornegrue avait passé procuration en 1477, au cardinal d'Estouteville, légat en France, pour résigner, sous le bon plaisir du roi, son évêché à Étienne Goupillon ; mais, dans la suite, il substitua Hugues Jacques duquel, suivant D. Bessin, Goupillon extorqua une nomination l'année suivante, contre le gré du cardinal, et obtint des bulles de Sixte IV. Du Lude, alors gouverneur du duché d'Alençon, représenta à Cornegrue que Goupillon ne convenait pas dans ce siége, et qu'il fallait y placer une personne dont le dévouement fût connu. En conséquence il lui proposa son beau-frère, Gilles de Laval. D'après cet arrangement, Cornegrue révoqua sa procuration par ordre du roi, et en donna une autre en faveur de Gilles de Laval en 1478. Le chapitre se trouva divisé ; une partie se déclara pour Étienne Goupillon et l'autre pour Gilles de Laval ; chacun des deux contendants se prétendit le véritable évêque. Le diocèse, à l'exemple du chapitre, se déclara, moitié pour l'un des deux évêques et moitié pour l'autre. Cependant le roi regarda M. de Laval comme l'évêque légitime, pendant que l'évêché demeura en séquestre. Le duc et la duchesse d'Alençon se déclarèrent pour Goupil-

lon (1), et ne voulurent jamais reconnaître Gilles de Laval ; chacun d'eux faisait les fonctions épiscopales dans quelque endroit du diocèse, dont le seigneur lui était attaché. La ville de Séez, et surtout la partie qui renfermait le chapitre, fut souvent le théâtre de combats, de meurtres, d'incendies. Laval fut toujours le plus fort, tant que Louis XI vécut, parce que Du Lude lui fournissait des troupes. Les parlements, le conseil et la cour de Rome, étaient fort embarassés pour prononcer un jugement dans cette affaire ; mais enfin elle fut décidée en faveur de M. de Laval. Il fut le 38e évêque : on trouve peu d'actes de lui ; cependant Bry de la Clergerie dit que dans l'inventaire des titres de la maison d'Alençon, fol. 237, on fait mention d'un consentement passé par ce prélat, en date du 10 novembre 1486.

D. Bessin, dans le recueil des conciles de Normandie, dit bien que l'évêché de Séez fut disputé à cet évêque par Étienne Goupillon ; mais que la mort de ce dernier arrivée à Rome le 19 décembre 1493, pendant qu'il y poursuivait cette affaire, mit fin à ce schisme (2). Gilles

(1) Ils se firent même relever par lui d'un serment dont ils obtinrent l'absolution le 21 mars 1489.

(2) Ce fut pendant cette absence de Goupillon que mourut

gouverna depuis fort tranquillement son diocèse ; il bénit en 1500 l'église de Fleuré, sous l'invocation de la Ste.-Vierge. Dans la même année il envoya son official et son promoteur à l'abbaye d'Almenèches, pour constater un miracle opéré sur un enfant soi-disant ressuscité par l'intercession de Ste.-Opportune ; il mourut l'année suivante, et fut inhumé dans la cathédrale. Ce fut Gilles de Laval qui fut député à Reims le dernier jour de janvier 1483, avec le gouverneur d'Auvergne, pour apporter la Ste.-Ampoule à Paris. Louis XI s'était fait envoyer des reliques de différentes provinces pour s'en faire un bouclier contre la mort ; il voulut y joindre celle-ci qui fut déposée dans sa chambre. C'était la première fois que la Ste.-Ampoule était transportée hors de la ville de Reims : 12 religieux et leur prieur accompagnèrent l'évêque de Séez à son retour, mais cela n'empêcha pas le roi de payer le tribut. Il mourut au château du Plessis-Lez-Tours, le 30 août 1483.

1502. Claude Husson, que d'autres nomment de Tonnère ou de Tonnerie, 59e évêque de Séez, succéda à Gilles de Laval ; il fut élu en

le duc d'Alençon, le 1er novembre 1462, et Gilles de Laval assista à ses funérailles qui furent faites par le cardinal de Luxembourg, évêque du Mans.

1502, et prit possession l'année suivante : il fut le premier qui porta la croix pectorale ; il donna la collation de la Maison-Dieu d'Écouché en 1509. Suivant d'anciens registres le roi le nomma en 1507 pour succéder dans l'évêché de Poitiers, au cardinal Jean de la Trémoille, son oncle ; mais il n'en fut paisible possesseur qu'en 1510, époque à laquelle il se démit de celui de Séez, le dernier jour de décembre. On a prétendu qu'il ne gouverna l'évêché qu'en qualité d'administrateur ; mais le rang qu'il occupe dans la salle est la preuve du contraire.

1512. Le siége épiscopal de Séez ne fut pas longtemps vacant. Jacques de Silly, 60e évêque, succéda à Claude Husson, et porta comme lui la croix pectorale ; il était d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Normandie de la généralité de Caen (1), parent de ce Silly qui accompagna François Ier dans le Milanais, et combattit à Marignan ; un autre de ses parents, François de Silly, avait été bailli de Caen. Jacques de Silly était protonotaire du St.-Siége avant que d'être prêtre, ainsi qu'on le voit dans les chartes de l'église de Séez. Il signala son entrée

(1) Son père, seigneur de Lonray, chambellan du roi et gouverneur du duché d'Alençon, avait épousé Anne de Pré-en-Pail.

dans le sacerdoce, en faisant faire la vitre que l'on voyait sur l'autel de la chapelle de la Vierge, dans l'église des Augustins de Rouen. Ce prélat fut élevé à l'épiscopat en 1512, et sacré à Rouen, le 20 avril 1515. Dans cette même année, l'abbé de Saint-Martin de Séez qui venait d'être élu, se présenta devant le nouvel évêque, et s'étant mis à genoux avec quelques religieux, selon le rapport de Dom Dufriche, il lui dit qu'il lui avait été enjoint par les capitulants de venir lui prêter serment de fidélité; ce qu'il fit en présence de plusieurs personnes. L'évêque, par lettres données à Rouen, céda à cette abbaye ses droits de visite. L'année suivante, le 18 juillet, il approuva l'établissement de la confrérie des frères de la Charité de Saint-Germain d'Argentan. En 1517, il fut délégué, conjointement avec Dom Desbans, abbé de Saint-Martin de Séez, et Artur Dillon (1), chanoine de Rouen, par le cardinal de Luxembourg, légat *à latere*, pour mettre la réforme dans le couvent des bénédictines d'Almenèches, qui s'étaient extraordinairement relâchées, ainsi qu'on le remarque par la lettre de Léon X à François Ier, dans laquelle il lui dit qu'il était absolument

(1) Dillon, famille Irlandaise, avant la révolution. L'archevêque de Narbonne était un Dillon, cordon bleu.

nécessaire de réformer ce monastère, *tàm in capite quàm in membris*. L'abbesse fut déposée et reléguée à Sainte-Croix de Poitiers. La règle de Fontevrault fut introduite dans cette abbaye. En 1519 M. de Silly confirma la fondation que Charles III, duc d'Alençon et Marguerite de Valois, son épouse, firent du monastère des religieuses d'Essey, et l'année d'après, il consacra leur église; ces dames étaient venues de la Madelaine de Paris: il dédia aussi pour les religieuses de Sainte-Claire d'Argentan l'église du couvent que la pieuse Marguerite de Lorraine avait fait bâtir, et dans lequel elle mourut en 1521, après y avoir pris l'habit.

Le riche patrimoine dont jouissait Jacques de Silly secondait son zèle; ce fut lui qui fit faire une des deux belles roses des croisillons de la cathédrale, presque toutes les vitres de cette église et un grand pilier entre les deux tours près du bénitier: il enrichit la sacristie d'ornements et d'argenterie; il fit bâtir le château de Fleuré, maison de plaisance des évêques de Séez. Pour faciliter à ses curés les moyens de venir aux assemblées et synodes qu'il tenait, il fit construire pour eux une maison dans sa ville épiscopale, rue d'Argentan; il voulut qu'ils y fussent tous défrayés, nourris, eux et

leurs chevaux, à ses dépens. On y voyait encore, il y a quelques années sur les vitres, les armoiries de ce grand prélat (1); il fit aussi réédifier les halles du marché du Bourg-le-Comte. Comme abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, il fit à ce monastère des dépenses considérables et de grandes réparations à l'église qui tombait en ruine.

Dans un synode tenu en 1524, il donna des statuts et ordonnances qui sont un monument remarquable de sa science et de ses soins pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. C'est peut-être à de si sages réglements que l'on doit l'érection de quantité de chapelles pendant son épiscopat, entre autres, celles de Notre-Dame-de-Pitié à Mortagne, de Saint-Jean à Soligny, de Notre-Dame à Boitron, de Sainte-Marie à Tournay, de Saint-Éloi à la Perrière, du Saint-Sépulchre à Saint-Cyr, de Saint-Jean-Baptiste à Apney et beaucoup d'autres. Vers ce même temps la cure du Nuisement fut réunie à Sainte-Gauburge-sur-Rille, et celle de Saint-Hilaire, sur la même rivière, fut consacrée.

Si ce pieux évêque se rendit recommandable par ses libéralités envers l'église, il ne mérita

(1) Maintenant c'est une auberge qui se nomme l'hôtel de la Crosse.

pas moins de sa famille ; il avait fait bâtir plusieurs châteaux pour y loger ses trois nièces ; celui de Lonray, à une lieue d'Alençon, fut augmenté par ses soins, un autre aux Rouges-Terres, près du parc de Saint-Léonard, à deux lieues de Séez, fut construit par lui ainsi que le beau manoir de Fontaine-Riant (1), aux environs de cette ville. Il maria l'une de ses nièces au seigneur de Matignon, comte de Gacé ; et lui donna le château de Lonray ; la seconde au seigneur de Rabodanges, qui eut le château des Rouges-Terres, et la troisième épousa un seigneur de l'ancienne famille d'Angennes, dont l'un, marquis de Rambouillet, était favori de François Ier ; il reçut en partage le château de Fontaine-Riant que possédait la maréchale de Montesquiou, quelque temps avant la révolution. Ce généreux prélat joignit au don de ces châteaux celui des terres et domaines considérables qui en dépendaient. Il maria aussi une petite nièce à un Gouhier, écuyer, seigneur du Chesnay et de Saint-Cenery, près de Séez, auquel il donna le manoir de la chapelle, qu'il avait fait construire à une lieue de cette ville. Il y ajouta la

(1) Le château de Fontaine-Riant (fons ruens) ne présente plus que la moitié de ce qu'il était avant la révolution ; la situation en est heureuse.

terre qui en dépendait; elle était encore possédée il y a quelques années par la famille de Moloré, de Séez.

Jacques de Silly mourut universellement pleuré et regretté, le 24 mai 1536, suivant Bry de la Clergerie; mais selon Artus du Monstier et D. Bessin, le 24 d'avril 1539, ce qui est plus probable, puisque Nicolas de Dangu, son successeur, occupa le siége épiscopal dans cette même année. Jacques fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, vis-à-vis du grand autel; son cœur fut porté dans l'église des Cordeliers où il fut recouvert d'une petite plaque de bronze sur laquelle on voyait encore ses armoiries avant la révolution (1); elles étaient aussi dans plusieurs endroits du château de Fleuré: elles ont échappé aux dévastateurs de la cathédrale qui en détruisirent les décorations intérieures et mutilèrent les figures qui faisaient l'ornement du portail; c'est sur un des murs que fit construire cet évêque, sous les arcs du porche, afin de soutenir les clochers du côté de l'ancien chapitre, que l'on voit encore aujourd'hui ces armoiries qui sont: *d'Hermines à la fasce ondée de gueules, surmontée en chef de trois tourteaux en*

(1) La terre de la Chapelle appartient maintenant à M. de Meslay, chevalier de Saint-Louis.

fusce du même métal, soutenus de deux anges au naturel, au Cimier d'une couronne d'or.

1539. Nicolas de Dangu fut le premier que le roi François Ier nomma évêque en vertu du concordat; il avait été chancelier du duc d'Alençon. On a dit qu'il était né au château de Dangu, sans désigner dans quelle province; mais il paraît que c'est auprès de Gisors: il avait été chantre de l'église de Bayeux, et il était maître des requêtes, chancelier de Navarre, selon quelques-uns. Lorsqu'il fut transféré en 1545 à l'évêché de Mende, dans le Gevaudan (*ad Mimatensem ecclesiam translatus*, dit D. Bessin), il était abbé de Foix et de Juilly au diocèse de Meaux (1). Ce prélat, le 61e à la salle des évêques, ne se trouve pas dans le catalogue de la Clergerie; il est cependant certain qu'il était sur le siége de Séez dès 1539, comme on peut le remarquer dans l'acte d'approbation de son grand-vicaire, relatif aux statuts de la charité de Saint-Martin d'Argentan, en date du 20 mars de ladite année (2).

(1) Ce fut à Juilly qu'il fut inhumé, dit-on, sous un tombeau de marbre, avec une épitaphe.

(2) C'est à dater de cette même année 1539 que par édit donné à Villers-Coterets, tous les actes publics qui jusqu'alors avaient toujours été écrits en latin, commencèrent à l'être en français.

Pendant l'épicopat de N. de Dangu, Jean de Blosset, seigneur de Carrouges, sénéchal de Normandie, et Marguerite d'Orval, son épouse, fondèrent dans le château de Carrouges une collégiale à laquelle Paul III, par sa bulle de l'an 1542, réunit l'église de Sainte-Marguerite du lieu, comme elle était à la présentation du chapitre de la cathédrale de Séez; celui-ci eut en échange la portion *pro majori* de la paroisse de Ry. Ce fut encore sous cet évêque que fut érigée la chapelle de Saint-Gilles de Moulins-la-Marche. On lit dans le Pouillé de l'évêché de Séez qui nous a souvent servi, que Nicolas de Dangu était docteur en droit, quoiqu'il ne fût pas de famille de robe; qu'il était né à Blois, et que pendant son épiscopat finit l'élection du chapeau qui passa à la nomination du roi.

1545. Dans la même année où Nicolas de Dangu fut transféré à Mende, son successeur Pierre Duval, docteur en théologie, obtint le siége de Séez; c'est le 62e évêque. Les uns le disent breton, d'une famille de robe, et les autres en font un parisien; il fut nommé par François Ier; il avait été précepteur des enfants de ce monarque, et chargé particulièrement de surveiller l'éducation du Dauphin; pendant ce temps il avait obtenu l'abbaye du Val, diocèse

de Bayeux, et celle de Fontenay, près de Caen, dont il avait été le 1er abbé commendataire, avant d'être élevé à l'épiscopat; il était aussi chanoine de Rouen, et c'est dans cette ville qu'il fut sacré, le 14 août 1545. Savary, secrétaire de l'évêché sous M. Néel de Christot, dit que cette cérémonie eut lieu le 12 août de la même année, dans la chapelle de Saint-Pierre de Caudebec, par Jean, évêque d'Hippone (Bivona), assisté des évêques de Coutances et de Quimper. D'autres disent qu'il fut sacré à Paris, le 9 août 1545, par François Poncet qui occupait le siége épiscopal.

Nous avons déjà parlé du cérémonial qui s'observait à Séez à la prise de possession des évêques. Pierre Duval, en habit long et monté sur une mule, descendit à la maison que nous avons désignée; il s'y revêtit de ses habits pontificaux et laissa au propriétaire sa mule, les habits qu'il avait, et sa bourse dans laquelle était une somme de 75 l.. Il obtint de Paul III, en 1547, une bulle qui sécularisait ses chanoines, et fut soutenu dans cette entreprise par François Ier qui mourut la même année. Henri II, son successeur, y donna son consentement par lettres-patentes du mois de janvier 1548. La bulle fut mise à exécution par le procureur de l'abbaye d'Arden-

nes près de Caen, député commissaire du Saint-Siége, assisté d'Ursin Huget, et de Jean Dauplay, notaires apostoliques, en présence de René de Silly, chevalier, seigneur de Vaux, bailli de Caen, de Guillaume le Verrier son lieutenant, et de Jacques Le Roy, procureur du Roi. Les chanoines qui portaient alors l'habit blanc et vivaient en communauté, reprirent l'habit noir et eurent leurs logements distincts et séparés.

Jusqu'à Pierre Duval, il n'y avait eu dans le diocèse qu'un seul official : l'archidiacre de Corbonnais exerçait alors une juridiction dont l'appel ressortissait à cet official ; mais un différent survenu entre deux ecclésiastiques de Mortagne en fit établir un second dans cette ville pour la partie du Perche qui était du diocèse de Séez. L'évêque assista, le 4 septembre 1561, au colloque de Poissy, et à la conférence qui se tint à Saint-Germain-en-Laye, au mois d'octobre suivant. Il fut un des cinq, entre les catholiques, que la Reine-Mère, Catherine de Médicis, choisit pour conférer avec cinq docteurs protestants dont Théodore de Beze était le chef ; mais ils ne purent s'accorder. L'abbesse d'Essey, Catherine de Pluviers, avait été bénite par P. Duval en 1555. L'année suivante, il avait fait refaire un des cinq grands contreforts de la cathédrale,

qui donne sur la place du Parquet, le plafond du sanctuaire, et le lambris de la chapelle épiscopale qu'il dédia à St.-Romain. Il bénit aussi l'église et le cimetière d'Exmes qui avaient été profanés.

En 1562, le 12 novembre, il se rendit avec le cardinal de Lorraine et plusieurs autres prélats au concile de Trente qui se termina le 4 décembre 1563. Ce fut pendant l'absence de l'évêque que l'amiral de Coligny, à la tête des Calvinistes, après avoir pris Argentan et imposé à la ville 10,000 l. de contribution, se rendit à Séez, pilla la cathédrale, y fit allumer un bûcher où fut jeté le corps de St.-Gérard qui avait été déposé dans une châsse d'argent, les autres reliques de cette église et la plupart des titres. Ces troupes en passant à Falaise avaient saccagé l'église de Saint-Gervais. L'abbaye de Saint-Martin eut le même sort, quoique les comtes d'Alençon l'eussent fortifiée. Les ennemis pénétrèrent dans la ville, sans s'être rendus maîtres ni du fort Saint-Pierre, ni de celui de Saint-Gervais. Si l'église de Saint-Martin ne fut pas brûlée, on le dut à Jacques Clarai-Bachaumont, lieutenant de la compagnie de Montgommery. Les Cordeliers furent très-maltraités, et même plusieurs mis à mort.

Après la fin du concile, l'évêque se rendit à Rome où, du consentement de Pie IV et sous le bon plaisir du Roi, il résigna, en 1564, son évêché à Louis du Moulinet, son neveu, qui l'avait accompagné au concile. Il se retira ensuite à Vincennes où il mourut cette même année et fut inhumé dans la chapelle dont il était trésorier.

Ce prélat était très-savant dans les langues anciennes et cultivait la poésie avec succès : il composa sur la grandeur de Dieu, sa sagesse infinie et sa bonté, deux poëmes qui ont eu plusieurs éditions. On a aussi de lui une traduction française du dialogue de Platon intitulé *Critès*.

1564. Louis DU MOULINET, 63e évêque, était né à Paris où son père était procureur-général à la chambre des comptes ; sa mère était sœur de Pierre Duval. Il s'était tellement distingué au concile par son savoir que le pape, pour marquer l'estime qu'il en faisait, voulut le sacrer lui-même en 1564. Avant de se rendre à son évêché, il continua de parcourir l'Italie, visita l'Allemagne, la Hongrie et la Grèce. Ce fut pendant ce temps qu'il prit possession par M. Louis Le-Jardinier, alors grand-vicaire, qui nous a laissé quelques détails sur ce qui se passa du temps de la ligue en 1568. Suivant Odolant-Desnos, la fa-

mille du Moulinet est originaire de Senlis ; d'autres la font naître dans le Perche. Claude du Moulinet, plus connu parmi les savants sous le nom de l'abbé des Thuileries, était d'une branche de la famille qui vint s'établir à Séez sous l'épiscopat de Louis. M. de Pontchatrie de la Mussoire, mort à Coblentz, était le seul rejeton de cette famille.

Les Calvinistes ayant de nouveau dévasté une partie du diocèse, l'évêque, dès le mois de mars 1568, se retira à Argentan où il se trouva enfermé jusqu'au 1er septembre suivant qu'il fut obligé de se réfugier à Caen. Le lendemain de son départ, Gabriel de Montgommery se présenta devant Argentan pour s'en emparer ; mais il fut repoussé par les habitants ayant à leur tête MM. de Médavy, de Rabodanges, d'Avesgo et autres gentilshommes venus au secours de cette ville.

Le 9 du même mois, Montgommery, pour se venger de son échec, brûla le château et l'église de Fleuré ainsi que l'église de Vrigny et plusieurs autres.

Ses troupes renforcées par celles qui s'étaient emparées de Mortagne où elles avaient commis beaucoup de ravages, entrèrent à Séez malgré la vigoureuse défense des bourgeois, livrèrent la ville au pillage, ainsi que la cathédrale, l'abbaye

de Saint-Martin et plusieurs autres églises du pays, selon le rapport de L. Le-Jardinier.

Neuf ans après ces désastres, en 1577, le 2 avril, l'évêque bénit de nouveau l'église de Saint-Martin qui avait été profanée. Quelque temps auparavant, il avait ordonné d'observer dans tout le diocèse les fêtes de Ste.-Opportune et de St.-Thomas d'Aquin. En 1576, il s'était trouvé aux états généraux de Blois, avec Louis de Calambert, archidiacre de Séez. Le 13 de mai 1580, il bénit le cimetière des Tertres près d'Argentan, que le curé, administrateur de la Maison-Dieu de cette ville, avait donné pour y mettre ceux qui étaient attaqués de la peste dont le pays était alors affligé. La chapelle de Saint-Roch y fut construite depuis.

En 1581, le prélat fut appelé au concile provincial de Rouen, où il eut une contestation avec Bernardin de Saint-François, évêque de Bayeux, au sujet de la préséance que celui de Séez prétendait avoir comme plus ancien. Elle fut provisoirement accordée à l'évêque de Bayeux, sans tirer à conséquence jusqu'à ce qu'on eût l'avis du Saint-Siége qui décida en faveur de l'évêque de Séez à cause de l'ancienneté du sacre, ce qui s'observa constamment dans toutes les assemblées générales du clergé. Ce prélat était à Rouen lors

de la réformation de la Coutume de Normandie arrêtée en plein parlement en 1583. Il assista aussi comme député par le clergé de la province aux seconds états de Blois en 1588. L'année d'auparavant il avait obtenu un jubilé pour son diocèse. Il se trouva à la profession de foi que Henri IV fit à Saint-Denis, le 25 juillet 1593, et signa la lettre écrite au pape par tous les prélats présents à cette cérémonie. On dit qu'il avait beaucoup contribué à la conversion de cet excellent prince. Dans ce même temps fut érigée la Charité de Saint-Pierre de Séez.

Louis du Moulinet, après avoir eu la consolation de voir rétablir la paix dans son diocèse, par les suites de la bataille d'Ivry, qui, en étouffant la ligue, mit Henri en possession du trône qui lui appartenait, ce digne évêque se voyant dans un âge fort avancé, après avoir gouverné son diocèse pendant 37 ans, résigna l'évêché à son parent Claude de Morenne, et mourut à Séez le 3 mars 1601. Il fut enterré dans l'église cathédrale devant le maître-autel comme il l'avait demandé (1).

1601. Claude de Morenne, né à Paris, était

(1) Il portait dans ses armoiries *trois anilles de sable, deux en chef et une en pointe sur un fond d'argent.*

docteur en théologie, d'une profonde érudition : il était curé de Saint-Merry et non de Saint-Gervais, comme l'a prétendu Claude Robert dans le *Gallia Christiana*. Son mérite le fit choisir avec Réné Bénoît, curé de Saint-Eustache, et Aimar de Chavagnac, curé de Saint-Sulpice, par Henri IV, pour se faire instruire dans la religion catholique. Il quitta Paris pour être chanoine et ensuite prévôt de la cathédrale de Séez ; enfin ayant été élevé à ce siége, il fut sacré dans l'église de l'abbaye de Saint-Victor par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, assisté des évêques de Beauvais, de Noyon et d'Evreux, le dimanche 5 août 1601. Le manuscrit de M. Calimas dit que ce prélat vint à Séez dans la même année et prit possession de la manière suivante : le 15 septembre il descendit à l'abbaye de Saint-Martin, d'où le lendemain, sur les huit heures, il partit à cheval en manteau court, l'épée au côté. Il sortit par la porte des Garennes, où il fut complimenté par MM. les chevaliers de Chailloué et de Fatouville, frères, suivis de beaucoup de noblesse dont il fut accompagné jusqu'à la porte du bourg de la Place : là le sieur de Château-Thierry, échevin, à la tête de la bourgeoisie, lui fit un compliment, après quoi le prélat continua son chemin jusque vis-à-vis de

l'église de Saint-Pierre, où le sieur de la Bretonnière lui adressa aussi un discours ; passant par la rue de la Boucherie, il alla descendre à la même maison où ses prédécesseurs avaient mis pied à terre, pour se conformer au droit dont le propriétaire était en possession. L'évêque lui ayant laissé toute sa dépouille, se revêtit de soutane, rochet, camail et bonnet carré. Tous les chanoines vinrent, chacun à son rang, lui faire la révérence et lui donner le baiser, après quoi ils s'en retournèrent à l'église ; le prélat sortit de la maison marchant pieds nus sur les toiles tendues jusqu'à la porte de la cathédrale qu'il trouva fermée : il frappa et le chantre demanda: qui frappe ? L'évêque répondit : Claude de Morenne, ci-devant prévôt dans cette église. On ouvrit la porte, et le chantre ajouta : que demandez-vous ? Je demande d'être reçu évêque de cette église, suivant la volonté du St.-Père. Avez-vous, dit le chantre, le bref de Sa Sainteté ? Oui, répondit l'évêque. Faites-le lire, reprit le chantre, le chapitre le requiert : on lut les bulles en présence de tout le monde, après quoi les chantres entonnèrent le *Te Deum*, et l'évêque, conduit processionnellement au chœur par les chanoines, alla faire sa prière au grand-autel sur un prie-Dieu, monta sur son trône, et lorsqu'on

l'eut chaussé, il célébra la messe du Saint-Esprit, qui fut chantée par les musiciens. Après cette cérémonie, il donna un repas à tout son chapitre.

A la Toussaint suivante, M. de Morenne alla prêcher et officier à Alençon ; il donna la confirmation dans l'église des religieuses de Sainte-Claire. Il alla aussi consacrer le nouveau chœur de l'église de Saint-Germain d'Argentan. Une ordination qu'il fit de quelques ecclésiastiques du Mans qui s'étaient rendus à Séez, fut trouvée irrégulière par le grand-vicaire ; le bruit s'en répandit bientôt et fit beaucoup de sensation en France. Quoique les avis fussent partagés à cet égard, l'évêque se vit obligé de recommencer cette ordination. Le chagrin qu'il en éprouva joint aux fatigues de cette cérémonie lui causa une maladie dont il mourut le 2 mars 1606. Il fut porté dans la cathédrale par quatre archidiacres, et inhumé auprès de son prédécesseur dont il avait prononcé l'oraison funèbre.

Pendant son épiscopat plusieurs chapelles furent érigées, entr'autres celle de l'ancienne maison de la Morandière-des-Moutis, à Ferrières ; ce fut Jean de Vieux-pont, évêque de Meaux, auparavant chantre de la cathédrale, qui la consacra, en 1606.

1606. Les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu de naissance de JEAN BERTAUD, 65e évêque. Les uns disent qu'il naquit à Condé-sur-Noireau, d'autres à Donnay entre Falaise et Harcourt. Huet rapporte qu'il était né en 1553 à Caen où son père était professeur au collége du Bois. Le jeune Bertaud fit sous lui des progrès qui présageaient ceux qu'il devait faire un jour à Paris dans la philosophie et les mathématiques. Dès l'âge de 18 ans, il se distingua dans la poésie, adressa à l'historien De Bourgueville, seigneur de Bras, un sonnet sur les antiquités de la ville de Caen, que celui-ci avait recueillies; il se lia d'amitié avec le célèbre Davy, connu depuis sous le nom de cardinal Du Perron (1). Les talents de Bertaud le firent connaître de plusieurs seigneurs de la Cour : le maréchal de Matignon lui confia l'éducation de ses deux fils Odet et Charles. Ces jeunes seigneurs profitèrent si bien de ses leçons que l'aîné devint auteur dès l'âge de 17 ans, et prononça, le 1er janvier 1575, devant les princes du sang, une oraison latine, de sa composition, qui fut aussitôt imprimée avec la traduction française. Ce grand succès dû aux soins de Bertaud fit tellement écla-

(1) Il avait été fait évêque d'Evreux en 1593.

ter son mérite que Henri III le choisit pour précepteur du comte d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, et qu'ensuite il le voulut avoir pour être secrétaire de sa chambre, charge que Bertaud exerça pendant treize ans (1). Il fut, dit-on, conseiller au parlement de Grenoble avant d'embrasser l'état ecclésiastique. A la mort du roi son protecteur, il suivit le parti de Henri IV auquel il sut plaire, et qui lui donna, en 1594, l'abbaye d'Aunay, au diocèse de Bayeux. Après le mariage du Roi avec Marie de Médicis, ce prince le nomma premier aumônier de la Reine, suivant le rapport de M. Huet, évêque d'Avranches, qui lui avait succédé à l'abbaye d'Aunay, et son contemporain; ce qui dément Moreri et Artus du Monstier qui le font, l'un aumônier de Catherine de Médicis, et l'autre de Marguerite de Valois. Il fut nommé évêque de Séez, en 1606, ou selon le *Neustria Pia*, en 1607 : ce qui a pu le faire croire, c'est qu'il fit prendre possession de cet évêché le 1er juin 1607 par Jean Gautier, grand-chantre de la cathédrale. Bertaud avait eu pour concurrent dans sa charge d'aumônier de Marie de Médicis, l'évêque de Beziers, depuis cardi-

(1) Il était auprès de Henri III lorsque ce prince fut assassiné par Jacques Clément, à Saint-Cloud, le 2 août 1589.

nal protégé de la reine, au mariage de laquelle il avait contribué par ses négociations ; il était d'ailleurs le compatriote de cette princesse. Le Roi ne trouva pas d'autre expédient pour satisfaire les deux compétiteurs que de créer pour le dernier une charge de grand aumônier de la Reine, les Reines de France n'en ayant point eu jusque-là.

Les bulles furent accordées gratis au nouvel évêque, à la sollicitation du cardinal Duperron, qui avait toujours conservé ses premiers sentiments pour lui. Ce ne fut que le 8 mars 1608 que ce prélat fit son entrée à Séez : elle n'eut rien de l'appareil de ses prédécesseurs ; il arriva le samedi sur les cinq heures du soir, accompagné seulement des principaux bourgeois de la ville qui étaient allés à cheval deux lieues au-devant de lui : à cent pas de la ville il rencontra le clergé séculier et régulier en corps, réuni avec la foule des habitants à la suite ; il fut complimenté par l'official, et de là conduit dans la cathédrale en chantant le *Veni Creator* ; en y arrivant on entonna le *Te Deum*. Ce fut donc sans doute pour n'être pas allé descendre à la maison de M. Sergent, sur le parquet, que cet évêque fut assigné, comme nous l'avons dit.

Dans cette entrée à l'église, le nouvel évêque

n'ayant point prêté le serment de fidélité, ni reçu l'obéissance des chanoines, fit célébrer le lendemain une messe du St.-Esprit, et ensuite se transporta avec les chanoines, le chœur chantant le psaume *Exaudiat*, dans le chapitre où ces formalités furent observées de part et d'autre. Bertaud ne s'absentait de son évêché qu'une fois par an pour aller à la Cour où il était bien accueilli. Il prêchait souvent et avec facilité; il n'était jamais oisif; après avoir donné ses audiences, il faisait ses lectures ordinaires, et prenait quelque récréation à jouer des instruments.

Bertaud avait beaucoup contribué à la conversion de Henri IV; il était à l'assemblée générale du clergé, lorsque le roi fut assassiné, le 14 mai 1610. Il prononça l'oraison funèbre de ce prince adorable, et fit célébrer pour lui, dans sa cathédrale, un service solennel.

L'évêque qui lui avait eu tant d'obligations, le pleura long-temps; ce fut en faisant célébrer le service anniversaire de ce roi, qu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 8 juin 1611, âgé de 59 ans. Il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, près du premier pilier, par François Mulot, abbé de Saint-Martin. Bertaud avait composé des cantiques spirituels, tirés des psau-

mes de David, des sermons sur les principales fêtes de l'année, un traité de controverse ; il traduisit aussi quelques livres de St.-Ambroise et le 2e livre de l'Énéide. Il était ami de Ronsard et de Desportes ; il les surpassa dans ses poésies qui roulent presque toutes sur des sujets de piété (1). Le cardinal Du Perron les trouvait polies et ingénieuses ; quoiqu'il s'y rencontre un assez grand nombre de pointes. Quelques-unes de ses stances ont de l'élégance et de la facilité. Outre ses poésies chrétiennes, on a aussi des sonnets, des rondeaux et quelques chansons. Il paraît que Bertaud avait inspiré aux habitants de son diocèse un amour pour la poésie et la littérature qui s'y est peu soutenu. Marin-Prouvère Bicheteaux, religieux de Saint-Dominique à Argentan, terminait en 1623 son histoire ecclésiastique de la ville de Séez ; Baratte, curé de Chailloué, allait entreprendre celle dont il a écrit six volumes (2). Baptiste Blondel, d'Argentan, vicaire de Montabard ; Christophe Loisel,

(1) Il admirait Ronsard ; mais il sut éviter ses défauts ; c'est ce que dit Boileau dans son art poétique :

Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

(2) Ce manuscrit est à la bibliothèque d'Alençon.

curé d'Aunou-sur-Orne ; Jean Gaulard et l'archidiacre G. Bazire, chanoines de Séez, essayaient quelques sons sur la lyre qui en rendait de si brillants sous les doigts de Bertaud. Les ouvrages de ces auteurs n'ont pas été imprimés comme ceux de leur évêque ; aussi ne sont-ils pas ou peu connus, ce que l'on regrette.

Avant de passer au successeur de Bertaud, nous ne pouvons nous dispenser de citer de lui le sixain suivant, que M. de Voltaire regarde comme un modèle d'esprit, de grâce et de sentiment :

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé,
N'en fît le charme en mon âme renaître,
Et que mon cœur, autrefois son captif,
Ne ressemblât l'esclave fugitif
A qui le sort fait rencontrer son maître.

On se souvient encore de la chanson que l'on a même quelquefois qualifiée de cantique, qui a survécu à son siècle, et dont les stances ont paru si belles, que MM. de Port-Royal ne firent pas de difficulté d'en insérer quelques morceaux dans leur commentaire sur Job.

On connaît celle qui commence ainsi :

Félicité passée
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant, perdu le souvenir !

Bertaud était oncle de cette spirituelle Mme de Motteville qui nous a donné des Mémoires curieux sur la reine Anne d'Autriche, dont elle était fort aimée. Bertaud en mourant fit présent de sa crosse au chapitre de Séez qui, tous les anniversaires de sa mort, chante un *Libera*.

1611. Jacques Suarès de Sainte-Marie, 66e évêque, remplaça Bertaud sur le siége de Séez. On croit qu'il descendait de l'ancienne et illustre famille portugaise de Suarès-Mendoza.

Le roi de Portugal étant venu en France, Jacques Suarès l'y suivit, et il apprit si parfaitement notre langue qu'il la parlait avec la plus grande facilité. Il prit l'habit de l'ordre de Saint-François dans la communauté de Lyon. Henri IV qui l'avait nommé son conseiller en son Conseil-d'État et son prédicateur ordinaire, écoutait avec beaucoup de plaisir ses édifiants sermons. Suarès prêcha, tant à la Cour qu'à Paris, 14 avents et carêmes ; il s'attira tellement l'admiration de

ses auditeurs, qu'on le nommait le Saint-Paul ; il avait eu plusieurs conférences avec le fameux Dumoulin. Dans les discours qu'il prononça pendant le carême à Fontainebleau, il réfuta le livre de Duplessis-Mornay sur l'Eucharistie. Il fut nommé en 1661 à l'évêché de Séez ; mais selon quelques écrivains il ne fut sacré à Paris que le dimanche de la Quinquagésime en 1612, et ne prit possession de son siége que le 8 avril de la même année.

Au commencement d'avril 1613, un grand nombre de ministres protestants s'assemblèrent à Séez pour tenir un synode à Giberville, village près de la ville, où ils avaient un temple. Suarès envoya deux huissiers pour leur défendre de se réunir contre les ordres du roi. Ils répondirent que leur dessein n'était point de désobéir à Sa Majesté, qu'ils voulaient seulement traiter de leurs affaires. Le prélat s'étant aperçu que les habitants de la ville murmuraient, les fit assembler dans l'église ; il monta en chaire et prit pour texte de son discours, ces paroles de Jérémie : *Multi pastores demoliti sunt vineam meam.* Il exhorta à ne point exciter de sédition, après quoi il indiqua pour le vendredi suivant une procession générale à laquelle assistèrent les religieux de Saint-Martin, les cor-

deliers et le chapitre. M. Du Moulinet y porta le Saint-Sacrement à la place de l'évêque qui étant indisposé, se fit porter sur une chaise à cette procession. Le dimanche suivant, 20 avril, Suarès monta encore en chaire, et indiqua un Salut après les vêpres : par cette conduite il conserva la paix dans la ville ; les conférences cessèrent, et les ministres se retirèrent tranquillement.

Le 14 septembre 1613, il tint un synode où il publia différents statuts ; entre autres il ordonna que l'office divin serait célébré à l'avenir dans son diocèse, suivant l'usage de Rome, ce qui a toujours été observé depuis. Il voulut que les curés eussent le catéchisme du concile de Trente en français, pour en lire un ou deux chapitres au prône des messes paroissiales, en attendant qu'il eût fait imprimer un livre qu'il nommait le *Miroir des Curés*. Il ordonna, du consentement de son chapitre, que l'on chommât la fête de St.-François d'Assise, le 4 octobre de chaque année.

Ce fut le 14 avril 1614 que Suarès confirma les statuts de la charité de Chailloué, et rétablit cette confrérie d'accord avec Gaultier, chantre de la cathédrale, curé primitif de cette paroisse. La dignité de chantre était alors importante,

puisque beaucoup d'affaires se traitaient devant lui ou ses officiers, et que les prévôts de charité devaient prendre mandement dudit chantre. Dans la même année, Christophe Loisel, curé d'Aunou-le-Faucon, originaire d'Argentan, dédia à l'évêque son livre intitulé : *Maximes des sept sages de la Grèce*, traduites du grec en distiques latins et en quatrains français.

La mauvaise santé de Suarès l'obligea de choisir un coadjuteur dans la personne de M. Camus de Pont-Carré qui est déjà qualifié ainsi dans un acte de 1613 ; mais dans le *Gallia Christiana* MM. de Sainte-Marthe disent que Suarès se démit de son évêché en faveur de M. de Pont-Carré qui n'en fut pourvu que peu auparavant sa mort. Pilâtre dit qu'il fut nommé par le roi en 1614 au mois de mai : peut-être cette nomination n'était-elle que la confirmation de la précédente.

Dans la même année Suarès étant allé faire sa visite à Bellême, y prêcha le jour de la Pentecôte ; mais se sentant plus mal, il se rendit à Paris pour y revoir encore ses anciens amis et confrères, les frères mineurs ; il tomba sérieusement malade dans leur communauté, et y mourut le 27 ou 28 mai, âgé de 62 ans et demi ; il fut inhumé dans leur église : on lisait

autrefois sur une table de marbre, dans le pilier du côté de l'évangile, l'épitaphe suivante :

Jacobo Suarès à Sancta Maria
Olysipponensi, Ord. S. Fransisci
Theologo eximio, episcopo Sagiensi,
Cujus conciones christianissimas
Populus admiratione multâ et concursu
Frequentissimo comprobavit.
Jacobus Camus episcopus decessori suo. B. M.
Secundùm voluntatem testamenti.
F. C.
Vixit an. LXII. Mens. VI.
Pontif. ann. III.
Depositus in pace III juin.
Ann. M. DCXIV.

Ce fut sous son épiscopat en 1612, que la reine Marie de Médicis, régente, retira une partie du duché d'Alençon que le roi Henri IV avait engagé au duc de Wirtemberg pour 300,000 écus. Les charités d'Essey, de Sainte-Gauburge, de N. D. d'Alençon, furent aussi érigées du temps de ce prélat ; il fit faire le grand-autel du chœur, et la sacristie de la paroisse de Saint-Gervais. On célèbre tous les ans trois obits pour le repos de son âme ; il avait donné à cette intention son argenterie et ses tapisseries.

1614. Jacques Camus de Pont-Carré, 67e

évêque de Séez, succéda à Suarès ; M. Camus était d'une ancienne famille de robe, originaire de Normandie, qui a donné des cardinaux à l'église. Il naquit le 30 juin 1584 à Bordeaux, lorsque son père y était intendant (1). Il fut baptisé dans l'église de Saint-André, et eut pour parrain Jacques Goyon de Matignon, gouverneur de Guienne. Il paraît en effet que le prédécesseur de M. de Pont-Carré avait obtenu de la Cour qu'il occuperait après lui le siége de Séez ; il était alors chanoine à Notre-Dame de Paris. Avant d'être sacré, il assista en habits pontificaux aux obsèques de M. Suarès, et avant de prendre possession, il fut député aux états généraux par le bailliage d'Alençon, malgré la concurrence avec M. de Médavy, évêque de Lisieux, qui, n'ayant pu être député du bailliage de Caen, dont dépendait presque tout son évêché, avait tenté de l'être du diocèse de Séez, dans lequel il était né, et parce qu'il était abbé de Saint-André-en-Gouffern, où il faisait sa résidence ordinaire. Le lieutenant du bailliage d'Alençon ordonna que les deux compétiteurs

(1) D'autres ont dit que Pierre Camus, son père, était simplement conseiller au parlement de Bordeaux ; sa mère s'appelait Jeanne Sanguin.

se pourvoiraient où ils aviseraient, et que cependant l'élection de M. de Médavy subsisterait. Celle de M. de Pont-Carré valut aussi, mais on ignore à quel tribunal il l'obtint. Il avait plusieurs parents présidents dans les cours souveraines, soit des parlements ou des cours des Aides. Trois Camus de Pont-Carré ont été premiers présidents du parlement de Rouen, et le dernier se trouvait en 1796, dans les états du duc de Brunswick, dans la résidence même de ce prince généreux qui a donné un asile honorable aux émigrés français. Son château de Blanckembourg fut quelque temps la demeure de Louis XVIII.

M. de Pont-carré, sacré à Paris dans l'église de Notre-Dame, au mois d'août 1614, par le cardinal de Gondi, assisté de Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, et de Jean Berthier, évêque de Rieux, alla prendre possession de son évêché au mois de septembre suivant. Il arriva dans un carrosse attelé de quatre chevaux blancs, accompagné de la bourgeoisie qui était allée au-devant de lui jusqu'au Merlerault. Il ne tarda pas à convoquer ses calendes dans lesquelles il publia des statuts; il y confirma le changement du bréviaire diocésain en celui de Rome; et pour donner aux saints du diocèse un culte particulier, il chargea Bazire, un de ses grands-vicaires,

de composer un office propre à chacun ; quelques années après il donna un rituel. Ce fut dans ce temps, le 14 novembre 1617, que Louis XIII présida à Rouen l'assemblée des notables.

En 1619, M. de Pont-carré prononça, pour la clôture de l'assemblée des évêques qui eut lieu d'abord à Blois et fut ensuite transférée à Tours, un discours que traduisit en latin Pilâtre, son secrétaire. Il consacra l'église des Capucins d'Argentan le dernier jour de mai 1621. Les religieux Prémontrés de l'abbaye d'Ardennes, à une lieue de Caen, refusaient de reconnaître Gallade comme abbé régulier ; le prélat fut délégué par Urbain VIII, avec les évêques de Bayeux et de Lisieux en 1628, pour juger définitivement cette affaire ; la décision fut en faveur de l'abbé qui d'abord avait été commendataire de cette abbaye.

Le 10 novembre 1629, cet évêque permit l'établissement d'un prieuré de Bénédictines à Exmes ; la supérieure était à la nomination des évêques de Séez : Catherine du Bouillonney, religieuse d'Almenèches en fut la fondatrice et la première prieure. On voyait encore avant la révolution ses armoiries dans cette communauté : *d'azur à neuf croisettes d'argent.* En outre

cette érection il contribua beaucoup à l'établissement des Capucins à Falaise, à Mortagne et à Argentan, ainsi qu'à celui des filles de Notre-Dame d'Alençon.

Dans l'année 1627, il avait dédié sa chapelle de Fleuré à St.-Jacques. Il fut un des cinq prélats choisis par l'assemblée du clergé, en juin 1634, pour examiner si le mariage de Gaston d'Orléans (Monsieur), frère de Louis XIII, avec la princesse Marguerite, sœur du duc de Lorraine, avait pu être contracté sans l'agrément du Roi et même contre sa défense. L'avis fut que la coutume de France ne permet pas que les princes du sang et particulièrement l'héritier présomptif de la Couronne, puissent se marier sans le consentement du Roi, et encore moins contre sa volonté. En conséquence ce mariage fut déclaré nul, et le parlement, par son arrêt du 5 septembre suivant, porta le même jugement.

M. de Pont-carré alla avec le cardinal de la Rochefoucault, les archevêques de Bourges et de Sens, et quinze autres évêques, à l'assemblée tenue dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, à l'occasion du livre *des Libertés de l'église gallicane et de ses preuves*. Il assista aussi à la réunion qui eut lieu à Mantes, et fut député auprès du chancelier Seguier. Il reçut peu de temps

après la profession de foi d'Éléonor de Matignon, nommé à l'évêché de Lisieux, pour être envoyée à Rome.

Le digne évêque fit de grands biens à son église; il dota la sacristie de plusieurs ornements et fit des embellissements à la cathédrale. Il donna la chaire de vérité que nous voyons aujourd'hui, mais elle ne répond guère à la beauté de l'édifice. Il fit fermer le chœur par des balustrades, de même que les chapelles qui l'entourent. Il reconstruisit la voûte de la chapelle de la Vierge, et renouvela les charpentes des autres chapelles. Il fit réparer à grands frais le grand clocher de la cathédrale, sur lequel le tonnerre était tombé le 26 juillet 1637, à cinq heures du matin. Tout cela lui faisait dire en plaisantant *qu'il était très-incommodé de la pierre.* Il fit aussi réparer la croix placée sur le parquet, qu'on nommait alors Carrefour. Enfin il racheta de ses propres deniers tout ce qui avait été aliéné de son église; mais il eut la permission de vendre des bois de futaie du domaine de l'évêché pour l'aider dans ces travaux indispensables.

Ce prélat fit revivre la confrérie de St.-Gervais presque éteinte depuis M. Duval, et accorda, en 1638, un grand pardon aux fidèles de son diocèse pour ranimer leur zèle, afin que, par

leurs faibles rétributions, ils contribuassent à la réparation des dommages arrivés à la cathédrale depuis plus de 230 années, tant par les guerres civiles que par la foudre du 4 juillet 1611, qui avait tellement ébranlé le grand clocher, qu'à cette époque il menaçait déjà de tomber. Les vitres refaites par J. Bertaud avaient aussi été fort endommagées par la grêle.

Ce fut pendant son épiscopat, en 1636, que l'abbaye de Saint-Martin prit la réforme de la congrégation de St. Maur.

Des maladies pestilentielles qui avaient désolé ce diocèse pendant les trois derniers mois de l'année 1626, se montrèrent de nouveau et sévirent avec plus de violence encore en 1650. L'évêque ordonna des prières publiques; mais en même temps il sentit l'inconvénient majeur du nombre excessif de fêtes qui se chommaient, et par un mandement du 19 septembre de cette année, il en retrancha un grand nombre; ce qui rendait au peuple le libre exercice du travail dont il ne peut se passer pour sa subsistance.

Après 36 ans de travaux apostoliques, M. de Pont-carré fut attaqué d'une maladie à laquelle il succomba dans la 66e année de son âge, le 4 novembre 1651. Il fut inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'évangile. Son tom-

beau s'y voyait encore avant que le chœur eût été réparé sous l'épiscopat de M. d'Argentré. Il laissa 250 l. de rente à cette église, dans plusieurs endroits de laquelle on voyait jadis ses armoiries. Elles étaient *d'azur, à trois croissants montants d'argent, 2 et 1, à l'étoile d'or en abîme.*

1651. A M. de Pont-carré succéda FRANÇOIS ROUXEL DE MÉDAVY, 68e évêque. Il était d'une famille illustre de Normandie, et la terre qui porte son nom est près de Séez même. Il était né le 8 août 1604, de Pierre Rouxel, chevalier, seigneur et baron de Médavy, comte de Grancey-le-Châtel en Champagne, et de Charlotte de Haulemer de Fervaques. Dès l'âge de 13 ans il obtint l'abbaye de Cormeilles, au diocèse d'Evreux, dont était pourvu son oncle François Rouxel, décédé en 1617 évêque de ce dernier siége; il avait été aussi nommé abbé de Saint-André-en-Gouffern, en 1630, et trois ans après, le 20 mai, il fut fait sous-diacre.

Suivant les mémoires de sa famille, ce prélat avait été capitaine de cavalerie, ce qui ne peut guère s'accorder avec sa qualité d'abbé; mais on sait que le comte de Grancey son frère, qui devint depuis maréchal de France, l'avait laissé commander en sa place dans le comté de Montbéliard pen-

dant les années 1637 et 1638, et que, selon quelques historiens, le Roi l'employa dans diverses négociations, et dans plusieurs commandements militaires, tant en Piémont et en Lorraine, qu'en autres souverainetés, provinces et places fortes.

M. de Médavy fut choisi en 1651 pour remplir le siége épiscopal de Séez, et le 21 mai 1652, il fut sacré dans l'église des Jésuites de Pontoise. Le 27 du même mois il fit son entrée à Séez où il fut reçu par la bourgeoisie sous les armes, et une nombreuse noblesse qui était allée hors la ville au-devant de lui. Les esprits étaient alors fort agités à cause d'un sermon prêché le 1er novembre 1650 sur la prédestination des saints; il mit tous ses soins à rétablir la paix, et l'année suivante, le 16 septembre 1653, il tint un synode où il publia des statuts à peu près semblables à ceux de son prédécesseur. Il donna un mandement pour faire connaître la bulle d'Innocent X contre le livre de Jansénius.

Il se rendit à différentes assemblées générales et fut, en 1657, choisi par la Cour pour être le second des trois conseillers d'état ecclésiastiques que le Roi retint dans son conseil par un réglement du 3 mai de cette année. Il assista aussi aux conférences qui eurent lieu, en 1659, dans

l'île des Faisans sur la rivière de Bidassoa, au pied des Pyrénées, où la paix fut conclue entre la France et l'Espagne.

M. de Médavy fut transféré, suivant quelques écrivains, à l'évêché d'Autun en 1664, et à celui de Langres en 1670, mais il n'accepta ni l'un ni l'autre. Suivant d'autres, il accepta l'évêché de Langres où il ne resta qu'un an; mais on a la certitude qu'en 1671 le Roi lui donna l'archevêché de Rouen que M. de Harlay laissait vacant, pour occuper celui de Paris. M. de Médavy en prit possession en personne, le 18 janvier 1672. Il s'acquit pendant son gouvernement l'affection de tous ses diocésains; il avait déjà l'estime particulière du Roi qui lui avait accordé des lettres patentes pour l'établissement du séminaire de Séez, commencé dès 1649 ou 1650, et dont l'église et les édifices furent entièrement achevés vers 1653.

En 1660, M. de Médavy obtint des lettres patentes du Roi autorisant l'établissement d'un séminaire pour la philosophie à Falaise; mais les habitants s'y étant d'abord opposés y consentirent avec quelques modifications, après délibération du conseil général du 23 octobre 1662.

Le nouvel archevêque de Rouen avait déjà eu plusieurs démêlés avec Jean Le Noir, théologal

de Séez, homme d'un grand savoir, mais indocile et entreprenant. Il osa s'opposer à sa prise de possession, et prit à partie M. de Harlay, sous prétexte que ces deux prélats favorisaient des erreurs publiées dans leurs diocèses. En résultat, Le Noir fut condamné, comme calomniateur, à la peine des galères, qui fut commuée en une prison perpétuelle.

Dans l'année 1569, M. de Médavy, à cause de son grand âge et de ses infirmités, demanda et obtint pour coadjuteur l'abbé de Colbert, après quoi il ne revint plus que rarement dans son diocèse, et même il se retira les deux dernières années de sa vie au château de Grancey, en Champagne. Etant tombé malade à Mâcon, il y mourut âgé de 87 ans, le 29 janvier 1671. Son corps fut déposé dans le caveau de ses ancêtres au château de Grancey : son cœur fut, dit-on, porté à Médavy. Il était d'une haute taille ; ses yeux petits, mais pleins de feu annonçaient un esprit vif, subtil, infatigable ; il était fort économe. Il donna par testament tous ses biens au comte de Grancey, son petit neveu, qui devint lieutenant-général des armées du Roi. Il y a eu deux maréchaux de France de la même famille.

Ce fut pendant l'épiscopat de M. de Médavy à Séez que fut démoli, à Alençon, le temple des

Calvinistes, qui ne subsista que 60 ans, ayant été érigé en 1604. Dans le même temps, en 1664, la pyramide qui était sur le chœur de la cathédrale fut remplacée par un dôme en charpente auquel on substitua ensuite le petit obélisque que l'on voit aujourd'hui. La famille Rouxel de Médavy porte pour armoiries : *d'argent à trois coqs de gueules, 2 et 1, membrés, crêtés et becqués d'or.*

1671. Différents auteurs nous disent que le 69e évêque, Jean de Forcoal, aumônier du Roi, avait été nommé à ce siége dès le 31 octobre 1670, ce qui ferait croire en effet que le dernier prélat avait accepté l'évêché de Langres dans cette même année. M. de Forcoal ne se rendit cependant à Séez que le 22 mars 1673, après avoir été sacré à Paris, le 24 août de l'année précédente, par l'archevêque de cette métropole, assisté des évêques de Rennes et de Bayeux. M. de Forcoal était originaire des Cevennes, d'une famille protestante. Son père ayant abjuré, alla se fixer à Paris et devint greffier du Conseil.

La modestie du nouveau prélat l'engagea, pour lui aider dans son administration, à choisir pour grand-vicaire Enguerrand Chevalier qui avait succédé au premier supérieur du séminaire de

Séez. Chevalier dépensa plus de 50,000 fr. pour agrandir cet établissement. M. de Forcoal avait tant de confiance en cet ecclésiastique, qu'il le chargea de visiter les églises du diocèse, avant la tenue de ses premières calendes, qui eut lieu le 16 octobre 1674. Les statuts que l'évêque y publia furent contestés par le curé d'Alençon qui prétendait que le grand-vicaire Enguerrand Chevalier était accusé d'erreurs à cause de son livre intitulé : *Le Chrétien champêtre*. Le curé appela aussi comme d'abus, au parlement de Rouen, de ces statuts qui portaient que les pouvoirs des vicaires et des confesseurs seraient limités pour un temps, après lequel ils seraient obligés de les faire renouveler et de subir de nouveaux examens : il y eut à ce sujet conflit de juridiction avec l'archevêque de Rouen. Cette affaire fit grand bruit ; mais l'archevêque de Paris qui présidait l'assemblée du clergé en 1676, ayant annoncé que le roi avait fait écrire au premier président du parlement de Rouen, pour que toute sorte de satisfaction fût donnée à l'évêque de Séez, la difficulté fut terminée par une transaction du 22 avril de cette année. Le 11 septembre suivant, l'évêque se rendit à Alençon pour y recevoir la duchesse de Guise à l'église de Notre-Dame.

Il y eut aussi vers le même temps une dispute de controverse à Alençon entre les catholiques et les calvinistes, qui finit au désavantage des derniers, ce qui engagea M. de Forcoal à établir dans tout son diocèse des conférences ecclésiastiques, pour entretenir parmi son clergé l'uniformité des sentiments, l'amour de l'étude, et raffermir le zèle pour la conservation des vérités de la religion.

Si ce prélat se fût borné au spirituel, il se serait épargné bien des chagrins, dit M. Calimas; mais son procès contre M. d'Angennes, seigneur de Fontaine-Riant, lui aliéna les esprits. M. d'Angennes avait obtenu dès 1677, le gouvernement de la ville de Séez avec celui d'Essey, par la faveur du duc de Montausier, gouverneur de Normandie, dont il était allié. M. l'évêque qui prétendait être gouverneur né de la ville, en disant que cette qualité n'avait point été séparée du siége épiscopal et que c'était un privilége aussi ancien que son église, s'opposa à l'enregistrement des lettres-patentes de M. d'Angennes, qu'il fit rapporter comme surprises. Il y eut des écrits, même fort piquants, de part et d'autre; mais celui qui fit le plus de peine au prélat fut la requête que le nouveau gouverneur présenta au roi, signée par plus de 300

habitants de Séez, dans laquelle ils suppliaient Sa Majesté de vouloir bien leur conserver M. d'Angennes pour gouverneur, en représentant leur évêque comme un homme d'un caractère extrêmement faible ; ils ajoutaient (mal-adresse incroyable) que leur ville était remplie de scélérats, etc., qui ne pouvaient être contenus que par ce gouverneur. Un écrivain dit que le prélat ne put rien obtenir ; mais un autre rapporte que S. M. ne voulant point ajouter foi à une requête aussi méprisable, termina cette affaire par un arrêt de son Conseil du mois de juillet 1679, qui obligeait M. d'Angennes à rendre ses provisions.

L'année suivante, en 1680, M. de Forcoal donna un nouveau Propre des Saints du diocèse, et en 1681, il se rendit à l'assemblée générale du clergé qui se tenait à Vernon. Il confirma, le 3 avril de la même année, la confrérie de N. D. du Saint-Suffrage, pour la délivrance des âmes du Purgatoire, érigée en l'église de Saint-Martin d'Argentan, par la bulle d'Innocent XI, du 5 janvier précédent. Il ratifia celle de N. D. du Mont-Carmel dans la paroisse du Plantis, et du Saint-Sacrement dans celle de Ferrières. Enfin ce prélat mourut à Séez, le 22 février 1682, et fut inhumé derrière le chœur de la cathédrale,

vis-à-vis de la chapelle de la Vierge. En creusant sa fosse, on trouva celle de Serlon : Du temps de M. Néel, il y avait encore dans ce même endroit une tombe sur laquelle on lisait : *Jean de Forçoal, évêque.* On y voyait aussi ses armoiries : *d'Azur, à l'aigle éployée et à deux têtes, d'argent.*

1683. Suivant les tableaux de l'évêché, MATHURIN SAVARY ne commença de siéger qu'en 1683 ; il fut cependant nommé trois mois après la mort de son prédécesseur, le 22 mai 1682 ; il était parisien ; l'abbaye de l'Isle-en-Barrois lui fut donnée à la sollicitation de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, dont il était aumônier. Les brouilleries qui existaient alors entre les cours de France et de Rome, l'empêchaient d'obtenir ses bulles ; Innocent XI les lui refusait, dit-on, parce qu'il avait assisté à l'assemblée que le clergé tint à Paris en 1682 ; mais il n'en vint pas moins à Séez, le 28 octobre 1683, où le chapitre le nomma grand-vicaire et administrateur (1). M. Calimas dit qu'ayant voulu s'attirer toute l'autorité, et qu'ayant même, le 2 février

(1) Ce fut peu de temps après qu'il arrangea la contestation existante entre les prêtres originaires de Saint-Gervais de Falaise et les prêtres non originaires ; il y eut transaction qui fut homologuée au parlement, le 15 janvier 1684.

1684, publié la bulle du jubilé, sans le consentement des autres grands vicaires, les chanoines, avec quelques-uns desquels il avait déjà eu des difficultés dans la cathédrale même, le destituèrent, ce qui l'irrita si fort qu'il abandonna Séez pour retourner à Paris, d'où il ne revint que deux ans après, lorsque la cour enjoignit à tous les évêques, après la révocation de l'édit de Nantes, de se rendre dans leurs diocèses.

M. Savary s'efforça d'ériger à Alençon une église succursale en paroisse, selon la permission qu'il en avait du roi; mais le crédit de Mme. la duchesse de Guise empêcha cette érection. Il eut aussi un démêlé au sujet de l'église de Saint-Léonard, relativement à un prêtre que le curé d'Alençon avait proposé pour cette place, à feu M. de Pont-Carré, qui l'avait refusé pour y en mettre un autre. Le curé en avait appelé comme d'abus au parlement de Rouen, qui, par arrêt du 23 décembre 1649, avait donné sur les conclusions des gens du roi, la récréance au sujet nommé par l'évêque.

Les contestations entre la cour de Rome et celle de France étant terminées, M. Savary obtint ses bulles, le 6 mars 1692; il fut sacré à Paris, le 24 août, dans l'église des Feuillants, et prit possession le 23 octobre suivant.

De retour à Séez, il fit quelques visites dans son diocèse ; il destitua les quatre chapelains d'Alençon fondés par la duchesse de Guise qui venait de mourir à Versailles.

On a de ce prélat des ordonnances et des réglements pour la discipline ecclésiastique de son diocèse, publiés en 1695, à la suite de son premier synode ; le P. Bessin les a tous recueillis. A cette époque nos campagnes furent désolées par la famine et par des fièvres contagieuses qui en furent la suite.

En 1595 l'assemblée générale du clergé nomma l'évêque de Séez l'un des commissaires pour la répartition des subsides qu'on accordait au roi. A peu près dans le même temps, le P. De La Salle, Mathurin, dressa la carte du diocèse, qui ne fut gravée que sous l'épiscopat de M. Turgot.

M. Savary mourut le 18 août 1698 : sentant sa fin approcher, il fit venir l'abbé de la Trappe, M. de Rancé qu'il avait béni le 22 janvier 1696, afin que ce religieux lui aidât à se préparer à la mort ; son chapitre en corps lui porta les derniers sacrements : en recevant le Viatique, il demanda pardon des mauvais exemples qu'il avait pu donner ; il tira de son doigt son anneau, détacha sa croix pastorale, et les donna à son église ; il laissa sa bibliothèque au

séminaire, et détermina une somme pour donner un orgue à la cathédrale. Il fut inhumé dans le sanctuaire de son église du côté de l'épître.

Ce prélat était d'une taille majestueuse, qui lui attirait le respect; il parlait avec beaucoup de dignité; son style était vif et noble; il a laissé un catéchisme très-court, mais excellent, qu'il publia le 25 avril 1693.

1700. Louis d'Aquin était fils d'Antoine d'Aquin, premier médecin de Louis-le-Grand, qui fut son parrain; le roi sut si bien apprécier son filleul, qu'il le fit nommer agent général du clergé dès l'âge de 22 ans; il reçut aussi les Ordres Sacrés par dispense d'âge, et obtint une abbaye à Angers, une autre dans le diocèse de Besançon, et une troisième, celle de Saint-Denis de Reims. Louis XIV le nomma coadjuteur de Fréjus, dont son oncle était évêque; quelques écrivains disent qu'il fut nommé à ce siége sur la résignation de cet oncle, mais qu'il n'y resta pas long-temps; d'autres disent qu'il n'en avait pas même encore pris possession quand le roi lui donna l'évêché de Séez qu'il préféra, quoique le revenu en fût moins considérable. On n'est pas d'accord non plus sur le temps précis de sa nomination; on la place dans l'année de la mort de son prédécesseur,

mais il ne prit possession que le jour de la Pentecôte 1699. Dans la salle de l'évêché, le nom de M. d'Aquin correspond à l'année 1700. On est bien certain qu'il siégeait à cette époque, puisqu'il parut avec tant d'éclat et s'acquit une si grande réputation à l'assemblée générale du clergé, tenue à Paris dans cette même année; mais ce qui nous fait croire qu'il y a une erreur dans la salle des évêques, c'est qu'en effet, en 1699, M. d'Aquin assista à l'assemblée provinciale pour la condamnation du livre des *Maximes des Saints*.

A son retour de Paris, cet évêque ordonna que les processions se feraient le jour de l'Assomption dans toutes les églises du diocèse, où elles n'avaient eu lieu auparavant que dans celles qui étaient dédiées à la Ste-Vierge. La même année, il fit la visite de l'église cathédrale. Ce fut aussi le 26 octobre 1700, que M. d'Aquin assista à la mort édifiante de M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, dont nous donnerons quelques détails dans les recherches sur ce célèbre monastère, qui doivent faire suite à celles-ci. Le prélat fut pénétré d'admiration en voyant la manière dont ce saint homme quittait ce monde périssable qu'il avait si bien connu. Après l'avoir inhumé,

il bénit la chapelle que les religieux construisirent sur son tombeau, et la mit sous l'invocation de St.-Bernard. En 1701, il accorda le décret d'union de la chapelle de Saint-Joseph à Alençon, à l'église des Jésuites qui venait d'être bâtie, à condition qu'ils auraient une chaire de théologie dans leur collége.

Dans l'année 1702, M. d'Aquin fit l'ouverture du jubilé; les paroisses vinrent de six lieues en procession à la cathédrale. Vers ce temps-là, il reçut à Séez l'abbé général de Saint-Antoine d'Arménie. Il était plein de zèle pour la discipline ecclésiastique, visitait fréquemment son diocèse et prêchait toujours avec cette éloquence persuasive qui attire tous les cœurs. Dans un de ses voyages à Falaise, il y bénit les drapeaux du régiment de la Luzerne. Pour connaître si les réglements du diocèse étaient observés, il tenait souvent des calendes où les curés trouvaient en lui un père qui les consolait dans leurs travaux. Pour former sous ses yeux les jeunes gens qui aspiraient à l'état ecclésiastique, il établit le séminaire de Saint-Ambroise, connu sous le nom de *Petit Séminaire*, dont les élèves ne recevaient qu'un des ordres mineurs à la fois; il fit plusieurs réglements très-sages, tant

pour la cathédrale que pour les autres églises de son diocèse, et publia aussi un mandement pour faire revivre les conférences ecclésiastiques. Ce fut en 1705, que dans le cours de ses visites, ayant remarqué que le prieuré de N. D. d'Argentan, annexe de l'abbaye royale d'Almenèches, ne servait alors que de lieu de plaisance pour l'abbesse, et occasionnait tous les jours de nouvelles dépenses, il crut à propos de supprimer cette communauté et d'en transférer les religieuses au chef-lieu.

Une maladie contagieuse régna dans la ville de Séez en 1710, et pendant plusieurs mois on enterra chaque jour 14 ou 15 personnes. Le chapitre perdit douze de ses membres; le prélat lui-même succomba le 17 mai, à l'âge de 45 ans, universellement regretté; son corps fut déposé dans le sanctuaire de la cathédrale du côté de l'épître. Ses armoiries étaient : *Bande d'argent et d'azur, au chef de gueules, chargé d'un léopard d'argent.*

1711. M. Turgot de Saint-Clair qui lui succéda, était fils d'Antoine Turgot, conseiller d'état. Cette famille de robe distinguée était originaire de Bretagne, et s'était fixée en Normandie; elle a donné plusieurs premiers prési-

dents, des présidents à Mortier, des intendants, etc. (1).

M. Turgot, avant d'occuper le siége de Séez, avait été aumônier du roi en 1704, agent du clergé en 1708, et enfin nommé à cet évêché le 12 juillet 1710. Il fut sacré le 14 décembre suivant, prit possession par procuration le 27 du même mois, et en personne le 15 février 1711. Sa première attention se porta sur le grand séminaire, dont le supérieur, M. René Du-Moulinet était mort en 1708. Le nouvel évêque y établit les Jésuites, à condition que ce séminaire serait uni à leur collége d'Alençon, avec tous les acquêts qu'ils pourraient faire; mais comme ces clauses auraient pu arrêter l'augmentation des revenus de ce séminaire, et anéantir dans la suite l'utilité qu'on espérait tirer de la première institution, il était difficile que le traité subsistât long-temps; aussi fut-il cassé en 1744.

Dès la première année du séjour de M. Turgot à Séez, il avait été fait aumônier de Mgr. le duc de Berry, dont il reçut une chapelle en vermeil. A sa mort, qui arriva en décembre 1728, il légua cette chapelle à son chapitre.

(1) Celui qui eut la place de président au parlement de Paris, passa à celle de prévôt des marchands. Les bienfaits de son administration ont rendu sa mémoire impérissable dans le cœur des parisiens.

Ce prélat avait assisté en 1714, à l'assemblée générale du clergé, où le livre des *Réflexions Morales* fut condamné ; il donna dans cette circonstance un mandement. Peu de temps avant de mourir, il avait été nommé à l'abbaye de Silly, dont il ne put jouir ; on l'inhuma dans le chœur de la cathédrale, près du grand autel. En creusant sa fosse on trouva le tombeau de Jean Bertaud, mort en 1611 ; c'était un cercueil de bois qui en renfermait un de plomb, posé sur des grilles de fer : On ouvrit ce dernier sur lequel était écrit *Bertaud*, et l'on y trouva un grand corps avec une barbe longue, revêtu de ses habits pontificaux, ayant une crosse de bois à côté de lui ; on referma ce cercueil sur lequel on jeta de la terre, et on plaça par-dessus celui de M. Turgot. Ce prélat nous a laissé un Propre des Saints de son diocèse qui fut imprimé à Séez, en 1726 ; sa latinité est simple et cependant élégante.

M. Turgot était extrêmement poli envers tout le monde, toujours prêt à obliger les petits comme les grands ; ses écrits, ses lettres avaient cette délicatesse qui donne au style tant d'agrément ; il sut se concilier tout le monde, et il emporta dans la tombe les regrets universels. Les

armoiries de sa famille sont *un champ d'hermine, tréillisé ou fretté de gueules.*

1728. Aussitôt après la mort de M. Turgot, le siége épiscopal de Séez fut occupé par JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE LALLEMANT, né le 8 février 1691, fils de Louis Lallemant, l'un des fermiers généraux du roi, comte de Levignen, seigneur de Betz et de Maqueline, frère de Louis-François Lallemant, comte de Levignen, conseiller du roi en ses conseils, intendant de la généralité d'Alençon; il était docteur de Sorbonne et chanoine d'Angers dès l'année 1712. Il fut grand-vicaire et official de Moulins en 1716, et visiteur-général des Carmélites en 1723; il possédait en même-temps le prieuré de Moustier-Jaligny, au diocèse de Clermont et fut nommé à l'évêché de Séez en 1728, à la fin de décembre; il fut sacré le 23 janvier suivant, et prit possession le 25 mars. Dès la même année il publia des mandements de doctrine et de discipline pour l'instruction de son diocèse. En 1730, il donna son instruction pastorale, et l'année suivante, son grand catéchisme divisé en cinq parties. Le 10 décembre 1732, le roi lui donna l'abbaye de Saint-Martin-des-Aires à Troyes, vacante par la mort de Jacques Lallemant, son oncle.

En 1731 M. l'évêque de Séez fut obligé de faire rentrer dans le devoir les curés et les prêtres de son diocèse, qui n'avaient point voulu se conformer à un de ses mandements, et qui non-seulement s'y étaient opposés, mais encore lui avaient fait signifier leur opposition par un sergent; il obtint des lettres de cachet pour faire exiler les curés de la Trinité de Falaise, d'Essey et de Bursard, qui s'étaient montrés les plus mutins; il lui en coûta beaucoup d'en venir à cette extrémité, mais il fallait un exemple.

En 1737 ce prélat donna un nouveau bréviaire à l'usage de son diocèse. En même-temps il commença de tenir un chapitre général pour arrêter les statuts de ses chanoines; les assemblées avaient lieu les lundis, mercredis et vendredis; l'évêque y assistait régulièrement. Ce chapitre dura trois ans; mais il paraît que ces statuts ne furent pas observés.

Nous avons dit, en parlant de la cathédrale, que M. Lallemant avait été obligé de l'interdire.

En 1740 l'office canonial se faisait les jours ordinaires, dans la chapelle du palais épiscopal; les fêtes et dimanches, dans l'église du Vivier : L'interdit ne fut levé d'abord que pour le chœur et son contour, la nef demeura plus

long-temps. M. Lallemant n'eut pas la consolation de voir revenir son chapitre à la cathédrale; nommé dans ce même temps député à l'assemblée du clergé, il se rendit à Paris où il tomba malade, et mourut le 6 avril 1740, âgé de 49 ans. On trouva sur son corps un cilice; il fut inhumé au milieu du chœur de l'église de Saint-Roch, dans le caveau destiné pour les ecclésiastiques : il était de moyenne taille, d'une érudition profonde et grand théologien; il avait embelli son palais épiscopal, tel qu'on le voyait encore avant M. d'Argentré.

On voyait avant la révolution, sur le couronnement de la grille de fer du chœur des Jacobins d'Argentan, les armoiries de M. Lallemant : *De gueules, au lion d'or.*

1740. Le siége épiscopal ne fut qu'un mois vacant; Louis François NÉEL DE CHRISTOT (1) y fut nommé le 5 mai. Il était doyen du chapitre de Bayeux, abbé commendataire de Silly et de Saint-Ferréol d'Essômes, et conseiller clerc au parlement de Normandie dont il resta con-

(1) La famille de ce nom qui fut maintenue dans la recherche de 1666, habitait la terre de Christot, entre Caen et Bayeux. Elle y possédait les fiefs de Fontenay, Naville, Tierceville, Sainte-Marie, etc. Ses armes sont : *d'argent, à trois bandes de sable, au chef de gueules.*

seiller honoraire. Il fut sacré à Gaillon (2) par M. de Tavannes, archevêque de Rouen qui, assisté de M. de Luynes, évêque de Bayeux et de M. de Rochechoart, évêque d'Evreux, fit la cérémonie le 18 décembre 1740. M. Néel prit possession par procureur, le 23 du même mois, et choisit à cet effet M. l'abbé Poncet-de-la-Rivière, docteur en théologie, grand-vicaire du diocèse de Séez, prédicateur ordinaire du Roi, abbé commendataire de Noaillé, près de Poitiers, et doyen de la cathédrale du Mans. Il présenta les bulles accordées par Benoît XIV et on observa toutes les cérémonies requises; le chapitre en corps signa l'acte de prise de possession, avec MM. Claude Le Paulmier, écuyer, sieur du Bouillon, Louis-Joseph Le Coutelier, écuyer, sieur de Guépray et Charles-Philippine Got, écuyer, sieur de La Rosière, appelés comme témoins. L'évêque prit possession en personne le 14 octobre 1741, avec toutes les cérémonies d'usage.

Son premier soin fut de visiter son diocèse dès le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre qu'il

(2) Superbe maison de plaisance des archevêques de Rouen, à 9 lieues de cette ville, deux lieues des Andelis. C'est aujourd'hui une maison de détention. Près de là était une belle chartreuse.

revint à Séez pour l'examen des jeunes ecclésiastiques qui devaient recevoir les ordres, et après qu'il les leur eut conférés, il alla faire la retraite au séminaire avec les curés qui s'y réunirent en si grand nombre qu'ils ne purent loger tous dans la maison.

Indépendamment de ces retraites dont l'usage s'est conservé jusqu'à présent, le prélat tenait souvent des calendes, faisait dans le diocèse de fréquentes visites dans lesquelles son esprit conciliant termina plus d'une affaire qui troublait les familles depuis un temps considérable.

Toutes les fois qu'il allait à Rouen, pour les assemblées provinciales des évêques, ou pour toute autre raison, il assistait le plus régulièrement possible aux séances de la cour.

On pense bien qu'il mit beaucoup de zèle à finir les contestations qui, dès le temps de M. Lallemant, existaient entre plusieurs membres de son clergé séculier et régulier.

En mai 1742 il visita les églises de Séez, ainsi que toutes celles qu'il n'avait pu voir l'année précédente.

Il s'occupa constamment des réparations et des embellissements de sa cathédrale et de l'entretien des bâtiments dépendant de l'évêché. Pour augmenter les revenus de la fabrique, il obtint, en

1756, un arrêt du conseil qui l'autorisait à faire couper le quart de réserve des bois de l'évêché, et les deniers qui en provinrent furent employés tant en contrats sur l'hôtel-de-ville de Paris qu'en acquisitions de rentes assignées sur les Aides et Gabelles ou sur les Tailles, ce qui joint au produit de toutes les casualités formait, en 1760, un revenu de 4,668 l. 10 s. 9 d., en y comprenant les fonds d'économie des années précédentes que la fabrique avait constitués.

Il fut député par les autres évêques de Normandie pour l'assemblée générale du clergé convoquée en 1762, présidée par l'archevêque de Reims qui le nomma pour examiner avec l'archevêque de Toulouse l'affaire des Extensions. L'assemblée le chargea aussi d'exposer à M. le chancelier les abus de la jurisprudence du parlement de Brétagne au sujet des presbytères; enfin dans toutes les occasions elle lui donna des preuves de la confiance qu'elle avait dans ses lumières.

M. Néel jugea, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs, qu'il était utile de supprimer plusieurs fêtes plus marquées par les désordres du peuple que par sa dévotion. En conséquence il donna, le 11 février 1768, un mandement qui supprimait la fête du mardi de la Pentecôte, celle de St.-Mathias, de St.-Jacques

et St.-Philippe, de St.-Siméon et St.-Jude, de St.-Martin, de St.-André, de St.-Thomas et de St.-Jean-l'évangéliste. Il transférait au dimanche les fêtes de St.-Latuin et de St.-Godegrand, et dispensait du jeûne et de l'abstinence qui précédaient quelques-unes de ces fêtes. Des lettres patentes datées de Versailles le 21 du même mois, furent enregistrées au parlement de Rouen le 14 avril, et à celui de Paris le 21 juillet de la même année.

En 1769 et 1770, M. Néel visita les différentes parties de son diocèse avec son zèle accoutumé. De retour à Séez, en septembre, il reçut la visite de M. le duc d'Harcourt qui passait par cette ville, et fut complimenté par le chapitre et par le corps de ville composé de MM. de Granley, maire, du Bouillon et Boscheron, échevins, qui lui présentèrent le vin de ville et les clefs. M. d'Ennecey, vicomte de Séez et lieutenant de police, à la tête des officiers, avocats et procureurs de la juridiction, lui fit une harangue.

Le prélat était tourmenté depuis long-temps d'une infirmité grave qui le força d'aller chercher à Paris des conseils plus efficaces que ceux de la province. Retiré à l'abbaye de Saint-Victor, sa demeure habituelle lorsqu'il se rendait dans la ca-

pitale, il y mourut le 8 septembre 1775 et fut inhumé avec une grande pompe dans le chœur de cette abbaye. Sa vie, toute pleine de bonnes œuvres, a laissé dans le diocèse, et notamment dans la ville épiscopale, un souvenir qui ne périra point (1).

1775. Dès le lendemain de la mort de M. Néel, le Roi nomma, pour lui succéder, M. Jean-Baptiste DUPLESSIS D'ARGENTRÉ, évêque de Tagaste (2). Cette nomination ne fut connue que huit jours après, lorsque M. le cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, alors grand aumônier, étant venu demander au Roi l'évêché de Séez pour M. de Beauvais (3), S. M. lui répondit que son choix était déjà fait. Le cardinal ne put qu'applaudir à la bienveillance du monarque qui avait su apprécier le mérite et les vertus du nouveau prélat dès l'instant qu'il l'avait attaché à sa personne.

(1) La bibliothèque d'Alençon renferme un beau portrait de M. Néel, peint par Aved, ainsi qu'une superbe gravure qu'en a faite le fameux Baléchou. Elle est fort répandue dans le diocèse.

(2) Ancienne ville épiscopale de Numidie, patrie de St.-Augustin, et près d'Hippone qui eut pour évêque cet illustre père de l'église.

(3) M. de Beauvais né à Cherbourg, prédicateur distingué, que protégeaient *Mesdames*, tantes du Roi, était déjà évêque de Sénez depuis un an.

M. d'Argentré naquit, le 1er novembre 1720, au château du Plessis, commune d'Argentré, près de Vitré, diocèse de Rennes. Ses premières études faites au collége de Laval furent achevées à celui du Plessis à Paris. Il fit sa philosophie et sa théologie chez MM. de Saint-Sulpice, prit le titre de bachelier, puis la licence en droit et devint ensuite vicaire-général de M. de Coëtlosquet, évêque de Limoges, son oncle à la mode de Bretagne. Secrètement désignés tous deux par le Roi pour l'éducation des enfans de France, l'évêque en qualité de précepteur, et l'abbé comme lecteur, ils se rendirent à la cour en 1759, et commencèrent par l'éducation du duc de Bourgogne, premier enfant du Dauphin et qui mourut âgé de 9 ans, le 22 mars 1761, au grand regret de toute la France. Ils continuèrent successivement l'éducation de ses trois frères, M. le duc de Berry (depuis l'infortuné Louis XVI), M. le comte de Provence (Louis XVIII) et M. le comte d'Artois, maintenant Charles X. Indépendamment des leçons que les princes recevaient du lecteur sur l'histoire, la géographie, etc., chacun d'eux avait un sous-précepteur pour la langue latine. L'éducation se continuait ordinairement (plus ou moins) jusqu'au mariage des princes. Lors de celui de M. le comte de Provence (Mon-

copal fut commencée en octobre 1778. Presque en même temps la charpente de la cathédrale fut refaite à neuf, le chœur changé et décoré tel qu'il est aujourd'hui, mais les marbres employés aux quatre piliers les ont défigurés en leur ôtant leur majesté. Les colonnes qui supportent une gloire au-dessus de l'autel à la romaine placé au milieu du chœur, sont peut-être un peu trop minces; mais ce que l'on admire principalement dans la sculpture en marbre d'une des contretables, c'est la représentation de l'extraction des reliques de St.-Gervais et de St.-Protais, le vêtement de St.-Ambroise et surtout le fini de la dentelle de son rochet.

M. d'Argentré se disposait à terminer l'entière consolidation de la cathédrale, et à décorer toutes ses chapelles lorsque la révolution commença. Le chœur des chanoines était commandé; le marché fait à 24,000 f. fut résilié moyennant une indemnité pour ce qu'il y avait de préparé. Pendant qu'on travaillait encore au palais épiscopal, l'évêque faisait rebâtir en entier le château de Fleuré qui fut placé près de l'ancien, mais dans une position plus agréable. Son frère, l'évêque de Limoges l'avait, dans ces différentes entreprises, aidé de ses moyens; aussi lorsque M. Brousseau qui avait construit le superbe palais

de Limoges, fut appelé à Séez pour y bâtir celui de M. d'Argentré, il lui fut expressément recommandé par le prélat d'y ménager pour son frère un appartement commode et placé de manière à ce qu'il pût jouir des beautés de la campagne. C'est celui qui est au second étage dans l'aile gauche du palais et qu'on nomme encore l'appartement de M. de Limoges. On a dit aussi que la munificence de MONSIEUR avait beaucoup allégé le fardeau que s'était imposé M. de Séez pour l'avantage de ses successeurs et du diocèse. La plus belle pièce du palais, qu'on appelle encore aujourd'hui le sallon des princes, était décorée de leurs portraits. Près de ce sallon était un appartement donnant sur le parterre, destiné à MONSIEUR lorsqu'il viendrait visiter son apanage, et qui porte son nom.

L'intérieur du palais mériterait une description par un homme de l'art. Tout en est imposant, d'abord l'escalier, puis l'enfilade de vastes pièces pour arriver au bel appartement du prélat, au bout duquel, à droite, on voit beaucoup de livres précieux rangés avec goût sur leurs tablettes. La salle dite des évêques renferme les portraits de ceux dont nous avons cherché à retracer les principales actions. Elle sert de salle à manger ordinaire et donne dans une autre destinée aux repas d'ap-

parat. On y voit sur un poële dans une niche, une belle statue en bronze, la Tempérance.

La galerie construite en 1783, pour aller à couvert du palais à la cathédrale, prolonge encore le point de vue à partir du cabinet d'étude du prélat; et si elle intercepte un peu le jour de la chapelle de l'évêché, elle n'en présente pas moins le coup d'œil le plus imposant. La longueur du bout de cette galerie à l'extrémité du palais, est de 278 pieds.

Tout l'ameublement, ainsi que presque tout ce qui décorait les différentes pièces du palais épiscopal a été dispersé lors de la révolution. Ce qui a le moins souffert est la bibliothèque, et la conservation de ce qui reste est due aux soins de l'évêque constitutionnel. Ce fut lui aussi qui, fit enlever de la salle des évêques les portraits que des militaires, étrangers au diocèse, frappaient de leurs sabres. Il ne les y replaça qu'après la cessation du régime de la terreur. Ils étaient au nombre de 74 jusqu'à M. Néel inclusivement, que M. d'Argentré avait fait ranger par ordre chronologique. Ceux de M. d'Argentré et de M. de Bois-Chollet y ont été ajoutés par M. Saussol qui remplit aujourd'hui si dignement le siége épiscopal.

La jolie chapelle de M. d'Argentré, construite en petit sur le modèle de la chapelle de la Cour à

Bruxelles, eut aussi beaucoup à souffrir; les bas-reliefs sur lesquels on crut voir quelques attributs de l'épiscopat furent brisés ainsi que les vitres ornées des armoiries de ce prélat. Il portait dans son écusson : *de gueules à dix billettes d'or*, 4, 3, 2 *et* 1. Dès les premiers jours de la tourmente révolutionnaire, on les avait enlevées de la grille de la cathédrale, et de celle de l'évêché. Les armes du Roi qui décoraient la grande grille du chœur, celles de MONSIEUR qu'on voyait à la grille de droite et celles de M. le comte d'Artois à la grille de gauche, ne furent pas plus ménagées. Le vendalisme fit également mutiler et détruire les figures des douze apôtres sculptées à l'entour du grand portail ainsi que les bas-reliefs qui se trouvaient au-dessus. Nous devons pourtant aux Sagiens la justice de dire qu'au milieu de ces déplorables égarements, leur cité ne fut souillée d'aucun de ces crimes atroces dont tant d'autres ont été le théâtre ; et qu'au contraire, fidèles à leur antique réputation, ils accueillirent au milieu d'eux quiconque vint y chercher un salutaire asile.

Revenons à M. d'Argentré : obligé par sa charge de premier aumônier de MONSIEUR, d'être souvent à la Cour, il venait assez rarement dans sa ville épiscopale, et chaque fois qu'il put dispo-

ser de quelque temps pour s'y rendre, il occupa modestement l'ancien séminaire jusqu'à ce que le nouveau palais fût habitable, ce qui n'eut lieu qu'en novembre 1786. Sa présence était un grand sujet de joie et d'édification pour tous ses diocésains ; mais les habitants de Séez furent toujours plus à portée d'apprécier sa bienfaisance et d'en éprouver les effets. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait leur être particulièrement utile et agréable. Il fit construire à ses frais le lavoir public qui est sur le vivier, fit réparer nombre de maisons de pauvres propriétaires, et dans la crainte de les humilier, il cachait avec le plus grand soin le bienfait. Il acheta pour la ville une pièce de terre sur les Fontaines, où était un colombier ; elle devint une jolie promenade d'où la vue s'étend sur un paysage des plus variés. La plantation de tilleuls dont nous jouissons, et qui forme ce qu'on appelle le Cours est due au Maire d'alors, M. le Got-d'Ambray, qui fit aussi construire, des deniers de la ville, le beau lavoir couvert en ardoises formé au bas de cette promenade par les eaux limpides des fontaines ; l'ancien lavoir était découvert et fort petit. Le puits qui est en-dehors de la promenade, à droite, est dû à la générosité de M. d'Argentré.

Ce digne prélat avait de grands projets pour

l'établissement d'un superbe séminaire sur des terrains dont il comptait faire l'acquisition. Déjà il avait fait celle d'une maison entre jardin et cour appartenant à Mme. de Marigny, dans la rue d'Argentan; mais la révolution vint enlever à la ville tous ces moyens d'embellissement et de prospérité. Le coup le plus sensible encore pour elle, fut la retraite forcée de son vertueux évêque, au mois de mai 1791, d'abord chez M. le baron d'Aunay, à 3 lieues de Séez. Revenu au bout de quelques jours dans sa maison sur le grand friche, il fut bientôt convaincu des dangers qu'il courait en restant dans sa ville épiscopale et il partit le soir incognito, en juillet 1791; mais le travestissement de M. Pericaud qui l'accompagnait, les fit reconnaître à la poste de Nonant, où ils furent arrêtés et obligés de coucher. On mit des gardes dans la chambre de l'évêque qui fut ramené à Séez. Aussitôt son retour, il médita un voyage plus sûr; sa voiture fut envoyée à Gacé sur la route de Rouen, où il avait intention de se rendre; mais pour que ce départ se fît avec plus de tranquillité, Mme. Hommey-la-Fortinière donna sa propre voiture dont elle ne voulut confier la conduite qu'à l'un de ses fils. Ce jeune homme mit beaucoup de soin à ce que le prélat

qui avait avec lui son secrétaire, ne fût exposé. Arrivé à Gacé sans avoir été reconnu, il monta dans sa voiture qui le mena à Rouen. Ce précieux dépôt n'eût pu être remis en de meilleures mains que celles de M. de la Fortinière, qui bientôt après émigra lui-même : il est aujourd'hui chevalier de Saint-Louis et adjoint à la mairie de Séez. M. d'Argentré ne tarda guère à se rendre à Paris, où il vécut fort retiré. Partagé entre le désir de rester près d'un troupeau qu'il regardait toujours comme le sien, et le devoir d'aller rejoindre son bienfaiteur (MONSIEUR) déjà sorti de France, il se vit forcé d'obéir à la loi de déportation qui fut rendue en 1792 contre les ecclésiastiques. Il prit donc la résolution de passer en Angleterre, où le clergé français fut accueilli avec toute l'humanité due au malheur. Sur un sol étranger qui lui montrait des mœurs et un culte différents, ce clergé sut, par sa réserve et sa sagesse, se concilier l'estime et le respect. Des collectes furent faites en sa faveur dans le clergé anglican, ce qui, joint aux pensions qui furent votées par le parlement, fit un sort honnête à chacun des déportés. Quelques-uns d'eux qui, par d'heureuses circonstances, ou par leur propre industrie, se trouvèrent bientôt au-dessus du besoin, remirent

leurs pensions pour augmenter celles de leurs confrères. L'amour de la patrie ne les quitta jamais ; ils en donnèrent la preuve en ouvrant entre eux une souscription pour le soulagement des militaires et marins français que les évènements de la guerre avaient amenés dans les prisons d'Angleterre, et qui étaient dans le plus grand dénuement. Ils avaient préludé à cet acte de bienfaisance par des visites et des exhortations pastorales qui rendirent tout-à-la-fois meilleurs et moins malheureux ces prisonniers.

M. d'Argentré, après être demeuré quelque temps en Angleterre avec l'évêque de Limoges, son frère, apprenant qu'il y avait à Bruxelles beaucoup d'ecclésiastiques de son diocèse, eut le dessein de se réunir à eux. Les deux frères se rendirent dans cette ville, où se trouvaient alors 3 archevêques et 18 évêques composant une assemblée que présidait le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen. Ces prélats avaient voulu rester le plus près possible de leurs diocésains, pour pouvoir encore communiquer avec eux. Ils faisaient de là passer à Rome les renseignements relatifs à l'église de France.

Cependant M. d'Argentré ne put résister aux sollicitations que lui firent un bien plus grand nombre encore de prêtres de son diocèse retirés

en Westphalie, et que beaucoup de ceux qui habitaient l'Angleterre et la Belgique se disposaient à rejoindre. Il y alla donc avec la majeure partie des ecclésiastiques qui étaient à Bruxelles, pour se fixer dans les états du prince Maximilien de Lorraine, Électeur-archevêque de Cologne et évêque de Munster. Ce fut dans cette ville, où il reçut ainsi que son frère le plus gracieux accueil, qu'il fixa sa résidence. Il ne la quitta plus jusqu'à ce que de longues infirmités ayant épuisé toutes ses forces, il mourut âgé de 84 ans 3 mois, le 24 février 1805.

Nous nous sommes fait une loi de suivre exactement l'ordre chronologique des évêques établi dans la salle de l'évêché, et de consigner ici, autant qu'il nous serait possible, tout ce qui les concerne; mais n'ayant point habité la France pendant l'intervalle de M. d'Argentré à son successeur, nous laisserons à quelque témoin oculaire le soin de retracer ce qui s'est passé dans le diocèse jusqu'à M. de Bois-Chollet. Cependant nous ne pouvons taire ici des faits dont on doit de la reconnaissance à M. Fessier, évêque constitutionnel de Séez. Il en était en même temps le maire, lorsqu'on y vit arriver des troupes qui annonçaient les plus sinistres dispositions contre les habitants. Son courage et sa fermeté parvin-

rent à préserver la ville du pillage et des désordres qui l'auraient infailliblement suivi. On a déjà vu que c'est à sa vigilante sollicitude qu'est due la conservation de la bibliothèque et des portraits que renfermait le palais épiscopal.

1802. Notre 76e évêque fut M. Hilarion-François de Chevigné de Bois-Chollet, né le 6 juin 1746, au château de l'Hébergement, en Poitou, dans la partie de cette province qui forme le département de la Vendée. Il descendait d'une noble et ancienne famille distinguée dans la marine. Il eût également suivi cette carrière si la faiblesse de sa constitution ne l'eût forcé d'embrasser un état plus tranquille. Il entra donc dans l'Eglise, devint chanoine honoraire, grand-vicaire et archidiacre du diocèse de Nantes où il rendit d'importants services, surtout au commencement de la révolution. A cette époque, voyant l'impossibilité d'être plus long-temps utile à sa patrie, il alla dans la ville d'Enghien, en Belgique, où s'étaient réfugiés plusieurs de ses parens, officiers de marine. Cette ville appartenait au duc d'Aremberg, qui leva un corps nommé Chasseurs Belges. De leur côté les braves marins qui étaient venus de différents endroits se fixer dans cette cité, s'organisèrent en corps de hussards sous le commandement d'un de leurs

chefs les plus intrépides, M. de Vaugiraud. L'abbé de Bois-Chollet devint aumônier de ce corps auquel il se dévouait avec d'autant plus de plaisir qu'il y retrouva son cousin-germain, le comte de Soulange, chef-d'escadre qui avait commandé à Toulon, et qui alla dans la suite à Quiberon, où il périt avec tant d'autres marins qu'on aurait pu sauver.

Aussitôt que l'abbé de Bois-Chollet entrevit quelque possibilité d'être encore utile par son ministère, il revint dans le diocèse de Nantes où il exerça secrètement ses fonctions pendant six ans.

Lorsqu'il fut question du rétablissement du culte catholique en France et que l'Église, après avoir été si violemment persécutée, vit reparaître ses ministres, l'abbé de Bois-Chollet qui, lors de la pacification de la Vendée, avait aidé de ses conseils l'abbé Bernier, évêque d'Orléans, fut recommandé par lui à Buonaparte comme un sujet propre à remplir un siége épiscopal. Ce fut pour celui de Séez qu'il reçut sa destination, en vertu du concordat de 1801.

Le nouveau prélat refusa d'abord d'accepter, attendu que le titulaire était encore existant; mais celui-ci à qui son grand âge et ses infirmités ne permettaient plus de revenir en France, désirait

ardemment que l'administration de son diocèse fût confiée à un ecclésiastique vertueux qu'il regarderait comme un vicaire apostolique. Il paraît même qu'il en avait manifesté l'intention positive, et avait fait donner, quoique verbalement, son adhésion à M. de Bois-Chollet. Il chargea le digne abbé de Malherbe, l'un de ses vicaires-généraux qui retournait en France, de l'assurer qu'il avait été fort sensible à la lettre qu'il lui avait écrite au sujet de sa nomination ; qu'il y reconnaissait la droiture de ses principes et toute sa délicatesse ; qu'il était charmé que le choix fût tombé sur un homme de son mérite, qui avait rendu tant de services au diocèse de Nantes, pendant l'absence de M. de la Laurencie, son évêque.

D'après cette assurance qui n'avait pu être donnée par écrit à M. de Malherbe, dans la crainte de compromettre sa sûreté, M. de Bois-Chollet n'hésita plus à se rendre aux vœux de M. d'Argentré. Il fut sacré le 16 mai 1802 et installé à Séez le 25 juillet suivant. La cérémonie fut brillante ; la beauté de la saison y avait attiré un concours prodigieux d'habitants du diocèse et même de celui du Mans. Le préfet du département, le général de division commandant à Alençon, les autorités de cette ville, de Domfront, d'Argentan, de Mortagne, de l'Aigle et des prin-

cipaux cantons du diocèse assistèrent à cette fête solennelle. L'évêque, qui habitait de la veille le palais épiscopal, fut conduit à sa cathédrale en observant tous les usages établis ; les clefs lui en furent présentées sur un plat de vermeil par le commandant de la gendarmerie de Séez.

Après la célébration de l'office divin, le prélat fut reconduit dans le même ordre au palais où les habitants lui avaient déjà rendu leurs hommages ; alors ils lui offrirent un banquet de cent couverts qui se tint dans la vaste pièce de l'ancienne officialité, contiguë à la bibliothèque, et maintenant occupée par les ordinants. Placé entre le préfet et le général, il témoigna toute sa sensibilité de la pompeuse réception qui lui était faite ; sa modestie lui concilia tous les cœurs et justifia la réputation de ses vertus apostoliques, qui avait précédé son arrivée à Séez.

Nous ne pouvons cependant dissimuler que plusieurs diocésains virent avec peine qu'il eût remplacé M. d'Argentré. D'autres, qui regrettaient l'évêque constitutionnel, regardaient M. de Bois-Chollet comme un intrus. Le nombre de ses détracteurs augmenta même dès la fin de la première année de son épiscopat, ce qui engagea MM. Villeroy et de Malherbe à faire répandre dans la ville et dans le diocèse, afin de tran-

quilliser les consciences timorées ; la pièce suivante dont nous possédons l'original écrit de la main de M. Villeroy, ecclésiastique d'une vertu éminente. Elle est copiée scrupuleusement :

« Nous soussignés certifions que M. Duplessis « d'Argentré nous a mandé il y a long-temps que « son intention est que son clergé se soumette « à la juridiction et n'agisse que sur les pouvoirs « donnés par M. Chevigné de Bois-Chollet ; en « foi de quoi nous avons signé, le 9 juillet 1803.

Signés : G. Villeroy. L. de Malherbe.

Toutefois ce témoignage émané de deux personnages aussi respectables ne put ramener les esprits prévenus contre l'évêque. De simples et innocentes plaisanteries échappées à sa gaîté naturelle contre la nation normande leur tenaient au cœur. « Je suis franc comme un breton », disait-il souvent, ce qu'on prenait pour une allusion à ce que, dans quelques parties de la France, on suppose de contraire dans le caractère des Bas-Normands. Il était difficile en effet que cette liberté d'expression en présence de gens qu'il voyait pour la première fois, et que certains propos qu'il se croyait permis sur le gouvernement d'alors, ne lui devinssent funestes quelque jour. C'est ce qui lui arriva, lorsque Napoléon passa par Séez avec Marie-Louise d'Autriche, son

épouse, le 31 mai 1811. D'après la haute réputation de piété de la princesse, l'évêque s'était flatté qu'elle ne traverserait pas la ville sans faire une petite station dans la cathédrale. Il avait, en conséquence, fait préparer cette église et s'était placé en-dehors pour recevoir les illustres voyageurs ; mais ils passèrent sans s'arrêter : ce que le crédule prélat n'attribua qu'à la fatigue d'une très-forte journée. Il était six heures du soir, le départ avait eu lieu de Saint-Lô le matin.

Le bon prélat se crut bien dédommagé de la privation qu'il avait éprouvée, lorsqu'à dix heures du soir même de ce passage, il reçut l'ordre de se rendre avec tout son clergé à Alençon. Il dut penser que Napoléon, voulant rester dans le chef-lieu du département le jour de la Pentecôte, désirait que l'office y fût célébré avec plus de pompe. Il fit donc ses préparatifs pour officier lorsqu'il aurait présenté son clergé à ceux qui semblaient en réclamer au plutôt les hommages ; mais plusieurs ecclésiastiques ne virent pas la chose d'aussi bon œil. L'évêque ne présumait pas que Marie-Louise, forcée d'obéir, quitterait Alençon le jour même de la fête.

L'ordre de se rendre dans cette ville était venu assez tard pour que le clergé eût beaucoup de peine à se procurer les moyens d'accompagner

son évêque ; il s'y rendit néanmoins avec empressement, mais la joie fut de courte durée. On se rappelle encore avec quelle dureté Napoléon accueillit l'évêque lorsqu'il le vit se présenter à son lever. Cruellement prévenu contre lui, il l'accabla d'invectives grossières et crut user d'indulgence en se contentant de lui demander sa démission: Je n'ai qu'une ame à sauver, répondit le prélat. Aussitôt MM. les vicaires-généraux, le digne curé d'Alençon et les autres ecclésiastiques se mirent en devoir d'intercéder pour lui, mais ce fut inutilement. Alors un des principaux officiers de Napoléon, plus étonné que les autres de la dénonciation qui causait cette disgrâce au prélat, lui conseilla de se démettre de l'évêché. Il se soumit avec résignation à l'avis de ceux que sa position avait intéressés, sans même qu'ils le connussent : il avait d'autant moins dû s'attendre à ce qu'il venait d'éprouver, que le cardinal Fesch qui l'avait appelé près de lui lors de son passage à Alençon, le 20 janvier précédent, lui avait fait l'accueil le plus agréable.

Quoique M. de Bois-Chollet eût accepté en vrai chrétien le dur traitement qu'il recevait, son chagrin fut tel que de retour à Séez, il ne put s'empêcher de dire : « La foudre m'a frappé, je suis

« comme ces vieux arbres qu'elle atteint et qui « n'en relèvent jamais entièrement, quoiqu'ils « ne paraissent que faiblement endommagés. » A son arrivée, il trouva les scellés apposés dans le palais épiscopal ; mais dans l'examen qui fut fait de ses papiers il ne se trouva rien des correspondances qu'on l'avait accusé d'entretenir. Il partit peu de jours après pour Nantes et se retira dans une petite habitation, à un quart de lieue de cette ville, près de son ancienne maison de campagne située dans son archidiaconné. Trois mois après il revint à Nantes pour pouvoir plus facilement dire sa messe, et dans l'intention d'y être encore utile ; mais bientôt il eut une attaque de paralysie et vécut dans cet état jusqu'au 23 février 1812 qu'il fut enlevé à sa famille et à ses amis. Sa perte affligea beaucoup Mme la comtesse de Bar, sa sœur, et Mme la comtesse d'Hector, sa nièce, qui étaient venues le voir lorsqu'il résidait à Séez. Elle fut sensible aux personnes de ce diocèse qui, à travers quelques indiscrétions, avaient su apprécier la bonté de son cœur et le désir sincère de faire le bien. La mort de cette victime de la calomnie fut édifiante ; quoiqu'il eût perdu la parole, il avait conservé la connaissance jusqu'à son dernier moment. On trouva sur lui le cilice qu'il

avait toujours porté. Après que ses obsèques eurent eu lieu à la cathédrale de Nantes avec toute la pompe due à son rang, son corps fut déposé dans la chapelle du château de Saint-Étienne de Montluc appartenant à M. le comte de Chevigné, son cousin germain. Les armoiries de M. de Bois-Chollet étaient *de gueules à 4 fusées d'or en pointe, au franc quartier ou canton d'honneur, de gueules, chargé d'une croix alisée d'argent.*

M. de Bois-Chollet se montra toujours charitable envers les pauvres et il secourait ceux qui cachent leur misère, lorsqu'il pouvait les découvrir. Quoiqu'il eût peu de fortune, il défrayait les curés et desservants qui, suivant l'ancien usage, se rendaient tous les ans à Séez pour la retraite. Ce fut lui qui fit rétablir une des chapelles à gauche du maître-autel de la cathédrale qu'il mit sous l'invocation de la Sainte-Épine que M. du Bordage, procureur de la commune pendant la révolution, avait conservée. En la déposant, l'évêque y joignit un morceau de la vraie croix dont lui avait fait présent le P. Guillon, lors de ses prédications à Séez pendant le jubilé de 1804.

On donne la bénédiction de la Sainte-Épine tous les premiers vendredis de chaque mois avant la messe qui se dit le matin; le soir on s'y rend en-

core pour l'adoration, et on y chante les prières accoutumées : *O crux ave, etc.*

1817. Le 77e évêque, M. Alexis Saussol, naquit, le 6 février 1759, à Dourgne, en Languedoc, diocèse de Lavaur (dépt. du Tarn). Il fit ses premières études à Castres, puis à Toulouse où il se distingua jusqu'en 1777, qu'il se rendit à Paris pour achever d'acquérir les connoissances relatives à l'état ecclésiastique auquel il se destinait.

Lorsqu'il eut obtenu les Ordres sacrés, il fut nommé supérieur de l'ancienne communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, établissement dans le genre de celui de Saint-Sulpice. Au bout de trois ans, M. de Castellane-Saint-Maurice, évêque de Lavaur, qui avait su l'apprécier, l'appela près de lui. Tous deux passèrent en Italie au moment de la révolution et restèrent à Bologne jusqu'en 1791 qu'ils visitèrent le monastère de Mont-Serrat en Catalogne, où ils séjournèrent durant 3 ans, et qu'ils quittèrent pour aller se fixer à Florence.

M. Saussol avait composé un ouvrage intitulé : *Traité de la conduite à tenir après la persécution*, dont le pape Pie VII fit beaucoup d'éloges dans un bref en date du 5 octobre 1800 (1). Ce traité obtint aussi le suffrage d'un grand nombre d'évêques dispersés auxquels il put parvenir.

(1) Voir les notes supplémentaires.

M. de Castellane, par déférence aux invitations du Saint-Père, lui avait envoyé sa démission. Profondément affligé de l'état d'humiliation auquel était réduite l'église de France, il mourut à l'âge de 69 ans, emportant les regrets de tous les gens de bien. Il fut inhumé honorablement dans l'église de Saint-Félix, à Florence, paroisse qu'il habitait. M. l'abbé Saussol, son exécuteur testamentaire, composa et fit graver sur un très-beau marbre une épitaphe qui peignait toutes les vertus de ce prélat.

Resté à Florence depuis la mort de M. de Castellane, M. Saussol y continua ses fonctions évangéliques; mais bientôt il fut invité à se charger de l'éducation du prince Charles-Louis, infant d'Espagne, aujourd'hui duc de Lucques, fils du ci-devant roi d'Étrurie. Personne ne pouvait remplir plus dignement que lui ce poste honorable. L'infante, mère du jeune prince, pour donner une preuve de sa haute estime à ce sage instituteur, le fit aggréger à l'ordre de Saint-Étienne de Florence (1). M. Saussol aurait pu se faire recevoir

(1) On ne doit pas le confondre avec celui de Saint-Etienne de Hongrie. L'ordre de Florence fut fondé en 1560 par Côme de Médicis, duc de Florence, en l'honneur du pape St.-Étienne IX, titulaire et patron de cette ville, où il mourut le 29 mars 1055.

chevalier, et porter, comme ecclésiastique, la croix rouge-cramoisi de la forme de celle de Malte, attachée au cou avec un ruban noir. Il s'est contenté de la placer (*de gueules*) dans son sceau épiscopal, et par son désintéressement accoutumé, il a laissé à de vieux serviteurs en Italie la pension attribuée à l'ordre.

Malgré la haute protection dont jouissait l'ancien grand-vicaire de Lavaur et les services importants qu'il rendait dans son ministère, il ne put résister à l'amour de la patrie, d'une patrie que lui rendait encore plus chère la rentrée de nos légitimes souverains. Il revint donc dans son ancien diocèse, où il reçut le plus touchant accueil et entretint toujours une correspondance suivie avec plusieurs ecclésiastiques distingués, tant à Florence qu'à Paris. S'étant allé fixer dans cette capitale, il y retrouva M. de Montblanc, son ami, qui venait d'être nommé à l'evêché de Saint-Dié (1). Ce prélat qui désirait ardemment avoir M. Saussol pour premier grand-vicaire-général, afin d'en être secondé dans l'administration de son diocèse, lui écrivit à ce sujet; mais M. Saussol ne crut pouvoir répondre à ses sollicitations qu'en lui indiquant tous les moyens qu'il

(1) Il est aujourd'hui archevêque de Tours, depuis 1821.

croyait les plus propres aux circonstances. Cette lettre produisit un tel effet, non seulement sur l'esprit de M. de Montblanc, mais encore sur celui de tous les prélats et des principaux ecclésiastiques à la tête du clergé, auxquels elle avait été communiquée, qu'il fut unanimement reconnu que personne n'était plus digne d'occuper un siége épiscopal que l'auteur de conseils aussi salutaires, tous dictés d'après les principes de l'ouvrage qui lui avait mérité tant de suffrages de la Cour de Rome.

Peu de temps après l'arrivée de M. Saussol à Paris, un de ses amis lui avait proposé d'aller passer quelques jours à Beaumenil, près de Bernay, chez M. de Laval-Montmorency, qui avait témoigné le désir d'avoir auprès de sa personne un ecclésiastique de mérite. Ce ne fut qu'après plusieurs instances que l'on put vaincre sa modestie ; il se rendit enfin à cette gracieuse invitation, se fit connaître dans le canton, à Lisieux même. Il passa trois ans à peu près dans ce pays qu'il édifia par ses prédications, et ce fut dans cet intervalle de temps qu'il fut promu à l'épiscopat. Étant allé à Paris au mois de septembre 1819, il entra en retraite, et le 3 du mois suivant il reçut la consécration avec M. de Bombelles nommé à l'évêché d'Amiens. La cérémonie

fut faite dans l'église de Saint-Vincent de Paul par M. de Coucy, archevêque de Bourges, en présence de Mme. la duchesse d'Orléans, Mme. la duchesse de Bourbon, M. le duc d'Havré, M. d'Ecqueville et d'un grand nombre d'autres personnes de distinction. M. de Séez prêta son serment le 6, et fut désigné par le Roi pour officier, le 16, dans l'église royale de Saint-Denis, au service de l'anniversaire de la mort de l'infortunée Marie Antoinette.

Le 24, M. Saussol se rendit à Giverville, près de Bernay, où il avoit demeuré près de deux ans; il y officia pontificalement, et partit avec M. le marquis de Laval-Montmorency pour Séez où ils arrivèrent le 3. L'installation devait se faire le lendemain; mais les pièces nécessaires n'ayant pas été expédiées assez tôt par les vicaires généraux de Rouen, elle n'eut lieu que le jour de la Toussaint avec la plus grande pompe, et en présence de toutes les autorités du département que le prélat avait réunies la veille à un repas de 60 couverts. Peu de tems après il alla consacrer l'église de Beaumenil que la piété de M. de Montmorency venait de reconstruire. A cette cérémonie qu'on n'avait pas vue depuis long-temps se trouvèrent une grande quantité de personnes des plus recommandables par leur vertu comme par leur naissance.

Laissant à d'autres le soin de décrire les établissements de notre digne évêque, nous citerons seulement le beau séminaire qu'il s'occupe d'achever d'après le plan de son illustre prédécesseur, M. d'Argentré. M. Alavoine a bien voulu nous en communiquer lui-même la note.

L'édifice, aujourd'hui appelé l'*Ecole ecclésiastique*, aura son entrée au couchant sur la place du Petit-Friche que traverse la rue d'Argentan. On y entrera par une porte cochère et un passage couvert pouvant servir à descendre de voiture à l'abri.

Ce passage ou vestibule doit communiquer avec les portiques qui environnent la cour principale dont il sera la plus belle entrée.

En face de cette entrée principale, de l'autre côté de la grande cour dont on vient de parler, il doit être construit une chapelle dont l'autel sera au levant.

La galerie qui entoure cette première cour servira d'entrée pour communiquer à couvert avec quinze salles d'étude ou de recréation, ainsi qu'avec la chapelle. Le grand escalier est à l'angle Sud-Est.

Le réfectoire joindra le bâtiment neuf aux cuisines ainsi qu'à la cour du service, par le moyen du prolongement de la partie de la galerie à l'Est de la grande cour qui lui sera contiguë.

Comme on l'a dit, la cour principale sera, au rez-de-chaussée, entourée de bâtiments dont les faces, celles du Nord, du Levant et du midi, seront élevées de trois étages et d'un comble où l'on fera des dortoirs. Le premier étage sera divisé en 80 cellules : le deuxième et le troisième également chacun en 80 cellules, ce qui fait 240. Dans les combles seront sept dortoirs pouvant contenir 500 élèves, ce qui formera en tout des logements pour 740 élèves.

En outre on aura douze logements de professeurs et d'autres encore pour les personnes employées dans l'établissement.

Les vieux bâtiments de l'ancien séminaire donnant sur la rue d'Argentan sont destinés à la cuisine et autres dépendances, ainsi qu'aux logements des domestiques.

La partie des bâtiments qui est sur caves, se compose, au rez-de-chaussée, de six salles d'étude ; au premier, deuxième et troisième étages, de 120 cellules ; au-dessus un dortoir pouvant contenir facilement trois cents lits sans trop les serrer, y compris ceux des cent vingt cellules, c'est-à-dire, cent soixante-dix à cent quatre-vingt lits dans le haut.

C'est dans le bâtiment de l'Est que doit se trouver le grand escalier, comme nous l'avons dit.

Nous terminerons nos recherches sur l'histoire de la ville et des évêques, en donnant ici le tableau du clergé actuel et des autorités.

ORGANISATION RELIGIEUSE.

Évêque de Séez.

Mgr. Saussol, *chevalier de l'ordre de Saint-Étienne de Florence.*

Vicaires-généraux.

MM. Leclerc, *ancien député aux États-généraux, agréé par le Roi.*
Bazin, *directeur du séminaire diocésain*, Idem.
Laruëlle, *curé de Vimoutiers.*
Rattier, *docteur de Sorbonne, ancien vicaire-général de Boulogne.*
Bridan-Renault, *curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris.*
Chéradame.

Secrétariat de l'évêché.

MM. Lebâcheur, *secrétaire.*
Dionis, *sous-secrétaire.*

Séminaire diocésain.

M. Bazin, *directeur.*

École ecclésiastique.

M. Desauney, *directeur.*

Chapitre (Rit parisien).

Chanoines titulaires.

MM. Maillard.
Chéradame.

Pichon.
Barbier du Verger.
Rattier.
Goislard.
Boisnet.
Margault Levallée.

Chanoines honoraires.

MM. Lemarchand-Ducastel.
Laruelle.
Ducaillou, *professeur de théologie.*
Hilarion, *à Picpus.*
Mercier, *curé de N. D. d'Alençon.*
Despierres, *curé de Saint-Léonard d'Alençon.*
Baudoire, *idem, d'Argentan.*
Hamel, *idem, de l'Aigle.*
Lesclancher, *idem, de Moulins-la-Marche.*
Aubusson, *à Florence,*
Desauney, *sup. de l'école ecclésiastique,*
Delaunay, *curé de Mortagne.*
Moulins, *de Mortagne.*
Leclancher, *de l'Aigle.*
Lorphelin, *desservant de Ceton.*
Marre, *idem, de Feings.*
Laurent, *idem, de Housseau.*
Louvel, *curé d'Igé.*

Fabrique de la Cathédrale.

MM. Leclerc, *vicaire-général.*
Radiguet, *curé.*
Maillard, *chanoine.*
Roger, père, *docteur médecin.*
Fouquet, *trésorier.*

Le Diocèse est composé des quatre arrondissements du département de l'Orne. Population, 422,884. Six cures de première classe; 35 de deuxième. Communes, 597. 436 succursales; 140 vicariats.

Cures et succursalles de la ville de Séez.

MM. Radiguet, *curé de Séez.*
Guillais, *desservant de Saint-Pierre de Séez.*
Ragot, *idem, de N. D. de la place de Séez.*
Chrétien, *idem, de Saint-Laurent de Séez.*

MAIRIE DE LA VILLE DE SÉEZ.

MM. Gaultier de Saint-Lambert, *maire.*
Mauger, *adjoint.*
Moloré de Freneaux, *chevalier de St.-Louis, idem.*
Levon-Labruyère, *secrétaire en chef.*
Hain, *receveur municipal.*

Conseil municipal.

MM. Pichon-Prémêlé, *juge de paix.*
Bergougnioux.
Huard.
Delaunay.
Camus.
Boissière.
Dufour (Marin).
Boitard (François).
Goujeul.
Boitard (Charles).
Hommey-Lahouardière.
Le Paulmier, *chevalier de St.-Louis.*
Lévêque (Louis).
Roger, père, *médecin.*
Lévesque (Gilles).
Royer.
Lépine, *notaire.*
Desdouits, *baron de Ray.*
Ledoyen.
Ruault.
Vannier.
Fouquet-Labotière.
Lacour, aîné.
Herfort-Bonnange.
Lefrançois.
Rocher (Stanislas).
Courtois.
Gautry.

Nota. Il y a deux places vacantes.

Justice de paix.

M. Pichon-Prémêlé, *juge.*
M. Prod'homme, *greffier.*

Percepteur des contributions directes.

M. Fauvel.

Receveur des contributions indirectes.

M. Blain.

Notaires royaux.

MM. Lépine et Hommey.

Commissaire de police.

M. Pilon-Chartrain.

Collége de Séez.

M. l'abbé Chartier, *principal.*

Bureau de poste aux lettres.

M. Guillaume Dupart, *directeur.*

Poste aux chevaux.

M. Hommey-Condé, *maître du relais.*

ADMINISTRATIONS CHARITABLES.

Hospice civil de Séez.

Cet établissement est desservi par six sœurs hospitalières.

MM. Gaultier de Saint-Lambert, *maire, président né*
Guillaume Duparc, *ordonnateur.*
Leclerc, *vicaire-général du diocèse.*
Mauger.

Lacour, aîné, *propriétaire.*
Fouquet, *receveur.*
Roger, *docteur-médecin.*
Philippe, *chirurgien, maître ès arts.*
L'abbé Saint-Martin, *chapelain.*

Bureau de bienfaisance.

MM. Gauthier de Saint-Lambert, *maire, président né.*
Leclerc, *vicaire-général du diocèse.*
Guillaume Duparc, *directeur des postes.*
Mauger.
Lacour, aîné, *propriétaire.*
Fouquet, *receveur.*

CONSEIL DE CHARITÉ.

Membres de droit.

Mgr. l'évêque de Séez, *président né.*
MM. Le Juge de paix.
Le curé de Séez.

Membres nommés.

MM. Moloré de Freneux, *chevalier de St.-Louis.*
Desdouits, *baron de Rey.*
Fouquet-Feugeret.
Lechevalier-du-Four.
Rattier, *vicaire-général.*
Maillard, *chanoine.*
Huin, *receveur municipal.*
Hommey-Coudé.
Besnard.
Boitard (François).

Les armoiries de la ville sont : *d'azur à la foi (ou bonne-foi), en fasce, sur laquelle se repose un cœur enflammé : le tout surmonté d'une fleur de lis d'or en chef.*

L'origine de ces armoiries n'est guère connue. La devise : *Nihil nobis tollit tempus*, qui, dit-on, accompagnait l'écu, n'a rien d'authentique (1).

ADDITIONS.

En parlant des débats qui avaient agité l'épiscopat de Serlon (p. 118), nous avons cru devoir, pour ne pas trop interrompre la narration, renvoyer ici un trait célèbre de la vie de ce prélat, que l'histoire a souvent reproduit.

Henri Ier., roi d'Angleterre, était en même-temps, comme on sait, duc de Normandie : Serlon lui avait juré fidélité après son élection ; cependant il donna le premier l'exemple de la sédition. Il était déjà revêtu de ses habits pontificaux lorsque le Roi entra le jour de Pâques dans l'église de Carentan, embarrassée de meubles, d'outils et d'instruments aratoires que les habitants du voisinage y avaient déposés. Le prélat poussant de profonds soupirs saisit cette occasion pour faire briller son éloquence. Orderic-Vital

(1) Voir les notes supplémentaires.

nous a conservé son discours, qui dut alors être regardé comme très-touchant. Nous n'en rapporterons que quelques passages.

Il exposa d'abord au Roi que la normandie était sans chef capable de la gouverner ; que le peuple n'avait plus d'asile assuré contre des furieux qui la déchiraient ; que les temples du Seigneur étaient violés et profanés impunément ; qu'on avait vu dans sa rage, depuis un an, le comte de Bellême réduire en cendre l'église de Tournay avec 45 personnes de l'un et l'autre sexe qui s'y étaient réfugiées.

Serlon n'en demeura pas là : l'usage s'était introduit en Normandie de laisser croître les cheveux ; les plus zélés du clergé ne manquèrent pas d'en faire une affaire de religion et un péché capital. L'évêque adressa de nouveau la parole au Roi et à ses courtisans, traita de chose indécente de porter une longue chevelure, ce qu'il prétendit démontrer par une foule de textes de l'Ecriture, et entr'autres par un passage où St. Paul dit : *Vir quidem non debet velare caput suum, quoniàm imago est et gloria Dei. Epist. I, ad Cor. chap. XI, v. 7.* L'homme ne doit pas voiler sa tête ; car il est l'image et la gloire de Dieu.

L'histoire de l'église gallicane, tom. VIII, p. 223. nous apprend que dans le Concile assemblé à Rouen,

en 1096, auquel assista Serlon, et où présidait Guillaume Bonne-ame, fils de Radebod, mort évêque de Séez, il avait été statué que ceux qui porteraient une longue chevelure seraient exclus de l'église pendant leur vie, et qu'on ne prierait point pour eux après leur mort.

Il n'y avait autrefois que les princes de la famille royale qui eussent le droit de la porter ainsi; outre que c'était attenter à leur prérogative, on regarda comme un luxe efféminé d'avoir des cheveux longs. On ordonna que tous fussent tondus, comme il est séant à des chrétiens. Serlon fut fort scandalisé de voir la plupart des seigneurs anglais dont les épaules se trouvaient ensevelies dans une énorme chevelure. Le passage de son discours à ce sujet fut si pathétique qu'il toucha le Roi en l'exhortant de donner l'exemple là-dessus à ceux qui l'entouraient. Henri ayant paru lui savoir gré de son zèle, l'évêque tira de sa manche une paire de ciseaux, alla lui couper les cheveux, ainsi qu'au comte de Meulan, et ensuite aux autres courtisans qui se firent un point d'honneur d'imiter en cela leur souverain.

L'évêque de Séez n'était pas le premier qui eût proscrit les longues chevelures : nous citerons Godefroi, évêque d'Amiens, qui avait déjà

donné l'exemple à Serlon. Robert comte de Flandre, qui s'était si fort signalé au siége de Jérusalem, étant allé célébrer la fête de Noël à Saint-Omer, il s'y rendit beaucoup de seigneurs et de prélats. Godefroi fut du nombre, et le comte le pria de dire la messe de minuit, ce qu'il fit; mais quand les seigneurs vinrent à l'offrande, il n'y voulut point admettre ceux qui portaient les cheveux longs. Ces courtisans murmurèrent de l'affront qu'on leur faisait et demandèrent quel était cet évêque qui s'arrogeait tant d'autorité dans un diocèse étranger; apprenant que c'était Godefroi, si renommé par son éclatante piété, ils ne voulurent pas, pour conserver le vain ornement de leur chevelure, se priver de la bénédiction d'un si saint évêque. Il se mirent sur-le-champ à couper leurs cheveux, dit Nic. Mon.; et comme plusieurs n'avaient point de ciseaux, ils tâchèrent, si toutefois il faut l'en croire, d'y suppléer les uns avec leurs couteaux, et les autres avec leurs épées.

Fragment du mandement de Jean de Pérouse.

On a vu ci-devant, p. 153, que Jean de Pérouse, 56e évêque de Séez, érigea dans sa cathédrale la confrérie de St.-Gervais et St.-Protais. Nous croyons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici un extrait de son mandement du 18 septembre 1450, traduit en français.

« Jean, par la miséricorde divine, évêque de Séez, le prieur et le chapitre de l'église de Séez, ordre de St.-Augustin à tous et chacun les abbés, prieurs, doyens, curés et non curés et autres personnes ecclésiastiques demeurant dans notre ville et diocèse de Séez ou autres que ce soit lesquels verront nos présentes lettres, salut et sincère charité en Notre-Seigneur, et acquisition de la récompense du salut éternel par des œuvres de miséricorde et de piété, etc, etc.

« Notre église de Séez, autrefois en grand honneur et en grande vénération, fondée et érigée sous le titre et invocation des bienheureux martyrs Gervais et Protais, et distinguée parmi les autres cathédrales du royaume, ayant été et étant ruinée par le désastre des guerres qui, par un malheur qu'on ne saurait assez déplorer,

ont duré dans le royaume de France et surtout dans le pays de la Normandie et autres lieux circonvoisins, pendant plus de 40 ans, et à cause du séjour et de la demeure qu'ont fait jour et nuit dans cette église, pendant les ravages occasionnés par les guerres, les citoyens et bourgeois de Séez et autres habitants de la patrie, et à cause des siéges, des assauts et des violences que les Anglais, anciens ennemis du royaume ont faits par différentes fois dans cette église, contre elle et contre les citoyens et habitants et contre les troupes qui tenaient le parti de notre seigneur Roi, ayant été dis-je, ruinée dans différents endroits de ses bâtiments et édifices, surtout dans les voûtes qui sont sur le chœur et dans un bout du croisillon, et dans le gros clocher de ladite église, de façon que les ouvriers n'ont osé placer et suspendre dans ledit clocher une des cloches de ladite église, nouvellement fondue; assurant lesdits ouvriers que le clocher avec le portail qu'on regarde avec raison comme un des plus beaux et des plus magnifiques du royaume, se fendrait et se séparerait depuis le haut jusqu'au bas. Et comme sur le rapport des ouvriers, personne ne peut rester sans un danger imminent, ni dans le chœur sous les voûtes de ladite église, ni sous les voûtes dans le bout du croisillon, soit

pour célébrer, soit pour entendre le service divin; cependant les revenus de cette église ne sont pas suffisants pour sa réfection et sa réparation, cette église, et même la ville entière ayant été, non une fois mais plusieurs, exposée au pillage desdits Anglais; et encore moins est suffisant le trésor de cette église, destiné pour les réparations et réfections par nos prédécesseurs les évêques de Séez, lequel trésor, dont la valeur tant en argent monnayé qu'en vases d'argent, se montait à la somme de dix mille livres tournois et plus (1) a été pillé et enlevé; en outre, les livres, les calices, joyaux et ornements de cette église, la mitre même et la crosse, etc., etc.; nous, sensiblement touchés..... avons établi et établissons une confrérie en l'honneur de St.-Gervais et St.-Protais, etc. Donné à Séez dans notre synode général, tenu par nous dans notre dite église, sous notre sceau, ensemble avec ceux du Prieur du chapitre, des abbés, le 18 septembre 1450. Signés le Rasle, et plus bas et sur

(1) Ces 10,000 livres enlevées à la cathédrale étaient alors une somme considérable. On lit dans les comptes du trésorier du chapitre, de l'an 1442, qu'un veau coûtait vingt sols, un mouton treize sols, quatre chapons et deux faisans quinze sols six deniers. En 1510, un charpentier ne gagnait que cinq deniers par jour.

le repli était écrit : l'évêque de Séez, les prieurs et chapitre de Séez, de Saint-Martin de Séez, de Saint-Pierre-sur-Dives, de Saint-André-en-Gouffern, de Notre-Dame de la Trappe, de Saint-Jean de Falaise, de Notre-Dame de Silly, de Notre-Dame d'Almenèches, de Toussaint de Mortagne, de Chartrage, de Saint-Martin du vieux Bellême, les chartreux du Val-Dieu, etc, etc.

NOTES HISTORIQUES

SUR QUELQUES

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, ABBAYES, etc.

DU DIOCÈSE DE SÉEZ.

ALENÇON.

Alençon, chef-lieu du département, occupe le troisième rang parmi les villes de l'ancienne province de Normandie. Elle a trouvé dans feu M. Odolant Desnos un savant historien qui n'a négligé aucunes recherches sur l'état ancien et moderne de sa ville natale (1). Nous n'avons

(1) Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs, précédés d'une dissertation sur les peuples qui ont habité anciennement le duché d'Alençon et le comté du Perche, et sur l'état ancien de ces pays. 2 vol. in-8°, 1787. Alençon, Malassis, imprimeur du Roi et de Monsieur. Cet ouvrage devient rare.

donc à tracer que les changements survenus depuis cette époque.

Un château fort y avait été construit dans le onzième siècle ; mais il fut fait de grandes augmentations sous les Montgommery, et davantage encore sous les comtes Pierre II et Jean II, dans le IVe siècle ; Henri IV en fit démolir une partie en 1592. Le donjon, qui avait 122 pieds d'élévation, avait été bâti par Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, au commencement du douzième siècle. Vers 1746, l'ingénieur de la généralité d'Alençon commença de le faire abattre, mais il y eut interruption jusqu'en 1786 que la démolition fut reprise. La nef et le portail de l'église de Notre-Dame sont d'une architecture gothique du meilleur goût. Les vitraux sont un monument précieux par leurs belles peintures du coloris le plus vif.

Une halle au blé assez belle a été construite ; la première pierre en fut mise, le 18 juin 1806, par M. Savary, maire, accompagné de M. Berthelemi, ingénieur. Elle est de forme ronde, mais on lui reproche d'être massive. Un palais de justice élevé sur la place Bourbon, d'après les dessins de M. de la Rue, ne sera pas un des moindres ornements de la ville quand il sera tout-à-fait terminé.

Une bibliothèque, composée d'environ vingt mille volumes, est placée dans l'ancienne église des Jésuites; on admire son parquet à feuilles de fougères et les magnifiques armoires qui renfermaient les livres du Val-Dieu détruit dans la révolution.

L'hôtel de ville, d'un style moderne, fait un bel effet sur la place d'armes, et le faubourg bâti régulièrement sur la route de Brest depuis 30 ans, présente un coup d'œil magnifique.

La population d'Alençon est d'environ 14,000 habitants.

Château de Lonray.

Le château de Lonray dont nous avons déjà parlé, était un plein fief de haubert. Pendant les guerres du XIVe siècle les Anglais l'attaquèrent et le détruisirent; il était alors très-fortifié, ce qui les tint assez de temps pour pouvoir défendre Alençon et le mettre à l'abri d'une surprise. Lonray dut être rétabli vers 1591. Ce fut sur les ruines de ce dernier édifice que François de Silly, bailli de Caen, ou, selon quelques historiens, Jacques de Silly, évêque de Séez, qui le fit reconstruire au commencement du XVIe siècle. Léonor de Matignon, évêque-comte de

Lisieux, y fit faire des augmentations, à la fin du XVIIe siècle. C'était un vaste et beau bâtiment avec un portique décoré de colonnes. L'intérieur avait d'élégantes et riches menuiseries qui furent dévastées, en 1793, par un bataillon qu'on y avait caserné. Une des salles renfermait de belles statues en plâtre de même grandeur que les originaux, tels que l'Apollon du Belvédère, la Vénus de Médicis, etc. Le maréchal de Matignon était né à Lonray qui fut érigé en marquisat en 1644. Il passa dans la maison de Colbert-Seignelai par une fille mariée en secondes noces au prince de Marsan. Ensuite il passa dans la maison de Montmorency-Luxembourg qui le vendit, en 1785, à M. Mercier.

On voit encore dans l'emplacement de l'ancienne orangerie deux belles colonnes de maçonnerie en briques citées avec éloge dans l'architecture de D'Aviller.

Matignon habitait ce château en 1572, lorsqu'il accourut à Alençon pour sauver du massacre de la Saint-Barthelemi les protestants de cette ville qui durent la vie à son humanité.

Carrouges.

Carrouges est un bourg situé sur une colline, à cinq lieues de Séez et peuplé d'environ 2000

habitants. Son château construit, dit-on, par la famille de Carrouges au XIVe siècle, fut beaucoup augmenté dans le siècle suivant par Jean de Blosset, grand-sénéchal de Normandie. Il passa dans l'ancienne famille Le Veneur par le mariage de Marie de Blosset avec Philippe Le Veneur, baron de Tillières. François Le Veneur abbé de Silly-en-Gouffern, dans le XVIIe siècle, fit à ce château de grands embellissements. Louis XI, lors de son pélerinage au Mont-Saint-Michel, en août 1473, le visita. Marie de Médicis s'y rendit aussi depuis, pour s'assurer l'appui des seigneurs et des gouverneurs de la province. Le vieux donjon, gros pavillon carré qui a des meurtrières, subsiste encore; c'est probablement la plus ancienne partie de ce château qui, bâti et augmenté à diverses reprises, offre un aspect peu régulier. Il est considérable et très-massif: les larges fossés qui l'entourent sont maintenant sans eau.

Carrouges avait jadis une collégiale composée de six chanoines à la nomination du seigneur, qui était aussi le collateur des bénéfices. Elle avait été fondée en 1490, comme on le voit encore sur une pierre du tombeau de M. de Blosset échappée au vandalisme révolutionnaire.

Château de Courtomer.

Le château de COURTOMER est un bel édifice dans le style moderne, bâti peu d'années avant la révolution, sur le plan de l'hôtel de la Monnaie de Paris. Les appartements en sont vastes et commodément distribués. Situé dans une vallée, il jouit de peu de vue, mais de belles eaux l'en dédommagent. Il a remplacé un château antique du baron de Courtomer (Saint-Simon(1), dont les armoiries étaient les mêmes que celles des Simon de Pleimmaresq ou Pleinmarins, arrondissement de Valognes : *de sinople à trois lionceaux d'argent.* Ce beau château est aujourd'hui habité par le marquis de la Coste, si connu par sa bienfaisance.

Sainte-Scolasse.

SAINTE-SCOLASSE, ou anciennement Sainte-Scholastique, ou Sainte-Scholasse, qui ne contient aujourd'hui que 946 habitants, était jadis un château très-fort, et le chef-lieu de châtellenies composant la vicomté d'Alençon. Celle-ci

(1) Jean-Antoine de Saint-Simon, baron de Courtomer, était gouverneur d'Argentan en 1592.

était d'une étendue considérable, et comprenait les sergenteries de Sainte-Scolasse, de Jean Duchenay, d'Almenèches et de Mortrée ; en sorte que les villes de Séez et d'Essey s'y trouvaient comme enclavées.

Pierre II, comte d'Alençon, ayant fait fortifier le château d'Essey, y réunit la châtellenie de Sainte-Scolasse. Ce bourg avait encore un marché le lundi en 1771 ; il fut alors supprimé ainsi que la halle des marchands ; une autre halle pour les bouchers l'avait été en 1744. Outre le marché du lundi, quatre foires se tenaient dans l'année ; la première le lendemain de Ste.-Scholastique ; la deuxième le jour St.-Benoît, la troisième le jour St.-Nicolas et la quatrième dont le jour est inconnu.

Il y avait deux cures, la première à la présentation de l'abbé de Saint-Martin de Séez, aux droits du prieuré qui avait été fondé en l'honneur de St. Nicolas, et donné à l'abbaye de Grestain, diocèse de Lisieux, par Robert, comte de Mortain, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant.

Argentan.

Argentan, chef-lieu d'arrondissement, est agréablement situé sur les bords de l'Orne, au

milieu d'une vaste plaine. Sa population est de 6195 habitants. Suivant Bourgon, les Romains l'appelaient *Aræ Genuæ*; son nom latin est aujourd'hui *Argontonium*, *Argentanum*. Il ne reste plus de ses anciennes fortifications que trois tours qui servent de prétoire pour le tribunal de première instance, et de maison d'arrêt (1). La sous-préfecture contient 148 communes formant onze cantons ou justices de paix, dont les chefs-lieux sont Trun, Vimoutiers, Gacé, Exmes, la Ferté-Fresnel, Écouché, Putanges, Briouze, Mortrée, le Merlerault et Argentan.

Le commerce de cette ville consiste principalement en cuirs. Il s'y faisait autrefois une grande quantité de dentelles très-estimées, connues sous le nom de *Point de France* ou *Point d'Argentan*. Il y avait deux paroisses, une abbaye de bénédictines, dont Mme. de Saint-Aignan était abbesse en 1771. Le marquis d'Osmont était gouverneur de la ville.

(1) On assure que ce fut dans le château d'Argentan que Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, reçut en 1168 les légats du pape envoyés pour terminer les differends qui existaient entre le monarque et Thomas Becket, archevêque de Cantorbery. Les historiens de Normandie ne parlent point de cet évènement; mais il était représenté par un tableau peint sur bois qui était placé dans l'église de Saint-Martin, et fut détruit en 1793.

Briouze.

Briouze, nommé autrefois en latin *Brajosa*, *Briassa*, *Braium*, était une petite ville réduite maintenant à un bourg de 940 habitans. Henri IV l'érigea en vicomté, y créa un vicomte, un lieutenant-général, un lieutenant-particulier, deux avocats du roi, un procureur du roi. En 1699, Louis XIV y créa un siége de police, et en 1702, S. M. érigea, par désunion de la vicomté, les hautes-justices du Mesnil, de la Ferté, de Rânes, de Carrouges, de la Motte-Fouquet, de Joué-du-Bois, des Yvetaux, de Durcet, de Sainte-Honorine et de Saint-Brice, toutes situées dans les enclaves de la vicomté de Briouze, et formées de paroisses qui relevaient de cette vicomté. En 1657, les siéges de vicomté et de police furent réunis. En 1766, M. de Saint-Martin était vicomte et lieutenant-général de police. La vicomté fut supprimée en 1780 et réunie au baillage de Falaise; on lui substitua une haute-justice. En 1789, M. Duhaussey en était bailli, et M. Dubois-Tessin, procureur fiscal.

Rânes.

Ranes est un bourg fort ancien dans le canton d'Écouché ; son château, situé à cinq lieues de la forêt d'Andaine, est un édifice gothique qui n'a rien de remarquable ; il fut autrefois très-fortifié. De la maison d'Argouges-Rânes, il passa dans celle de M. Olivier de Montreul, par le mariage d'une demoiselle d'Argouges avec ce dernier qui n'a laissé qu'une fille mariée au prince Amédée de Broglie, ancien membre de la chambre des députés pour le département de l'Orne, et conseiller d'état au comité de la guerre. Une aile a été ajoutée par lui à ce château.

En 1432, un combat à cheval eut lieu à Rânes entre 30 Français et 30 Anglais. Le combat commença à la lance ; les guerriers voyant que la victoire restait trop long-temps indécise, mirent pied à terre et se chargèrent l'épée à la main avec beaucoup d'acharnement. Les Anglais furent vaincus, et ceux qui ne furent pas tués ne durent leur salut qu'à une prompte fuite.

Vimoutiers.

Vimoutiers, *Vimonasterium*, situé sur la rivière de *Vie*, est peuplé de 3,363 habitants. Il est

entouré de coteaux, et sa vallée offre d'abondants et fertiles pâturages. Son principal commerce consiste en toiles et en cuirs. Il s'est accru depuis qu'on a fait la nouvelle route qui va de Mortagne à Lisieux. 20,000 ouvriers des deux sexes sont occupés à Vimoutiers et dans un rayon de 4 myriamètres du bourg, à confectionner les toiles de lin, dites *Crétonnes*, dont la belle manufacture y fut établie en 1738. Elle produit annuellement 15,000 pièces et fait circuler un numéraire de 4 millions. Alain, duc de Bretagne, mourut à Vimoutiers en 1040, lorsqu'il assiégeait le château de Mongommery.

Vimoutiers a reçu le titre de ville en l'année 1820.

Trun.

Trun, bourg sur la Dive, au milieu de belles prairies, à sept lieues de Séez. C'était avant la révolution la résidence du vicomte; sa juridiction était fort étendue : il y avait un Hôtel-Dieu administré par le vicomte et le curé; les pauvres y étaient soignés par des hospitalières. Population, 1531 habitants.

Gacé.

Gacé, bourg de 1194 habitants, sur la Touque, à six lieues de Séez, très-commerçant avec

un marché très-considérable chaque samedi.

On y voit encore un château ancien dans lequel nâquit le maréchal de Matignon, qui remplit les fonctions de connétable au sacre de Henri IV. Il n'était habité depuis long-temps que par un concierge; il était entouré de larges fossés pleins d'eau avec un pont-levis et des restes de rempart. Une partie fut vendue et à peu près démolie. L'unique descendante des Matignon l'a porté dans la famille du premier baron chrétien, par son mariage avec M. de Montmorency-Tancarville.

Exmes.

On ne peut révoquer en doute la haute antiquité d'Exmes qui était la ville capitale des Ossismiens, l'un des principaux peuples de ces contrées, avant l'arrivée des Romains. Ceux-ci donnèrent aux pays qu'ils soumettaient des démarcations auxquelles on se conforma, lorsqu'on y établit le christianisme. Ainsi chaque province romaine devint un archevêché; chaque district ou cité (*Civitas*) un évêché suffragant; chaque canton (*Pagus*) un archidiaconé. Exmes que les Saxons renversèrent au IIIe siècle, et remplacèrent par la ville de Séez, n'avait probablement que le titre de Pagus, lorsque St.-Latuin nous

apporta le flambeau de l'évangile, et Séez dut naturellement être le siége de son évêché.

Il paraît cependant qu'Exmes se releva dans la suite, et que les rois de France de la première race y firent souvent leur demeure. Il devint l'apanage des fils puinés des souverains de la Normandie; on y battit monnaie; il eut des vicomtes et des châtelains. Orderic Vital dit qu'en 717 il avait une juridiction qui s'étendait jusqu'à Caen, lorsqu'Alençon n'avait encore qu'une centénie, c'est-à-dire cent paroisses. Aimoin cite un gouverneur d'Exmes au IIIe siècle, *Grodobertus præses erat Oximensis Pagi* (On le nomme ailleurs *Clodobertus*).

Exmes n'a de remarquable aujourd'hui que la montagne sur laquelle il est situé, d'où l'on découvre plus de 14 lieues de pays à l'entour; maintenant peuplé de 814 individus seulement, il est bien déchu de ce qu'il était sous les fils de Clovis; son château, bâti par les Romains, presque à l'époque où la ville passa sous leur domination, commandait alors une grande étendue de pays appelé *Oximum*, *Oximus*, *Ossismum*, *Oximium*; et ses habitants (*Oximiens*, *Osismiens*, ou *Ossismiens*) n'étaient autres que le peuple dont parle César dans ses commentaires, liv. 3, chap. 2. En citant le passage qui

a servi d'épigraphe à M. l'abbé Gaultier *Veneti.... socios sibi ad id bellum Ossismos, Lexobios.... adsciscunt*, on est obligé d'adopter à cet égard ce que nous disent M. Huet, dans ses Origines de Caen, et dom Brésillac, dans son histoire des Gaules, et de regarder les Ossismiens de César comme un peuple voisin des Lexobiens ou Lexoviens (habitants de Lisieux).

L'Exmois comprenait une partie du Perche, le pays d'Ouche, le faubourg de Vaucelles et même une portion de la rue Saint-Jean de la ville de Caen; mais il ne faudrait pas en conclure qu'Exmes ait jamais eu le siége épiscopal; ses seigneurs, quand les Romains l'eurent abandonné, étaient assez puissants pour nommer des évêques et les placer à Séez qui était de leur domaine. Ceux-ci purent prendre le titre d'*Episcopus Oximensis*, ce qui signifiait évêque de l'Exmois ou des Ossismiens et non d'Exmes. En souscrivant sous ce titre au premier concile d'Orléans, en 511, Litarède se conformait à un usage établi avant lui sans doute, et qui put bien changer tout à coup, lorsque St.-Passif, son successeur immédiat, souscrivit *Sagiensis*. Quelque circonstance nouvelle donna peut-être alors à la ville de Séez plus d'importance qu'elle n'en avait jamais eu.

Quelques personnes ont prétendu que les Oximiens ou Ossismiens étaient un peuple de la Basse-Brétagne, dans la partie qui forme aujourd'hui le département du Finistère ; mais le savant M. Odolant-Desnos nous paraît avoir confondu *Vorganium*, Karhaix, avec *Vagoritum Vagoricum*, que d'anciens écrivains appellent Séez. Au reste, s'il y a eu des Ossismiens chez les *Veneti* ou ailleurs, ce put bien être, selon M. Esnault, une colonie de ceux de la Neustrie.

D'autres encore, pour étayer leur opinion que les Ossismiens habitaient la Basse-Brétagne, ont fait de Litarède un évêque de Saint-Pol de Léon ; d'autres, un évêque de Lisieux qu'un comte d'Exmes aurait appelé au siége épiscopal de Séez, où il serait mort en 533 ; mais cela ne peut s'accorder avec la liste chronologique de l'évêché, qui montre St.-Passif comme ayant occupé le siége dès l'an 512.

Pour concilier les opinions, Huet et Adrien de Valois ont supposé que les évêques de Séez faisaient quelquefois leur résidence à Exmes, ce qui n'est guères présumable, cette ville étant déjà bien déchue, long-temps avant l'établissement du christianisme dans nos contrées, et sa situation étant d'ailleurs beaucoup moins agréable que celle de Séez.

Sans nous arrêter plus long-temps sur ces obscurités et ces conjectures, nous reprendrons ce qui concerne particulièrement la ville d'Exmes et les différentes révolutions qu'elle a éprouvées. Ce sera M. L. Dubois qui nous les fournira, nous ne pouvions trouver un plus sûr guide.

En 770, Charlemagne envoya dans l'Exmois Magelgand, l'un de ses commissaires (*missi dominici*). Charles-le-Chauve y fit passer avec le même titre Hardouin qui fut aussi chargé de surveiller le Lieuvin et le Bessin.

En 912, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Charles-le-Simple céda Exmes, comme toute la Normandie, à Rollon, premier duc de cette province.

Le 14 mai 1370, Charles V donna Exmes à la maison d'Alençon, en échange de Château-Josselin. Trois ans après, Exmes devint la possession du comte du Perche.

Le 21 octobre 1391, Pierre II, comte d'Alençon, assigna par contrat la châtellenie d'Exmes à sa femme Marie de Chamillard, fille de Guillaume d'Antenaise, pour lui tenir lieu de celle de la Guerche cédée à Bertrand du Guesclin.

En 1216, Asculphe commandait à Exmes pour Philippe Auguste, et Robert de Cocherel y commandait aussi en 1348.

Jacques Le Gris, si fameux par son procès avec Jean de Carrouges, était gouverneur d'Exmes pour Pierre II, duc d'Alençon, en 1386.

Henri V, roi d'Angleterre, descendit en Normandie en 1417, établit Robert Leyntale, gouverneur et bailli d'Exmes, le 12 avril 1418.

Le château d'Exmes fut rasé en 1591. M. Dubois prétend qu'Ordéric Vital s'est trompé en avançant que la ville d'Exmes, après avoir résisté à César, fut enfin détruite par ce conquérant.

« L'abbé Belley, dit-il, parle avec plus de vraisemblance, lorsqu'il attribue la destruction d'Exmes aux Saxons, et quoi qu'il en soit des diverses opinions à cet égard, ce que nous allons exposer fera connaître les véritables causes de la destruction d'Exmes.

« Richard II, duc de Normandie, donna, en 1027, en partage à son second fils Robert le comté d'Exmois, dont plusieurs parties avaient été précédemment démembrées. Exmes avait déjà résisté aux attaques de Hugues dit le Grand, chargé de l'assiéger d'après les ordres de Louis-d'Outre-Mer, roi de France; il fut pris, vers 998, par le comte d'Ivry pour Richard II qui l'enleva à Guillaume, son frère naturel, auquel il l'avait donné. Il appartint

ensuite à un autre Robert, celui qui fut surnommé *le diable*, on ne sait pourquoi, et qui sous le nom de Robert I devint duc de Normandie.

« Henri I, roi de France, pénétra en 1060 dans l'Exmois, lorsqu'il vint attaquer la Normandie. Geoffroy Martel, comte d'Anjou, se trouvait avec le monarque ; cent mille hommes les accompagnaient. Ils se crurent assez puissants pour emporter la ville d'Exmes, toute forte qu'elle était. Ils y attachaient d'autant plus d'importance que cette place commandait le pays, et pouvait beaucoup inquiéter une armée qui ne la tiendrait pas en sa puissance. Exmes eut la gloire de résister à cent mille hommes : ils échouèrent et furent forcés de se retirer.

« Il eut moins de bonheur trente-quatre ans après. En 1094, Guillaume Pevrel, qui n'y commandait à la vérité que 800 hommes, fut contraint de se rendre par capitulation.

« En 1103, il est encore question de la ville d'Exmes. Elle ouvrit ses portes à Robert II de Montgommery, comte de Bellême, qui venait de battre à Chailloué, près de Séez, l'armée du duc de Normandie, Robert-Courte-heuse.

« Dix ans après (1113) Henri I, roi d'Angleterre, s'empara d'Exmes et de toutes les autres

places que le comte de Bellême avait possédées en Normandie.

« En 1136, Gilbert de Clare, de Claire ou de Clerai, ennemi de Guillaume Talvas III du nom, comte d'Alençon, et qui tenait au parti d'Etienne, comte de Mortain et de Boulogne, devenu roi d'Angleterre, fit une expédition contre Exmes. Il réduisit en cendres la partie nommée le Bourg-neuf, que Henri Ier avait beaucoup augmentée quelques années auparavant; il incendia l'église Notre-Dame, et dans la fureur de destruction qui l'animait, il allait faire subir au reste de la place les effets de cette barbarie que l'on appelait alors le droit de la guerre; Exmes touchait à une ruine complète, lorsque le comte d'Alençon, Robert II, fondant inopinément sur Gilbert, le tailla en pièces sur le théâtre de sa rage et en présence de ses victimes.

« Pendant la même année, l'impératrice Mathilde, veuve de l'empereur d'Allemagne Henri V, et Geoffroy-Plantagenet, comte d'Anjou, qu'elle avait épousé, rentrèrent en possession d'Exmes qui continua d'appartenir aux Plantagenets, souverains d'Angleterre. Ce ne fut que sous Jean-sans-terre qu'elle revint à la France par la confiscation que Philippe-Auguste fit de la Normandie sur ce prince, en 1204.

« Retombée dans la possession des Anglais lorsqu'ils se furent rendus maîtres d'une partie de la France, Exmes leur fut enlevée sous Charles VII par le comte de Dunois, dit le bâton d'Orléans. La capitulation fut signée le 30; Alain Chartier dit même le 21 septembre 1449. Louis XI le céda au duc de Berry son frère, mais il le lui reprit au bout de quelque temps, à la suite d'un siége peu prolongé.

« Exmes passa, avec le comté d'Argentan, successivement aux ducs d'Alençon, à la maison de Luxembourg, à celle de Vendôme dont le dernier duc de ce nom la donna à la maison de Condé; et enfin le comte d'Eu, fils du duc de Maine, l'obtint en échange de la principauté de Dombes, réunie à la couronne le 28 mars 1762.

« Exmes, à l'époque de la révolution, faisait partie du domaine de MONSIEUR, comte de Provence, devenu Louis XVIII. Il dépendait du parlement de Rouen, de l'intendance d'Alençon, de l'élection d'Argentan et du diocèse de Séez. Il était le siége d'un bailliage et de l'archidiaconé d'Exmois.

« En 1771, M. de Cromot, seigneur du Bourg, près d'Argentan, où existe encore un beau château, était aussi seigneur d'Exmes; et dans le

même temps, M. de Maurey (1) qui fit bâtir la jolie maison de Saint-Arnoult, était lieutenant-général, particulier, civil et criminel de cette ville.

Il y avait à Exmes un couvent de Bénédictines fondé, en 1625, par Catherine du Bouillonney de la Boutonnière (2) près de Nonant, qui était religieuse à l'abbaye d'Almenèches. L'évêque nommait la prieure d'Exmes. La paroisse est sous l'invocation de St.-André.

La situation de cette ville sur une hauteur est très-avantageuse pour la perspective, mais elle ne l'est pas autant pour la fertilité; inconvénient qui n'avait pas échappé à Guillaume le Breton, puisqu'il dit dans son poëme intitulé : *Philippidos*.

Oximiique sitos sterili se colle gementes.
Les Exmois affligés de leur montagne aride.

Le travail, à Exmes, se bornait à quelques filatures de coton, au Point de France et à celui d'Alençon.

(1) Maurey, département de l'Orne : *d'azur, à trois bourdons d'argent, rangés en pal.*

(2) Bouillonney, du même département : *d'azur, à neuf croisettes patées d'argent*, 4, 3, 2.

On voyait dans ses armoiries un chien, symbole de la fidélité. Il y en avait aussi deux de sculptés sur l'une des portes ; c'étaient deux lévriers, leurs cous passés dans le même collier.

Non loin de la ville est un emplacement qu'on nomme le *Champ-des-merveilles* ; peut-être parce qu'il s'y sera livré, dans quelque sortie, un combat glorieux entre les Exmois et cette armée de Henri Ier qui se vit forcée de se retirer, ou dans un des siéges qu'eut depuis ce temps à soutenir cette place forte.

L'Exmois eut autrefois beaucoup d'ermites et de religieux. Leur nombre s'y était tellement accru qu'on assure que *la haye d'Exmes*, forêt essartée par ordre de Louis XIV à la fin de son règne pour y placer le superbe haras du Pin, ne contenait pas moins de quinze monastères, dont la majeure partie avait été fondée par St.-Godegrand et St.-Évroul.

Le Merlerault.

Ce bourg, qui ne contient que 1205 habitants, était plus considérable lorqu'il se rendit au Roi de France, dans le même temps que Séez et Alençon. Le château très-ancien était une maison de plaisance des seigneurs du Merlerault, au-dessus d'un bel étang qu'on a converti en herbe. Il restait encore quelques débris de ce château

avant la révolution. A peu de distance de là était l'ancienne église du bourg, sous l'invocation de St.-Nicolas. Cette espèce de petit châtelet flanqué de deux tours, nommées *les Portes*, peut bien avoir reçu cette dénomination de sa position entre l'ancien et le nouveau Merlerault. MM. de Narbonne étaient seigneurs du Merlerault, ainsi que de Nonant qui avait un château-fort dont on voit encore quelques débris peu intéressants. Vers l'an 1010, les seigneurs de ce lieu et de Bocquensey, gendres de Giroye, se réunirent à leur beau-père pour se soustraire à la dépendance du diocèse de Séez, quant au spirituel, et s'assujettirent à celui de Lisieux, qui dès-lors s'étendit jusqu'à Marmouillé, à une lieue de Séez.

La Ferté-Fresnel.

Ce bourg, qui ne renferme aujourd'hui que 463 habitants, offre encore les ruines d'un ancien château qui n'a rien de remarquable; il fut rasé par Guillaume-le-Conquérant.

A peu de distance de là, près de l'Aigle, se voient aux portes du bourg de *Glos* les débris d'une forteresse qui commandait ce lieu et les environs. Elle fut prise et démolie par le connétable Bertrand du Guesclin, vers la fin du XIVe siècle.

Les ruines de l'ancien château fort de Cisay-Saint-Aubin, canton de Gacé, et celles de Bazoches au Houlme, canton de Putanges (1) sont sans intérêt. Celles du château du Sacq, au même canton, présentent un escalier remarquable et quelques beaux marbres.

A Chamboy, près de Trun, on trouve l'ancien et vaste château fort dont la tour se voit de fort loin. Il a 38 croisées de face.

Mortrée.

Ce bourg, peuplé de 1520 habitants, à deux lieues de Séez, forme une rue sur la route de cette ville à Argentan. La commune de Saint-Martin d'O lui a été réunie. La terre d'O, l'une des plus belles de la Normandie, était une baronnie qui, après la mort de François d'O, chef de sa famille, fut vendue, en 1594, à Jacques de la Guesle, procureur-général au parlement de Paris. Lors du décès de ce magistrat, en janvier 1612, la seigneurie d'O passa à son frère Alexandre de la Guesle, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, conseiller en son conseil d'Etat et privé, mestre de camp du régiment de

(1) Putanges n'a ue 554 habitants.

Champagne, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, au mois de mai 1616. Alexandre étant mort sans alliance eut pour héritière sa nièce, fille de Jacques, mariée en 1612 à Pierre Seguier seigneur de Sorel, mort en 1638. Leur fille unique, marquise d'O, épousa Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et vendit, en 1647, sa terre à Pierre de Montagu.

M. de Vercepuy, qui la possédait, l'a vendue, en 1825, à M. Durel, propriétaire des forges de Bréteuil, moyennant 750,000 fr.

Camp du Châtelier.

Qu'on nous permette ici une petite digression concernant un camp situé près du hameau de Blanche-Lande, commune de Cerqueil, à gauche de la route de Séez à Argentan, à une demi-lieue de Mont-méré. On a prétendu que, dans ce canton et aux environs, près du camp de Bières, commune de Bailleul, les Romains avaient livré bien des combats aux Ossismiens avant de les soumettre. On a fait beaucoup de contes sur ces camps, en appliquant aux lieux circonvoisins des détails relatifs à celui du Châtellier particulièrement. Ce nom vient évidemment de *castellum*, châtelet, châtel, castel, noms si communs en Nor-

mandie, qui tous expriment un lieu fortifié. Ce camp est vraiment antique ; mais d'après le plan levé en 1779 par MM. Leconte de la Vérerie, il n'a rien de la forme d'un camp romain. Les camps romains présentaient la figure d'un carré long ; le camp du Châtelier, au contraire, celle d'un demi-cercle allongé, quoique la nature du terrain se fût aisément prêtée à donner à ce camp la figure que les Romains avaient adoptée. Il semble plutôt à peu près certain, dit le comte de Caylus (Antiq. t. IV, p. 381), qu'il fut formé pendant les guerres qui assurèrent aux Francs la conquête des Gaules et la possession de la Neustrie, vers le commencement du VIe siècle. Il faut donc l'attribuer aux compagnons de Clovis, et c'est ce que paraît confirmer le président Hainault (p. 3, édit. de 1749), quand il rapporte que l'empereur Anastase qui redoutait Clovis, lui envoya une couronne d'or avec un manteau de pourpre, et lui conféra les titres de Patrice, de Consul et même d'Auguste. Les habitants de l'Hiesmois, mélange d'indigènes, de Romains et de Saxons, se donnèrent à Clovis. Vainement, pour prouver que le Châtellier fut un camp des Romains, la tradition du pays cherche-t-elle à s'appuyer sur les noms de quelques communes et de lieux du voisinage, comme le Cerqueil, le hameau de

Bières, la grande et la petite Mortrée où périrent, dit-on, le général romain Tereus et son fils; et pour mieux arranger ce conte, on ajoute que le père rendit les derniers soupirs à la grande Mortrée, et le fils à la petite. On peut apprécier cette historiette dont au surplus les commentaires de César ne parlent point. On veut aussi que Mont-méré, sur lequel repose ce camp, *Mons mœroris*, ait dû être en effet, *la montagne de douleur*; mais Mont-méré a pris son nom d'une chapelle dédiée à la Vierge Marie, ou du monastère qu'y fonda St.-Évremond, sous l'épiscopat d'Alnobert, en 683, qu'on appelait *Mons Mariæ*, Mont-Marie, et suivant la prononciation anglaise, Mont-méré (1). Vers le Nord, Mont-méré s'appelle encore le Val-heureux: c'est que là sans doute, dit M. L. Dubois, le vainqueur avait obtenu ses succès les plus brillants ou quelque avantage inattendu; et cette commune qu'on nomme le *Repos* servit peut-être de halte, d'asile, de retraite aux bataillons fatigués; peut-être encore *Marcé* ou Marsé, si voisin de ces lieux mémorables, vit-il le vainqueur offrir des sacrifices au dieu Mars qui avait présidé à cette victoire. *Francheville*, qui n'est pas éloigné,

(1) Marie est, en anglais, *Mary*, qu'on prononce Méré.

rappellerait aussi en entier le nom des Francs, vrais héros de cette bataille et de la contrée. Quant aux ruines qu'on voit au hameau de Bières, elles appartiennent au château de Fourches, bâti par Robert II de Bellême, pour s'opposer aux incursions des seigneurs d'Exmes, ses ennemis. Au reste, laissons à l'habitant de ce pays ses vieux souvenirs, ses antiques traditions; laissons-le chercher à Cintheaux, sur la route de Caen à Falaise, les vestiges d'une voie romaine.

Domfront.

Les personnes qui voudront connaître ce que fut et ce qu'est à présent cette ville, peuplée de 1660 habitants, située sur un rocher escarpé, au bord de la rivère de Varenne, ne peuvent mieux faire que de consulter ce qui en a été dit par M. Caillebotte le jeune, dans un petit volume (1) où ce bon patriote n'a rien omis de ce qui pouvait intéresser le lieu de sa naissance. Nous nous contenterons de dire que son château, dont il ne reste presque plus que des ruines, fut bâti par Guillaume de Bellême en 1011 et qu'il y mourut en 1030 ou 31.

(1) Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville et arrondissement de Domfront. 2e édit. 1816. Caen, Poisson.

On n'est pas d'accord sur la vraie position de Domfront. Quelques-uns le mettent dans le pays d'Houlme, d'autres dans le Passais, qui a donné son nom à une cure du canton. Ils y sont d'autant mieux fondés que le pays d'Houlme (*Holmetius pagus*) qui était avant la révolution un des cinq archidiaconés du diocèse de Séez, est déjà éloigné de Domfront. Il était composé de 4 doyennés. Celui d'Écouché, qui comprenait 26 paroisses, venait jusqu'à Montmerrey, à 2 lieues de Séez; celui d'Argentan s'étendait depuis Bazoches jusqu'à Almenèches; le doyenné d'Asnebec venait du côté d'Alençon jusqu'à Carrouges, et celui de Briouze, composé de 3 paroisses, se terminait à Putanges.

Ceux qui ont prétendu que Domfront avait été fondé dans le pays du Houlme, sont dans l'erreur : le Houlme n'ayant pris ce nom que plusieurs siècles après cette fondation, c'est-à-dire, lorsque les Danois, Suédois et Norvégiens Scandinaves ou Normands qui comptaient parmi eux des Saxons, parurent dans nos contrées et leur donnèrent le nom de *Holm*, Holme, Houlme, par corruption de Holmia, ancienne dénomination de *Stockholm*, leur capitale, comme avaient fait les premiers Saxons du nom primitif *Saxia*, celui de leur antique patrie. On peut conjectu-

rer que les Suédois ou les Saxons chez lesquels ils avaient déjà séjourné, prenaient la partie pour le tout en donnant le nom de *Holm* ou de *Houlme* à cette contrée que nous habitons qui était alors toute couverte de forêts, puisque Holme, dans leur langue, signifiait *chantier* ou bois propre à la marine, que l'on pouvait tirer de ces forêts. Telles sont les conjectures que nous soumettons à nos lecteurs.

Bagnoles.

Ce village, situé à cinq lieues E. de Domfront, possède les seules eaux thermales que l'on trouve dans le département de l'Orne, et qui sont les premières de Normandie après celle de Forges, dans le département de la Seine-Inférieure.

Cette fontaine sourd dans la commune de Coutérne, canton de la Ferté-Macé, à quelques pas et sur la rive gauche de la petite rivière de Vée, à dix mètres au-dessus du niveau de l'eau. Elle a été fort anciennement connue comme propre à fournir des bains salutaires; mais le peu de sécurité qu'il y avait à fréquenter les routes et notamment les forêts dans les temps d'anarchie féodale, put bien la faire tomber dans l'oubli. Il est de tradition dans le pays

que vers le milieu du XVIe siècle, on s'aperçut qu'un vieux cheval poussif abandonné avait recouvré sa santé et ses forces pour s'être souvent baigné dans la fontaine, ce qui fit présumer que ces eaux ne seraient pas moins efficaces pour les hommes, et l'on ne s'est pas trompé ; leur degré de chaleur, au thermomètre de Reaumur, est de 20 à 22 degrés ; c'est deux ou trois degrés de plus qu'à Bagnères de Luchon.

Les eaux de cette fontaine, que les plus longues sécheresses ne pourraient tarir, sont aussi limpides et aussi transparentes que l'eau distillée ; l'odeur qu'elles exhallent est faible et n'annonce que très-peu la présence du soufre qu'elles contiennent. Ces eaux ont peu de vertu lorsqu'on en use comme boisson ; elles sont bien préférables en bains, en bourbes et en douches. Tous les médecins qui les ont examinées dans leurs principes et leurs effets, sont d'accord à cet égard.

On prescrit ordinairement trente bains consécutifs à raison de deux par jour. Les mois que l'on préfère pour les prendre sont juin et jusqu'à la mi-juillet, la fin d'août et le commencement de septembre. M. Perrier, habile médecin de Domfront, assure que c'est avec succès qu'on les emploie en bains chauds pour guérir les ma-

ladies cutanées; en douches, pour remédier à la paralysie, au tremblement des membres, à la contraction des nerfs, aux contusions et aux entorses.

Nous ne pouvons nous étendre davantage sur ce sujet parfaitement traité par M. L. Dubois, de qui nous l'avons emprunté (1); mais nous avons cru qu'il serait utile d'indiquer un lieu où la providence a mis si près de nous des secours que nous allons quelquefois chercher bien loin et à grands frais dans des pays infiniment moins agréables et dans des établissements beaucoup moins commodes sous tous les rapports.

Mortagne.

Mortagne, *Moritania*, est située sur un coteau ou montagne fort élevée, à 150 pieds au-dessus des sources du ruisseau de Chyppe. Cette position fait que cette ville manque d'eau dans son intérieur pour les besoins de la vie, et qu'il faut l'apporter de ces fontaines. Elle était autrefois entourée de murs et avait deux châteaux forts. Le roi de France, Robert, s'en empara dans le VIIe siècle sur Geoffroi, comte

(1) Archives de la Normandie, 1824, p. 119.

du Perche, qui s'était révolté contre lui. Charles V la fit démanteler en 1378, pour arrêter les conquêtes de Thibault, comte Palatin de Champagne, roi de Navarre, soutenu par les Anglais. Ayant été reprise en 1424, Jean II, duc d'Alençon, à qui elle appartenait, en fit reconstruire les fortifications. Les calvinistes la brûlèrent en 1568. Pendant les guerres de la Ligue, elle fut dans l'espace de trois ans et demi, pillée 22 fois par les différents partis.

Tous les comtes du Perche, excepté François, 19e. et dernier, faisaient leur résidence à Mortagne, dans un château fort qui n'existe plus; mais St.-Louis ayant pris possession de la province en 1256, choisit pour son séjour le village de Longpont à deux lieues de Mortagne. La position agreste de cet endroit retrace d'anciens souvenirs (1).

Dans la vie de Ste.-Ceronne, il est dit que cette sainte ayant parcouru une partie de la France, se fixa (*non longè à Moritaniâ et propè castrum Moritaniæ*) dans le lieu où est aujourd'hui le village de Saint-Marcel qui,

(1) On présume que le bâtiment où se tenaient les audiences du bailliage à Mortagne, avait fait partie du palais des anciens comtes, situé dans ce qu'on appelait le fort de Toussaint ou simplement le Fort. Il avait été construit en 1410.

suivant M. Taffin, ancien curé et maire de Saint-Mard de Coulonges, est bâti sur l'ancienne ville de Mont-Cacune, détruite par Jules-César. Des médailles de Trajan, d'Auguste, de Nerva, de Vespasien; beaucoup de tombeaux de grès très-fin, trouvés dans les fouilles faites dans ce canton, viennent à l'appui de l'opinion de M. Taffin. Ste.-Céronne mourut sur la fin du Ve siècle. La population de Mortagne est de 5658 habitants. Cette ville est le chef-lieu de la sous-préfecture et le siége d'un tribunal de première instance. Il y avait autrefois une collégiale royale sous l'invocation de tous les Saints, fondée par Mathilde, veuve de Geoffroy, comte du Perche, à laquelle on doit aussi l'hôpital qui fut augmenté par les bienfaits de Marguerite de France, ayeule de Henri IV, et femme de Henri d'Albret qui était aussi comte du Perche. Avant la révolution, on voyait dans l'église de Toussaint le tombeau de Mme d'Armagnac, femme de Jean II, duc d'Alençon et 15e comte du Perche, morte le 25 juillet 1473.

On trouvait aussi au-delà de la porte de Paris un couvent de religieuses claristes-urbanistes, dites de St.-François, établies en 1522 par Marguerite de Lorraine, veuve de René, comte du Perche. Leur église était desservie par

deux cordeliers. A l'entrée de la ville, du côté d'Alençon, était la maison de Saint-Éloi, de l'ordre de la Trinité pour la rédemption des Captifs. Cette maison qui servait de noviciat, avait été fondée en 1230, et confirmée par St.-Louis, elle tenait le troisième rang après Paris et Fontainebleau. A l'autre extrémité de la ville, sur la route de Bellême commencée en 1771, il existait un prieuré de Genovéfains, nommé Chartrage, fondé en 1090 par Rotrou, comte du Perche, pour servir de léproserie. Sur cette même route, et près de la ville était un couvent de Capucins, établi en 1615 par les aumônes de Simon Châtel, curé de Saint-Jean de Mortagne, et de l'abbé de Catinat. Jean Abot, magistrat distingué, fonda un collége en 1584. Cette famille est éteinte.

Le commerce de Mortagne consistait jadis dans une fabrique de grosses toiles d'un grand usage aux Colonies, pour l'habillement des Nègres. La tannerie était estimée, la basanne qui en provenait était fort recherchée des relieurs.

Près de cette ville, dans la commune de Saint-Langis, est le château de Prulay, d'une architecture moderne et fort élégante. L'intérieur, parfaitement distribué, renferme une jolie salle de spectacle. Un jardin à l'anglaise, dessiné par

Bertaux, offre les vues les plus pittoresques ; des bois et de belles eaux rendent ce séjour délicieux. C'est sur une des fabriques de ces charmants bosquets qu'on lit ce quatrain fait en 1804 par l'abbé Delisle, lorsqu'étant au château de Landres, près de Mauves, chez M. Dureau-de-la-Malle, son ami, il vint voir Mme de Prulay :

Dans ce réduit où l'amour en silence
Rêve au passé, médite l'avenir,
Heureux qui vient avec une espérance
Et s'en retourne avec un souvenir !

Les armoiries de Mortagne sont : *d'argent à trois branches de Fougère de Sinople.*

Mauves.

A deux lieues sud de Mortagne, est le bourg de Mauves, sur la rive gauche de l'Huine qui coule à travers une magnifique prairie, et qu'on passe sur un pont que le président de Catinat fit construire en 1610. Il y avait un château fort qui, en 1282, appartenait à Pierre d'Alençon, fils de St.-Louis. Il tomba bientôt en la possession des comtes d'Alençon et du Perche. Marguerite de Lorraine, veuve de René d'A-

lençon, le fit rebâtir avec une grande magnificence, puisque les appartements étaient pavés en marbre avec des marguerites en mosaïque. C'était sur les ruines de l'ancien qu'elle l'avait fait reconstruire pour que ses enfans y fussent élevés comme dans un lieu très-favorable, par la beauté du site et sa salubrité. Ce château existait encore en 1617; il est aujourd'hui détruit de fond en comble. Du temps de Bar des Boulais qui nous a transmis ces détails, on voyait encore des souterrains de l'ancien château, dont il reste quelques ruines.

Mauves qui, selon Bry, se nommait autrefois Manves, avait deux églises qui formaient deux paroisses. Bar dit qu'après sa ruine en 1232, elles furent réunies; mais il ne dit point par qui ni comment cette ville fut ruinée.

Le marché de Mauves est le lundi. Ce fut René d'Alençon qui l'établit par lettres patentes du 10 juin 1461, ainsi que trois foires qui se tenaient les 22 février, 6 mai et 29 juin. Ces foires et marché furent confirmés par Marguerite de Lorraine, le 23 juin 1516, et par Charles de Valois, le 13 juillet 1518. Depuis longtemps les foires n'ont plus lieu, le marché seul est resté; il y a eu très-anciennement à Mauves un couvent de religieuses, mais supprimé bien

avant 1617. Une partie des bâtiments subsiste encore.

Corbon.

A 400 pas environ de Mauves, sur la rive gauche de l'Huine, est le village de CORBON qui paraît avoir été autrefois la principale ville du pays, avant Bellême et Mortagne qui en dépendaient dans le Xe siècle. Fulcoin de Creil, comte de Corbon, laissa Bellême à Yves son fils aîné, qui en prit le nom et y fixa sa résidence.

Rotrou, son second fils, eut Mortagne.

Les pères de Fulcoin portaient le nom de *Creil* (c'est ainsi que de Clermont, D. Bouquet et Odolent-Desnos ont traduit de *Cordoleo*); ils avaient aussi le titre de comtes de Corbonnais. Ce qui semble prouver que Corbon était une place considérable, c'est que longtemps après sa chute, le Perche se servait encore des poids, mesures et monnaies de Corbon.

En 1234, un acte des religieux de Mortagne envers ceux de Saint-Denis de Nogent, s'exprime ainsi : *Nos singulis annis, priori S. Dionysi de Nogento, vel ejus mandato quinquaginta solidos monetæ currentis in Corboneto solvere tenebimus* (Bry de la Clergerie, p.

252). Quelques auteurs anciens disent que cette monnaie portait : *Moneta Corbonensis* ou *Curbano fit*. Quoiqu'on ne connaisse plus de pièce de cette monnaie, ou qu'elles soient extrêmement rares, son existence ne peut être révoquée en doute, puisqu'elle était encore nommée dans le XIIIe siècle.

Un autre indice de son ancienne importance, c'est que jusqu'en 1090, selon Bar, l'archidiacre de Corbonnais réunissait chaque année à Corbon tous les gens de robe, d'église et d'épée du pays, pour y traiter des affaires qui pouvaient l'intéresser. En 1390, cette assemblée qu'on appelait *Calendes du Corbonnais*, fut transférée au prieuré de Chartrage que venait de fonder Rotrou, fils de Geoffroy, comte de Mortagne, translation qui sans doute fut motivée sur l'entière destruction de Corbon.

On peut supposer que les premiers coups lui furent portés par les Normands, ou même avant eux par les Saxons. Mauves, qui était peut-être une annexe de Corbon, put continuer de subsister, n'étant pas fortifié, ou bien il s'éleva sur ses ruines.

Quoiqu'il en soit de toutes ces conjectures, Corbon est aujourd'hui un des plus minces villages de la contrée. Il est même à croire que

pendant deux siècles à peu près, il aurait été privé d'église, puisque l'architecture de celle qu'il possède aujourd'hui, paraît se rapporter au XIIIe siècle, et même être de peu antérieure à l'an 1230, époque de la fonte de sa cloche qui, existante encore, est par son ancienneté tout ce que Corbon présente de remarquable.

Ces renseignements sur Madves et Corbon sont tirés d'une notice intéressante que notre honorable confrère, M. Jules Patu de Saint-Vincent a communiquée en 1825 à la Société des Antiquaires de la Normandie, et dont nous nous trouvons heureux d'avoir pu profiter.

Le Valdieu.

En l'an 1170, le 29 juin, Rotrou III, comte du Perche, jeta les fondements du Valdieu au sein de la forêt de Reno, pour des religieux de St.-Bruno. Cette chartreuse fut fort augmentée par Pierre DE VALOIS, deuxième du nom, comte d'Alençon et du Perche. Il y fut inhumé avec Jeanne sa fille, l'an 1404. La maison fut rebâtie en entier quelques années avant la révolution, sur les dessins du P. Miserey, religieux bénédictin. C'était un vaste ensemble fort beau et régulier, entouré de murs qui avaient des

tourelles de distance en distance. Tout l'intérieur était parfaitement soigné. Les principaux appartements étaient revêtus d'une menuiserie très-recherchée; on admirait surtout le lambris et le parquet du chapitre et de la bibliothèque qui font aujourd'hui un des ornements de la ville d'Alençon, avec des marbres et quatre tableaux de Jollain. Le tout y a été transporté en 1798, le Valdieu ayant été vendu et démoli.

Moulins-la-Marche (Molinium).

Ce bourg, autrefois chef-lieu du doyenné de la Marche, a figuré dans l'Histoire de Normandie. Il y avait un prieuré de bénédictins, sous l'invocation de St.-Laurent, appartenant à l'abbaye de Saint-Évroul. Moulins était chef-lieu d'un baillage qui fut réuni à celui d'Alençon en 1745. Il eut ensuite une vicomté à laquelle on joignit une gruerie dépendante des eaux et forêts d'Alençon.

La population de ce bourg est de 778 individus. Il s'y tient le jeudi un fort marché auquel se rendent beaucoup d'habitants au-delà de la Sarthe, qui prend sa source près de la Trappe, et séparait jadis, à un quart de lieue de Moulins, la Normandie d'avec le Perche. *Marche*

signifiait *frontière*; c'est pour cela que ce mot a été joint au nom du bourg.

Bonmoulins.

Cette petite commune, à une lieue du chef-lieu de canton, porta long-temps le titre de ville; elle a soutenu plusieurs siéges et les Anglais la détruisirent en 1433. On a vu encore de nos jours quelques vestiges des ruines de cette place forte qui, d'après les écrivains, se défendit vigoureusement. Elle ne contient aujourd'hui que 433 habitants.

L'Aigle (Aquila, Aquilina).

Cette ville, dont la population est de 5714 ames, est située sur la Rille qui la traverse du couchant au levant, et dont les eaux alimentent une grande quantité d'usines. Elle est bâtie sur deux collines, dont celle du sud renferme les deux tiers à peu près des habitations. Une manufacture d'épingles entretient près de 6000 ouvriers, tant dans la ville que dans les environs. Il y a aussi des tanneries, une manufacture de bazin et de piqués, de lacets, de soie et de fil qui fournit beaucoup à Paris.

L'Aigle fut brûlé en 1118 par les troupes de France. Henri Ier, roi d'Angleterre, duc de Normandie, pour s'opposer à leurs ravages, fit réparer le château de Moulins, et construire celui de Bonmoulins. En 1563 il fut brûlé de nouveau par le vicomte de Dreux, un des chefs calvinistes.

Le château actuel est un édifice moderne que le marquis de l'Aigle (de la famille Des Acres) habitait comme étant le chef-lieu de son marquisat. En sortant de la ville, au-dehors du pont de la Barre, sur la route de Rouen, on voyait encore avant la révolution les vestiges de l'ancien château, auprès duquel, dans le hameau de Frévent, fut indignement assassiné en 1353, par les ordres et presque sous les yeux du comte d'Évreux, roi de Navarre, le connétable Charles d'Espagne, dit de la Cerda, qui avait épousé Marguerite de Blois, dame de l'Aigle. D'autres disent que ce fut en 1453, le 6 janvier, dans le lit même de l'hôtellerie où il était couché.

On croit communément que la ville de l'Aigle doit son origine à cet antique château que Fulbert de Beynes fit construire vers le milieu du XIe siècle, dans un lieu où il trouva un nid d'aigle. La tour de l'église de Saint-Martin, grosse et solide, n'a d'intéressant que son ancienneté.

Tourouvre.

C'est un chef-lieu de canton peuplé de 1,901 habitants, qui n'offre plus dans son château qu'une idée imparfaite de son ancienne importance. Les châteaux de Villeray et de Rivray, dans le canton de Remalard, qui appartenaient à la maison de la Porte-de-Frantz, ainsi que Tourouvre, sont plus remarquables que ce dernier. Les fortifications en étaient très-étendues et très-importantes, si on en juge par les vestiges que le temps n'a pu faire disparaître (1).

Longny.

Cet autre chef-lieu de canton, à trois lieues de Mortagne, dont la population est de 2,661 habitants, offre les restes d'un ancien château-fort qui appartient à M. de Gontaut-Biron. Ce bourg est très-commerçant. Le château de Marchainville, dans le même canton, fut détruit par les

(1) Dans cette commune de Tourouvre est le hameau de Mézières que l'on présume avoir été une ville détruite par une éruption volcanique. Bruzen-de-la-Martinière rapporte dans son dict. géogr., que parmi ses ruines on a fréquemment trouvé des médailles d'or, d'argent et de cuivre du Bas-Empire.

Anglais dans le XVe siècle, à l'époque où le duc de Bedford alla faire le siége d'Orléans.

Belléme.

Après avoir parlé de différents lieux de l'arrondissement de Mortagne, il est temps de nous entretenir d'une ville qui fut jadis sa rivale pour être la capitale du Perche. Elle est à la vérité fort ancienne, située sur une éminence qui domine tous les environs et près d'une forêt qui porte son nom, et est une des plus belles du royaume, moins encore par son étendue que par l'excellente qualité de son bois. Cette ville qui contient 5000 habitants manque d'eaux courantes; mais elle a des puits dont les sources sont très-pures. Elle n'est plus ce qu'elle fut jadis avant le siége qu'elle soutint contre les troupes de la reine Blanche de Castille, mère de St.-Louis. Il paraît que sous ce monarque elle était en effet la capitale de la Province, et si on ne pouvait la mettre au rang des plus fortes places de l'Europe, elle avait au moins un château redoutable avec un superbe donjon. Leurs restes furent abandonnés en 1788 aux habitants, par le prince apanagiste.

Dans le château était une église, chef-d'œuvre

d'architecture, dédiée à St.-Léonard, patron de la ville, et desservie par des chanoines. Elle fut détruite sur la fin du XVIe siècle, ainsi que l'enceinte du château et partie du donjon.

Bellême avait été pris en 1114, par Henri Ier, roi d'Angleterre, aidé de son gendre Rotrou, comte du Perche. Il le fut encore en 1415, par les alliés de la maison de Bourgogne en guerre avec celle d'Orléans. Enfin, dans l'année 1424, après la bataille de Verneuil, il tomba sous la puissance des Anglais qui le conservèrent jusqu'en 1449, que Jean II, duc d'Alençon, comte du Perche, le reprit pour le réunir à ses domaines.

La forêt qui entoure une partie de la ville, a 9 à 10 lieues de longueur, sur plus de deux de largeur; ses bois sont fort estimés pour les construction navales et pour toutes sortes d'ouvrages. Entre la ville et la forêt se trouve la commune de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême; à 50 pas de la route de Mortagne on voit une petite fontaine d'eau minérale, connue depuis plusieurs siècles sous le nom de *la Herse*. Longtemps dédaignée, elle fut analysée et remise en vogue en 1607, et analysée de nouveau en 1620. Il y a 50 ans environ que M. Geoffroy, grand maître des eaux et forêts de la Généralité

d'Alençon, la fit réparer et embellir. On y avait toujours vu deux inscriptions, l'une de ce seul mot APHRODISIUM; l'autre en lettres romaines aussi : DIIS INFERIS VENERI MARTI ET MERCURIO SACRUM.

A l'extrémité de la forêt, vers le sud, étaient autrefois le prieuré de Chêne-Gallon, de l'ordre de St.-Étienne de Grand-Mont, et celui de Sainte-Catherine de la Chaise.

La ville avait deux paroisses, Saint-Sauveur et Saint-Pierre. On y voyait aussi avant la révolution, une chapelle sous l'invocation de Ste. Magdeleine, appelée anciennement Notre-Dame du Vieux-Château. C'était le premier édifice chrétien de cette ville; le prieuré qui en dépendait se nommait Saint-Sanctin. Il y avait aussi un bel hôpital pour les pauvres malades; il existe encore.

Bellême avait un lieutenant-général civil et criminel, un lieutenant-particulier de police, un maître-particulier des eaux et forêts, un président de l'élection, un subdélégué de l'intendant, un receveur des aides et un receveur du grenier à sel. Au commencement de la révolution, Bellême fut un chef-lieu de district et le siége d'un tribunal. Il n'y a plus aujourd'hui que deux bureaux, l'un de la régie, l'autre d'enregistrement et des domaines, deux notaires et une brigade de

gendarmerie à cheval. Les fabriques de toiles, de siamoises et d'étamines qui existaient jadis, sont entièrement tombées, excepté la fabrique de toiles qui se relève un peu. Il se fait à présent des étoffes de laine du pays pour l'habillement des gens de la campagne. Le marché tient le jeudi; deux foires ont été ajoutées aux quatre qui avaient lieu avant la révolution.

Abbaye de Saint-Évroul.

Avant que St.-Évroul (*Sanctus Ebrulfus*) eût fondé dans la forêt d'Ouche (*Uticum*), sur les rives de la Carentonne, l'abbaye dont nous parlons, cet endroit s'appelait Saint-Pierre; suivant quelques écrivains, c'était déjà un monastère où St.-Évroul mit la réforme. Selon Mabillon, il le fonda en 560, et d'après Rostaing, prieur de cette abbaye, cet établissement ne commença qu'en 567. Charles-le-Simple lui fit beaucoup de concessions importantes. On conservait dans les archives de St.-Évroul des chartes de ce roi, ainsi que de Philippe Ier, Philippe VI, Charles V, Charles VI et Charles VII. Cette abbaye jouissait des priviléges accordés aux abbayes royales. Louis XI lui avait donné le droit de chasse dans la forêt, et celui

d'y prendre du bois pour les forges et les fenderies.

L'église de Saint-Évroul ne fut bâtie que vers l'an 591 ; elle contenait plusieurs reliques, entre autres une de St.-Pierre auquel elle avait été consacrée ; c'était un présent de Grégoire-le-Grand. Vers l'époque où, dans toute la chrétienté, on rebâtit beaucoup d'églises, celle de Saint-Évroul fut du nombre : ce fut en 1099 que s'en fit la dédicace, en présence de l'évêque de Lisieux, dans le diocèse duquel elle se trouvait, de l'évêque d'Évreux et de Serlon, évêque de Séez, qui avait été simple religieux de l'abbaye de Saint-Évroul. En 1794 tous les bâtiments ont été presque entièrement détruits par les acquéreurs. Il n'en existe plus qu'un édifice sans importance, qui servait d'hôtellerie.

Ce monastère eut beaucoup à souffrir à différentes époques. Suivant une Notice de M. Louis Dubois, il fut ravagé par les Orléanais lors du siége d'Exmes en 946. Ernaud d'Échaufour, en 1063, brûla le bourg et dévasta le couvent. Celui-ci essuya de nouveaux malheurs qu'il dut, en 1094, à Robert de Bellême ; en 1119, à Robert de la Ferté ; en 1136, à Richer de l'Aigle ; de 1380 à 1450, aux Anglais, et en 1588 au seigneur d'Échaufour.

« Depuis la réforme qu'il subit en 1628, le monastère a compté 42 prieurs, dont le dernier, nommé en 1789, s'appelait Ferdinand Lévêque. Il avait été professeur de mathématiques à l'école militaire de Tyron dans le Perche, proche Nonant.

« St.-Évroul, premier abbé, mourut en 596. On ne lui connaît pas de successeur sous ce titre; ce n'est que de 1050 que l'on trouve une suite d'abbés qui furent au nombre de 53 jusqu'en 1789.

« Lanfranc, si fameux depuis par ses débats avec Bérenger, au concile de Rome en 1059, remplit quelque temps les fonctions de prieur jusqu'en 1050, qu'étant retourné à l'abbaye du Bec, il devint abbé de Caen, et ensuite archevêque de Cantorbéry, en 1070.

« St.-Théodoric ou Thierry, auquel l'abbaye de Saint-Martin de Séez eut tant d'obligations, quelques grands seigneurs devenus d'humbles pénitents, quelques simples religieux passés à l'épiscopat, l'historien Orderic Vital, Robert de Grenteménil, Frilion ou Foulques devenu abbé de Dives, Robert de Chalet, qui fut ensuite le premier abbé de Lyre, Serlon et Philippe le Boulanger, élevés depuis à l'évêché de Séez, sont comptés parmi les religieux de Saint-Évroul

(le Boulanger en était devenu abbé avant d'être Évêque).

« Indépendamment d'Orderic Vital, de Serlon et de Lanfranc, nous citerons les copistes Bérenger, Goscelin, Gaultier, Rodolphe, Bernard, Turquetil et Richard, Rodolphe-Malcouronne, frère de Guillaume Giroye, et qui, suivant Orderic Vital, instruit en grammaire, en logique, en astronomie, en musique, ne fut surpassé en connaissances médicales que par une dame de la ville de Palerme; Goisbert, savant médecin, Jean de Rheims, instituteur d'Orderic Vital et auteur de quelques poésies latines; les deux prieurs, Jean et Rainaud; les deux Guérin, dont l'un fut abbé et l'autre simple moine; Guillaume du Merle, etc.

« La bibliothèque de St.-Évroul possédait plusieurs manuscrits précieux des pères de l'église, qui ont été consultés avec fruit par les bénédictins pour leurs belles éditions; ces manuscrits qui concernaient l'histoire de Normandie, de France et d'Angleterre, ont été vendus et dispersés presque entièrement, à l'exception d'un seul, autographe d'Orderic Vital, contenant les sept derniers livres de son histoire universelle, retrouvé en 1799 et transféré à la bibliothèque d'Alençon par les soins de M. L. Dubois, à

qui nous devons en grande partie cette notice. Il met aussi au nombre des bienfaiteurs du Monastère de Saint-Évroul, Guillaume-le-Conquérant, Guillaume-le-Roux, Henri Ier, tous trois rois d'Angleterre; le duc de Normandie, Robert II, les Giroye, les Grentemenil, les Montgommery, Mathilde, épouse de Guillaume-le-Conquérant, et beaucoup de personnages illustres qui ne dédaignèrent pas de visiter ce couvent; Tout auprès, il existe encore une fontaine très-renommée autrefois par le grand nombre de pèlerins qui venaient y chercher le soulagement de leurs maux; on les plongeait à différentes reprises dans cette eau salutaire qui, dit-on, les guérissait entièrement.

Abbaye de Lonlay.

En parlant des évêques de Séez, il a été plusieurs fois question de l'abbaye de Lonlay, quoiqu'elle dépendît alors du diocèse du Mans; mais comme l'église est maintenant une des 14 succursales de l'évêché de Séez, nous en rapporterons ce qui suit :

Lonlay-l'abbaye, nom qu'elle a conservé, s'est appelée Lonlé, Lonlay ou Long-lai, et lors de de sa fondation par Guillaume Talvas, en 1025,

elle portait le nom de *Longum-ledum*; dans quelques actes on l'appelait *Lonleyum*, *Longolatum* ou *Longolotum*. Elle était de l'ordre de St.-Benoît; plusieurs de ses abbés assistèrent à l'échiquier d'Alençon, en 1402, 1406 et 1474: l'un d'eux, Louis de Baillenl, d'une famille distinguée de Normandie, devint ensuite premier abbé commendataire de Silly, de 1546 à 1583; il assista, en 1576, à l'échiquier d'Alençon. Ce fut de son temps que le monastère de Lonlay, ravagé pendant les guerres civiles, fut rétabli en 1574: il avait été déjà incendié de nuit en 1533: les cloches avaient été fondues ainsi que les calices; tout fut la proie des flammes. Un Claude de Fiesque fut abbé de Lonlay en 1622 et le dernier, avant la réforme que reçut cette abbaye en 1657, se nommait Jules-Got d'Albret. Le monastère était bien situé, près de Domfront; il touchait à une belle prairie que traversait la rivière d'Egrenne.

Abbaye de Belle-Étoile.

Nous ne pouvons passer sous silence ce qui concerne une autre abbaye, située dans la commune de Cerisy, arrondissement de Domfront; elle était autrefois du diocèse de Bayeux. Elle

fut fondée, en 1215 ou 1216, par Henri de Beaufou ou Beaufai (*de Bello fago*) sur un terrain nommé Belle-Etoile, à la prière d'Edicie, son épouse, parce qu'elle avait vu, dit M. Caillebotte de Domfront, une étoile en plein midi, dans une fontaine près du lieu où ils firent bâtir cette abbaye. Elle s'appelle encore Cerisy-Belle-Etoile, et fait partie du diocèse de Séez.

La fondation de cette abbaye qui était de l'ordre de Prémontré, fut confirmée, en 1216, par Robert, évêque de Bayeux, et en 1217 par Robert, archevêque de Rouen, métropolitain : le 19 septembre de cette même année mourut Henri de Beaufai, et son épouse le 30 juillet 1234, après avoir fait de nouvelles donations qui furent approuvées par Philippe-Auguste. La construction de l'église ne fut terminée qu'en 1238. Ce monastère avait été pillé et ruiné, le 24 juin 1562, par les habitants de Caligny, sous les ordres du capitaine Saint-Sauveur. Philippe Ier de la Grainerie qui en avait pris possession le 27 janvier 1553, ayant embrassé le parti de la ligue, Henri IV se saisit des biens de son abbaye et en donna la jouissance, en 1589, à Jacques de Crux, seigneur de Belle-Fontaine, officier calviniste, et baron de Larchamp. D'autres disent qu'il s'empara lui-même du temporel de ce mo-

nastère, y fit sa résidence avec ses soldats et ses domestiques, et n'en fut expulsé que lorsqu'un arrêt du parlement vint réintégrer les religieux qu'il avait tyrannisés en exerçant contre eux toutes sortes de vexations.

L'abbaye de Belle-Etoile a compté parmi ses 44 abbés des personnages distingués par leurs vertus et leur naissance : Jean de Monufrai (1), Jean de Saint-Georges, Jean de Brocotte, Jacques d'Harcourt, Pierre de Scarron, évêque de Grenoble, Pierre Roussel de Saint-Gilles, conseiller au parlement de Rouen ; ce fut lui qui, en 1630, remit les religieux sous la stricte observance de leurs réglements (on a dit que ce fut Augustin Panier, mort en 1623, qui opéra cette réforme). On cite encore au nombre des abbés, deux Le Chappelier, dont l'un, Philippe, seigneur de Bournonville, mourut en 1694, Charles de Mazoyer, seigneur de Verneuil, et Jean de Mazoyer qui lui succéda ; Pierre de Villongue ; Jean-Gédéon-de-Thinet-d'Armonville, nommé au mois de juin 1728; N. de Rochefort ; Jean de Condan ; Nicolas Le Blanc ; et enfin M. de Lestrade, vicaire-général de Châlons-sur-

(1) Jean Ier de Monufrai, premier abbé, fut un des hermites qui vivaient sur le mont de Cerisy.

Marne qui, nommé abbé en 1784, l'était encore en 1789.

L'église a été détruite pendant la révolution et les autres édifices ont été convertis en une fabrique de couperose, d'alun et d'acide vitriolique.

Abbaye de Silly.

Cette abbaye située dans la forêt de Gouffern à quatre lieues de Séez et à trois d'Argentan, était de l'ordre des Prémontrés. Elle fut fondée au milieu du XIIe siècle, par un ancien militaire nommé le chevalier Drogon qui s'y fit chanoine et y mourut. Elle est qualifiée dans toutes les chartes du XIIe et du XIIIe siècles, d'abbaye de Sainte-Marie de Gouffer ou Gouffern. On trouve encore d'autres chartes données en faveur de ce monastère par plusieurs rois d'Angleterre, par deux rois de France, Louis VIII, en 1224, et Philippe-le-Hardi, en 1277; et par deux comtes d'Alençon, Pierre Ier, fils de St.-Louis, en 1277, et Pierre II, en 1391. On voyait encore dans cette abbaye, avant qu'elle eût été habitée par un particulier, les tombeaux de plusieurs princes du sang.

Le nombre des abbés de Silly est de 43. Il y eut parmi eux des hommes recommandables : le

premier abbé qui sortait du chef de l'ordre de Prémontré, près de Laon, territoire de Coucy, s'appelait Alain. Un Richard de Pelvel, visiteur de la province de Normandie, en était abbé en 1320; et en 1386, Jean Ier commença la reconstruction de l'abbaye qui avait été détruite par les Anglais. Jean III Le Cordier, de la ville d'Exmes, était abbé en 1420, et un autre Le Cordier (Guillaume), après avoir été supérieur de Silly pendant 19 ans, fut transféré par le pape Eugène IV à l'abbaye de Saint-Martin de Séez, en 1444. Jean IV, frère de Guillaume, fut aussi abbé de Silly avant de passer à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. Maurice de Magny qui prit possession de Silly en 1454, y était encore en 1480, lorsqu'il fut appelé auprès de Robert de Cornegrue, évêque de Séez. Le dernier abbé du monastère composé de chanoines réguliers, Guillaume VI, nommé Paris, mourut le 15 février 1545. Son successeur fut Louis de Bailleul, doyen de Lisieux et abbé de Lonlay. Il assista, le 1er octobre 1576, à l'échiquier d'Alençon.

Le 34e abbé, Nicolas Le Forestier, dominicain, confesseur du duc d'Alençon, remplaça Louis de Bailleul. Vint ensuite Thomas Loisel, chanoine du Carrouges, et après lui Jacques Le Veneur, fils de Jacques, comte de Tillières,

fut nommé abbé commendataire ; il céda sa dignité à Jean Le Veneur, qui réforma Silly en 1614, et alla mourir à Nanci chez les Oratoriens auxquels il appartenait en même-temps qu'il était abbé de Fontaine-Daniel (département de la Mayenne). Après sa mort, Jacques, son cousin, reprit la commende, ajouta à la réforme et se retira en 1637, époque à laquelle François Le Veneur, fils de Tannegui II, comte de Tillières, et de Catherine de Bassompierre, obtint l'abbaye. Ce François Le Veneur, 38e abbé de Silly, avait eu, après Jacques, son oncle, l'abbaye de Fontaine-Daniel, et obtenu en outre celle de Fontaine-le-comte. Il mourut le 7 février 1667. Henri Dumont, maître de la musique du Roi, succéda à François Le Veneur ; ensuite vint Bertrand de Bortaris de Tournefort qui fut nommé abbé en 1684. M. Turgot, évêque de Séez, fut nommé abbé de Silly en septembre 1707, mais il n'en put jouir étant mort le 18 décembre suivant.

L'année d'après, au commencement de juin 1708, M. Néel de Christot fut nommé à l'abbaye de Silly : il était alors conseiller-clerc au parlement de Normandie, et vicaire-général de Rouen. Le 43e et dernier abbé, à l'époque de la révolution, était M. Hennebert, chapelain ordinaire

de MADAME ; il était à Silly depuis 1763. Les bâtiments de cette abbaye sont d'une architecture moderne et bien conservés.

Il y avait encore d'autres abbayes dans le diocèse de Séez : celle de Saint-André-en-Gouffern, de l'ordre de Citeaux, et celle de Saint-Jean de Falaise, de l'ordre de Prémontré ; plusieurs communautés de femmes : celle d'Almenèches fut réunie en 1756 à celle qui avait été établie à Argentan, en 1623, sous la règle de Saint-Benoît ; celle de Vignats, à deux lieues de Falaise, du même ordre ; celle de Villers-Canivet, de l'ordre de Citeaux, et celle d'Essey, de l'ordre St.-Augustin : toutes ces abbayes étaient à la nomination du Roi. Il y avait en outre deux collégiales : Toussaint de Mortagne au Perche, et Carrouges, à cinq lieues de Séez. Cette dernière n'avait que six chanoines et deux chapelains à la nomination du seigneur. On voyait aussi dans ce diocèse plusieurs autres maisons religieuses d'hommes et de femmes. Pour hommes, le prieuré de Chartrage qui avait une léproserie, était situé à peu de distance du faubourg des Capucins de Mortagne. Le prieuré de Chênegallon de l'ordre de Grammont et celui de Sainte-Gauburge ; celui de Saint-Eloy, à Mortagne, de l'ordre des Trinitaires pour la rédemption des

captifs ; ce couvent, le plus ancien de Mortagne, supprimé à la révolution, fut fondé en 1230 : les troupes de l'amiral de Coligny le pillèrent lors de leurs ravages ; les religieux étaient vêtus de blanc et portaient une croix rouge sur la poitrine ; dans le diocèse de Séez le supérieur avait le titre de ministre. Il y avait à Argentan un couvent de Dominicains. Plusieurs couvents de Capucins existaient dans d'autres endroits : celui d'Argentan fut établi en 1622; celui d'Alençon en 1626 ; il y fut tenu, en 1714, un chapitre général auquel assistèrent 110 députés. Celui de Mortagne avait été établi en 1615.

Les religieuses bénédictines qui possédaient à Domfront une abbaye fondée en 1630, avaient aussi un prieuré à Exmes dont la nomination appartenait à l'évêque. Mme de Ruppière-Vaufermont, née dans le diocèse de Séez à Sainte-Gauburge-sur-Rille, en fut la dernière supérieure. Alençon avait des religieuses Ursulines, des filles de Notre-Dame établies en 1628 ; une maison de l'Union chrétienne, et trois de Filles de Sainte-Claire, qui reconnaissaient pour leur commune fondatrice Marguerite de Lorraine, veuve de René, duc d'Alençon et mère du duc Charles IV. Elle fonda la maison de Sainte-Claire d'Alençon en 1501, et y mit des religieuses de

l'*Ave Maria* de Paris : on voyait dans leur église, avant la révolution, le tombeau de François Fouquet, archevêque de Narbonne, frère du Sur-Intendant de ce nom. Le prélat avait été exilé à Alençon après la disgrâce de son frère. Le couvent des religieuses de Sainte-Claire que la princesse avait fondé à Mortagne dans le même temps, est maintenant occupé par l'hospice civil qu'on y transféra en 1793, l'ancien hôpital ayant été destiné pour la sous-préfecture.

Alençon avait aussi un prieuré de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, fondé le 6 mars 1636, mais il devint abbaye en 1679. Le 19 septembre 1784, Mme Catherine-Françoise Le Paulmier de la Livarderie, de Séez, en fut nommée supérieure par MONSIEUR, devenu Louis XVIII ; elle obtint ses bulles du St.-Père le 4 octobre suivant, et fut mise en possession le 18 janvier 1785. Elle était sœur de Robert-François Le Paulmier de la Livarderie, maire de Séez à l'époque de la révolution. Il revint de son émigration vivre au milieu de ses amis et mourut le 4 mars 1813. Sur sa tombe placée à côté de celle de son épouse, au pied de la croix plantée par M. de Boischollet, on lit :

Multis ille bonis flebilis occidit.

Savants, littérateurs, etc.

Le diocèse de Séez a donné naissance à plusieurs personnages recommandables, dont nous allons essayer de donner une notice succincte, en les rangeant par ordre chronologique autant qu'il nous sera possible.

1. Nous n'avons pu savoir quel avait été le lieu de naissance de JACQUES LE HONGRE, grand-vicaire du cardinal d'Amboise en 1563; mais c'était à peu de distance de Séez. Il fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps, et donna des homélies fort estimées. Il écrivit la vie et prononça l'oraison funèbre du duc de Guise, et mourut en 1575.

2. ADRIEN BOURDOISE naquit le 1er juillet 1584 près de Mortagne; il était lié avec Jean-Jacques Olier, fondateur et premier supérieur de la communauté des prêtres et du séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il était également intime ami de Vincent de Paul, et s'intéressait comme lui de la manière la plus vive à voir renaître la ferveur parmi les membres du clergé. Il fonda le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, et après avoir long-temps édifié les fidèles par ses cathéchismes, ses missions et

ses conférences, il mourut en odeur de sainteté le 19 juillet 1655, âgé de 71 ans.

3. Dom Robert Quatremère, religieux bénédictin de la congrégation de St.-Maur, était né en 1611 à Courserault, canton de Nocé, arrondissement de Mortagne. Il composa plusieurs écrits pour prouver que Jean Gersen, abbé de Verceil, de l'ordre de St.-Benoît, qui florissait au XIIIe siècle, était auteur de l'*Imitation de J. C.* De son côté, le P. Fronteau, chanoine régulier génovéfain et chancelier de l'université de Paris, écrivait des dissertations pour établir que l'*Imitation* est de Thomas à Kempis, mort en 1471. Après beaucoup de difficultés à ce sujet, une assemblée de critiques auxquels on s'en était rapporté, décida que le livre de l'*Imitation* serait réimprimé avec le nom de *Gersen*.

D. Quatremère mourut à l'abbaye de Ferrières en Bourgogne, le 16 juillet 1671.

4. C'est au village de Ry, près d'Argentan, que Jean Eudes nâquit le 14 novembre 1601, neuf ans avant son frère François Eudes de Mézerai, auteur de l'histoire de France en 3 volumes in-folio, 1643, 1646 et 1651. Il fit ses études à Caen, et Bérulle qui depuis devint cardinal, le reçut le 25 mars 1625, dans la con

grégation de l'Oratoire qu'il avait fondée, congrégation dont Bossuet disait : *On y obéit sans dépendre, on y gouverne sans commander*; tout le temps y était partagé entre l'étude et la prière ; la piété y était éclairée, le savoir utile et presque toujours modeste. Après 18 ans de séjour dans l'Oratoire où il avait eu des emplois considérables, il s'associa plusieurs ecclésiastiques dont il forma une congrégation sous le titre de *Jésus* et de *Marie*. Leur premier établissement se fit à Caen, le 25 mars 1643. Il mourut dans cette ville le 19 août 1680.

5. Antoine Boirel, né à Argentan en 1625, fut un chirurgien habile. Son *Traité des plaies de tête*, imprimé à Alençon en 1677, est composé dans l'esprit du chef de la chirurgie française, Ambroise Paré. Il renferme une quantité d'observations exactes et dignes d'être consultées.

6. N. de Fatouville, né dans le diocèse de Séez, conseiller au parlement de Rouen, est auteur anonyme d'un assez grand nombre de comédies dont celle qui est intitulée : *Grapinian, ou Arlequin procureur*, imprimée en 1684, eut un tel succès que Bayle ne dédaigna pas d'en faire mention dans ses *Nouvelles de la République des lettres*, avril 1684.

7. Jean le Noir, chanoine-théologal de Séez,

né en 1621 dans cette ville, suivant M. Goube, et dans celle d'Alençon, suivant M. Odolant Desnos, était un savant théologien qui prêcha à Paris et en province avec réputation; mais emporté par trop de zèle, il censura la vie et la conduite de ses supérieurs qui, l'accusant de jansénisme, le firent exiler à la Flèche en 1663, puis enfermer à la Bastille. L'année suivante, le 24 avril 1664, il fut condamné à faire amende honorable devant l'église N. D. de Paris, nuds pieds et nues jambes, la torche au poing, la corde au cou, et aux galères à perpétuité; mais cette peine ayant été commuée, il fut conduit à Saint-Malo, puis dans les prisons de Brest, et enfin dans celles de Nantes, où il mourut le 22 avril 1692.

8. Dom Jacques frische, religieux bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Séez en 1641; il est auteur, avec dom Nicolas le Nourri, d'une nouvelle édition de St.-Ambroise, accompagnée de savantes notes. 2 vol. in-fol., 1686 et 1690.

On lui doit aussi la vie de St.-Augustin, à laquelle il travailla avec dom Vaillant, sur les mémoires de l'abbé de Tillemont. Ce n'est pas un des moindres ornements de la nouvelle édition des œuvres de ce père de l'église, à la

fin desquelles elle a été insérée. D. Frische s'occupait d'une nouvelle édition de St.-Grégoire de Nazianze, lorsqu'il mourut à Paris le 15 mai 1693, avec la réputation d'un savant vertueux.

9. Enguerrand Chevalier nâquit à Bazoches au Houlme, canton de Putanges, arrondissement d'Argentan, en septembre 1631. Ses parens l'envoyèrent d'abord à l'Université de Caen, puis au collége de la Flèche, et enfin à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. De retour dans sa famille, il se réunit à M. Pavy, curé de Macé, pour faire des missions de paroisse en paroisse. Il prêcha des avents et des carêmes dans les principales chaires de la province. Nous ne répéterons point ce qui a été dit de cet ecclésiastique dans l'article de M. de Forcoal (p. 200 et suiv.). Étant allé dans sa paroisse natale prêcher la fête du patron, il y tomba malade et succomba le 21 août 1697 dans la 66e année de son âge.

10. Un ami intime du précédent, Pierre Crestey, curé de Barenton près de Mortain, reçut le jour à Trun, le 17 novembre 1622. Il se livra d'abord à l'étude de la jurisprudence qu'il abandonna pour celle de la théologie. Il prit l'ordre de la prêtrise à Rouen, le 6 juin

1649, revint à Trun où il exerça les fonctions de vicaire jusques vers 1660 qu'il fut nommé à la cure de Mesnil-Imbert, aujourd'hui réunie au Renouard. En 1666, il fonda un hôpital à Vimoutiers, dont il confia la direction aux Sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Séez en 1676. Nommé curé de Barenton, en 1678, il y établit la confrérie du Scapulaire de la Ste.-Vierge, celle de la Trinité et celle de l'Adoration perpétuelle qui s'étendit dans tout le diocèse d'Avranches. Il y fonda aussi en 1692, un hôpital, et contribua beaucoup à la création d'un Hôtel-Dieu à Bernay, avec le secours d'une dame d'un grand mérite, Mme. de Ticheville, du diocèse de Séez. Agé de 80 ans, il mourut le 23 février 1703, à Barenton où il fut inhumé, non pas dans l'église, comme le prétend Joseph Grandet, curé de Sainte-Croix d'Angers, qui a écrit la vie de ce vénérable prêtre, mais dans la chapelle de l'hôpital qu'il avait fondé, ainsi que le rapporte M. L. Dubois, dans sa notice sur ce digne pasteur.

11. Jean Lizot, né à l'Aigle vers 1627, était un bon et honnête ecclésiastique qui fut d'abord vicaire de Saint-Cosme à Paris, et ensuite de Saint-Séverin, dont il devint archi-prêtre et curé en 1678. Après s'être signalé par un zèle

infatigable et une foule de bonnes actions, il donna sa démission en 1704 et mourut âgé de 77 ans, le 27 juin 1705.

12. Pierre Cally, né dans la commune de Ménil-Hubert près d'Argentan, fut professeur de philosophie à Caen en 1660. Quinze ans après il fut nommé principal du collége des arts de cette ville, et en 1684 curé de la paroisse de Saint-Martin. Il s'était fait des ennemis en professant le premier la philosophie de Descartes; il s'en fit encore par le succès des conférences qu'il tint dans son presbytère, pour la conversion des protestants. Il fut exilé à Moulins en 1686 et ne fut rendu à sa cure que deux ans après. Il y mourut le 31 décembre 1709.

13. Antoine Hommey, sieur de la Bourdonnière, né à Séez, a mis en vers grecs et latins les aphorismes d'Hippocrate.

Jacques Hommey, son fils, né en 1644, religieux augustin réformé, mort à Angers en 1713, est auteur de quelques ouvrages dont on estime la latinité; entre autres celui qui est intitulé : *Milleloquium sancti Gregorii et supplementum Patrum.*

14. Dom Simon Bougis, bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Séez en 1630. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de la Tri-

nité de Vendôme, le 6 juillet 1651. Il occupa divers emplois dans son ordre et s'en acquitta si bien qu'il fut élu général de l'Ordre. Il mourut le 1er. juillet 1714 dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris.

15. Dom Guillaume Bessin naquit à Glos-Laferrière près de l'Aigle, le 27 mars 1654. Il entra dans la congrégation de St.-Maur, et professa long-temps la philosophie et la théologie dans l'abbaye de Saint-Martin de Séez. Il a donné en 1717 une édition des conciles de Normandie, recueil très-estimé qui renferme aussi les synodes des diocèses, les statuts principaux, les mandements, les lettres pastorales qui méritent une mention particulière. On y trouve aussi les lettres des papes ou leurs rescrits envoyés en Normandie, les lettres patentes des rois et les autres actes qui ont rapport au clergé de la province. Une excellente table des matières et une table particulière des évêques de Normandie, terminent cette savante collection. D. Bessin eut part aussi à la nouvelle édition des œuvres de St.-Grégoire-le-Grand, donnée en 1707 par D. de Sainte-Marthe, général des bénédictins de Saint-Maur.

D. Bessin mourut à Rouen le 18 octobre 1726, âgé de 73 ans.

16. Claude du Moulinet, plus connu parmi les savants sous le nom de l'*abbé des Thuileries*, était de la famille de Louis du Moulinet, 63e. évêque de Séez. Quoique cet abbé ne soit mort qu'en 1728, vers la fin de mai, on ne sait trop s'il naquit à Séez, où s'était fixée une branche de sa famille, appelée Du Moulinet de Pont-Châtrie, ou s'il reçut le jour à Essey, dont son père était vicomte; mais cette petite ville, par sa proximité, à deux lieues de Séez, et par le long séjour qu'il y faisait souvent chez ses parents, est autorisée à le réclamer. Suivant R. de Hesseln, l'abbé des Thuileries était né à Séez même. Il fit beaucoup de recherches dans le chartrier de l'abbaye de Saint-Martin de cette ville, et dans les chartriers de beaucoup d'autres maisons religieuses du diocèse et autres provinces. Tous les articles concernant notre diocèse, insérés dans le *Dictionnaire Universel de la France*, sont de lui. Le chancelier d'Aguesseau l'ayant désigné pour être un des collaborateurs à la collection des écrivains de l'histoire de France, l'abbé des Thuileries lui remit un mémoire profond sur cet objet, que le P. le Long, de l'oratoire, publia dans sa *Bibliothèque historique de France*, et qui fut réimprimé dans l'addition donnée de cet ouvrage, par M. de Fontette en

1768 et années suivantes, en 5 vol. in-folio, corrigée et considérablement augmentée. L'abbé des Thuilleries avait fait une partie de ses études à Valognes, qui possédait une communauté célèbre, consacrée à l'éducation de la jeunesse. Il alla continuer ses études à Paris en 1677 et 1678 pour la philosophie, la théologie et les mathématiques. Il devint excellent helléniste, et apprit aussi l'hébreu; mais son étude favorite fut celle de l'histoire de France, sur différents points de laquelle il a laissé plusieurs ouvrages. Il porta toute sa vie l'habit ecclésiastique, quoiqu'il n'eût pas même reçu la tonsure. Sa résidence était à Paris; mais il passait les étés, partie en Normandie, partie dans les autres provinces où il recueillait ses matériaux pour l'histoire. Au retour de l'un de ces voyages qu'il avait fait à Séez, il fut pris d'une hydropisie de poitrine dont il mourut en septembre 1728, âgé de 67 ans, et fut enterré à Saint-Étienne-du-Mont.

17. La commune de Lignerits, près de Trun, donna naissance, vers 1683, à GILLES DE CAUX DE MONTLABERT, qui devint contrôleur-général des fermes du roi, et mourut subitement à Bayeux en 1733. Il est auteur de quelques tragédies et poésies diverses. Sa tragédie de Marius fut imprimée en 1716, et celle de Lisimachus,

qu'il n'avait pas eû le temps d'achever, le fut par son fils qui la mit au théâtre en 1737.

18. Pierre-Charles Jamet, né le 15 février 1701, à peu de distance de Séez, fut un écrivain laborieux qui a fourni des notes et des remarques au dictionnaire de Trévoux, et a publié entre autres ouvrages, des *Essais métaphysiques*, 1732; une *Lettre* à Lancelot sur l'infini, 1740; des *Lettres* sur le lieu et l'espace, 1742. Il est mort à la fin du XVIIIe siècle.

Son frère, François-Louis Jamet, mort en 1778, était aussi un érudit qui a fourni des remarques au *Manuel lexique*, aux *lois forestières de France* et plusieurs articles à l'*Année littéraire*.

19. Charles-François Toustain, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur était né en 1700 dans les environs de Séez, d'une famille noble et ancienne de la Province. Il avait déjà publié un volume de sa *Nouvelle diplomatique*, ouvrage fort important, lorsqu'il mourut à Saint-Denis en 1754.

20. René-Prosper Tassin, son ami, né en 1697 à Lonlay près de Domfront, a continué cet ouvrage jusqu'à sa mort arrivée en 1777 à Paris. Il a donné, en 1770, *l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*. Il serait à

souhaiter que toutes les histoires littéraires fussent faites sur ce modèle et avec la même exactitude.

21. En 1715 nâquit à Avernes, près d'Exmes, PIERRE-MATHURIN DE L'ÉCLUSE DESLOGES, docteur de Sorbonne, qui donna en 1745 une édition des Mémoires de Sully, imprimée à Paris sous la rubrique de Londres, 8 vol. in-12. Si, en passant par les mains de l'abbé, ces mémoires gagnèrent du côté du style, ils perdirent beaucoup du côté de la fidélité. M. l'abbé Baudeau donna en 1777 une nouvelle édition du texte original en 12 vol. in-8°., avec d'abondantes notes. L'Ecluse mourut à Paris en 1783.

22. On doit mettre au rang des sujets célèbres qui sont nés dans le diocèse un homme d'autant plus recommandable qu'il ne dut qu'à lui-même sa haute réputation. NICOLAS-JACQUES CONTÉ prit naissance à Saint-Cénery, près de Séez, le 4 août 1755. Il était encore en bas âge lorsqu'il perdit son père, et la veuve qui n'avait qu'une médiocre fortune fut obligée, malgré toute sa tendresse pour ce fils qui devait être sa consolation, de le confier aux soins de Mme de Prémêlé, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Séez, où il avait aussi une tante de beaucoup de mérite. Ce jeune homme conserva toute sa vie la plus vive recon-

naissance envers cette maison qui avait vu se développer le germe de tous les talents qu'il montra dans la suite. Aidé d'instrumens qu'il s'était fait lui-même, il exécutait dès l'âge de douze ans des choses étonnantes. Avec un simple couteau il fabriqua un violon qui fut entendu avec plaisir dans plusieurs concerts, et qu'un de ses amis conserve encore aujourd'hui. Son penchant pour le dessin n'était pas moindre que pour la mécanique : un charbon lui tint lieu de crayon dans ses premières esquisses ; son génie le porta bientôt vers la peinture, il y fit des progrès rapides qui fixèrent l'attention de M. Julien, intendant d'Alençon, de M. d'Argentré, évêque de Séez, et de Mme la supérieure de l'Hôtel-Dieu. On crut devoir exciter son zèle en le chargeant de peindre divers sujets religieux, et il s'en acquitta d'une manière qu'on ne devait guère attendre d'un jeune-homme de dix-sept ans qui n'avait eu d'autre maître que la nature. Conté s'étant adonné au portrait, se fit remarquer par une ressemblance parfaite, la fraîcheur du coloris, la vérité de l'expression. Il eut beaucoup de vogue dans sa contrée, et il alla se fixer à l'Aigle en 1777 ; mais il quitta bientôt cette ville pour lever, aux environs d'Alençon, le plan d'une des terres d'un seigneur qui l'avait pris en amitié. Conté imagi-

na et fabriqua un instrument plus commode et plus sûr pour mesurer les distances, que ceux dont on se servait alors. Peu de temps après il inventa et construisit lui-même une machine hydraulique qui obtint le suffrage de l'académie des sciences.

M. d'Argentré, qui s'était fait peindre par Conté, sur l'assurance qu'on lui avait donnée que son portrait serait plus ressemblant que celui qui avait été fait à Paris, fut tellement satisfait qu'il voulut l'emmener avec lui dans la capitale, où ce jeune artiste fut accueilli de la manière la plus flatteuse par de célèbres physiciens et chimistes. La réputation de ses portraits l'avait précédé; il continua d'en faire pendant les six premières années de son séjour, mais il suivait en même temps des cours d'anatomie, de chimie, de physique et de mécanique.

Il passa encore plusieurs autres années dans la société des savants, dont les connaissances donnèrent un plus grand développement à ses idées. Au milieu de ses études continuelles, ses talents et les excellentes qualités de son cœur lui méritèrent la main d'une jeune personne aimable qui sut l'apprécier. Il jouissait du bonheur domestique, mais il avait l'impérieux besoin d'une occasion qui lui permît d'exécuter quelques-unes des conceptions dont il était sans cesse occupé.

Bientôt elle se présenta : lorsqu'on voulut appliquer les aërostats aux opérations militaires, Conté fut appelé pour faire des expériences à ce sujet. Il les commença d'abord en petit, puis les fit en grand, à la satisfaction des savants qui avaient été chargés avec lui de répéter l'épreuve de la décomposition de l'eau à l'aide du fer et de l'acide sulfurique. Il voulait simplifier ce procédé qui devenait trop coûteux, et employer seulement le fer. On le mit à la tête d'une école d'aërostiers à Meudon, qu'il dirigea d'une manière distinguée, et ce fut pendant le cours des nouveaux essais qu'il tenta pour reconnaître l'altération que le gaz hydrogène pouvait produire sur l'enveloppe des aërostats, qu'une porte laissée entr'ouverte occasionna une détonation subite qui brisa tous les instruments de verre ; Conté en fut blessé grièvement et perdit l'œil gauche.

Le gouvernement, touché de son zèle, lui conféra le grade de chef de brigade avec le commandement en chef des aërostiers qu'il avait presque tous formés. Il leur fit exécuter toutes les machines, les modèles, les instruments dont il avait besoin et qu'il réunit au dépôt de ceux qui, jusqu'alors disséminés sans ordre sur plusieurs points de la capitale, furent enfin rassemblés. On établit le Conservatoire, et Conté en fut nommé

membre. Son génie était infatigable : l'agence des mines, pressée par le gouvernement de trouver les moyens de remplacer les crayons que nous fournissait l'Angleterre qui en possédait la matière première, eut recours à Conté. Il l'entreprit, et, en moins d'une année, il éleva une manufacture de crayons artificiels aussi bons et moins chers que ceux des Anglais. Il inventa aussi des crayons pour l'estompe, qui sont plus noirs et produisent plus d'effet. On connaît la réputation des *Crayons-Conté*.

Cet homme ingénieux s'occupait d'un nouveau procédé pour la préparation de couleurs inattaquables à toutes sortes d'agents ; il voulait les rendre fixes et inaltérables comme celles des tableaux de Rubens.

Il venait de présenter à l'Institut un nouveau baromètre qui détermine par des poids les moindres hauteurs, lorsqu'il fut nommé avec beaucoup d'autres savants pour l'expédition d'Egypte. Des fonctions importantes lui étaient réservées, mais il fallut que son génie actif et transcendant remplaçât le riche assortiment de machines, ainsi que tous les instruments, outils et modèles qu'on avait embarqués et qui furent engloutis, à la vue du rivage, avec le vaisseau qui les portait.

En arrivant à Alexandrie, il avait, sur la de-

mande de Kléber, établi des signaux sur la côte, depuis cette ville jusqu'à Rosette ; mais ses avis ayant été négligés, on n'eut connaissance de l'apparition de la flotte anglaise qu'au moment où il fallut combattre. Après l'action, l'ennemi menaçait Alexandrie ; Conté sut construire au phare, en deux jours, des fourneaux à rougir des boulets ; un moulin à vent s'éleva dans l'île de Raoudah ; on fabriqua de la poudre à canon ; on forgea une chaîne assez longue pour barrer le Nil, et assez forte pour fermer le passage aux vaisseaux ; mais les Anglais s'étant tenus éloignés laissèrent le temps de fortifier la place. Conté, à qui rien n'était étranger, s'occupa de former au Caire différents ateliers pour tous les services publics ; il fit des machines pour la monnaie de ce pays, pour son imprimerie ; par ses soins on fut bientôt pourvu de tous les instruments nécessaires pour remplacer ceux qui, lors de la révolte du Caire, étaient tombés au pouvoir des Arabes. Les draps allaient manquer pour l'habillement de l'armée, Conté dans quelques semaines en établit une manufacture ; il visite même celles du pays, y propose avec candeur des améliorations faciles ; la douceur de son caractère le fait chérir des indigènes, malgré leur indifférence naturelle ; il prend

d'eux tous les renseignements relatifs à leurs divers établissements.

Au milieu de tant d'occupations, il dérobe encore quelques moments qu'il consacre à son goût favori, la peinture; il dessine les ateliers, les instruments, les machines de l'Egypte moderne; son fidèle pinceau retrace une foule de travaux, de scènes intérieures, de costumes de chaque profession; les attitudes mêmes de l'ouvrier n'y sont point oubliées. Cette collection précieuse a été gravée en partie pour le grand ouvrage qu'a publié la commission d'Egypte, et dont un exemplaire a été envoyé par le gouvernement à la bibliothèque d'Alençon. Ces gravures sont de la plus grande beauté.

Conté assistait fréquemment aux séances de l'Institut d'Egypte : l'administration elle-même l'avait appelé à seconder ses travaux. Successivement nommé membre du comité administratif du Conseil privé, du Conseil de révision, il communiquait franchement ses lumières à ses honorables collègues. On ne peut se figurer tous les détails qui l'occupaient sans cesse; il faisait fabriquer des sabres pour l'armée, des instruments de mathématiques pour les ingénieurs, des crayons pour les dessinateurs, des loupes pour les naturalistes, etc., etc. : tout en un mot, depuis les

machines les plus compliquées et les plus essentielles, telles que les moulins à blé, jusqu'à des tambours et des trompettes. Il perfectionna aussi la fabrication du pain.

Il voulait être utile non-seulement à l'expédition, mais il aurait désiré que les naturels du pays profitassent davantage des arts qui leur étaient inconnus ou dont ils ne faisaient qu'un usage imparfait. Il cherchait même leur agrément au point qu'à l'occasion des fêtes annuelles il fit des Montgolfières afin de leur donner un spectacle frappant, celui des ballons.

Prévoyant que l'armée ne tarderait guère à repasser en France, il ne pouvait s'empêcher de témoigner quelques regrets de ce que le temps lui avait manqué pour terminer toutes ses entreprises dans un pays qu'il avait étonné par des travaux dont les habitants retireraient peu de fruit. Aux approches du départ, il avait commencé de grands réservoirs en plomb pour suppléer au manque de tonneaux nécessaires au retour de l'expédition, mais la bataille d'Héliopolis le rappela au Caire où il fut obligé d'organiser de nouveau ses établissements.

Enfin, après s'être acquis l'estime de tous ceux qui avaient connu ses rares talents et toutes ses qualités personnelles, il s'embarqua pour venir

rendre de nouveaux services à sa patrie et rapporter au milieu de ses compatriotes cette douceur et cette modestie qu'il conserva dans tous les temps. Pendant la traversée il s'occupa constamment de projets utiles. Il avait été un des premiers administrateurs du Conservatoire des arts et métiers ; il reprit à son retour sa part dans la direction de ce vaste musée de l'industrie. Il fut aussi nommé membre du bureau consultatif des arts et manufactures au ministère de l'intérieur, et ensuite de la Société d'encouragement.

Il était heureux auprès d'une tendre épouse, lorsqu'il eut la douleur de la perdre. Sa seule consolation fut de donner tous ses soins à l'éducation de sa fille à laquelle il n'a presque laissé pour héritage que ses vertus et surtout sa bienfaisance. Conté avait trop négligé ses propres intérêts ; il aurait pu tirer un grand avantage de ses travaux, surtout de la machine à graver qu'il inventa lorsque la commission d'Egypte l'eut chargé d'exécuter son intéressant ouvrage. Il eut même de la peine à se décider à prendre le privilège de la fabrique des crayons, dont l'invention lui avait occasionné beaucoup de dépense. Il fut un des premiers décorés de la croix de la légion d'honneur. Depuis la mort de sa femme, sa santé s'é-

tait fort affaiblie ; il mourut le 6 décembre 1805, âgé seulement de 50 ans. Mlle Conté a épousé M. Humblot qui s'est honoré de joindre à son nom celui de son beau-père.

23. Louis-Michel Paris nâquit à Argentan le 29 septembre 1740 et cultiva les lettres dès son enfance. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fit avec succès l'éducation de quelques jeunes-gens qu'il sut s'attacher par l'aménité de son caractère. Il étudia l'astronomie et la géographie avec beaucoup de soin. Après une assez longue absence, il revint dans sa ville natale en 1787, y réunit plusieurs élèves auxquels il enseigna la langue latine et les deux sciences qui avaient fait l'objet de son étude favorite. A la révolution, il refusa de prêter le serment qu'on exigeait des prêtres, et partit le 17 septembre 1792 pour l'Angleterre où il resta neuf ans : bientôt connu par ses talents, il eut beaucop d'élèves et s'associa avec M. l'abbé Carron du diocèse de Rennes, qui avait fondé une école en faveur des enfans des familles françaises réfugiées à Londres. M. Paris resta deux ans attaché à cet établissement. Ce fut alors qu'il publia une *Introduction à l'étude de la géographie*, et des *Elémens de grammaire française*. Il revint à Argentan en décembre 1801, et y reprit ses anciennes occupations en se met-

tant à la tête d'un pensionnat qui, en 1803, fut érigé en école sécondaire. On lui doit une jolie collection de 42 cartes élémentaires d'astronomie et de géographie, format in-18, gravées à Alençon par M. Godard et imprimées à Falaise chez MM. Brée, avec un texte clair et précis que M. Paris y a joint. Il comptait perfectionner encore ce petit ouvrage, et il retouchait son introduction à la géographie lorsqu'il mourut le 16 juin 1806, très-regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

24. Quoique nos recherches sur la ville et le diocèse de Séez ne dussent proprement s'étendre qu'aux personnages recommandables et aux littérateurs distingués que ce diocèse a vus naître, nous ne pouvons cependant nous dispenser de parler ici de M. Jean-Baptiste-Joseph-René Dureau de la Malle qui l'habita pendant 26 ans. Il était né, le 21 novembre 1742, à Saint-Domingue, dont son père avait été nommé gouverneur, en récompense de ses services militaires pendant la guerre de la Succession. Resté orphelin dès le plus bas âge, le jeune Dureau fut envoyé en France à cinq ans; à sept il entra au collége du Plessis où il fit d'excellentes études, couronnées par des succès brillants qui ont laissé d'honorables souvenirs dans les fastes académiques. C'est à ce savant, versé dans toutes les langues

et avantageusement connu dans la république des lettres, que l'on doit une traduction du *Traité des bienfaits* de Sénèque. Ce premier fruit de ses études parut en 1776; et quatre ans après il fit imprimer l'*éloge de Suger*; mais son talent ne devait pas en rester là. Ce fut alors que la connaissance des principales langues de l'Europe dont il avait fait une étude approfondie, acheva de le perfectionner dans le latin. Il entreprit la traduction complète de Tacite, dont il publia la première édition en 1790, 3 vol. in-8°. L'influence de plusieurs hommes de lettres célèbres, et entr'autres de l'abbé Delille, son ami particulier qui venait souvent le voir à sa terre de Landres, près de Mortagne, ne contribua pas peu à lui faire exécuter le projet qu'il avait conçu de faire passer dans notre langue toutes les beautés de ce grand peintre de l'antiquité. Ce dessein lui parut cependant téméraire, puisque plusieurs autres savants y avaient échoué; mais encouragé par des hommes du premier mérite, il poursuivit cette tâche, et après dix années d'un travail continuel il acheva une traduction qui l'emporte de beaucoup sur celle qui l'avait précédée. Il donna, quelques années après, sa traduction de Salluste; et il avait commencé celle de Tite-Live, lorsque la mort vint le surprendre à son château de Landres, commune de Mauves, le 19 septembre 1807.

Il avait aussi entrepris une traduction en vers des Argonautes de Valérius-Flaccus, conjointement avec M. Adolphe son fils qui l'a terminée, et qui a donné, en 1808, une nouvelle édition du Tacite français en y ajoutant le texte latin qui manquait à la première.

M. Dureau de la Malle était membre de l'Institut depuis 1804. Il avait été nommé au Corps législatif en 1802.

L'abbé Delille avait fait l'épitaphe suivante pour le tombeau de son ami, dont Girodet avait donné le dessin :

Il n'est point tout entier dans la sombre demeure ;
Il renaît dans son fils ; son épouse le pleure.
Des devoirs les plus saints son cœur s'est acquitté ;
Son talent rajeunit la docte antiquité.
Il plaignit le malheur, secourut l'indigence ;
Le Parnasse lui doit ses plus chers nourrissons,
La morale un modèle, et le goût des leçons.
L'amitié le regrette, et la main du génie
A jeté sur sa tombe un rayon de la vie (1).

M. Adolphe Dureau marche dignement sur les traces de son père. Il a donné un poëme des *Py-*

(1) Girodet lui-même vient d'être enlevé à la fleur de son âge.

rénées fort estimé ; un ouvrage savant sur la mer Caspienne. Il s'occupe actuellement d'un autre ouvrage sur les Gaules, avant et depuis la conquête par J. César. Il nous promet aussi un *Bayard*, et s'est chargé en outre de la statistique ancienne du département de l'Orne.

25. Jacques-François HERSAN, né en 1758, à Chamboy, près d'Argentan, de bons propriétaires alliés aux meilleures familles du pays, fit de rapides progrès dans sa première éducation. Il vint à Caen terminer son cours d'humanités, après lesquelles il se mit au rang des élèves qui se formaient alors à l'art de guérir dans les écoles académiques, ne considérant ni ce que la pratique de la médecine a de pénible, ni moins encore ce qu'elle peut offrir de rebutant.

Ses talents, son application le firent aisément distinguer par ses professeurs ; et lorsqu'à la fin de ses cours il se soumit aux épreuves usitées, on le vit subir ses examens avec honneur, briller dans la défense de ses thèses, et obtenir avec le grade de docteur les félicitations des maîtres qu'il devait un jour rivaliser. Jaloux d'étendre le cercle de ses connaissances, il alla dans la capitale, centre des arts et des sciences. De retour à Caen en 1784, dans l'intention de s'y fixer, il reçut l'accueil le plus favorable de ses anciens professeurs qui l'ad-

mirent dans leur faculté avec les marques les plus flatteuses de leur estime et de leur amitié. Dès 1786, M. J. P. Chibourg, médecin en chef de tous les hospices de la ville, appréciateur éclairé du mérite de Hersan, le choisit pour enseigner à sa place dans sa chaire de clinique, et à sa mort, arrivée le 26 mai de cette même année, le jeune professeur lui succéda. Il était aussi comme lui membre du Conseil municipal, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, de la société d'Agriculture et de commerce de Caen. Il mourut le 5 décembre 1809, âgé de 51 ans.

26. F. R. Curaudau naquit à Séez le 14 novembre 1765, y fit ses études et montra un penchant particulier pour les arts dont la chimie est la base. Il alla étudier à Paris la pharmacie sous MM. Deyeux et Bouillon-la-Grange, qui le mirent en état d'être reçu membre de ce corps, à l'âge de 22 ans. Une notice faite en 1813 et dont l'auteur n'a donné que les lettres initiales de son nom J. P. B. nous fournit des renseignements que nous n'aurions pu nous procurer ailleurs; voici les principaux :

Curaudau alla d'abord s'établir à Vendôme, mais les occupations pharmaceutiques qu'il avait dans cette ville étaient trop bornées pour satisfaire sa prodigieuse activité. Il entreprit de per-

fectionner le tannage des cuirs, puis de connaître les parties constituantes de la potasse et de la soude. Les succès qu'il obtint dans ces premiers travaux le déterminèrent, en 1800, à revenir à Paris pour se livrer tout entier à la chimie et aux arts. Il prit part dans l'établissement d'une tannerie où, par un procédé de son invention et qui fut approuvé par l'Institut, il fabriqua des cuirs forts en quatre mois. Cette fabrique, qu'il cessa de diriger, mais qui continua ses mêmes errements, était encore en 1813 la meilleure de la capitale.

En 1805, il imagina de faire de l'alun et réussit au point que ce sel, connu à Rouen sous le nom d'*Alun-Curaudau*, remplace maintenant dans les fabriques de cette ville celui de Rome, et que, présenté à l'exposition des produits de l'industrie française, il valut à son auteur une médaille de première classe, tandis qu'en même-temps ses constructions pyrotechniques lui méritaient une mention honorable. Le succès de cet alun a été constaté par les expériences les plus minutieuses répétées aux Gobelins, et par le savant rapport de MM. Thenard et Roard à la Société d'encouragement.

La même année, il publia un traité sur le blanchissage à la vapeur. En 1806, il fit exécuter

une cheminée qui reçut les applaudissements de la commission chargée d'en faire le rapport à l'Institut. En 1807, il inventa et présenta au ministre de la marine, un moyen d'augmenter la durée des toiles à voiles et des filets pour la pêche, en les soumettant à l'opération du tannage modifié. Il donna aussi à l'Institut un procédé à la faveur duquel on pouvait accélérer et perfectionner la fabrication du savon.

En 1809, il obtint l'approbation de l'Institut pour un poêle ventilateur de son invention, applicable non-seulement aux habitations, mais encore aux établissements en grand.

A cette époque, continue l'auteur, le préfet de police, instruit des divers accidents qui avaient lieu dans les étuves de plusieurs hongroyeurs, chargea le Conseil de salubrité de lui indiquer les moyens de prévenir les asphixies, sans nuire au travail de ces artisans. Curaudau fut consulté à ce sujet; et par plusieurs expériences faites en présence des commissaires, au nombre desquels était M. Guyton-Morveau, il prouva qu'avec son appareil on pouvait plus sûrement et plus économiquement passer les cuirs au suif et les étuver sans exposer la santé des ouvriers.

Déjà les manufactures de Sedan, Louviers, etc., avaient mis en pratique les procédés de Cu-

raudau, procédés à l'aide desquels on obtient des résultats de la plus haute importance, non-seulement pour la réduction du combustible dans son emploi; mais encore pour la perfection, la sûreté et la rapidité du travail en général.

Ce qui doit surtout lui mériter la reconnaissance de ses concitoyens, c'est d'avoir conçu et exécuté le projet de chauffer économiquement une maison toute entière avec un seul foyer où l'air vient prendre une température élevée, et va se distribuer à la volonté du propriétaire dans l'un ou l'autre de ses appartements, ou dans tous également. Il s'occupait d'un établissement de cette nature dans les nouvelles constructions du Louvre, au moment où la mort l'enleva aux arts; il succomba, le 25 janvier 1813, à l'âge de 46 ans, après une maladie de quelques jours.

M. Curaudau a laissé beaucoup de mémoires savants et instructifs dont les titres sont consignés dans la notice qui le concerne et à laquelle nous renvoyons. Les principaux sont cités dans les annales de chimie, dans le journal de physique, dans le bulletin de pharmacie, dans la Bibliothèque des propriétaires ruraux ou journal d'économie rurale. Il a fourni plusieurs articles d'économie à la dernière édition du cours d'agriculture de Rozier. Il mourut sans fortune, d'une angine inflammatoire produite par un travail forcé.

27. Ordéric-Vital, né l'an 1075 en Angleterre, n'appartient pas précisément à notre diocèse, mais il y vint très-jeune et y passa toute sa vie, en sorte que nous pouvons bien le regarder comme un compatriote.

Son père, qui était prêtre et veuf, ayant embrassé la vie monastique dans l'abbaye d'Ouche (Saint-Évroul), Ordéric y prit aussi l'habit, âgé d'onze ans seulement; et quoiqu'il eût reçu le sous-diaconat dès 16 ans, il ne fut cependant élevé au sacerdoce que dans sa 33e année.

Il resta toujours simple religieux, ne s'occupant que de ses devoirs et de l'étude. Nous lui devons une *Histoire Ecclésiastique* en 13 livres qu'André Duchesne a fait imprimer dans les *Historiæ Francorum et Normannorum scriptores*, Paris 1619, vol. in-folio. Cet ouvrage contient quantité de fables adoptées dans le siècle de l'auteur, mais on y trouve aussi beaucoup de faits intéressants par rapport à la Normandie, à la France et à l'Angleterre, qui ne sont nulle part ailleurs. Une nouvelle édition préparée par D. Bessin, mort à Rouen en 1726, a été conservée à l'abbaye de Saint-Ouen de cette ville. Ce serait un grand service rendu à la littérature que de la publier.

On ignore l'époque précise de la mort d'Ordéric-Vital, mais il vivait encore en 1143.

NOTICES

SUR LES SAINTS DU DIOCÈSE.

Nous terminons ces recherches par plusieurs notices sur les saints particulièrement vénérés dans le diocèse de Séez. Nous avons cherché à rendre aussi complète qu'il nous a été possible cette partie de nos antiquités ecclésiastiques.

1. En adoptant pour ces notices l'ordre chronologique, nous trouvons St. - Raven et St. - Rasiphe qui étaient anglais d'origine, et vinrent dans les premiers siècles du christianisme se fixer dans la paroisse de Saint - Aubin - de-Macé, à une lieue de la ville de Séez. Ce n'était alors qu'une vaste solitude où ils établirent un ermitage. Ils y souffrirent le martyre, et l'église que l'on y voit aujourd'hui fut bâtie dans le lieu où ils avaient été déposés avant leur translation à Bayeux et à Tracy près de cette ville. Suivant Gildas, leur supplice eut lieu l'an 469.

On lit dans une histoire de Bayeux que pen-

dant l'épiscopat de Hildebrand II, évêque de Séez, les reliques de ces martyrs furent transférées de Macé à Saint-Vaast en Bessin, et ensuite, du temps de Hugues II, évêque de ce diocèse, déposées dans la cathédrale de Bayeux. Elles y restèrent jusqu'en 1562 qu'elles furent profanées par les Huguenots, et alors les châsses d'or et d'argent qui les renfermaient furent pillées. Le maréchal de Fervaques, en Normandie, recueillit une partie de ces reliques et les déposa dans l'église collégiale de son château de Grancey en Bourgogne.

Dans le milieu du chœur de l'église de Macé on a élevé un tombeau de grandeur ordinaire. Il est placé sur le caveau dans lequel les précieuses dépouilles de ces saints avaient été renfermées. Ils sont aussi représentés sur un tableau dans une des chapelles; le souvenir de ces pieux personnages est demeuré en vénération par les soins particuliers qu'ils donnaient aux malades; on croit qu'ils étaient médecins.

2. Ste.-Ceronne, dont nous avons fait mention en parlant de Hille notre 4e évêque, mérite aussi une place plus étendue dans ces recherches. Sa vie a été écrite par St.-Adelin, notre 27e évêque; il l'avait extraite d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Evroul, dans lequel se trouvaient

aussi les détails relatifs à St.-Raven et St.-Rasiphe. Toutes les circonstances de la vie de Ste.-Ceronne furent transcrites de l'acte trouvé dans son tombeau, lorsque St.-Adelin exhuma le corps de cette bienheureuse. Elle était née à l'extrémité du Languedoc dont son père était, dit-on, souverain; elle avait un frère auquel elle était extrêmement attachée dès sa plus tendre jeunesse; leurs connaissances s'étaient développées avec l'âge. Par une inspiration de la grâce divine ils abandonnèrent le culte des idoles, celui de leurs parents, quittèrent leur demeure et vinrent d'abord dans une ville de Gascogne, où l'évêque ayant reconnu une véritable vocation en eux leur donna le baptême. Ils avancèrent ensuite tellement dans l'exercice de toutes les vertus que ce prélat donna le voile à Ceronne, et éleva son frère au sacerdoce. Après s'être retirés dans un oratoire, ils se séparèrent pour éviter les bruits absurdes qui s'étaient répandus dans le public sur cette réunion qui était si naturelle. Ceronne, après avoir traversé presque toute la France, vint se fixer, près de Mortagne, dans le diocèse d'Exmois, au lieu nommé Romilly où elle éleva une petite chapelle en l'honneur de St.-Marcel. Ce village est encore connu. Elle passait les jours et les nuits à prier, et attirées par sa dévotion plusieurs filles se réunirent à elle

pour ces saints exercices. L'église de Séez fait mémoire de Ste.-Céronne le 15 novembre : le corps de cette sainte avait d'abord été mis dans une fosse très-profonde par le clergé et le peuple, témoins de sa pénitence austère ; mais les miracles qui s'opérèrent en ce lieu ayant manifesté la sainteté de cette vierge, obligèrent St.-Adelin, à enlever ce saint corps à la terre où il était depuis plus de 400 ans. Il fit bâtir dans le lieu même une église, où la sainteté de la vierge éclata par de nouveaux miracles. Cette église dont nous avons déjà parlé existe encore. Les reliques de Ste.-Ceronne furent dans la suite transférées au Mont-Saint-Michel : on croit que ce fut après l'an 876, comme l'indiquait une antienne d'un ancien bréviaire manuscrit de l'abbaye de St.-Martin de Séez.

3. En entrant dans quelques détails relativement à cette ancienne abbaye, nous avons fait mention de St.-Evroul. Quoiqu'il ait pris naissance à Bayeux, et que le principal des monastères qu'il fonda se trouvât dans le diocèse de Lisieux, ce saint n'est point étranger à notre pays ; d'autant plus que la commune de Notre-Dame-des-bois, dans laquelle était située la forêt d'Ouche, où il se fixa, se nomma depuis cette époque Saint-Evroul-Notre-Dame-des-bois,

ou Saint-Evroul-en-Ouche, et fait maintenant partie du diocèse de Séez (1).

Ce fut pendant l'épiscopat de St.-Passif, notre 7e évêque, en 517, que nâquit à Bayeux St.-Evroul. Il descendait d'une famille riche et considérable. Ses parents, après lui avoir donné une éducation conforme à sa naissance, l'envoyèrent à la cour de Childebert Ier. Ce prince l'honora de sa confiance, et lui donna des emplois très-importants. Evroul, par complaisance pour ses parents, entra dans l'état du mariage, mais il prit pour épouse une femme recommandable par sa vertu. Quoique obligé de vivre au milieu des embarras qu'entraînent les affaires, il trouvait encore du temps pour vaquer aux exercices de piété. Assidu à la prière et à la lecture, il se faisait une solitude de la cour, parce que son cœur était fermé au bruit du monde qui frappait ses oreilles. Quand il était seul, il méditait les saintes Écritures, qui faisaient ses délices. Il lisait aussi les vies des anciens Pères, et il apprenait chaque jour à mourir avec eux au monde. Enfin dégoûté du siècle, il forma la résolution de rom-

(1) M. Calimas, curé de Courtomer, a prouvé dans une dissertation que le monastère de Saint-Evroul se trouvait, à l'époque de sa fondation, dans le diocèse de Séez, qui s'étendait au-delà.

pre les liens qui l'y retenaient. Il communiqua son dessein à sa femme qui consentit avec joie à la séparation qui lui était proposée. Elle quitta le monde la première, et alla prendre le voile dans un monastère. Mais ce n'était point encore assez pour Evroul, il avait besoin du consentement de Clotaire Ier., qui, après la mort de Childebert, était devenu maître de ses états. Le prince le lui refusa long-temps ; il le lui accorda néanmoins après des instances souvent réitérées. Evroul, devenu libre, vendit ses biens et les distribua aux pauvres ; ensuite il se retira dans le monastère *des Deux-Jumeaux* au diocèse de Bayeux.

La vertu de St-Evroul lui attira tant de vénération que, pour se soustraire aux piéges de la vanité, il abandonna le monastère avec trois autres religieux, pour chercher une solitude plus entière. Il voulut d'abord se fixer dans la paroisse de Montfort, près du bourg de Gacé ; et quoiqu'il n'y soit resté que peu de temps, elle a néanmoins conservé son nom de Saint-Évroul-de-Montfort. Désirant un endroit plus retiré, il choisit la forêt d'Ouche (*Utique*), aujourd'hui la forêt de St.-Evroul, à trois lieues de Montfort. Elle était remplie de voleurs dont il convertit plusieurs. Il fonda dans cette forêt son premier monastère de

l'ordre de St.-Benoît de la congrégation de St.-Maur. Tant de disciples vinrent de toutes parts se réunir à lui qu'il fallait jusqu'à 1500 cellules pour les contenir. Les exemples d'Evroul et de ses moines en attirèrent un nombre prodigieux : ce qui le détermina à faire des collectes; et par tous les dons qu'il reçut, il parvint à fonder quatorze ou quinze autres monastères pour les hommes et pour les femmes ; lui-même fit toujours sa demeure dans celui d'Ouche. St.-Evroul mourut, suivant quelques historiens, en 586 ; selon la nouvelle Vie des saints d'Alban Butler, qui nous a fourni la plus grande partie de cette notice, ce fut le 29 décembre 596, à l'âge de 80 ans. Plusieurs miracles opérés par la vertu de ses prières ajoutèrent pendant sa vie à la célébrité de son nom. C'est en ce jour, 29 décembre, qu'on le voit dans le martyrologe romain et dans ceux d'Usuard, des Bénédictins, etc. On gardait une partie de ses reliques dans l'abbaye de Saint-Evroul ; le reste était à l'abbaye de Rebais, dans la Brie. On en fait mémoire à Séez, le 4 de janvier.

4. St.-Cénéri, Cenéric, ou même St.-Séléring et St.-Cénéry, honoré dans le diocèse de Séez, le 7 de mai, était italien de naissance et d'une famille noble de Spolette. Après avoir étudié l'écriture et les ouvrages des Pères avec

Sérène ou Sérenède, son frère, il se rendit avec lui à Rome, où déjà dégoûtés du monde, ils furent ordonnés diacres-cardinaux et furent chargés du soin des pauvres et des étrangers. Le tribut de respect qu'on payait à leur vertu alarma leur humilité, ils passèrent en France, et s'établirent dans le village de Saulge au diocèse du Mans.

St.-Céneri quitta depuis son frère, et suivant le texte *diœcesim Oximensem petit*, il se fixa près d'Alençon, dans un lieu presqu'environné de la Sarthe : il voulait y vivre inconnu ; mais bientôt ses vertus lui attirèrent des imitateurs qui aspiraient à vivre sous sa conduite ; il fut donc obligé de changer sa cellule en un monastère ; il jeta les fondements d'une église en l'honneur de St.-Martin, qui fut depuis achevée par l'évêque de Séez. Ce lieu devint dans la suite une forteresse, et soutint différents siéges. Il s'appelle maintenant St.-Céneri-le-Gérey, et est réuni à Mieuxcé. St.-Céneri ne voulut point par humilité recevoir la prêtrise : il mourut vers l'an 669. La commune de St.-Céneri près de Séez a été réunie à celle d'Aunou-sur-Orne ; elle tire son nom de ce saint.

5. On fait mémoire de St.-Évremond le 10 juin. Quelques historiens lui donnent une origine an-

glaise ou écossaise; d'autres disent qu'il naquit à Bayeux d'une famille noble et riche, dont l'ancien nom était *Marguastel*. Il parut à la Cour avec distinction et s'y fit aimer du roi Thierry Ier, ; il s'y unit par les liens du mariage à une femme vertueuse qui, reconnaissant comme lui le néant des grandeurs humaines, résolut de quitter le monde et prit le voile de religieuse. Evremond imita son exemple, renonça aux vanités de son siècle et fonda plusieurs monastères : le principal fut celui de Fontenai-le-Louvet, dans la forêt d'Écouves, près de Séez. Il s'y rendit un grand nombre de religieux attirés par ses vertus; il établit aussi le monastère de Montméré, dont St.-Alnobert, évêque de Séez, le fit abbé. St.-Évremond, que l'on nommait en latin *Evermundus* ou *Ebremundus*, mourut dans ce monastère; selon d'autres ce fut dans celui de Fontenai. St.-Loyer, successeur de St.-Alnobert, fit la cérémonie des funérailles de St.-Évremond, la première année de son épiscopat en 720.

6. Ste.-Opportune, abbesse, était, comme nous l'avons dit, sœur de St.-Godegrand. Les historiens varient sur plusieurs points de la vie de cette Sainte; elle se consacra à la vie monastique du consentement de ses parents, et se retira dans le monastère de Montreuil, *Monasteriolum*,

qu'elle édifia par la pratique de toutes les vertus et dont elle devint abbesse (1) ; elle prouva qu'elle était digne du choix de sa communauté : persuadée qu'elle devait l'exemple à ses sœurs, elle redoubla de ferveur dans tous ses pieux exercices. Souvent elle passait toute la nuit en prière ; elle portait le même habit en hiver et en été. Ses jeûnes étaient très-rigoureux : des agiographes rapportent qu'elle ne prenait aucune nourriture les mercredis et les vendredis ; les autres jours de la semaine, elle ne faisait qu'un repas sur le soir, encore ne mangeait-elle que du pain d'orge et des légumes ; mais cette rigueur pour elle-même ne portait nulle atteinte à la douceur qu'elle devait avoir à l'égard des autres. Toutes les sœurs trouvaient en elle une mère tendre et compatissante. La fin tragique de St.-Godegrand, son frère, l'affligea sans l'abattre : elle le fit inhumer dans son monastère ; ce fait a été mis en doute par quelques écrivains ; cependant la tradition du pays porte que Ste.-Opportune y mourut le 22 avril 770, et qu'elle fut enterrée auprès de son frère. Les reliques de Ste.-Opportune furent transférées à Monchi, Mouchi,

(1) On a prétendu qu'elle devint abbesse d'Almenèches où elle était lors du massacre de son frère.

ou Moussy, mais on ne peut à cet égard concilier les dates. Suivant la moderne vie des Saints, son bras droit fut porté à Paris en 1374, et déposé dans l'église paroissiale et collégiale dédiée sous son invocation. Son bras gauche était conservé chez les religieuses d'Almenèches qui furent transférées à Argentan. Plusieurs autres églises particulières ont obtenu quelques portions des reliques de Ste.-Opportune. Cette sainte est honorée à Séez, à Paris, etc., le 22 avril.

7. Au commencement de nos recherches, nous avons déjà cité Osmond, fils d'un comte de Séez, qui devint évêque de Salisbury, et dont on fait mémoire le 14 décembre. Il paraît avoir pris naissance dans la ville épiscopale; ses vertus le firent élever sur un des plus beaux siéges d'Angleterre, suffragant de Cantorbery; il suivit Guillaume-le-Conquérant et ce prince le créa comte de Dorset; il sut allier une vie sainte aux devoirs de courtisan, de soldat et de magistrat. Brompton nous apprend que le comte Osmond fut quelque temps grand chancelier d'Angleterre; mais les dignités jointes à la faveur du prince n'eurent aucun charme pour un cœur qui n'aimait que les biens célestes. Il quitta même le monde pour embrasser l'état ecclésiastique; ses qualités distinguées et ses rares talents ne permirent pas qu'on le laissât

dans l'obscurité comme il le désirait. On le tira de sa solitude en 1078, pour le faire évêque de Salisbury. Il fit bâtir sa cathédrale sous l'invocation de la Sainte-Vierge, en 1087, mais la dédicace ne s'en fit qu'en 1092; il y établit trente-six chanoines. Cette église ayant été brûlée par le feu du Ciel, il la rebâtit en 1099; il n'en reste plus qu'une chapelle. On abandonna l'ancienne Salisbury, et on bâtit la nouvelle en 1219 à Harpham sur l'Avon.

Osmond se faisait remarquer par beaucoup de charité, et on le vit souvent assister à la mort des criminels condamnés au dernier supplice. A l'assemblée de Rockingham, tenue au mois de mars 1095, Osmond entra dans le parti de ceux qui, par complaisance, s'étaient déclarés contre St.-Anselme; mais bientôt après il ouvrit les yeux, et, pénétré d'un sincère repentir, il voulut recevoir l'absolution de St.-Anselme lui-même. Il lui fut toujours depuis constamment attaché.

Son zèle pour la gloire de Dieu le porta à embellir plusieurs églises, et à faire diverses fondations. Il forma une riche bibliothèque pour l'usage des chanoines de sa cathédrale. Il ne mettait à la tête des paroisses que des pasteurs éclairés et vertueux, et il avait toujours auprès de sa personne des ecclésiastiques et des reli-

gieux recommandables par leurs lumières et leur sainteté.

Guillaume-le-Conquérant avait conféré à des Normands les premières dignités de l'Église d'Angleterre. Ceux-ci introduisirent leurs rites dans l'office divin. Pour obvier à la confusion qui en résultait dans plusieurs lieux, le saint évêque composa pour son église un missel, un bréviaire et un rituel. Il fixa les cérémonies, où il y avait eu jusqu'alors beaucoup de variété, les copistes des livres qui les contenaient s'étant permis d'y faire des changements arbitraires. Ainsi l'uniformité fut établie dans la célébration de l'Office divin. St.-Osmond rédigea un *Ordinal* qui fut presque universellement reçu en Angleterre, en Irlande et dans le pays de Galles. Il y ajouta aussi quelques prières particulières. Le saint évêque composa encore une vie de St.-Adhelm; il avait un tel amour pour les lettres qu'il ne dédaignait pas de copier et même de relier des livres, malgré la dignité dont il était revêtu.

En travaillant au salut des âmes, il n'oubliait point sa propre sanctification; après avoir pratiqué la mortification des sens, il mourut à la suite d'une longue maladie, le 4 décembre 1099, et fut enterré dans son église. On transféra depuis son corps dans la nouvelle cathédrale; et

en 1437, on l'y déposa dans la chapelle Notre-Dame. La belle châsse où il était renfermé fut pillée sous le règne de Henri VIII. On laissa ses ossements dans la même chapelle, et ils y sont encore. Il fut canonisé par Calixte III, en 1458 (1).

(1) Voyez la nouvelle Vie des Saints traduite d'Alban-Butler, par Godescal, dont ceci est extrait.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

ANCIENNES BARONNIES DU DIOCÈSE.

Flers.

Cette ancienne baronnie qui avait été portée en dot de la famille de Grosparmy (1) de Normandie, dans celle de Pellevé de la même province, fut érigée en comté en 1598, et ensuite en marquisat en 1696. Elle passa d'une héritière de ce nom dans la famille de Lamotte-Angot, dont descend M. le marquis de Flers de Villebadin, si connu par sa bienfaisance et sa piété.

Le bourg de Flers qui, il y a 50 ans, n'avait que 500 à 550 habitants, en compte aujourd'hui plus de 1500; il est devenu très-commerçant. L'ancien château avec le chartrier fut brûlé pendant la révolution, à l'exception d'une aîle bâtie par le comte Hyacinte de Lamotte-Angot. Les armes de cette famille sont : écartelé au 1er. et 4e. d'Ago, fond d'azur à 3 annelets d'or; au 2e. et 3e. de Pellevé, de gueules à la tête humaine d'argent, hérissée d'or. Flers, de l'arrondissement de Domfront, contient dans toute l'étendue de la commune 2995 habitants.

Cui.

Ce beau domaine, de l'arrondissement d'Argentan, était aussi une ancienne baronie relevant du comté de Mont-

(1) Grosparmy : De gueules, à deux jumelles d'hermine, au lion léopardé du même en chef.

gommery, et ayant sous sa mouvance 35 fiefs et un grand nombre d'arrières fiefs. Elle passa en 1382 de la maison de Tilly (1) dans celle de Harcourt (2), et en 1632, dans celle de du Four (3), alliée aux familles les plus distinguées de la Normandie. De cette dernière descend du côté maternel M. le comte d'Orglandes (4), pair de France, gentilhomme de la chambre du Roi, ancien député du département de l'Orne. C'est M. d'Orglandes qui a vendu cette terre à M. de Choiseul d'Aillecourt (5), aujourd'hui député du département de l'Orne. C'est aussi M. d'Orglandes qui vient de présider pour la seconde fois avec la même la dignité le collège électoral du département de l'Orne, dans lequel ont été nommés M. de Charencey, M. de Choiseul et M. de Brullemail.

Rabodanges.

Cette belle terre du canton de Putanges, arrondissement d'Argentan, portait autrefois le nom de Culey-sur-Orne; elle fut portée en mariage le 4 août 1568, par Anne Williamson ou d'Oilliamson (6), à François de Ra-

(1) Tilly, du Calvados : D'or, à une fleur de lys, de gueules.

(2) Harcourt : De gueules, à deux fasces d'or.

(3) Du Four, de Cuy : D'argent, au chevron de gueules accompagné de 3 roses de même; cet écusson en abîme de celui de Montgommery.

(4) D'Orglandes : d'hermine, à six losanges de gueules, 3, 2 et 1.

(5) Choiseul : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même.

(6) Oilliamson : D'azur, à l'aigle éployée d'argent, posée sur un baril d'or cerclé d'argent.

bodanges, seigneur de Crevecœur, dont un fils épousa, en 1598, Catherine d'Angennes de Fontaine-Rians, proche Séez. Ce fut en faveur de ce dernier que la baronnie de Culey fut érigée en marquisat, sous le nom de Rabodanges, par lettres de juillet 1649. Ce domaine passa depuis dans la famille de M. Thibaut, marquis de la Carte, chevalier des ordres de St.-Louis et de St.-Jean de Jérusalem, arrière petit-fils du maréchal de Laferté-Sennecterre, et descendant des comtes de Champagne, dont l'un fut Roi de Navarre. Thibaut de la Carte porte : d'azur à une tour d'argent crenelée.

Le château de Rabodanges est beau et régulier. Restauré à grands frais dans le goût moderne, il présente de tous côtés une des plus belles vues possibles, et avoisine, au bout d'une de ses plus spatieuses avenues, le bois dit *petite forêt de Bazoches*, percé et coupé de huit grandes routes. On remarque une très-belle grille de fer à la cour d'honneur.

Échauffour et Montreuil-l'Argillé.

Cette baronnie, dont le seigneur était un des 12 pairs laïques qui siégeaient à l'Échiquier, érigé à Alençon en 1320, avait été possédée par l'ancienne famille d'Erard le Gris (1) ; elle passa dans celle du marquis de Pont-Saint-Pierre qui la vendit, en 1740, à M. Cordier de Launay (2), trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui la

(1) Érard-le-Gris ou le Grix, baron de Ray, de Médavy, etc. : d'azur, à trois pieds de griffon d'or, perchés d'argent, 2 et 1.

(2) Cordier de Launay : D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'argent.

laissa à M. Cordier de Montreuil, dont un des fils, intendant de Caen, périt sous la hache de la révolution. Échauffour, de l'arrondissement d'Argentan, canton du Merlerault, contient aujourd'hui environ 2000 habitants.

Boitron.

Boitron, arrondissement d'Alençon, qui ne renferme aujourd'hui que 678 habitants, à 2 lieues de Séez, était autrefois une baronnie qui fut portée à Jean III d'Osmont (1), par Anne-Renée Mallart (2), dont elle eut un fils nommé Eustache, en faveur duquel cette terre fut érigée en comté, l'an 1720. Eustache d'Osmont épousa Louise de Pardien de Maucomble. Ses armoiries : d'or au lion couronné, de gueules.

Osmont.

Les seigneuries d'Aubry-le-Panthou, de la Frenaye-Fayel, du Mesnil-Froger, de Roiville, arrondissement d'Argentan, furent réunies en marquisat sous la dénomination d'Osmont, de la famille ci-dessus ; l'un d'eux fut gouverneur d'Argentan ; les demoiselles d'Osmont épousèrent M. Descorches de Sainte-Croix et M. de Perrochel. Descorches : d'argent à la bande d'azur, chargée de trois besants d'or.

Écouché.

Ce bourg, de l'arrondissement d'Argentan, sur la rivière d'Orne, est un chef-lieu de canton qui contient environ 1600 habitants : c'était aussi une baronnie dépen-

(1) Osmont : De gueules au vol d'argent semé d'hermines.

(2) Mallart : D'azur, à la fasce d'or, chargée d'un fer de mulet de sable ; accosté de deux losanges de gueules.

dant des seigneurs de Flers. On y voyait autrefois des fossés et des tourelles qui formaient des espèces de portes. On y remarque l'hôpital Saint-Martin fondé en 1336, le chœur et les deux chapelles d'une église qui n'a jamais été achevée ; les voûtes en sont superbes.

Tubœuf.

Tubœuf, de l'arrondissement de Mortagne, dont la population n'est que de 295 habitants, était une ancienne baronie qui fut démembrée de celle de l'Aigle vers le milieu du XIVe siècle. Après avoir passé de la famille de *Caradus du Héron* dans celle du baron de Blanzart et celle de du Vair, garde des sceaux, elle fut ensuite possédée par N. de Fribois, dont la fille unique la porta en dot à Nicolas René Berryer de Ravenoville, conseiller d'état, comte de la Ferrière près Domfront. Ce beau domaine qui était devenu l'apanage de M. le marquis de Lillers, a été vendu à M. de Beaufranchet, colonel d'artillerie, directeur des directions territoriales à Paris. Mme. la marquise de la Fare, née de Lillers, vient de mourir.

Villeray.

Cet antique château, situé dans la commune de Condeau, arrondissement de Mortagne, a conservé des vestiges de ses anciennes fortifications qui paraissent avoir été très-importantes. C'était une châtellenie qui fut érigée en baronie, en faveur de Denis de Riants, président au parlement de Paris, par lettres de mars 1593. Dans le XVIIIe siècle, cette seigneurie passa par succession à Gui François de la Porte, à la charge du nom et des armes de Riants : *d'or à la bande d'azur*. Cette famille est

une des plus illustres du Berri ; une branche y existe encore sous le nom d'Isserquieux ou d'Issertieux. Gui François de la Porte-de-Riants, marquis de Riants, cornette des chevaux-légers de Bretagne, épousa, le 22 février 1746, Henriette Bibienne, fille du maréchal de Coigny. MM. le marquis de la Porte-de-Tourouvre et le comte de la Porte, descendants de Gui François, sont aussi connus sous le nom de la Porte-de-Riants ; ils étaient tous deux au service du Roi avant l'émigration ; l'un était colonel du régiment de Mestre de Camp dragons. Après avoir passé dans leur exil par le creuset de toutes les privations, ils se distinguent aujourd'hui par leur éminente piété, et par le noble usage qu'ils font de la belle fortune qu'ils ont recouvrée.

Après la page 227 relative aux Sagiens, et en citant les armoiries de la ville de Séez (page 254), nous aurions dû faire précéder par la note suivante l'addition concernant le trait curieux d'histoire de notre évêque Serlon.

La réputation que s'étaient acquise les Sagiens lorsque César envoya P. Crassus avec sa 13e légion pour prendre ses quartiers d'hiver dans leur pays, comme *In pacatissimâ et quietissimâ parte*; la douceur de leur caractère remarquée par Robert Cenalis et Belleforest, chez un peuple qui ne respirait que la guerre, et ce qu'a depuis répété Bry-de-la-Clergerie, dans son histoire du Perche : « Les Sagiens n'ont jamais trempé dans les rebellions civiles, mais ont toujours suivi fidèlement et courageu-

sement la fortune de leurs rois » ; tous ces motifs contribuèrent nécessairement par la suite à leur faire concéder les armoiries qu'on a retrouvées sur une ancienne lettre de jurande d'un habitant de Séez, et dont on fit graver une empreinte. Ajoutons à cela cet antique et trivial dicton :

Les francs et loyaux Sagiens
Ont tous le *cœur* sur les mains.

A l'égard de la devise : *nihil nobis tollit tempùs*, si elle n'est pas aussi authentique, elle n'en est pas moins rendue vraisemblable par la conduite qu'ont tenue dans tous les temps, même pendant la révolution, les habitants du diocèse de Séez, dont un grand nombre se rendirent auprès de nos augustes princes et en ont partagé l'honorable exil.

Le bref relatif à Monseigneur l'Évêque actuel, dont il est question (page 242), est extrait de M. l'abbé d'Hesmivy-d'Auribeau, vicaire-général de Digne. Il est ainsi conçu, par abréviation du texte placé en tête de l'ouvrage cité page ci-dessus :

« Pius Papa VII.... Dilecte fili.... accepimus librum, « etc.... Judicio eorum qui legerunt, et valdè propter doctri- « nam probari et mirificè laudari propter utilitatem audivi- « mus ; etenim et temporum necessitati ita prospicit, ut « facem quodammodò præferat quam sequantur presbyteri « in futurâ illâ rerum atque animorum perplexitate, quæ « necessariò consequi tantam temporum perturbationem « debet, et simul nihil statuit in disciplinâ restituendâ « quod non ad ecclesiasticarum legum normam exactum,

« et ex Pontificum ac Conciliorum sanctionibus, ex Patrum « doctrinâ, perennique Ecclesiæ traditione depromptum « sit... Rogandus igitur Deus ut tandem aliquandò tem- « pus illud propitiationis adveniat, quo et salutaribus hisce « doctrinæ tuæ fructibus uti detur Ecclesiæ, et tibi operæ « tuæ quam præclarè in ea juvanda posuisti, fructus cons- « tare possit, etc., 3 octob. 1800. Dilecto Filio Alexio « Saussol, presbytero Florentiano. »

(p. 249.) Le digne et respectable vicaire-général, M. l'abbé Le Clerc, qui a tant de droits à la vénération publique, était curé de la Cambe, lorsqu'il fut nommé procureur syndic de l'élection d'Argentan, à la seconde assemblée des notables en 1788; on put y remarquer sa modestie et l'étendue de ses connaissances. Il se distingua bien davantage encore par la droiture et la profondeur de son jugement, lorsqu'il fut choisi pour député du clergé du bailliage d'Alençon aux états-généraux, en 1789. Ces états ayant été convertis en assemblée nationale, M. l'abbé Le Clerc y manifesta hautement toute la loyauté de ses principes. Ce fut lui que le président appela le 3e. pour prêter le serment du clergé, le 4 janvier 1791. Sa réponse est remarquable par sa belle simplicité : « Je suis « né, dit-il, dans la religion catholique, apostolique et « romaine; je veux mourir dans cette foi, et je ne le « pourrais pas en prêtant le serment que vous demandez. »

Dans son séjour à Londres, M. Le Clerc fut l'exemple de ses compagnons d'exil, et contribua beaucoup à leur concilier l'estime et la bienveillance des Anglais. Rentré en France, il devint vicaire-général-capitulaire du diocèse

de Séez qui, depuis cette époque, a été administré de la manière la plus digne d'éloges.

Nous avons parlé du duc de Brunswick (page 191); la postérité le louera d'avoir donné asile à cette portion de Français de tout rang fidèles à leur Dieu et à leur Roi : elle n'oubliera pas ses procédés généreux; elle se souviendra avec quel tact et quelle délicatesse, à l'exemple de leur prince chéri, toute sa Cour et tous les habitants de son duché leur faisaient parvenir des moyens d'existence en gardant le plus stricte incognito. A l'égard de ceux qui s'honoraient de leur détresse, deux caisses de secours avaient été établies, dont l'une pour les prêtres (la différence de culte ajoutait encore à ce bienfait). On cherchait à découvrir ceux qui pouvaient y avoir quelques droits.

Les émigrés, en se faisant connaître, étaient reçus à la Cour de Brunswick et admis à toutes les fêtes comme dans les temps les plus florissants de leur opulence. Le duc donna à cette époque à tous et à chacun d'eux des preuves sans nombre de la magnanimité qui lui était si naturelle. Pour n'en citer qu'une seule, on ne peut se rappeler sans admiration qu'il fit ériger un superbe mausolée à la mémoire du maréchal de Castries qui, pendant la guerre de sept ans, avait remporté un avantage sur le duc de Brunswick, alors prince héréditaire. Il mourut à Wolfenbuttel à 2 lieues de la résidence : le duc envoya vingt-quatre voitures chercher sa dépouille mortelle.

Un grand nombre de femmes ont illustré le diocèse de Séez par leurs vertus, leurs grâces et leurs talents. Nous

nous bornons à citer le nom de Mme la marquise de Verdelin, descendante de l'ancienne maison des comtes d'Ars de Brémont (1). Elle se faisait remarquer par son esprit et un caractère bienveillant ; elle naquit vers 1726 et mourut dans la 84e année de son âge, le 28 décembre, au château de Carrouges, chez son gendre, M. le comte Alexis-Paul-Michel Le Veneur, ancien colonel du régiment de Lyonnais, ancien membre du corps législatif, lieutenant-général des armées du Roi. Ce fut au commencement de 1764 que Mme de Verdelin perdit son mari ; elle n'eut que des demoiselles, et sa tendresse pour elles l'empêcha de contracter de nouveaux liens. Quoique étrangère au diocèse par la naissance, elle lui appartient par l'édification d'une vie exemplaire qu'elle donna jusqu'à la fin de sa longue et pieuse carrière. Elle a laissé, marchant sur ses traces, Mme la comtesse Le Veneur, sa fille, le modèle des épouses et des mères.

(1) Cette illustre famille avait pour devise : *Le bouis est vert et ses feuilles sont arses.*

SUPPLÉMENT HÉRALDIQUE.

Nous donnons ici quelques armoiries que nous n'avons pu indiquer dans le cours de nos recherches en parlant des personnes et des lieux auxquels elles se rapportent.

Azor, p. 296. Écartelé au 1 et 4 d'azur à une coquille d'argent; au 2 et 3 d'argent.

Alençon, p. 262. Mêmes armoiries que l'abbaye de Saint-Martin de Séez, p. 55.

Allain, p. 137. (présumé) De gueules au chevron d'argent, accompagné de 3 coquilles de même.

Angennes (D'), p. 165. De sable, au sautoir d'argent.

Antenaise, p. 277. Bordé d'argent et de gueules.

Argouges (D'), p. 271. Écartelé d'or et d'azur, à 3 quinte feuilles de gueules; celle du 2e. quartier cousue; celle en pointe brochant sur les deux quartiers.

Ars (de Bremont), p. 376. D'azur à l'aigle éployée d'or.

Aunay (le baron d') (Bouvoust), p. 229. D'argent à deux fasces d'azur, accompag. de 6 merlettes de sable.

Bailleul, p. 314. Parti d'hermine et de gueules.

Bayeux (ville de), p. 20. De gueules, au léopard d'or.

Berghes-Saint-Vinox (le prince de), époux de Mlle. de Broglie, p. 271. D'or, au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

Bernard de Marigny, 229. D'azur à 3 fasces ondées d'or.

Bertrand, p. 277 (présumé). D'or au lion de sinople, armé, lampassé et couronné d'argent.

Bocquensey, p. 284. d'argent au tronc d'arbre arraché de sinople, supportant deux colombes l'une sur l'autre de gueules.

Bonvoust. (Voyez Aunay).

Broglie, p. 271. D'or, au sautoir ancré d'azur.

Brunswick (le duc de), p. 191. Écartelé de 11 pièces, au cheval gai d'argent sur un fond de gueules en abîme avec cette devise : *Nunquàm retrorsùm.*

Bry-de-la-Clergerie, p. 299. D'argent à 3 fasces de sable, à 4 cotices d'or brochant sur le tout.

Catinat, p. 296. D'argent à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or.

Caumont (de), du Bessin, p. 35. D'azur au mont d'or, reposant sur un champ de sable.

Chagrin de Brullemail, p. 368. D'argent à la tourterelle de gueules.

Chailloué, p. 176 (présumé). D'argent au chevron de sable, chargé de 3 molettes d'éperon.

Château-Thierry, p. 176. De gueules, à la divise abaissée d'argent, surmontée d'un faucon, tenant un rameau de 8 feuilles, le tout du même.

Clinchamps, p. 27. D'argent à 3 gonfanons de gueules.

Courtomer (Enguerrand de), p. 134. De sinople à 3 lionceaux d'argent.

Crux, p. 315. D'azur à 2 bandes d'or, accostées de 7 coquilles d'argent, une, trois et trois.

Davy (cardinal du Perron), p. 179. D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 harpes du même, celles en chef adossées.

Demoulins, p. 52 (présumé). D'azur à la sauterelle d'argent, accompagnée de 3 coquilles d'or.

Des Acres (marquis de l'Aigle), p. 304. D'argent à 3 aiglettes de sable.

Du Haussey, p. 270. Ecartelé au 1 et au 4 d'argent à 3 coquilles de sable, au 2 et 3 de gueules à 5 losanges d'or.

Du Merle, p. 130. De gueules à 3 quinte feuilles d'argent.

Du Moulinet, p. 67. D'argent à 3 anilles de moulin, de sable.

Du Rosel, p; 151. De gueules à 3 roses d'argent.

Ernaud d'Échauffour, p. 310 (présumé), d'argent à la croix ancrée de sable.

Estouteville (D'), p. 152. Fascé d'argent et d'azur, au lion du premier émail, brochant.

Évreux (ville d'), p. 20, d'azur à 3 fleurs de lys d'or, au bâton componé d'argent et de gueules en bande, brochant.

Falaise (ville de), p. 17. D'argent à 3 tours de gueules, au chef du même chargé de 3 fleurs de lys du champ.

Fatouville, p. 175. De gueules à la bande d'argent chargé de 3 tourteaux de sable en chef et en pointe de deux mouchetures du même.

Fiesque, p. 314. Bandé d'azur et d'argent de six pièces.

Frotté de Couterne (marquis de), p. 291. D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon du même, et en pointe, d'un besant d'argent.

Gaultier de Saint-Lambert, maire de Séez, p. 251. De gueules, à la croix ancrée d'argent, senestrée, d'un croissant du même, et nouée en cœur d'un sautoir de pourpre.

Geoffroy, p. 121. D'argent à 3 mains senèstres de gueules.

Gervais de Belleau, évêque de Séez, p. 145. D'hermine, à 2 fasces d'azur.

Gontaut-Biron, p. 305, écartelé d'or et de gueules, à l'écu en bannière.

Got de la Rosière, p. 216. D'azur à l'aigle éployée, au vol abaissé d'or, membrée et couronnée de gueules. Got d'Ambray, p. 218, *Id.*

Gouhier Duchesnay, p. 18. De gueules à 3 roses d'argent. Gouhier de Charencey, p. 368, *idem*, ainsi que ceux de Fontenay et de Petiteville.

Hardouin-des-Essards, p. 65 (présumé). De gueules à 3 croissants d'or.

Hemery, p. 25 (présumé). De sable au croissant d'or, au point d'honneur, accompagné de cinq autres du même.

La Bretonnière (Lonlay), p. 177. D'argent à 3 taissons ou blaireaux de sable et une fleur de lys de gueules en cœur, les blaireaux 2 et 1.

L'Aigle (marquis de), voyez Des Acres.

La Luzerne, p. 209. D'azur à la croix murée d'or, chargée de 5 coquilles de sable.

La Morandière des Moutis, p. 178. D'or à 3 chevrons de sable, accompagnés en pointe d'une rose de gueules.

La Porte de Riantsy, p. 365. D'or à la bande d'azur.

Le Bouthillier, abbé de Rancé, p. 203. D'hermine à la fleur de lys de gueules.

Le Coutellier, p. 216. D'argent à 3 hures de sanglier couronnées de sable, défendues du champ.

Le Forestier, p. 318. Sept familles de ce nom en Normandie. Leforestier d'Osseville : d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

Le Paulmier des-Fontaines, p. 17. Le Paulmier de la Livarderie, p. 32. Le Paulmier du-Bouillon, p. 216. D'azur au lion léopardé d'or, au chef du même, chargé de 3 tourteaux de gueules.

L'espinasse (de), p. 154. Fascé d'argent et de gueules.

Le Veneur, p. 266. D'argent à la bande d'azur chargée de 3 sautoirs d'or.

Lisieux (ville de), p. 20. D'azur à une crosse d'or en pal, accostée de 2 fleurs de lys du même.

Lonlay (voy. La Bretonnière).

Macé, p. 134. De gueules à 3 masses renversées d'argent.

Magny, p. 154. (présumé). D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout du même.

Malherbe, p. 235, d'hermine à 3 roses de gueules.

Marigny (voy. Bernard).

Martel, p. 277. D'or à 3 marteaux de gueules.

Matignon, p. 165. D'argent, au lion couronné de gueules.

Mauger, p. 114. De gueules, à six billettes d'argent.

Moloré, p. 166. D'azur à l'ancre d'argent surmontée de 3 étoiles d'or en chef.

Montagu d'O, p. 286. De sable à 3 mains senestres d'argent.

Montgommery, p. 51. Écartelé au 1 et 4 de gueules, à 3 coquilles d'or au 2 et 3 de France.

Montreul (Olivier de), p. 271. D'argent à 3 têtes de cerf.

O (d'). (voy. Montagu).

Osmond, p. 14 et 363, portait de gueules au vol fondant d'hermine.

Patu de Saint-Vincent, p. 301. D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 colombes d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

Pluviers, p. 170. De gueules à 2 fasces d'argent, la 1re. accompagnée de 3 étoiles d'or.

Rochechouart, p. 216. Fascé nébulé d'argent et de gueules.

Roussel, p. 152, arch. de Rouen. Palé d'or et d'azur, au chef de gueules, chargé de 3 merlettes d'argent.

Saint-Aignan, p. 269. (présumé). D'argent à 3 feuilles de vigne de sinople.

Saint-Sauveur, p. 315. D'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe d'une rose de même.

Seguier, préfet du département de l'Orne, p. 76. D'azur au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles du même en chef et d'un mouton d'argent en pointe.

Suarès-de-Sainte-Marie, évêque de Séez, p. 185. D'argent à l'étendard de gueules avec ces mots : *Ave Maria.*

Ticheville, p. 328. D'argent à 3 lambels de sable en chef et 6 mouchetures d'hermine, 3, 2 et 1.

Verdelin, p. 376. D'argent à la fasce de sinople, surmontée en chef d'un verdier ou verdelet sur un écusson aux armes de l'empire.

TABLE ANALITIQUE.

Abbaye d'Almenèches. L'évêque Cornegrue y met la réforme en 1455, page 154.—Nouvelle réforme en 1517, 162.
— De Belle Étoile, fondée en 1215, 314.
— De Lonlay, fondée en 1025, par Guillaume Talvas, 313.
— De Saint-André en Gouffern, fondée en 1143, 123.
— De Saint-Évroul, fondée en 560 ou 567, 309.
— De Saint-Martin de Séez, fondée par St.-Évroul, 50. Détruite par les Normands, rétablie en 1050, 51. La nef de l'église détruite en 1353 par les Anglais, 52. L'abbaye est unie à la congrégation de St.-Maur en 1636, 53. Mise en commende en 1763, *ib.* Ses armoiries, 55.
— De Silly, fondée au milieu du XIIe. siècle, 317.
— De Vignats, 126.
Adelin (St.) 27e. évêque en 940, 104.—Est longtemps retenu prisonnier en Angleterre par les Normands.—Ecrit la vie de St^e^.-Opportune, 105.—Consacre l'église de Sainte-Céronne, près de Mortagne, où le corps avait été apporté, 106.
Administration de l'hospice à Séez, 253.
Aigle (l'). Ville dont la population est de 5714 habitants, connue par sa manufacture d'épingles, 303.—Brûlée en 1118 et en 1563, 304.

de Gentilly, près de Paris en 766. Meurt en 780, 100.
Bernière (Jean de), 45e. évêque en 1290, 137.—Meurt le 15 avril 1294, suivant D. Bessin, 138.
Bertaud (Jean), 65e. évêque en 1608, né à Caen en 1553, selon Huet. Le maréchal de Matignon lui confie l'éducation de ses deux fils, 179.—Henri III le nomme précepteur du duc d'Anjou, fils naturel de Charles IX et le fait secrétaire de sa chambre. Après la mort de ce roi, Bertaud suit le parti de Henri IV. Il en reçoit l'abbaye d'Aunay près de Caen. Nommé 1er. aumônier près de la reine Marie de Médicis, puis évêque de Séez en 1606, il prend possession par procureur, le 1er. juin 1607, 180.—Il fait son entrée à Séez le 8 mars 1608, sans observer les cérémonies d'usage, 181.—Il prononce l'oraison funèbre de Henri IV, assassiné le 14 mai 1610. Il fait célébrer à Séez un service anniversaire pour ce prince, est pris de maladie en même-temps, et meurt le 8 juin 1611, 182.—Echantillon de sa poésie, 184.
Bessin (Guillaume), religieux bénédictin, 330.
Boirel, chirurgien d'Argentan, 325.
Boischollet (76e. évêque), voy. Chevigné.
Bonhomme, supérieur du séminaire de Falaise, 70.
Bonmoulins, petite commune de 433 habitants, porta jadis le titre de ville, soutint plusieurs siéges et fut détruit par les Anglais en 1433, 303.
Bonne-âme (Guillaume), fils de Radebod, 31e. évêque de Séez en 1040; il fut abbé de Saint-Etienne de Caen, puis archevêque de Rouen, 109.
Bouillonney (Catherine du), religieuse d'Almenèches, fonde le prieuré des Bénédictines à Exmes, et en est la première prieure, 192. Ses armoiries, 282.
Bougis (Simon), religieux bénédictin, né à Séez, 329.

Bourdoise (Adrien), prêtre, né près de Mortagne, 323. Fonde le sémin. de St.-Nic du Chardonnet à Paris.

Bref du pape, concernant Mgr. Saussol, 372.

Bretonnière (M. de la) adresse un discours à l'évêque Claude de Morenne à son entrée dans la ville épiscopale, 177.

Briouze, anciennement ville, 270.

Caillet (Mme.), sœur Ste.-Thérèse, supérieure de l'hôpital de Séez, 60.

Cally (Pierre), professeur de philosophie à Caen, 329.

Camus de Pont-Carré (Jacques), 67e. évêque en 1614, 189.—En 1629 il autorise l'établissement d'un prieuré de bénédictines à Exmes, 192.—Il fait revivre la confrérie de St-Gervais et accorde des indulgences à ceux qui contribueront aux réparations de la cathédrale, 194.—Il supprime beaucoup de fêtes, 195.—Il meurt le 4 novembre 1651, et est inhumé dans la cathédrale, 195.—Ses armoiries, 196.

Capucins d'Alençon, d'Argentan, de Mortagne. Époques de leur établissement, 321.

Carrouges, bourg d'environ 2000 habitants, 265.—Il y avait jadis une collégiale fondée en 1490. Le château appartient à M. le comte Le Veneur ; il a été visité par Louis XI en août 1473, et depuis par Marie de Médicis, 266.

Cathédrale. Description de ce temple magnifique, 35 et suiv.

Caumont (M. de) parle de la cathédrale de Séez dans son Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, 35.

Céronne (Ste.) vivait du temps de l'évêque Hille. Une église lui fut dédiée près de Mortagne. Il y a proche de là une fontaine qui passe pour guérir les fiévreux, 87.

—Circonstances de la vie de cette Sainte, transcrites de l'acte trouvé dans son tombeau. Elle mourut au village de Romilly. Ses reliques furent transférées au Mont-Saint-Michel vers l'an 876. 354 et suiv.

César parle de la ville de Séez, 9.

Chailloué (le chevalier de), 107.—Complimente l'évêque, Claude de Morenne à son entrée, 176.

Céneri (St.) mort vers l'an 669, 360.

Chapelle de la Madeleine, ancienne léproserie, 62.

Chapitre de Séez, sa composition, 49.

Charray-de-la-Fargette (Mme.), supérieure des dames du Sacré Cœur et de l'Adoration Perpétuelle à Séez, 76.

Châtellier. (Notice sur le camp du), 286.

Château-Thierry (M. de), échevin, complimente l'évêque Claude de Morenne, faisant son entrée à Séez, 176.

Chevalier (Enguerrand), supérieur du séminaire de Séez, grand-vicaire de M. de Forcoal, 59e. évêque, 200.—Il agrandit beaucoup le séminaire, 201 et 327.

Chevalier (Jean), 55e. évêque en 1434. Son épiscopat fut court. En 1438, les grands vicaires donnèrent la collation d'une église, *sede vacante*, 151, 152.

Cheveux. L'évêque Serlon les coupe dans l'église de Carentan au roi d'Angleterre Henri Ier et à plusieurs seigneurs, 254 et suiv.

Chevigné de Boischollet (Hilarion-François de), 76e. évêque en 1802, 233. Son refus d'accepter l'épiscopat. Ses motifs, 234.—On fait taire ses scrupules; son installation brillante, 235.—Quelques propos légers lui font des ennemis, 236.—Napoléon étant à Alençon le 31 mai 1811, lui donne ordre d'y venir le lendemain

avec tout son clergé, 238.—Il s'y rend, et Napoléon le traite avec la plus grande dureté. Il se résigne à donner sa démission, comme on le lui conseille, 239.—De retour à Séez, il trouve les scellés mis dans le palais épiscopal; mais on ne découvre dans ses papiers rien de suspect. Il part peu de jours après pour Nantes, et se retire d'abord aux environs, puis se fixe dans cette ville, où il éprouve une attaque de paralysie qui l'emporte le 23 février 1812. On le trouve revêtu d'un cilice, 240.—Ses obsèques sont faites à Nantes avec la pompe due à son rang; son corps est porté et reste déposé dans la chapelle du château de Saint-Etienne de Montlac, appartenant au comte de Chevigné, son parent, 241.—Justes éloges payés à ses vertus, *Ibid.*

Chezal-Benoît, congrégation de Bénédictins au diocèse de Bourges, 51, 54.

Chrodobert, parent de l'évêque Godegrand, le fait assassiner, 98.

Cimetière des Tertres près d'Argentan pour les pestiférés, 174.

Clarai-Bachaumont préserve d'incendie l'église de l'abbaye de Saint-Martin, 171.

Claude de Morenne fait son entrée à Séez, 176.

Cleray (Robert de), bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Martin, vers 1050, 52.

Cleray : dans le parc de ce nom, est une fontaine renommée, 84.

Clergé actuel, et autorités de Séez, 249.

Clinchamps (Gautier de), 27.

Collége de Séez, 64.

Commeaux (Mme. de) fait un don de 800 fr. chaque année, pendant 12 ans au séminaire de Séez, 69.

Congnary, prêtre, installeur de Séez, 39.

Conté, habile artiste, né à Saint-Cénery, 334.

Contest (St.), évêque de Bayeux, reçoit les derniers soupirs de St.-Landry, évêque de Séez, 86.

Corbon, village à 400 pas de Mauves, paraît avoir été jadis la principale ville du pays, 299.—Détails sur son antiquité, 300.—La cloche de son église est tout ce que ce village a de remarquable, pour avoir été fondue l'an 1230, 301.

Corbonnais, archidiaconé, 125, 129.

Cordeliers de Séez, 55.—Leur église consacrée en 1226, 56.—Le couvent est ravagé, 4 religieux tués, 57.—St. Louis leur envoie une Ste. Épine, 58.

Cornegrue (Robert de), 57°. évêque, en 1454, 153. —Fait une réforme dans l'abbaye d'Almenèches, 154. —L'époque de sa mort est incertaine; mais son successeur occupait le siége en 1483. 155.

Cotman, dessinateur anglais, 37.

Courtenay, (Baudouin II de), empereur de Constantinople, donne à St.-Louis, en 1239, la Ste-Couronne d'Épines, 58.

Courtomer (Enguerrand de), chevalier, présente à l'évêque Le Moyer, en 1243, un sujet pour la cure de Brullemail, 134.

Courtomer, joli château d'un style moderne, habité aujourd'hui par le marquis de la Coste, 267.

Cui, beau domaine de l'arrondissement d'Argentan, 37.

Crestey (Pierre), curé de Barenton, 59. 327.

Curaudau, chimiste distingué, né à Séez, 348.

Dames du Sacré Cœur et de l'Adorat. Perpétuelle à Séez, appelées d'abord *Zélatrices*, 77.

Dangu (Nicolas de), 40.—61°. évêque en 1539, 167. —Il passe à l'évêché de Mende en 1545. Il était abbé de Foix et de Juilly. Sous son épiscopat fut fondée la

collégiale de Carrouges, à laquelle Paul III réunit l'église de Sainte-Marguerite de ce lieu, 168.

Daon (Roger) premier supérieur du Séminaire des Eudistes à Séez, 68.

D'Aquin (Louis), 71e évêque en 1700. Assiste à la mort de l'abbé de Rancé, réformat. de l'abbaye de la Trappe, le 26 octobre 1700. Il supprime en 1705 la communauté d'Avranches et transfère les religieuses à Argentan, 210.—Il meurt le 17 mai 1710 à 45 ans, et est enterré dans la cathédrale. Ses armoiries. *Ibid.*

D'Aunou (Thomas), 44e. évêque en 1258, 135.

Defranche (M.), au séminaire de Séez, 67.

De la Coste (le marquis), propriétaire du château de Courtomer, 267.

Delauney, supérieur du séminaire de Falaise, 70.

D'Érard de Ré, prévôt de la cathédrale, ancien supérieur du séminaire, 66.

De Rancé (Guille.), évêque en 1363 ou 1364, 444.

De Rancé, abbé de la Trappe, assiste à la mort de l'évêque Savary, 206, 208.

Diocèse, son étendue, sa composition, sa population, nombre de ses cures, de ses communes, de ses succursales, de ses vicariats. Noms de MM. les curés et desservants de la paroisse et des succursales de la ville épiscopale, 26, 251.

Domfront, 289.—Son château, bâti en 1011, a été ruiné.

Du Bordage, conserve la Ste.-Épine pendant la révolution, 241.

Duplessis d'Argentré (Jean-Baptiste), 44, 68.—Évêque en 1775, 220.—Sa naissance, sa nomination à l'éducation des princes, 221.—Il est fait évêque de Tagaste,

222.—Sa famille, *ibid.*—Il est pourvu de trois abbayes, 223.—Il fait rebâtir le palais épiscopal en 1778, refaire à neuf la charpente de la cathédrale, décorer le chœur, 224.—Il fait reconstruire le château de Fleuré, *Ibid.*

Duprès (Claude), 54.

Dureau de la Malle, 344.

Duval (Pierre), 40.—62e. évêque en 1545, 168.—Cérémonie de son entrée à Séez, 169.—Il fait séculariser ses chanoines par Paul III en 1547. Il crée un official à Mortagne. Il bénit en 1555 l'abbesse d'Essey, Catherine de Pluviers, 170.—Il fait consolider la cathédrale, 171.—En 1564, il résigne son évêché à son neveu, Louis du Moulinet, se retire en même-temps à Vincennes où il meurt cette même année et est enterré dans la chapelle, 172.

Ecole ecclésiastique, beau bâtiment à Séez, 247.

Ela, sœur de Robert de Montgommery, 59.

Enghien. M. de Boischollet se réunit dans cette ville à plusieurs de ses parents, officiers de la marine royale, 233.

Entrée des évêques à Séez (Cérémonie de l'), 79.

Epine (la Ste.), 56, 58.

Essey, remplacé par la ville de Séez, 10.

Essuins (Essui), peuple de la Gaule Armoricaine, 6.

Eudes (Jean), fondateur des Eudistes, 324.

Evêques. Leur liste chronologique 21.

— (Recherches sur les), 79.

— Cérémonie de leur entrée à Séez, 79.

Évremond (St.). Ses funérailles en 720.

Evroul (St.) né à Bayeux en 517, 357.—Fonde 14 ou 15 monastères, meurt en 586, suivant quelques historiens et selon Alban Butler, en 596, 359.

Exmes, ancienne capitale des Ossismiens, l'un des princi-

paux peuples de ces contrées, avant l'arrivée des Romains, 192.—Renversée par les Saxons et remplacée par la ville de Séez, 273.—L'Exmois était anciennement fort étendu, mais Exmes n'a jamais dû être le siége de l'évêché, 275.—Révolution subie par la ville d'Exmes, 277.—En 1060 elle résiste à une armée de 100,000 hommes, 279.—En 1136, Gilbert de Clare incendie le bourg neuf et l'église. La ville allait succomber, si elle n'eût été secourue par le comte d'Alençon, 280.

Fabrique de la cathédrale, 250.

Fatouville (le chevalier de) complimente l'évêque Claude de Morenne, faisant son entrée à Séez, 176.

Ferté-Fresnel (la), bourg de 463 habitants, 284.

Ferté-Macé (la), a une école ou collège, 70.

Fesch (le cardinal), son passage par Alençon, 239.

Fessier (M.), évêque constitutionnel; ses services à la ville et au palais épiscopal de Séez, 232, 233.

Filature de coton à Séez, 19.

Flers (baronnie de), 367.

Fleuré, 163, 173, 224.

Fontaine (de la), supérieur du séminaire de Séez, 68.

Fontaine Riant, près de Séez, 165.

Fontenay-le-Louvet; son église fondée par St.-Évremond, 93.

Forcoal (Jean de), 69. Évêque en 1671, ses démêlés avec M. d'Angennes, seigneur de Fontaine-Riant. Il en sort vainqueur, 202.—Il meurt à Séez, le 22 février 1682, et est inhumé dans la cathédrale, 203.—Ses armoiries, 204.

Fort Maugis (le), donné à l'église de Séez, 107.

Foy (l'abbé de), 1er. abbé, commendataire de l'abbaye de Saint-Martin, 54.

Frische (Jacques du), bénédictin né à Séez, 326.

Froger, 38e. évêque, aumônier de Henri II, roi d'Angleterre, et nommé à l'évêché de Séez, en 1157 ou 1158 par le roi Étienne, 126.—Il approuve la fondation de la Chartreuse du Valdieu, par Rotrou, comte du Perche, le 29 juin 1170, et il en fait la dédicace en 1181. On croit qu'il mourut en 1184, 127.—Il avait doté l'hospice de Sainte-Croix, à Séez, 128.

Gacé, bourg de 1194 habitants, 272.—Appartenant à la maison de Montmorency-Tancarville, 273.

Gaston, duc d'Orléans, son mariage avec la sœur du duc de Lorraine est déclaré nul, 193.

Geoffroy, archévêque de Rouen, intime ami de l'évêque Jean de Neuville, 39.—Vient le 26 mars 1126 consacrer la cathédrale de Séez. Henri Ier. roi de France, le légat du Pape et un grand nombre d'évêques et de seigneurs assistent à cette cérémonie, 122.

Geoffroy, 12e. évêque en 600, mort en 615, 90.

Gérard (St.), 21e. évêque en 780, meurt en 819. Ses chanoines lui font faire une châsse d'argent. Ce fut de son temps que le chant grégorien fut introduit dans les églises de France, 100, 101; son corps brûlé par les Calvinistes en 1562, 171.

Gervais I, 41e. évêque, en 1221, 13.—Il était Anglais de nation. Sacré par le pape Honorius III, le 18 juillet 1220. Mort en 1228, 131.—Son épitaphe, 133. On a de lui 135 lettres intéressantes, 132.

Gervais II, de Belleau, 49e. évêque en 1356, né à Nogent-le-Rotrou. Il crée dans sa cathédrale la dignité de pé-

nitencier. Meurt en 1363 et est inhumé à Silly, 143, 144.

Gilles-de-Caux de Montlabert, auteur de quelques poésies, 332.

Gilbert de Clare, son expédition contre Exmes en 1136, 280.

Girard Ier, 34e Évêque en 1082. Il assiste aux obsèques de Guillaume-le-Conquérant en 1087. Meurt en 1091, 116.

Girard II, ou Girald, 37e. évêque en 1143, 123.—Désapprouve son prédécesseur Jean de Neuville, d'avoir régularisé ses chanoines, 124.—Il est mal avec St.-Bernard, qui le dépeint au pape Eugène III comme un hypocrite, *ibid.*—Le 9 octobre 1145, il consacre l'église de l'abbaye de Perseigne que Guillaume Talvas venait de fonder avant son départ pour la croisade, *Ibid.*—Il meurt en odeur de sainteté en 1157, 126.

Godegrand (St.), 18e. évêque en 750, était fils d'un comte d'Exmes et frère de Ste.-Opportune, 95, 96, 97.—Il est assassiné par son filleul, 98.—De son temps, parut le premier orgue en France, envoyé à Pépin par l'Empereur Constantin Copronyme, *ibid.*

Got (Charles Philippine), écuyer, sieur de la Rosière, signe comme témoin à la prise de possession de l'évêque Néel de Christot, par procureur, 216.

Got-Dambray, maire, 228.

Gouhier-Duchesnay, achète la mairie de Séez sous Louis XIV. Gouhier épouse une petite nièce de l'évêque Jacques de Silly, 165.

Goupillon prétend à l'évêché de Séez, 158.—Sa mort, 159.

Grancey-Lechâtel, en Champagne, 196.—Voy. aussi Médavy, 199.

Grossinière (la), près de Mortagne, 45.
Guillaume Mauger, 48e. évêque, 63.
Guillaume de Moulins, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Martin, 52.
Guillaume de Ponthieu, seigneur de Séez, 15, 62.
Guillaume Talvas, frappé de censure et d'anathème, 122, 124.
Hardouin Belier-des-Essards, fonde deux maîtres au collège, 65.
Hardrey (curé de la Place), à Séez, y fonda une école de charité, 72.
Hector (la comtesse d'), nièce de l'évêque Boischollet, 240.
Henri I, roi de France, assiége Exmes en 1060, sans succès, 279.
Henri I, roi d'Angleterre, s'empare d'Exmes en 1113, 279.
Herlon ou Serlon, 35e. évêque en 1091, 116, coupe les cheveux au roi d'Angleterre et à plusieurs seigneurs de sa suite, dans l'église de Carentan, 254.
Hersan, docteur-médecin à Caen, 347.
Hildebrand I, 10e. évêque en 573, mort en 580, 90.
Hildebrand II, 26e. évêque en 853, va au Concile de Troyes en 878, où fut couronné Louis-le-Bégue, par le pape Jean VIII, 103.
Hille, 4e. évêque en 480, assiste au sacre de Clovis, 87. —De son temps vivait Ste.-Céronne à laquelle une église fut dédiée près de Mortagne, *ibid.*
Hommey (Antoine), sieur de la Bourdonnière, 329.
Hommey (Jacques), fils du président, *ibid.*
Hommey-la-Fortinière (Mme.), 229.
Hommey-la-Fortinière (M.), 230.
Hongre (le), célèbre prédicateur, 323.

Hôpital (l') de Séez, temps de sa fondation, 58.—Il est dirigé par des religieuses de St.-Augustin, 60.—Hôpital de Mortagne, 322.

Hospice (ancien) de Sainte-Croix à Séez, 63.—Doté par Froger, 38e. évêque, 128.

Hubert, 5e. évêque en 500, était hermite, son épiscopat, 87, sa mort en 511, 88.

Hugo, abbé d'Estival, découvre des lettres de l'évêque Gervais Ier., 132.

Hugues I, 19e. évêque en 760, 99.—Meurt en 765, 100.

Hugues II, 42e. évêque en 1228, il meurt vers 1240 ou 1243, 134.

Hugues de Chedavy, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Martin, 52.

Hurvé-Menard, supérieur gérant de la Congrégation de Saint-Maur, 54.

Husson (Claude), 59e. évêque en 1052. Il est le premier qui ait porté la croix pectorale, 161.—Il se démet de son évêché pour passer à celui de Poitiers, *ibid.*

Ingelnon, 24e. évêque en 833, assiste au conseil de Thionville, qui avait pour objet de rétablir sur le trône Louis-le-Débonnaire, que ses trois fils en avaient chassé. Dans cette année 833, le pape Grégoire IV institue la fête de de tous les Saints, célébrée à Séez pour la première fois, le 1er. novembre 836. Ingelnon meurt en 840, 102.

Jamet (Pierre-Charles et François-Louis), savants nés près de Séez. 333.

Jean I, duc d'Alençon, tué à la bataille d'Azincourt, 52.

Jean I de Neuville, 36e. évêque en 1123, 120.—Il rend réguliers les chanoines de Séez et les met sous la règle de St.-Augustin, 121.—Consécration de la cathédrale

le 26 mars 1126, par Geoffroy, archevêque de Rouen, son intime ami, 122.—Il assiste en 1134, au Concile de Pise où était St.-Bernard, *ibid.*—En 1136, il excommunie Guillaume Talvas, comte d'Alençon et du Perche, et jette un interdit sur les terres qu'il possédait dans le diocèse, 122.—Sous son épiscopat, le 10 septembre 1140, Rotrou II, comte du Perche, fonde l'abbaye de la Trappe, *ibid.* Le 19 septembre 1143, Jean consacre l'église de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern, fondée par Guillaume de Montgommery, près de Vignats, il meurt la même année et est enterré dans la cathédrale, *ibid.*

Jean II de Bernières, 45e. évêque en 1290, 137.

Jean III, 53e. évêque. On ignore son nom de famille, 150.

Jésuites (les) ont la conduite du séminaire, 67.—Ils se retirent, 68.

— Établis à Séez par M. Turgot, 211.

Lahaye (Mme.) supérieure des sœurs de Providence à Séez, 74.

L'Aigle (la ville de), 303.

Lain (St.) ou Latuin, 37, 80.—Le pont et la fontaine de ce nom, 84.

Lallemant (Jacques-Charles-Alexandre,) 73e. évêque en 1728, 213.—Il fait exiler trois curés en 1731; donne un nouveau bréviaire au diocèse en 1737, établit un chapitre général, et interdit la cathédrale, 214.—Meurt le 6 avril 1740, ses armoiries, 215.

Landry (St.), 3e. évêque en 460, mort le 4 mars 480, 85, 86.

Langlois (Grégoire), 51e. évêque, en 1370, 145.——Assiste au concile tenu à Paris en 1398 pour terminer le schisme de Benoît XIII, qui ne voulait point

renoncer à la dignité de souverain Pontife, 147.—Il meurt à Séez le 13 mai 1404, et est inhumé dans le chœur de sa cathédrale, 148.

Latuin ou Lain (St.), 11e. évêque, en 400, 82.

Laurent d'Escures (Saint), paroisse de Séez, 29.

Laval (Gilles de), 58e. évêque en 1483, 156.—Il a pour compétiteur Étienne Goupillon; mais il l'emporte sur lui 159.—Il va chercher la Ste.-Ampoule à Reims pour Louis XI. Il meurt en 1051, et est inhumé dans la cathédrale, 160.

Laval-Montmorency (M. de), ambitionne d'avoir auprès de sa personne, M. l'abbé Saussol, 245, 246.

Lebailly (l'abbé), historien de Séez, 38, 39, 92.

Le Bassac, supérieur du séminaire au moment de la révolution, 68.

Le Boulanger (Philippe), 46e. évêque en 1295, 138.—Mort le 1er. avril 1315, 139.

Lebreton, supérieur du séminaire de Falaise, 70.

Le Chevalier (Enguerrand), supérieur du séminaire de Séez, 66.

Lécluse-Desloges (Pierre-Mathurin de), 334.

Le Coutelier (Louis-Joseph), écuyer, sieur de Guépray, signe comme témoin à la prise de possession de M. Néel de Christot, par procureur, 216.

Le Fèvre, curé de Goulet, directeur de l'établissement des sœurs de Providence à Séez, 71.

Le Fort, ancien principal du collége de Séez, 65.

Le François, chanoine-précepteur, principal du collége de Séez en 1789, 65.

Le Moyer (Geoffroy), 43e évêque en 1243. Ce fut pendant son épiscopat que le chapeau rouge fut donné aux

cardinaux, dans le Concile de Lyon de 1245, 35.— On croit qu'il mourut en janvier 1258, *ibid.*

Le Noir (Jean), chanoine théologal de Séez. Ses querelles avec l'évêque Médavy, 198, 325.

Le Paulmier-du-Bouillon, écuyer, signe comme témoin à la prise de possession, par procureur, de M. Néel de Christot, 216.

Le Sergent (Louis), fait assigner l'évêque Bertaud pour défaut de formalité, 80.

Leudeband, 8e évêque en 550. Souscrit au concile de Tours, le 27 novembre 566, 89.

Lisiard, 39e évêque 1190, 128. — On rapporte sa mort à l'année 1201 ou 1202, 129.

Liste chronologique des évêques, 21.

Litarède, 6e évêque en 511, mort en 512, 81, 88.

Littérateurs, Savants, etc., 323.

Lizot (Jean), prêtre, né à l'Aigle, curé de Saint-Séverin à Paris, 328.

Loisel (Christophe), poëte latin et français, 183, 188.

Longny, chef-lieu de canton. Populat. 2661 habit. On y voit les restes d'un château-fort qui appartenait à M. de Gontaut-Biron, 305.

Lonlay (M. de), maire de Séez, complimente M. d'Argentré à son entrée dans la ville épiscopale, 223.

Lonray (château), près d'Alençon, augmenté par l'évêque Jacques de Silly, qui le donne pour dot avec une de ses nièces au seigneur de Matignon, 165.— Il passe dans la maison de Colbert Seignelay, puis dans celle de Montmorency-Luxembourg qui le vendit en 1785 à M. Mercier, 265.

Loyer (St.), 17e évêque en 720, avait été marié. Il abandonna son bien à ses enfants et se fit moine, 94.—De-

venu évêque il donne le voile à Ste.-Oppertune, et les ordres au jeune Godegrand, frère de cette sainte, 95. — Il abdique l'épiscopat pour reprendre la vie érémitique, et meurt le 15 juin 756. Il est inhumé à Saint-Loyer, près d'Argentan, 96.

Luxembourg (le cardinal de), abbé de Saint-Martin, 53.

Mabile de Bellême, femme de Roger de Montgommery, jette avec lui les premiers fondements de l'abbaye de Saint-Martin, 51, 113.

Mairie de Séez, 251, 252.

Malherbe (M. l'abbé de), ses relations avec M. de Boischollet, 235.

Mandement (fragment du), de Jean de Pérouse, pour l'érection de la confrérie de St.-Gervais et St.-Protais, 258.

Manoir de la Chapelle, près de Séez. Jacques de Silly le donne en dot avec une de ses nièces à M. Gouhier du Chesnay, 165.

Marigny (Madame de), vend une maison à M. d'Argentré, 229, 237.

Marin Prouvère, historien, 183.

Masseville, historien, 82.

Matha (Jean de), en 1201, fonde l'ordre de la Rédemption des Captifs, 129.

Matignon laisse sans réponse une requête de L. du Moulinet, 41.

Mauger (Guillaume), 48e évêque, en 1319. Mort en 1356, 140. — En février 1344 il confirme la fondation de l'hôpital de Saint-Mathurin-d'Ecouché, fondé à la Toussaint en 1336 par les habitants, 141. — En 1336, la foudre ayant consumé la couverture et la charpente il répare ce désastre, 142. — Il meurt le 22 janvier

1356, et est inhumé dans le chœur de sa cathédrale, 143. — On dit qu'il fit bâtir une maison à la Ferrière, près de Mortagne, dans un lieu qui s'appelle les Places de l'évêque Mauger. *Ibid.*

Mauger, archevêque de Rouen, déposé pour sa vie scandaleuse, par décision du Concile de Lisieux, assemblé en 1055, par ordre du duc Guillaume le Batard; le neveu de l'archev. Maurille est élu à sa place, 114.

Maurey, lieutenant-général particulier, civil et criminel de la ville d'Exmes en 1771. Il fait bâtir sa jolie maison de Saint-Arnoult. Ses armoiries d'azur à trois bourdons d'argent, rangés en pal, 282.

Maurey (Madame de), abbesse de Vignats, 126.—Armoiries de la famille, 282.

Mauves, bourg fort ancien, à 2 lieues de Mortagne, sur la rive gauche de l'Huine, 297, 300.

Médailles antiques trouvées près de Lonray, 48, 49.

Médavy, 41, 173, 190, 196, 198.

Médavy (Hugues de), l'un des bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Martin, vers 1050, 52.

Médavy (François-Rouxel de), 68e évêque, sacré le 24 mai 1652, fonde l'infirmerie de l'hôpital de Séez, 62.— Nommé en 1670 archevêque de Rouen. Etablit un séminaire à Falaise, 198.—Sa mort le 28 janvier 1671, 199.

Merlerault, bourg de 1205 habitants, 283.

Mezières, hameau de la commune de Tourouvre. On présume qu'il y eut là autrefois une ville détruite par une éruption volcanique, 305.

Mileard (Saint), ou Maillard, 9e évêque mort en 573, 89.

Montgommery (Guillaume de), fondateur de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern, 123.

Montgommery (Robert II de), prend Exmes, 279.

Montgommery (Robert de), et sa sœur Ela font des donations à l'hôpital de Séez, 59.

Montgommery (Roger de), et Mabile de Bellême, sa femme, rebâtissent, vers 1050, l'abbaye de Saint-Martin, 51. — Ils en sont regardés comme seconds fondateurs, à cause des grands biens qu'ils lui ont donnés. Leurs armoiries s'y voyaient encore au commencement de la révolution, 113.

Montgommery (Gabriel de), ravage l'abbaye de Saint-Martin et brûle l'église, 53. — Est repoussé devant Argentan, et pour se venger de cet échec, brûle le château et l'église de Fleuré, l'église de Vrigny et plusieurs autres, 173.

Montmerré (monastère de), fondé par Saint-Evremond, 93.

Morel-d'Aché (Madame), née Avesgo de Coulonges, contribue à former l'établissement des dames du Sacré-Cœur, 77. — Armoiries des Morel et Avesgo. *Ibid.*

Morenne (Claude de), 64e évêque en 1601, 175. Henri IV se fait instruire par lui, encore curé de Saint-Merry, dans la religion catholique. Il est nommé prévost de la cathédrale de Séez, nommé à ce siége, sacré le 5 août 1601. Récit de sa prise de possession, 176 et suiv. — Il fait une ordination qui n'est pas jugée régulière. Il la recommence. Chagrin qu'il en éprouve. Il tombe malade et meurt le 2 mars 1606, 178.

Mortagne, chef-lieu d'arrondissement, 47, 77, 129, 293. Sa population est de 5658 habitants. A ses portes est le joli château de Prulay, 296. — Armoiries de la ville, 297.

Mortrée, bourg de 1520 habitants, à deux lieues de Séez.

La commune de Saint-Martin d'O lui a été réunie, 285.

Motteville (Madame de), favorite d'Anne d'Autriche, auteur de mémoires intéressants, était nièce de l'évêque Bertaud, 185.

Mouchi-le-Neuf, où sont les reliques de Ste.-Opportune, 104.

Moulinet (René du), mort en 1708, donne ses livres au séminaire de Séez, 67.

Moulinet-de-la-Roche (Barbe du), fonde à Séez et dans le diocèse quatre écoles de charité, 72.

Moulinet (Louis du), 63e évêque en 1564, se sauve d'Argentan où il s'était réfugié par crainte des calvinistes. Il bénit l'église de l'abbaye de Saint-Martin qui avait été profanée, 174. — Il a une contestation de préséance avec l'évêque de Bayeux au Concile provincial de Rouen en 1581. Elle est jugée en sa faveur, 174. — Il assiste à l'abjuration d'Henri IV à Saint-Denis, le 25 juillet 1593. Il meurt le 3 mars 1601, 175.

Moulinet (Claude du), plus connu sous le nom de l'abbé des Thuilleries, était parent de l'évêque, 173.

Moulins-la-Marche, bourg de 778 habitants près de la Trappe, 302.

Napoléon. Son passage à Séez et à Alençon, 237.

Néel de Christot, 68.

Néel de Christot (Louis-François), 74e évêque en 1740. Comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs, il supprime plusieurs fêtes plus marquées par les désordres du peuple que par sa dévotion, 218. — Sa mort à l'abbaye de Saint-Victor à Paris, le 8 septembre 1775, 219. — Il est enterré dans le chœur de cette église, 220.

Nogent-le-Rotrou, patrie de l'évêque Gervais de Belleau, 143.
Notices sur les saints du diocèse, 353.
Notre-Dame de la Place, 29.
O. La terre et le château vendus après la mort de François d'O à Jacques de la Guesle en 1594, passent à son frère Alexandre en 1612, 285. Cette terre est érigée pour lui en marquisat en 1616. Sa nièce, fille de Jacques, épouse en 1612, Pierre Seguier mort en 1638. Leur fille unique épouse le duc de Luynes et vend sa terre à Pierre de Montagu. M. de Vercepuy l'a vendue en 1825 à M. Duval, propriétaire des forges de Bréteuil, 286.
Odoin, curé de Saint-Ouen, 34.
Odolant Desnos, historien d'Alençon, 262, 276.
Official créé à Mortagne, 170.
Opportune (Ste), sœur de St.-Godegrand, fonde l'abbaye d'Almenèches, et en est abbesse vers l'an 700, 97, 361. — Meurt en 770, 362.
Ordéric Vital, historien de Normandie, 352.
Orgue. Le premier qui parut en France fut envoyé à Pépin par Constantin Copronyme, du temps de l'épiscopat de St.-Godegrand, de 750 à 760, 98, 99, 207.
Osmond, évêque de Salisbury, 14, 363.—Etablit l'uniformité dans la célébration de l'office divin. Il mourut en 1099, 365.
Ossismiens, ou Oximiens, 276.
Palais épiscopal rebâti en 1778 par M. d'Argentré, 224.
Paris (l'abbé), né à Argentan, astronome et géographe, 343.
Passif (St.), 7e évêque en 512, établit des chanoines ré-

guliers de St. Augustin, ce qu'on appelle encore aujourd'hui le chapitre, 88. — Mort en 550, *ibid.*

Patratus ou Patrat, 23e évêque en 825, 101.—Mort en 833, 102.

Paulmier (le), de la Livarderie, 32, 33, 322.

Pavy (Pierre), fondateur du séminaire de Séez, 66.

Pérouse (Jean de), 56e évêque en 1450, 152.—Il rebâtit le palais épiscopal qui joignait la cathédrale. Il établit la confrérie de St.-Gervais et St.-Protais. Il publia, le 18 septembre 1450, un mandement. Mourut le 4 juin 1454 et fut inhumé dans sa cathédrale, 153.

Pichon de Prémêlé, maire de Séez, vend sa maison aujourd'hui occupée par les sœurs de Providence, 73.

Pitel de Ranes (Madame), supérieure des sœurs de Providence à Séez, 75.

Pluviers (Catherine de), abbesse d'Essey, 170.

Pollalion (Madame de Lumagne, veuve de), 72.

Pont-Carré, 67e évêque. Voyez Camus.

Quatremère (Robert), religieux benédictin, né à Courserault près de Mortagne, 324.

Rabodanges (de), défend Argentan, 173.

Belle terre de l'arrondissement d'Argentan, 368.

Radebold, 31e évêque en 1040, 108.— Avait été marié. Il fut père de Guillaume Bonne-ame, abbé de Saint-Etienne de Caen, puis archevêque de Rouen, 109. Dans ces temps-là plusieurs prêtres romains se mariaient. La femme de Sigefroy, évêque du Mans, prenait le titre d'*Episcopissa*, 110.

Rancé (l'abbé de), 206, 208.

Rancé (Guillaume de), 50e évêque en 1363. L'époque de sa mort est incertaine, mais il eut un successeur et 1370, 144.

Ranes, bourg jadis très-fortifié, au canton d'Ecouché. En 1432, il y eut un combat à cheval entre 30 français et 30 anglais. Ceux-ci furent vaincus, 271.

Raoul d'Esoures, abbé de Saint-Martin de Séez, puis évêque de Rochester, et archevêque de Cantorbéry, 54.

Raoul de Saint-Martin, 62.

— Abbé de Séez, *ibid.*

Raoul du Merle, 130.

Raven (St.), et St.-Rasiphe souffrent le martyre à Saint-Aubin-de-Macé, l'an 469, 353.

Raveren, St., 14e évêque en 670. Mort le 17 novembre 682, 91.

Rédemption des captifs, 129.

Renault, ou Rainauld, 22e évêque en 819. Mort en 825, 100.

Richard, 29e évêque en 1006. Mort en odeur de sainteté. Enterré dans sa cathédrale, 107.

Richard, duc de Normandie, donne en 1020, à l'église de Séez, la moitié de la ville, la terre du Buot ou Biot, Chaillioué et Fort-Maugis, 107.

Robert Ier, 13e évêque en 615. On croit qu'il mourut en 670, 91.

Robert II, 15e évêque, assiste au concile de Rouen en 682. N'a siégé qu'un an, 91.

Robert de Rie, 33e évêque en 1070, 115.

Rodobert ou Robert, 11e évêque en 580. Mort en 587, 90.

Rolland, 2e supérieur du séminaire des Eudistes à Séez, 68.

Rotrou, comte du Perche fonde la chartreuse du Valdieu, en 1170, 165.

Rouvre (Robert de), 54e évêque en 1422. On ignore l'époque de sa mort, 151.

Rouxel de Médavy, François, 68e évêque en 1651, 196. Il établit un séminaire à Falaise, 198. Ses démêlés avec Jean le Noir, théologal de Séez, 198. Il demande un coadjuteur et meurt à Mâcon, le 29 janvier 1671 à 87 ans, 199. — Ses armoiries, 200.

Ruppière-Vaufermont (Madame de), prieure d'Essnes, 321.

Sainte-Claire (filles) d'Alençon, 321. — de Mortagne, 322.

Sainte-Epine (chapelle de la), à Séez, 241.

Sainte-Scolasse, bourg à 3 lieues de Séez, 267.

Saint-Eloy de Mortagne, 129, 320.

Saint-Louis, fondateur des Cordeliers de Séez, 56.

Saussol (Monseigneur Alexis), 77e évêque, né le 6 février 1759 à Dourgne en Languedoc, diocèse de Lavaur, département du Tarn, 242. — Supérieur de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris. L'évêque de Lavaur l'appelle près de lui. Tous deux passent en Italie au moment de la révolution. Vont en 1791 visiter le monastère de Montserrat en Catalogne, puis se fixent à Florence, 242. M. Saussol compose un ouvrage dont le pape Pie VII fait beaucoup d'éloges en 1801, *ibid.* L'évêque de Lavaur meurt. M. Saussol lui fait une épitaphe. Il reste à Florence, est fait instituteur de l'infant d'Espagne, aujourd'hui duc de Lucques, 243. Il revient dans son ancien diocèse, et retourne à Paris, 244. Il vient habiter les environs de Bernay pendant 3 ans, est nommé à l'évêché de Séez, est sacré à Paris le 3 septembre 1819, 245. Il arrive à Séez le 30 octobre, est installé

le premier novembre avec la plus grande pompe, 246.—Il s'occupe de terminer le beau séminaire d'après le plan de son prédécesseur, M. d'Argentré, et qui porte à présent le nom d'école ecclésiastique. Description de cette maison, 247.

Savants, littérateurs, etc.; 328.

Savary (Mathurin), 70e. évêque en 1683, n'est sacré qu'en 1692. Le pape en querelle avec la Cour de France, lui ayant refusé les bulles, 204, 205. — Il meurt le 18 août 1698, 206.

Saxabode, 25e. évêque en 840; sous son épiscopat, en 841, les Normands descendent sur nos côtes, brûlent les monastères de Saint-Ouen et de Jumièges, 102.—Ce prélat était au concile de Paris en 849, *ibid.*

Saxons, fondat. de Séez, 9.

Séez, sa position, sa population, 1.—Ses anciennes fortifications, 2.—Ses noms anciens, 7.—Son origine est Saxonne, 10, 11.—Brûlé en 1150 par Louis VII, dit le jeune, roi de France, 15, 125.—En 1353, ses fortifications sont rasées par les Anglais, 16, 142.—Le fort Saint-Gervais est construit à cette époque, 42.—Son administration municipale actuelle, 18.—Son commerce, 19.—Liste de ses évêques, 21.—Ses anciennes paroisses, 24 et suiv.

Seguier, M. le baron, préfet de l'Orne, obtient qu'une sœur de la Providence de Séez sera envoyée dans une terre qu'il a dans le département du Loiret, 76.

Sentilly (Richard de), 47e. évêque en 1315, 139.—mort le 22 novembre 1319, jour de Ste.-Cécile, 140.—Dans l'année de son élection 1315, il se passa 11 mois sans pluie, ce qui causa une grande stérilité dans le diocèse, *ibid.*

Serlon, 35e. évêque en 1091, 116.—On le croit de la maison d'Orgères-du-Bouillonnèy, 117. — Le 11 décembre 1095, il consacre l'église de Briouze, 118. —Meurt en 1123. Circonstances de sa mort, 119, 120.
Sigibold, 2e. évêque en 440, on ignore où il mourut, 85.
Sigiefroy, 30e. évêque en 1917, est témoin de la fondation de l'abbaye de Lonlay; il voit aussi construire le fort Saint-Pierre à Séez, 107.
Silly (Jacques de), 60e. évêque en 1512, 161.—Il met la réforme dans le couvent des bénédictines d'Almenèches, 162.—Il fait de grands embellissements à la cathédrale, fait bâtir le château de Fleuré, une maison à Séez pour les curés qui venaient aux synodes, les y défraie eux et leurs chevaux, 164.—Il fait reconstruire les halles du marché du bourg Lecomte; il fait de grandes réparations à l'église de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives dont il était abbé, 164.—Il fait bâtir pour ses trois nièces le château de Lonray, celui de Rouges-Terres et le beau manoir de Fontaine-Riant, 165.—Il marie une de ses petites nièces à un Gouhier, écuyer, seigneur du Chesnay et de Saint-Cénery, 165.—Il meurt le 24 mai 1539. Ses armoiries, 166.
Sœurs de Providence et de charité à Séez, 71.—formées d'après celles qu'avait instituées Mme. de Lumagne, veuve de Pollalion, à Paris. Combien utile la réputation que s'étaient acquise les sœurs, 72.
— De la Sainte-Famille, 78.
— De la Miséricorde ou de la Charité, *ibid.*
Suarès (Jacques) 66e. évêque en 1611, portugais de naissance, 185.—Il établit que l'office divin sera célébré dans son diocèse suivant l'usage de Rome, 187. —Rétablit la confrérie de la charité de Chailloué,

ibid.—Il visite ses anciens confrères, les frères mineur à Paris, tombe malade chez eux et meurt en 1614. Il est inhumé dans leur église, 188.—Son épitaphe, 189.

Sylvestre, 40e. évêque en 1202. Difficultés qui s'élèvent lors de son élection, 129.—Le 27 avril 1214, il consacre l'église de l'abbaye de la Trappe, 150.—Meurt le 26 juin 1220, *ibid.*

Talvas (Guillaume), comte d'Alençon et du Perche, excommunié par l'évêque Jean de Neuville qui jette un interdit sur les terres de ce comte, dans le diocèse, 122.—Désordres qui en sont la suite, 123.

Tassin (dom), bénédictin, 333.

Tertu (château de), près Trun.

Thierry, premier abbé de Saint-Martin, 51.

Thuillerie (l'abbé des), Claude du Moulinet, 331.

Tinchebray (collège de), 70.

Tourouvre, bourg de 1901 habitants), — Dans cette commune est le hameau de Mézières que l'on croit avoir été une ville détruite par une éruption volcanique, *ibid.*

Toustain, 333.

Trappe (l'abbaye de la), 250.

Tribunal de paix à Séez, 252.

Trinitaires, 129, 320.

Trun, bourg à 7 lieues de Séez, popul., 1531 habitants, 272.

Turgot de Saint-Clair (Dominique-Barnabé), 72e. évêque en 1711; établit les Jésuites au grand séminaire; ils y demeurent jusqu'en 1744, 211.—Un Turgot a été prévôt des marchands, *ibid.*—L'évêque meurt en septembre 1728, 215.

Valdieu (la Chartreuse du), fondée par Rotrou III,

comte du Perche, rebâtie quelques années avant la révolution, aujourd'hui détruite, 301.
Vignats (l'abbaye de), 126.
Villeray (château de), eut jadis des fortifications très-considérables dont il reste encore des vestiges, 305, 371.
Vimoutiers, 271. — A reçu le titre de ville en 1820, 272.
Vincent de Paul, 71, 72.
Vital (Orderic), 352.
Vivier (église du), à Séez, 44.
Vrigny, son église brûlée, 173.
Yves de Bellême, 32e. évêque en 147, voulant chasser de la cathédrale des brigands qui l'occupaient, fait mettre le feu à des maisons qui tenaient à l'édifice, construit tout en bois, et tout est consumé, 110, 111. — Reproches que lui fait à ce sujet le pape Léon IX qui était au Concile de Reims en 1049, 112. — Yves fait le voyage d'Italie et de Constantinople, il en rapporte de l'argent pour rebâtir son église, *ibid.* On commence cette reconstruction vers 1053; elle n'est terminée qu'au bout de 60 ou 70 ans; l'édifice s'écroule alors pour avoir été mal fondé, 114. Yves meurt en 1070 et est inhumé dans sa cathédrale, son tombeau est trouvé en 1601, devant le grand autel, 115.
Zélatrices, nom primitif des dames du Sacré-Cœur, 577.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Avertissement, pag. 1
Origine et situation de Séez, pag. 1 et suiv.
Liste de ses évêques, 21
Cathédrale, 33
Chapitre, 49
Abbaye de Saint-Martin, 50
Couvent des Cordeliers, 55
Hôpital, 58
Chapelle de la Magdeleine, 62
Ancien hospice de Sainte-Croix, 63
Collége, 64
Séminaire, 66
Sœurs de Providence, 71
Dames du Sacré-Cœur et de l'Adoration-Perpétuelle, 76
Sœurs de la Sainte-Famille, de la Miséricorde, 78
Recherches sur les évêques de Séez, 79
Clergé de Séez, 249
Mairie, 251
Tribunal de paix, 252
Administrations de charité, de l'hospice, 253
Additions concernant l'évêque Serlon, 254
L'évêque Jean de Pérouse, 258
Notes historiques sur quelques villes, bourgs, châ-

teaux, abbayes du diocèse, 262
Savants, littérateurs, etc., 323
Notices sur les Saints du diocèse, 353
Notes supplémentaires sur les anciennes baronnies du diocèse, 367
Supplément héraldique, 377
Table analytique, 383

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Il s'est glissé dans l'impression quelques fautes faciles à reconnaître; nous ne mentionnons que les plus importantes.

Pag.	Lig.			*lisez :*
12	3	faites,	—	faite.
15	»	*à la note*, Bruzon,	—	Bruzen.
39	»	*à la note*,	—	1450.
66	6	Passy,	—	Pavy.
71	25	rétablissement,	—	établissement.
77	21	elle mena,	—	elle mène.
87	3	St.-Godegnant,	—	St.-Godegrand.
96	6	Montperrey,	—	Mont-Méré.
99	12	d'Aisne,	—	d'Oise.
102	9	ses trois filles,	—	ses trois fils.
137	8	régalei,	—	régale.
146	11	8399,	—	1399.
155	20	Rouvré,	—	Rouvre.
159	13	38e	—	58e.
186	6	1661,	—	1611.
199	9	1569,	—	1669.
226	3	1783,	—	1821.
241	23	le P. Guillon,	—	le P. Guillou.
246	15	arrivèrent le 3,	*lisez :*	arrivèrent le 31.
269	4	Argontonium,	—	Argentonium.
286	10	Durel,	—	Duval.
295	12	loyale,	—	royale.
Id.	26	Rexé,	—	René.
Id.	1	Tassin,	—	Taffin.
297	13	maréchal,	—	président.
311	6	Nonant,	—	Nogent-le-Rotrou.
346	18	après le vers : il plaignit le malheur, etc., Sa vertu pour lui seul méconnut l'indulgence. *Lisez :*		
367	14	d'Ago,	—	d'Angot.

Nota. Pag. 230, M. Hommey-la-Fortinière, adjoint à la mairie de Séez, est décédé depuis trois ans.